Pelletier blanchit les Sénateurs 6-0: les Saguenéens en avant 2 à 1

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 66 No 25 — Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. — CHICOUTIMI, JEUDI, 12 MARS 1953 — Membre de l'A.B.C. — 5 cents

Nos voies de communication

Le trajet Chibougamau-Lac-St-Jean semble remporter la faveur

(voir page 4)

"Ligue du Progrès Civique" fondée à la paroisse St-Antoine

Cette nouvelle association existera en permanence dans la paroisse — Son but immédiat est d'obtenir l'aménagement d'une nouvelle côte qui serait moins raide et plus avantageuse que la Côte de la Réserve — M. Thomas-Eugène Blanchette élu président.

Dimanche après-midi, une soixantaine de contribuables de la paroisse St-Antoine de Chicoutimi, se sont réunis à l'école St-Coeur de Marie, sous la présidence de M. l'échevin, M. Antoine Harvey. Après avoir discuté de projets d'envergure relatifs au développement de leur paroisse, ils ont décidé de former une ligue qui verra à mousser les principaux projets relatifs aux progrès de la municipalité. L'Association existera sous le nom de "Ligue du progrès civique de la paroisse St-Antoine.

Séance tenante, les 57 membres inscrits ont choisi le bureau de direction de la ligue. M. Thomas-Eugène Blanchette a été élu président, M. Antoine Gagnon, vice-président, M. Narcisse Hamel, secrétaire; les directeurs sont: MM. Arthur Talon, Wilbrod Vaillancourt, Albert Gagnon et Adélard Girard. M. Rodolphe Villeneuve a été choisi comme assistant-secrétaire.

Cette association paroissiale est fondée dans le but immédiat de réaliser le projet d'une nouvelle côte qui partirait du monument de la Côte du Portage et qui aboutirait à la paroisse St-Antoine par une pente beaucoup moins raide que celle de la Côte Réserve actuelle. Les plans de ce projet ont été soumis au conseil municipal de Chicoutimi, il y a quelque temps. Il serait assez dispendieux, mais il comporterait de multiples avantages: d'abord, une pente beaucoup moins raide et beaucoup moins dangereuse et ensuite l'élimination d'une traverse à niveau. En effet, le projet actuel prévoit que la côte passerait par-dessus la voie ferrée. A première vue, cette escamotage de la voie ferrée peut paraître un projet audacieux et coûteux surtout, mais, au dire de contribuables de la paroisse St-Antoine, il serait d'un coût relativement bas. Par ailleurs, cette nouvelle association qui porte le nom de Ligue du progrès civique de la paroisse St-Antoine n'est pas fondée uniquement dans le but d'obtenir cette nouvelle côte. C'est un mouvement d'envergure paroissiale qui aura un caractère permanent et qui veillera sur les intérêts matériels de la municipalité tels que construction, zonage, urbanisme. M. l'abbé Talbot, curé de la paroisse a encouragé ses paroissiens a fonder cette association.

A l'assemblée de dimanche, M. le curé était représenté par son vicaire, M. l'abbé Germain Bergeron.

Cette rubrique des interviews-éclairs permet aux personnes de toutes les classes et de toutes les professions de donner leur opinion sur des questions d'intérêt général. Cette semaine, nous parlons cinéma. Nos interlocuteurs nous disent s'ils vont souvent au théâtre, s'ils y vont pour se distraire ou se cultiver et quels sont les programmes qu'ils préfèrent.

Croisons M. Paul Jobin, à la porte du magasin Ulderic Jobin de Chicoutimi, spécialités de vêtements pour hommes. Il nous répond tout de suite que le cinéma est loin d'être son passe-temps favori. En effet il déclara avoir assisté à la représentation de seulement deux ou trois films en 18 ans. Inutile de lui demander une appréciation sur les programmes actuels. Malgré tout, il aime le cinéma. Il n'y va pas plus souvent parce que ses loisirs sont limités. Il les consacre au hockey l'hiver, et à la pêche pendant la belle saison. Il se rappelle qu'il aimait beaucoup le cinéma il y a 18 ans. En ce temps-là, ce genre de spectacles n'était pas perfectionné comme aujourd'hui. Pas de bandes sonores pour les films. Il fallait lire l'histoire au bas de l'écran. Il croit donc qu'un beau film est encore plus intéressant de, nos jours et qu'il peut reposer ou cultiver. Il comprend donc parfaitement, que la population en général, aime ce genre de distractions.

* * *

Mlle Geneviève Simard de Chicoutimi, aime passionnément le cinéma qu'elle considère comme une distraction toujours nouvelle et un moyen facile de s'instruire sur différents sujets, sans fournir d'effort soutenu. Chaque semaine, elle se rend voir deux ou trois programmes des théâtres de Chicoutimi ou de Jonquière. Sa préférence va aux films musicaux. Elle cite comme exemple, "Because you're mine" avec Mario Lanza. De tels films, à son avis, sont de nature à développer le sens musical chez les gens. Elle souhaiterait donc que les films musicaux qui ont une valeur réelle soient plus nombreux dans nos théâtres.

* * *

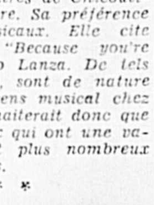

Mlle Marthe Carrier, qui travaille à la bijouterie Cyrille Savard, va "très souvent" au théâtre. Pour elle "très souvent" veut dire au moins trois fois par semaine. Le cinéma est son passe-temps favori en toute saison. Ses films préférés sont les traductions françaises des films américaine. Elle aime aussi les films musicaux, mettant en vedette des chanteurs ou des musiciens célèbres. Au sujet des programmes que présentent nos théâtres, en général, elle est satisfaite. Il y en a de très bons et d'autres qui le sont moins. Elle croit que c'est normal et que l'on peut difficilement s'attendre à ce que tous les films soient de premier choix.

M. Léon-Georges Gagnon, chemin St-Paul, Chicoutimi ne va pas très souvent au cinéma. Cependant il n'hésite pas à dire qu'un beau film l'intéresse beaucoup plus que le sport et qu'il se rendrait au théâtre plus souvent si ses préoccupations le lui permettaient. Pour lui, le cinéma est avant tout une distraction. Cependant il admet qu'il peut cultiver et instruire s'il s'agit de programmes de choix. Les films d'intrigue où les personnages savent être humains sans exaltation ou romanesque outré, lui plaisent particulièrement. Pour illustrer le genre qu'il préfère il cite "La Porteuse de pains", "Madame X. . ." et "Tu es toujours dans mon coeur". D'après M. Gagnon, nos théâtres présentent très souvent de beaux programmes mais souvent aussi, les films laissent à désirer.

* * *

Nous abordons M. Guy Lavigne, étudiant en philo au séminaire, au moment où il sort du cinéma Cartier. Il nous dit qu'il va au théâtre chaque jeudi et qu'il aime ce genre de distraction pour son congé hebdomadaire. Ses programmes préférés sont les films d'action, tels que films de guerre et films policiers. Les intrigues d'amour, si elles demeurent vraisemblables, lui plaisent également. En général, M. Lavigne est satisfait des programmes que nos théâtres offrent aux cinéphiles. Il peut trouver chaque semaine dans l'un ou l'autre, un programme ou tout au moins un film qui lui plait.

* * *

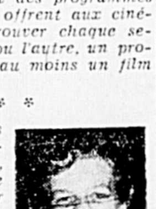

Malgré le temps froid, Mme Jean-Marie Boucher, d'Arvida s'arrête un moment pour nous répondre. Elle va souvent au théâtre, à Jonquière, à Arvida et parfois à Chicoutimi. "J'y vais pour me reposer" nous dit-elle. "Si j'en retire une formation quelconque, j'en suis doublement contente". Sa préférence va aux films musicaux, surtout ceux qui présentent comme vedettes des artistes du chant, comme Mario Lanza, Nelson Eddy et autres. Mme Boucher ajoute qu'elle est ravie d'assister à la représentation d'un film comme "With the song in my heart" avec Suzanne Hayward. Sur la qualité des films, elle trouve qu'il est difficile de se prononcer. Cependant elle peut dire que les programmes ne sont pas toujours à son goût et qu'en général, ils sont plus beaux à Jonquière qu'à Chicoutimi.

(Les photos sont de B.L.M.)

L'officier d'aviation Louis Joron de Chicoutimi, pilote des appareils North Star de l'escadrille 426 de Dorval cause ici avec le lieutenant Mario Côté, fils de M. Eloi Côté de Chicoutimi. L'officier Joron est le fils de feu R.-E. Joron et le frère de M. Pierre Joron de Chicoutimi. Cette photo fut prise quelque part en Alaska lors d'une randonnée de pratique pour un exercice des forces armées. Il arriva que l'avion transportant les soldats sous les ordres du lieutenant Côté était piloté par l'officier d'aviation Joron. Par une coïncidence heureuse les deux officiers en charge de cette expédition étaient donc deux jeunes de Chicoutimi.

REPORTAGE SUR LE COMMUNISME A MONTREAL

Comment j'ai fait valser les "rouges"

Par permission spéciale du professeur Flavien Charbonneau, de Montréal, directeur-gérant de la revue mensuelle VERITAS-INFORMATION, nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs, en exclusivité, une partie du grand reportage du jeune Maurice Boyzum, fils du lieutenant John Boyczum, de l'escouade antisubversive de la Police de Montréal. Ce reportage raconte comment ce jeune homme de 15 ans, à cette époque, réussit à se faire engager par la cellule communiste de Montréal, pour distribuer le journal rouge DAILY TRIBUNE et pour... surprendre les secrets de ces agents de Moscou. On trouvera ci-dessous un résumé de ce reportage, d'après la livraison de mars de cette revue, qu'on peut se procurer dans les dépôts de journaux ou en s'adressant à L'INSTITUT VERITAS, C. P. 35, Station "O", Montréal.

"Je suis un Canadien d'origine ukrainienne et un catholique", commence par dire le jeune Boyczum. Son père est né en Ukraine et porte le sobriquet de "Balafré", chez les Rouges, à la suite d'un accident qui lui a laissé une cicatrice de deux pouces de longueur, à la joue gauche. Ce nom de Boyczum se prononce Boychum ou Boysome.

Puis l'auteur raconte comment l'idée lui vint de seconder son père, dans ses recherches sur les agents communistes. "Un jour, papa rentra plus tôt que de coutume et me surprit à lire un de ses livres. A ma grande surprise, il fut assez peu courroucé, mais il voulut savoir pourquoi et depuis quand je me livrais à cette sorte de lecture.

"S'il t'arrive jamais quelque chose, papa, je veux être à te remplacer!"

"Je me demande pourquoi j'ai parlé ainsi, mais je ne trouvais rien d'autre à dire. J'étais paraitement au courant des violences nombreuses dont nom père avait été victime et j'avais dû prendre en esprit la résolution de suivre ses traces, s'il lui arrivait un dommage sérieux."

En 1947, alors qu'il n'avait que 15 ans, le jeune Boyczum se présenta au bureau du Daily tribune, 218 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal. C'était un matin de juin, après la fermeture des classes. Une femme lui demanda le but de sa visite. "J'ai lu votre annonce dans le Daily Tribune, dit-il. Je sors de l'école et je voudrais un emploi pour les vacances". Il fut engagé pour distribuer ce journal au salaire de $6 par semaine.

Mais il dut fournir toutes sortes de renseignements sur sa famille imaginaire qu'il s'était forgée. Il prétendit que son père était polonais et rentré dans son pays; que sa mère l'y avait rejoint et que tous deux avaient été surpris par la déclaration de querre en 1939 et qu'ils avaient disparu. Quant au nom, il prétendit s'appeler Morris Taylor. Il expliqua que son vrai nom était Traschekowitch mais que c'était trop difficile à dire et qu'ici en Amérique, il avait préféré le changer pour Taylor. Comme adresse, il donna celle de la mère de son meilleur ami. Il avait averti cette dame et son fils de répondre affirmativement si on leur demandait s'ils connaissaient un jeune Traschekowitch alias Taylor.

Le lieutenant Boyczum ne chanta pas sur ce ton, lorqu'il apprit l'aventure dans laquelle s'était engagé son fils. Mais devant l'obstination de ce dernier, il finit par céder..

Au bureau du journal, Morris Yaylor fut présenté à Franck Arnold, dont le vrai nom est Frank Issenman. Muni d'une liste de 150 noms, le jeune homme dut parcourir de très lonques distances pour livrer le journal aux abonnés. Malgré la fatigue d'un tel travail Morris Taylor réussit à se faire passer pour le meilleur vendeur du journal. On lui donna de nouvelles reponsabilités, entre autres, celle de transporter le courrier entre le bureau Central du Parti communiste, 254 est, rue Sainte-Catherine, chambres 25 et 26 et le bureau du Daily Tribune, rue Notre-Dame. C'est à la central du parti que Morris Taylor connut Harry Bider, l'organisation en chef du P.O.P (Parti ouvrier-progressiste).

Un jour, il pénétra dans la chambre 25 et fut vivement rabroué par Harry Binder, qui y était attablé avec douze hommes et trois femmes, absorbés dans une réunion apparament très importante.

(suite à la 22e page)

Concours ouvert en faveur de notre Bibliothèque; plus de 700 abonnés

La première liste de noms de souscripteurs révèle que déjà plus de $2,000 ont été donnés. — Le concours aura pour but de rechercher le meilleur dessin pour annoncer la Bibliothèque. — "Le Progrès du Saguenay" donne le premier prix.

Le nombre des abonnés à la Bibliothèque dépasse 700 et la campagne de recrutement se poursuit. Du côté des souscriptions, les premières atteignent déjà un montant de près de $2,000 et le mouvement a été à prine esquissé. Enfin, le comité d'organisation de la souscription a lancé un concours afin de découvrri le meilleur projet de réclame artistique destinée à annoncer la Bibliothèque, à la porte de l'hôtel de ville et "Le Progrès du Saguenay" s'est chargé de donner le premier prix, qui sera de $25.

Comme on le voit l'intérêt se maintient fermement en faveur de cette institution municipale. L'organisation du recrutement se continue dans la ville de Chicoutimi, pour visiter les secteurs qui n'ont pas encore été sollicités. Le gros de l'effort porte cependant sur les municipalités de la banlieue éloignee.

En ce qui concerne le concours, le Dr J.-A. Desbiens et le notaire Jacques Riverin, présidents conjoints du comité d'organisation, annoncent l'ouverture d'un grand concours ouvert à tous. Il s'agit de présenter un projet de réclame ou de plaque pour signaler au passant la présence de la Bibliothèque à l'Hôtel de ville. Il ne s'agit évidemment pas d'une affiche, ni d'un placard, mais d'une plaque, vraisemblablement en métal, destinée à être appliquée au mûr ou sur l'extrémité de la balustrade de pierre qui borde l'escalier d'honneur. Le concours porte sur le dessin de cette plaque. Les conditions de ce concours seront annoncés plus tard.

Mardi après-midi, la Bibliothèque avait 714 abonnés. On sait qu'elle est ouverte tous les jours, sauf le samedi et le dimanche. On peut echanger les livres tous les après-midis, de 2 heures à 5 heures 30, les lundis, mardis, mercredis et vendredis; et les jeudis après-midis, de 2 heures à 8 heures 30 du soir.

Quant aux souscriptions, elles atteignent la somme de $2,032. Voici la liste des souscriptions:

L'Evêché de Chicoutimi	$1,000
Mgr J.-E. Duchesne	100
Le chanoine Victor Themblay	55
Anonyme E. J.)	5
Le Dr J.-E. Warren	25
L'Amicale Mariste	50
La Société d'Etude et de Conf.	100
Le Dr Hector Belzile	20
La Caisse populaire de Chicoutimi	25
Mlle Germaine Caron	5
Le Dr Paul Riverin	25
M. René Raymond	5
La maison Lessard & Frères sur la côte, recette de la parade de modes	250
Mlle Aline Raynald, de Chic.	3
Le Dr Charles-Eugène Massicotte	25
F. W. Woolworth C. Ltd	25
M. J.-A. Legault, gérant de Woolworth	5
Le Dr. Philippe Coutu	25
Mlle Mariette Côté	1
La Cie d'Autobus du Saguenay	25
Le Séminaire de Chicoutimi et ses prêtres	100
Mgr J.-B. Martel	100
La pharmacie Blais, Rivière-du-Moulin	5
Le Dr Philippe Gagnon	50
Total	$2,032

La construction d'un motel, commencée

On a commencé mardi matin les excavations d'un motel de $150,000, qui sera construit sur le boulevard Talbot. L'entreprise appartient à M. Odilon Crevier. Le contrat pour le creusage des fondations a été accordé a M. Ovila Gauthier et Cie Ltée. On croit que l'ensemble sera terminé en juin. Il aura 510 pieds de façade et se composera de cabines, contigués, suivant le principe en usage dans les motels. Les plans ont été faits par les architectes Desgagnés et Bolleau.

Plusieurs blessés dans un accident de la route

Un accident survenu en fin de semaine sur la route de Shipshaw a failli avoir de graves conséquences. Une voiture à traction animale, se dirigeait vers St-Jean-l'Evangéliste ayant à son bord plusieurs personnes lorsqu'un camion la heurta assez fortement. Les occupants de la voiture, tous de la même famille, s'en tirèrent chacun avec leur part de blessures plus ou moins graves: M. et Mme Hilaire Langevin subirent un léger choc nerveux tandis que la soeur de M. Langevin en fut quitte pour quelques contusions. Le plus gravement atteint fut transporté à la clinique de Jonquière. Il s'agit du frère des autres accidentés, le jeune Eugène Langevin. Ce dernier souffre d'une fracture du crâne et d'une fracture à la cuisse. Le jeune blessé n'a pas encore repris connaissance.

Pour préparer la Fête Nationale

Le Comité Permanent de la Fête Nationale poursuit ses activités avec succès et le public sera bientôt en mesure de prendre connaissance de tous les détails concernant les manofestations patriotiques des 23 et 24 juin.

Le Comité est assuré du concours de plusieurs villes environnantes dont celles de la Baie, de Chicoutimi-Nord, et Rivière-du-Moulin.

La liste complète de ceux qui se sont engagés à fournir des chars allégroriques sera publiée sous peu, ainsi que les noms de tous ceux qui auront fait parvenir au Comité une somme dépassant $25.00.

Ceux qui ont promis un char allegorique ou qui désirent le faire voudront bien prendre note que le Comité est en mesure de construire lui-même ces chars, et qu'il serait préférable de s'en remettre à lui étant donné qu'il dispose de techniciens qui peuvent en surveiller l'exécution.

Le Comité insiste auprès du public afin que tous contribuent à ces manifestations en devenant au moins membres de la Société Saint-Jean Baptiste. Pour une carte de membre, l'on peut s'adresser au bureau du comité, premier étage de l'immeuble Côté Boivin, tel: 4-4094.

Deux braconiers qui s'en souviendront

Deux braconiers de la région du Lac St-Jean garderont longtemps dans leur souvenir les parties de chasse à l'orignal qu'ils ont faites au cours de l'hiver 1952-53. En effet, pour avoir abattu des orignaux en temps défendu, les deux chasseurs ont été condamnés à payer une amende de $2,400, à défaut de quoi ils devront passer 17 mois en prison. Ce jugement sans doute l'un des plus importants jamais rendus dans notre district vient d'être prononcé à Roberval. C'est la patrouille aérienne chargée de la protection du gibier qui a découvert les repères des deux braconiers.

Audition, le 24 mars

Le 24 mars, la Regie des Services publics siegera à Chicoutimi pour entendre la requête de la Cie de Téléphone du Saguenay qui réclame la permission de hausser ses taux, taux domestiques et taux commerciaux. Me Jules Landry, avocat, agira comme procureur de la requérante, à cette audition.

Double explosion au presbytère de Saint-Jérôme

St-Jérôme (D.N.C.) — Dans la nuit du 22 au 23 février, M. le Chanoine Joseph Dufour, fut éveillé par une odeur de fumée venant du sous-sol. Quelle ne fut pas sa surprise en apercevant les flammes qui se propageaient au deuxième étage.

L'huile s'étant accumulée dans la fournaise qui réchauffe tout le presbytère, une explosion communiqua l'élément destructeur au plafond et de là, aux étages supérieurs.

Avant même que les pompiers de St-Jérôme eussent installé les pompes à incendie, les flammes avaient été contrôlées et cela grâce au dévouement des personnes qui se trouvaient sur les lieux.

Après que tout fut revenu dans l'ordre, le Curé voulut remettre la fournaise en activité lorsqu'une seconde explosion le frappa instantanément. Heureusement notre dévoué Pasteur s'en tira avec de légères brûlures aux mains et à la figure.

Les dégâts occasionnés par cette explosion sont évalués à environ $700.

Réunion intéressante des grossistes en beurre et fromage

Le 16 mars, la section des grossistes intéressés dans la vente du beurre et du fromage tenait une réunion de formation dont le succès dépassa toute esperance. Le technicien, M. Augustin Tremblay, fit rapport de ses activités touchant l'organisation générale des grossistes de la region en cinq sections comprenant un total de près de 50 membres. Il leur démontra l'urgence pour eux de s'organiser de la manière suggérée puis il leur fit toucher du doigt les multiples avantages qui en résulteront pour tous tant au point de vue économique que social.

Son exposé parut très intéressant à tous les grossistes présents qui donnèrent leur entière approbation au mouvement, tout en déplorant le fait que telle organisation n'aie pas eu lieu beaucoup plus tôt. L'on procéda à l'élection des officiers de section dont Messieurs: Gaston Girard de St-Bruno, président; Adrien Gagnon de Chicoutimi, vice-président; Jean-Marie Gagné de N.-D. d'Hébertville, secrétaire. Il fut convenu de faire une propagande intense pour que pas un seul grossiste reste étranger à ce moment, indispensable, et la prochaine réunion de cette section fut fixée au 12 avril et elle se tiendra à St-Bruno.

Soirée jociste au Christ-Roi, dimanche

La grande campagne de "Budget" lancée par la J.O.C. bat son plein. Afin de remercier ceux qui sympathisent avec le mouvement, et pour encourager les jeunes à envisager les problèmes qui les touchent de près, les Jocistes de la paroisse du Christ-Roi se font un plaisir de les inviter tous à une soirée récréative, qui sera offerte à la Salle St-Michel, le 15 mars à 8.00 heures du soir. Des prix de présence seront distribués et les artistes invités sauront vous faire passer d'agréables moments. Venez nombreux, car nombreuses seront les récompenses.

A LA COUR DES SESSIONS DE LA PAIX A ROBERVAL.

Plusieurs condamnations à la prison, pour vols avec effraction

M. L.-P. Girard, juge des Sessions de la Paix a siégé à Roberval la semaine dernière, du 3 au 5 mars. Il a rendu une trentaine de sentences relatives à des vols avec effraction, à des commerces illégaux de boissons alcooliques ou encore à des conduites dangereuses. L'une des principales causes qu'il a entendues concerne trois citoyens de Québec, Henri Duchesne, Léon Toupin et Paul-Emile Pellerin, tous trois déjà chargés d'un dossier judiciaire assez lourd. Cette fois-ci, ils sont accusés d'avoir volé du cuivre pour une somme considérable.

Au mois d'octobre, ils se sont emparé d'une quantité de cuivre de rebut aux usines de l'Isle Maligne, pour une somme de $4,500. En février, ils ont répété leur exploit à Arvida, enlevant du cuivre pour une valeur de $2,000. Ils ont également commis divers vols sur le boulevard Talbot, dérobant un appareil de radio et un pneu d'automobile. Pour tous ces vols, le juge Girard les a condamnés à la prison où ils passeront deux ans, par suite de la concurrence des peines.

Un jeune homme de Jonquière, Paul Tremblay, passera six mois à l'ombre pour avoir volé divers effets dans un camp des inspecteurs de la Couronne, dans un chantier de la compagnie Price.

Une autre cause intéressante concerne un jeune homme de l'Isle Maligne, Gérard Gagnon, qui a fait des faux chèques pour une valeur de $2,000. Il a réussi à passer ces chèques à la banque, en imitant la signature de la Fraser Brase pour laquelle il était employé. Avec six offenses du genre, et quelques autres incartades plus légères, il a attrapé une sentence d'un an de prison.

A l'occasion de son passage à Roberval, le juge Girard a entendu l'enquête préliminaire au sujet d'un vol de $1,100 commis sur la personne de Omer Bluteau, d'Albanel. Voici l'histoire. Ce monsieur avait une somme rondelette après avoir travaillé quelques mois aux Passes Dangereuses. Apparemment un soir qu'il était ivre il demanda à M. Bouchard, taxi de Mistassini, de le conduire aux Passes Dangereuses où il travaille comme contremaitre pour le compte de M. John Murdock. Au début du voyage M. Bluteau avait $1,100 sur lui. Les deux hommes arrêtèrent au potse de la Cie Price, à une trentaine de milles des Passes Dangereuses.

Le taxi abandonna son client éméché à ce poste. Le lendemain matin, M. Bluteau n'avait plus que $50. Un peu plus tard, soit le 15 janvier 1952, le taxi, M. Oscar Bouchard, avait liquidé plusieurs comptes et avait un compte ouvert de $300 à la banque. Il est donc soupçonné d'avoir usurpé l'argent de M. Bluteau. L'affaire sera reprise en cour d'Assises.

Parmi les causes de moindre importance l'on note cinq amendes de $10 et frais imposées à des commerçants pour avoir laissé opérer des machines à boules (Slots machines) dans leur établissement. Ces amendes viennent à la suite de la saisie faite par la police provinciale à travers toute la région pour faire disparaitre pour de bon ces boites à monnaie. Des causes analogues seront entendues sous peu à Chicoutimi.

La requête du groupe de Chicoutimi pour un poste de radio, entendue le 27 mars

Le vendredi, 27 mars, le bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada, en séance publique à Ottawa, entendra, entre autre requêtes, celles de M. J.-O. Masse, de Chicoutimi, qui, au nom d'un groupe de concitoyens, demandera la permission d'ériger un poste de radio privé dans notre ville. Il s'agit d'un poste émetteur de 250 watts. A la même séance, un autre groupe de la région, celui de Saint-Joseph-d'Alma, dirigé par Me André Gauthier, m.p., présentera une requête semblable pour obtenir la permission d'ériger un poste a

Ci-haut, les quatre jeunes gens de la région qui sont partis lundi pour Québec afin de commencer leur entrainement dans la marine Royale canadienne. Ils se sont enrôlés à l'occasion du passage du recruteur de la marine. Ce sont de gauche à droite, MM. Claude Routhier, Jacques Bolduc, Marcel Fraser et Benoit Bonenfant. (Photo B.L.M.)

Trois accidents de la circulation

Kénogami (D.N.C.) — La surface glacée des rues fut la cause de trois accidents de la circulation, dans l'avant-midi de lundi dernier dans les limites de la ville de Kénogami.

Dans le premier cas, il s'agit d'une collision entre un autobus et une auto; dans le second, deux autos se frappèrent, boulevard Taschereau, et dans le dernier, une auto dérapa et alla en heurter une autre.

JEUNE ET BRILLANTE VIOLONISTE

Dorotha Powers

au Capitol, mercredi le 18 mars

Mercredi soir le 18 mars, la Société des Concerts de Chicoutimi présentera la jeune et brillante violoniste Dorotha Powers qui descend d'une famille de musiciens. Son père, le professeur Harold Powers fut durant trente ans directeur de la section "sicale du Collège Central de Mt. Pleasant, Michigan. Sa mère, Mary Brainard, était elle-même pianiste. Ils s'occupèrent de donner à la jeune Dorotha les premiers rudiments de la musique. Peu après ses dix ans, elle dirigeait des quatuors joués avec ses trois frè- Chicago. Avant d'entrer dans le professionnalisme, la jeune artiste res, dont l'un, Dudley, est premier violoncelliste de la Symphonie de compléta ses études en Californie et à New-York.

Au printemps de l'année 1948, Dorotha Powers entreprit une tournée européenne avec début à Paris, puis suivirent la Suisse et la Hollande.

Rentrée en Amérique, elle fit du concert et nous la voyons avec la New York Philharmonic-Symphony et la Minntapolis Symphony sous Mitropoulos, l'Orchestre de Philadelphie au Robin Hood Dell, la Symphonie de Boston sous Koussevitzky au festival Berkshire, et les orchestres de Evansville, Houston, Canton, Huntington, Oklahoma, Portland (Maine), St. Louis, Cincinnati et Scranton. A vancouver, Colombie Anglaise, elle donna en première le concerto du compositeur américain David Diamond, sous la directio de Jacques Singer. Récemment, Dorotha Powers fit l'acquisition d'un violon signé par le maitre-luthier "Guarneri del Gesu" année 1731. Il est connu sous le no mde "Baltic" du fait de sa mystérieuse réapparition dans une région de la Baltique où il fut précieusement caché durant la guerre.

Voici le programme qu'a choisi Dorotha Powers pour son concert à Chicoutimi.

PROGRAMME

I. Air en sol ... ... *Bach*
Variations sur un thème de Corelli ... ... *Tartini (arr. Francescatti)*

II. Concerto en Ré mjeur, Op. 77 ... ... *Brahms*
Allegro non troppo
Adagio
Allegro giocoso, ma non troppo vivace

III. The Prophet-Bird ... ... *Schumann-Heifetz*
Caprice en La (Caprice in A) ... *Kieniawski*
Tango ... ... *Albeniz-Kreisler*
"Carmen" Fantasy ... ... *Bizet-Sarasate*

Intermission

V. Havanaise ... ... *Saint-Saëns*
Solos de Piano

V. The Cat and the Mouse ... ... *Aaron Copland*
Scherzo, Do dièse mineur ... ... *Chopin*
M. Rezits

VI. Il pleure dans mon coeur *Debussy-Hartmann*
Caprice No 14 ... ... *Paganini*
Deep River ... ... *arr. Heifetz*
Ronde des Lutins ... ... *Bazzini*

Le concert débutera à 9 hres au théâtre Capitole.

"Le prisonnier du vieux manoir"

par Ambroise Lafortune

"... Quand brusquement, il devint pâle, exsangue. Avait-il bien lu? Fébrilement, il reprit le texte qu'il venait de parcourir à la hâte et le détailla avec attention. Et pour la deuxième fois dans la même journée, il perdit connaissance, tombant à deux pas du feu qui se mourrait, tenant le fatidique feuillet dans ses mains crispées.

Pierre venait de découvrir la véritable raison qui avait pousse ses parents à l'envoyer au camp scout ... Le document venait de la lui révéler avec son terrifiant secret qui l'avait terrassé ... Un homme devait mourir au château de la Valtrie, le 14 juillet 1935 ..."

Nous sommes au coeur du mystère, au coeur du passionnant roman policier d'Ambroise Lafortune, un roman policier genre scout — c'est-à-dire sain et viril — mais cela n'exclut nullement les situations terribles qui font frissonner le lecteur. Lisez cet ouvrage habilement écrit et vous saurez comment Pierre le petit dernier de patrouille qui n'a pas voulu aller au camp s'est trouvé aux prises avec l'esprit du sorcier Krikomakai et les agissements ténébreux de la bande Zelinsky.

Action, mystère et bonne humeur se côtoient dans ce livre charmant qui étourdira petits, grands et offrira de multiples leçons.

Un ouvrage de 94 pages avec illustration, sans couverture illustree deux couleurs, en vetne partout et aux Editions Fides, 25 est, rue St-Jacques.

POUR LA CIRCULATION 55555555

L'Unesco vient de communiquer à ses 68 Etats membres une série de 11 recommanadations adoptées par la dernière Conférence générale dans le but de faciliter la libre circulation des informations. Il est recommandé entre autres aux Etats membres:

— d'adhérer aux deux accords internationaux patronnés par l'Unesco, qui abolissent les droits d'importation sur les livres, journaux, oeuvres d'art, films éducatifs, enregistrements sonores, équipement scientifique et autres objets de caractère éducatif;

— d'encourager les efforts de l'Unesco en vue de faciliter les voyages à l'étranger d'étudiants, de professeurs, de savants, etc.

— d'accorder aux livres, journaux *et autres objets de caractère* éducatif le bénéfice de tarifs postaux réduits ainsi que diverses facilités prévues par la Convention postale universelle;

— d'appuyer les mesures tendant à obtenir de meilleures conditions de tranmission ainsi que des tarifs télégraphiques réduits pour les dépêches de presse;

— de favoriser la radiodiffusion en encourageant les efforts de l'Union internationale des Télécommunication en vue d'obtenir une répartition rationnelle et équitable *des hautes fréquences*;

— d'adhérer à la Convention universelle du Droit d'auteur patronnée par l'Unesco.

A la suite de recommandations antérieures formulées par l'Unesco, neuf Etats ont rendu plus libérale la législation régissant les droits de douane sur les objets de caractère éducatif; cinq nations ont réduit les tarifs postaux sur les imprimés; six pays ont étendu les modalités d'application du système qui permet de souscrire dans les bureaux de poste locaux, et en monnaie nationale, des abonnements à des journaux ou périodiques étrangers. (UNESCO)

La jeune et brillante violoniste DOROTHA POWERS que la Société des Concerts de Chicoutimi présentera à ses membres mercredi le 18 mars au théâtre Capitol.

Notes de presse

Moraliste international — c'est le titre que veut décerner Jean-Luc Pépin au voyageur et auteur Jacques Hébert "pour le sérieux de sa réflexion, sa probité, son courage physique et intellectuel — Les ouvrages de ce parcoureur de continent sont édités chez Fides.

Cinquième réédition. — Celui qu'on appelle à Paris le "Canadien qui chante", Félix Leclerc reste bien chez nous l'auteur le plus lu. Deux de ses ouvrages sont en réédition chez Fides: "Pieds nus dans l'aube" (4ème édit n, 21ème mille) et "Andante" cinquième édition, 18e mille), "Adagio" et "Allegro" en sont à la sixième édition (23ème et 19ème mille).

Un voyage à la Guadeloupe. — On va pouvoir le faire en lisant le beau roman d'André Ber "Le mystère des Trois Roches" (Fides). Ce livre nous promène dans la belle île à la végétation luxuriante ont les plages de sable fin baignées par l'eau bleue frémissent encore du sillage des caravelles de Colomb — Mais on y trouve aussi aventure et amour.

Le chapeau rouge — Cet insigne particulier de la dignité cardinalice, signifie, le sait-on, que même jusqu'à la mort et à l'effusion de sng un cardinal doit paraitre sans peur pour la gloire de l'Eglise, terrible sens dont le Cardinal Midszenty a su administrer la preuve — C'est dans "Comment le pape gouverne l'Eglise" édité par Fides que le Père Heston raconte toute l'histoire et explique le mécanisme et l'organisation du Vatican.

Un grand classique: Il s'agit de Maria Chapdelaine, l'immortel ouvrage de Louis Hémon que le public ne se lasse pas de réclamer. Fides annonce une nouvelle réédition de cet ouvrage qui rend sensible non pas toute la vie rurale du Québec, mais une de ses facettes les plus étincelantes.

Retour en Haiti — M. J.-C. Magnan dont on n'a pas oublié le beau livre "Haiti la Perle noire" va nous ramener dans l'île merveilleuse avec un ouvrage intitulé "Itinéraire en Haiti" en préparation chez Fides.

Un centenaire et un cinquantenaire. — En 1954, au Cap-de-la-Madeleine on fêtera le centenaire du pèlerinage national et le cinquantenaire du Couronnement de la Statue miraculeuse. A cette occasion, Fides lancera bientôt un album qui par le texte et l'image racontera l'histoire du Cap de la Madeleine: "La Madone des Canadiens".

Théorio avec un O — Désormais, il faudra préciser, car un nouvel auteur se lève au ciel de la littérature canadienne française, il s'agit de M. Adrien Thério dont le livre "Les Brèves années" va paraitre chez Fides; roman de la jeunesse, des heures de collège, des premières poésies, des premières peines et l'entrée dans le vert paradis des amours enfantines.

En 1929 on érigeait à Halifax un monument à la mémoire des marins et soldats français de l'escadre du duc d'Euville morts à cet endroit en 1746 — C'est à la suite d'une communication à l'Académie de Marine de France faite par André Vovard que ce geste canadien a été posé. M. André Vovard vient de publier chez Fides: "Les Mystères de la Poésie".

Clairefontaine. — Un beau titre pour le livre le plus frais et le plus rafraichissant qu'on puisse imaginer. Il s'agit du Journal d'une jeune fille; son livre raconte, au jour le jour, ses joies, ses peines, ses espoirs — Un document pur et authentique en préparation aux éditions Fides.

Les éditions FIDES viennent de publier "Le mystère de la poésie" par André Vovard. Ce livre sur un sujet éternel vaut d'être médité. Il dit beaucoup, apportant de fécondes vérités, se gardant du faux et de l'excessif. Tout homme intelligent y trouvera matiere à aimer mieux et à mieux comprendre la Poésie dans tous ses rapports avec la vie. C'est un volume de 180 pages.

"Le mystère des Trois-Roches"

Par André Ber, l'action se déroule à la Guadeloupe. Un riche propriétaire d'une raffinerie de sucre de canne, M. Des Roches, est assassiné par ses travailleurs noirs à la suite de mauvais traitements dont ils ont été l'objet de la part du fils puiné du propriétaire. Chose étonnante, cent cinquante ans plus tôt, l'ancêtre a été tué dans des circonstances semblables par ses esclaves révoltés. Un trésor très considérable est resté enfoui dans quelque caverne des environs et sa recherche cause tout un drame.

Le roman, d'un intérêt tel qu'on ne peut déposer le livre après en avoir commencé la lecture, contient des paegs très intéressantes sur l'histoire de cette île merveilleuse, des habitants — noirs, créoles, Français, — l'esclavage des noirs il y a un siècle, les plantations de canne à sucre et enfin, la végétation luxuriante de cette perle des Antilles qu'est la Guadeloupe.

Ce volume, de 176 pages, édité par FIDES, se vend dans toutes les librairies.

Concours littéraires et scientifiques de la province

Toutes les personnes qui désirent prendre part aux concours littéraires et scientifiques organisés par le Secrétariat de la province font prier de prendre note qu'elles doivent soumettre leurs travaux d'ici le premier mai 1953.

L'honorable Omer Côté rappelle, à ce propos, que les concours de cette année, portent sur les ouvrages suivants:

Section I: **prix de littérature:** les ouvrages de critique littéraire, d'histoire littéraire ou de critique d'art, les ouvrages qui traitent de la correction du langage, les mémoires ou les relations de voyage en langue française, publiés depuis le 1er mai 1949 ou manuscrits.

Section II: **prix de sciences:** les ouvrages de sciences appliquées en langue française, publiés depuis le 1er mai 1949 ou manuscrits.

Section III: **prix de sciences morales et politiques:** les ouvrages en sciences morales et politiques, de droit, et les ouvrages analogues en langue française, publiés depuis le 1er mai 1949 ou manuscrits.

On peut obtenir les réglements des concours en s'adressant au Secrétariat de la Province, Concours littéraires et scientifiques, Hôtel du Gouvernement, Québec.

DOMESTIK
Ce papier ciré de qualité est économique
PAPIER CIRE DE Qualité DOMESTIK WAXED PAPER
et idéal pour envelopper la nourriture
FABRIQUÉ À MONTRÉAL P.Q.
ON LE RECONNAIT À SA BOITE ROUGE ET BLANCHE MUNIE DE LA BORDURE MÉTALLIQUE DE SÛRETE

PEPSI-COLA

On ne peut guérir l'irrégularité "en une nuit"

Mais il est un moyen simple et naturel de soulager bien des hommes et de femmes dont l'irrégularité est due au manque de volume dans leur régime alimentaire.

Il y a des hommes et des femmes (vous êtes peut-être parmi eux) qui ne laissent pas "la nature suivre son cours".

Ils essaient de remplacer par une "action" artificielle la régularité naturelle du système que des habitudes quotidiennes régulières en un volume suffisant dans le régime alimentaire maintiendraient probablement.

Nombre de gens s'habituent à prendre des laxatifs d'une façon que n'avaient pas prévue les fabricants de ces laxatifs. Ils prennent de "fortes doses" au petit bonheur sans même lire le mode d'emploi donné sur l'étiquette.

L'absorption de telles doses—de produits destinés seulement à soulager une constipation momentanée—impose évidemment au système digestif si délicat un effort trop grand.

Il n'y a rien de mal à prendre *occasionnellement* un laxatif.

MAIS IL EST UN MOYEN D'ÉVITER DE PRENDRE DES LAXATIFS PHARMACEUTIQUES ET DE COMPTER SUR LA NATURE. SI C'EST LE MANQUE DE VOLUME DANS VOTRE RÉGIME ALIMENTAIRE QUI CAUSE LE MALAISE.

* * *

La nature munit nombre d'aliments naturels—du *volume nécessaire*, mais nul autre aliment de la nature ne contient de façon aussi parfaite ce *volume nécessaire* que l'enveloppe d'un grain de blé entier, généralement connue sous le nom de *son*.

Le son est un "laxatif naturel, et non pas médicament". Soumis à certains procédés et coupé en filaments, le son du blé entier donne un *volume naturel* qui aide au bon fonctionnement naturel du système digestif.

L'ALL-BRAN A LE MÊME EFFET, NATURELLEMENT, QUE LES LAXATIFS PHARMACEUTIQUES PEUVENT AVOIR CHIMIQUEMENT. IL AIDE À DÉBARRASSER L'INTESTIN DE FAÇON NATURELLE. IL AIDE CE DERNIER À FONCTIONNER DE FAÇON NATURELLE, EN LUI APPORTANT LE VOLUME NATUREL NÉCESSAIRE.

Aucun dérangement d'estomac, aucun bouleversement, aucun effet postérieur excepté une sensation normale de soulagement et de satisfaction.

* * *

Si l'on désire obtenir un soulagement durable, il faut, naturellement, manger de l'All-Bran Kellogg régulièrement. Vous pouvez en déguster tous les matins au petit déjeuner sans avoir à craindre que votre système ne s'y habitue.

On consomme, chaque jour, plus d'un million de portions d'All-Bran Kellogg. Une telle popularité témoigne bien des qualités véritables de cette céréale naturellement laxative.

Preuve plus convaincante encore, des milliers de consommateurs d'All-Bran nous ont écrit pour nous exprimer leur satisfaction. Ces lettres, ils les ont écrites de leur plein gré pour nous faire savoir qu'ils ont ressenti un soulagement naturel à manger quotidiennement de de l'All-Bran Kellogg et à boire beaucoup d'eau.

Mangez tous les matins de l'All-Bran Kellogg, au petit déjeuner, et ce, pendant 10 jours. Si vous n'êtes pas complètement satisfait des résultats, renvoyez la boite vide à Kellogg Company, London, Ontario—on vous remettra le double de votre argent.

Rappelez-vous que l'All-Bran Kellogg a aidé des millions de gens. Pourquoi pas vous?

La céréale naturellement laxative

Kellogg

ENFIN! POUR '53

Austin VOUS OFFRE 3

MOYENS DE COMBATTRE LE COÛT ÉLEVÉ DE L'AUTOMOBILISME

1 La nouvelle AUSTIN Somerset A-40 décapotable
AUCUN SUPPLÉMENT —UNE VOITURE ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE POUR $2195

2 La nouvelle AUSTIN sedan 4 portes A-30
AUCUN SUPPLÉMENT—UNE VOITURE ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE POUR $1495

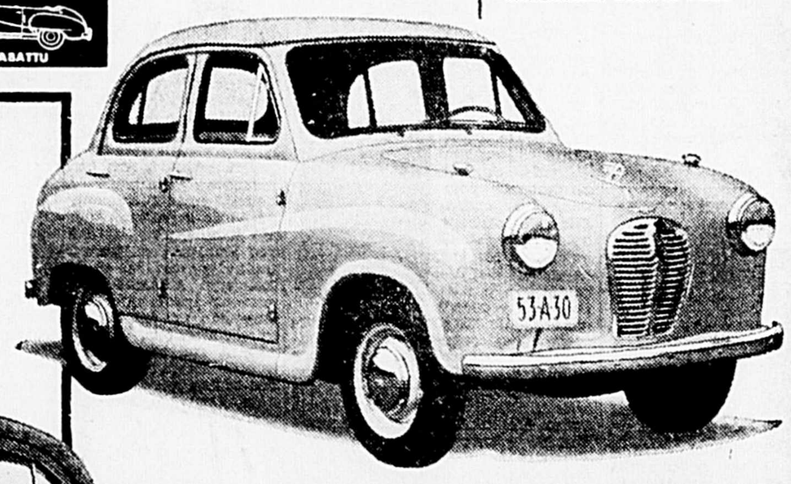

Passez les voir dès aujourd'hui. Demandez à votre dépositaire AUSTIN de mettre la voiture de votre choix à l'essai. C'est le meilleur moyen de vous rendre compte combien la voiture AUSTIN répond à vos exigences, tout en vous permettant d'épargner des centaines de dollars par an.

OÙ QUE VOUS ALLIEZ... VOUS TROUVEREZ Austin

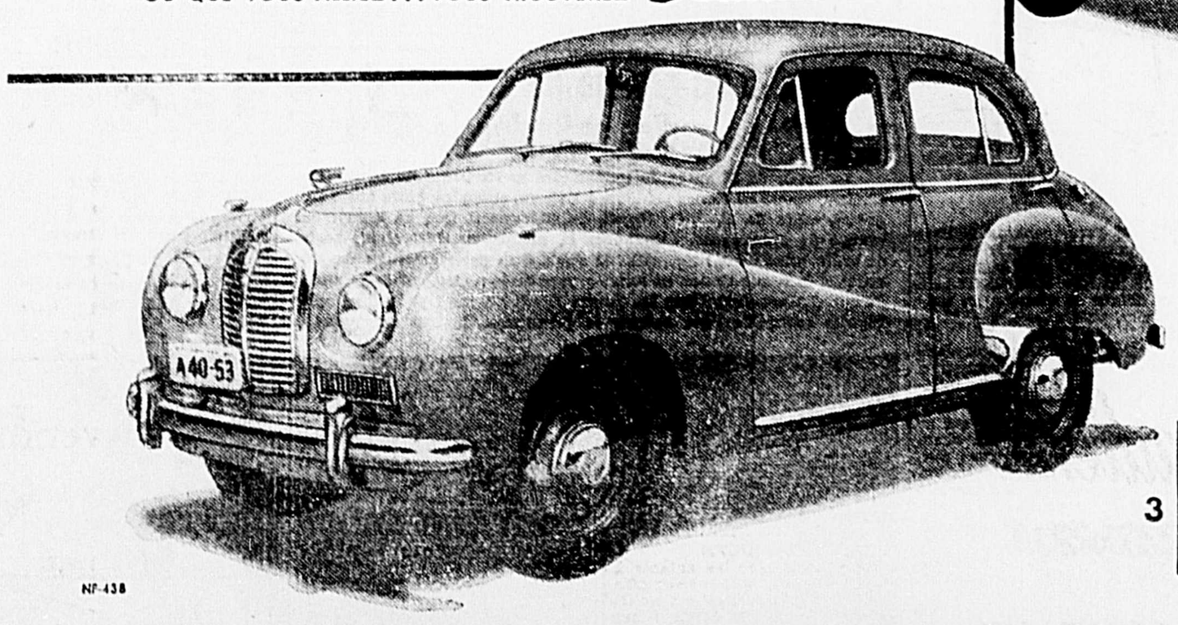

AUCUN SUPPLÉMENT LORSQUE VOUS ACHETEZ UNE AUSTIN

Chaque Austin est livrée entièrement équipée, prête à prendre la route, sans aucun supplément à payer. L'équipement standard comprend:
- Epais coussins de caoutchouc-mousse
- Tendus de cuir véritable
- Essuie-glaces électriques à vitesse constante
- Nouvelle chaufferette supérieure à climatisation perfectionnée
- Système électrique de 12 volts
- Flèches de signalisation
- Nécessaire complet d'outils.

3 La célèbre AUSTIN Somerset A-40 sedan 4 portes
AUCUN SUPPLÉMENT—UNE VOITURE ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE POUR $1895

Taxes municipales et provinciales dans certaines régions

NF-438

LÉO AUTOMOBILE LIMITÉE
280, HÔTEL DE VILLE — CHICOUTIMI
Vendeur autorisé pour le Lac-St-Jean: Garage Laurent Hudon — Saint-Jérôme.

THE Austin MOTOR COMPANY (CANADA) LIMITED

Au conseil de Jonquière

La réclamation de $50791 de M. M. Gagné revient devant le conseil municipal

Jonquière (DNC) — La réclamation au montant de $50,791.28 que menace de faire à la ville M. Maurice Gagné, dont le fils Rosaire, a reçu de graves blessures, dont la perte d'un oeil, l'été dernier, alors qu'il s'amusait avec des détonnateurs laissés par des employés de la ville sur des chantiers où ces derniers travaillaient, revient devant le conseil. Les assureurs de la ville avise le conseil que sa police d'assurance ne couvre que des réclamations allant jusqu'à $25,000.00 seulement. Conséquemment, la ville devra choisir ses propres avocats si cette affaire va devant les tribunaux, afin de défendre ses intérêts pour toute réclamation dépassant les premiers $25,000.00 pour lesquels elle est couverte.

Demande au sujet de nouvelles rues

Des résidents de ce quartier et des contracteurs, demandent au conseil de ville que soient parachevés les tronçons de rues ébauchés il y a un an ou plus dans ce quartier, afin de permettre à des résidents de se raccorder au système d'égout et d'aqueduc déjà rendu tout près de là. L'ingénieur fera rapport sur le coût de ces travaux.

Nombreuses soumissions pour le Parc du Centenaire

Les soumissions que la ville avait ouvertes pour la démolition et le nettoyage des estrades et bâtisses secondaires au Parc du Centenaire ont été reçues. Elles sont au nombre d'une trentaine. Elles vont de zéro dollars (c'est-à-dire pour la démolition et le récupérage du bois) jusqu'à $285 dollars. C'est donc cette dernière soumission que le conseil a acceptée. Elle fut faite par M. R. Savard. Comme on sait, la démolition et le nettoyage du Parc du Centenaire devra être faite d'ici le mois de mai. On se souvient que le conseil songe à vendre ce parc en lots à bâtir. — Encore cette séance, 5 ou 6 demandes de terrains ont été lues par le greffier. Ce qui porte à près d'une quarantaine les demandes reçues à date.

Soumissions demandées pour l'habillement de la Police et des Pompiers

La ville demande des soumissions pour les item suivants: 21 uniformes sur mesures, 84 chemises d'été, 21 paires de bottines, à 21 paires de rainettes, 63 cravates noires et 3 "Trench Coats". Ces soumissions pourront porter sur tous ces item ou sur une partie seulement. Elles seront reçues jusqu'à 5 heures, le 14 mars prochain.

Vérification des comptes et rapport du budget

Le comptable chargé de faire la vérification des livres de la ville présente son rapport et ses commentaires sur le budget. Voici quelques chiffres. Travaux publics $4,278,730.12. Général: $2,533,000.00. Electricité: $1,175,480.00. Aqueduc: $580,799 (une augmentation de $306,942.00). Les arrérages de taxe: $57,271.15, dont $3,092.00 pour l'aqueduc (une diminution de $2,312.00 Le vérificateur note une augmentation de $5,000.00 dans les ventes.

Le budget pour le département des Incendies est de $27,784.00. Un octroi promis pour le Système d'Alarme s'élèvera à $2,000; un autre de $2,152 (Can. Inc.). L'Electrification Rurale: $76.00. Ce département connaitra un déficit de $21,000.00 environ, avec $32,421 de plus que prévues. — Voirie et Egoût: $13,500.00 — Revenu total: $972,000.00 et déboursés $1,213,000.00.

Le vérificateur fait remarquer que les chiffres de la Comptabilité montrent clairement et avec exactitude et fidélité l'état des finances de la ville. Il offre ses félicitations au trésorier et à son personnel. — Le budget est adopté à l'unanimité.

Grand débat oratoire, le 21, à Jonquière

Kénogami (DNC) — Le travail de formation des membres entrepris depuis quelque temps déjà par la Chambre de Commerce des Jeunes de Jonquière et Kénogami continue par un débat oratoire où viendront aux prises M. Jean-René Gaudreault, étudiant en médecine, ex-élève du Séminaire de Chicoutimi et Mlle Colette Laliberté de Chicoutimi formant une équipe, contre M. Augustin Brassard de Jonquière, avocat-stagiaire formant équipe avec sa soeur Mlle Gracia Brassard, étudiante en science sociale et en pédagogie.

C'est ainsi qu'il sera permis de voir à l'oeuvre M. Jean-René Gaudreault, prenant la part de la médecine; il fut le vainqueur du débat oratoire national des étudiants canadiens à Winnipeg et a remporté le trophée Cardinal Villeneuve au débat interuniversitaire étudiant de la province.

Nul doute que les populations des villes de Jonquière et de Kénogami se rendront en graned nombre en l'hôtel de ville de Jonquière, le 21 mars prochain pour y entendre les différents orateurs traiter du sujet débattu "Médecin et Avocat".

Une protestation qui ferait honte à la population de Kénogami

C'est maintenant décidé: le conseil de ville de Kénogami protestera officiellement auprès du ministre du Travail contre les règlements régissant les heures d'ouverture et de fermeture des postes d'essence, surtout les dimanches et jours de fête. Motif? On ne les trouve pas conformes aux exigences du temps présent.

Qu'on nous permette de signaler que les raisons ainsi avancées nous semblent plutôt louches. Même, elles ne nous paraissent pas être les véritables raisons.

Ainsi, lorsqu'on nous dit que le tourisme diminuera si on n'ouvre pas les postes d'essence plus longtemps le dimanche, parce que l'automobiliste risquerait de manquer d'essence, on nous donne là une farce monumentale, car on n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur les règlements en vigueur sur la rive sud du fleuve où les automobilistes circulent semaine et dimanche, malgré la fermeture des postes d'essence, le jour du Seigneur. Lorsqu'on nous dit que ce serait gaspiller les sommes considérables dépensées pour attirer le tourisme, on devrait nous en soumettre les montants exacts!

Par contre, si on nous disait, par exemple, que le conseil appuie ainsi une demande faite par certains distributeurs d'essence, particulièrement récalcitrants à toute forme de règlementation, on serait très près de la vérité. Si on nous disait que les propriétaires de kiosques de taxis ne voient pas tous d'un bon oeil ce règlement, on dirait la vérité. Car il est de notoriété publique que M. Louis Gagnon, président de l'Association des Propriétaires de Taxis de Jonquière et de Kénogami, à une séance du conseil municipal n'avait pas à s'immiscer dans les affaires internes de cette association qui représente la majorité des propriétaires de postes d'essence. Ces protestataires ne sont même pas membres de leur association. Comment peuvent-ils prétendre défendre ainsi les intérêts de leur profession? Je ne dirais pas du tout la même chose si c'eût été l'Association des Propriétaires de Taxis qui avait protesté, car indirectement ce règlement pourrait nuire à son travail ou plutôt à celui de ses membres.

En protestant comme ils le font, les membres du conseil municipal de cette progressive localité se voient montrer du doigt comme s'ils étaient hostiles au règlement et à l'organisation professionnelle. Messieurs du conseil municipal de Kénogami, vous avez adopté une protestation qui, bien qu'elle soit rédigée par votre conseiller juridique, fait honte à la population de Kénogami.

Jean PREVIENT

Règlement en force

Alma. — Le règlement municipal qui défend aux taxis de stationner dans les rues de la ville est maintenant en force depuis que la ville a mis un kiosque à la disposition des taxis d'Alma. Plusieurs chauffeurs de taxis, qui avaient négligé de se conformer à ce règlement ont été traduits en cour du Recorder et condamnés à l'amende. Tous les taxis, qui n'ont pas de lieu de stationnement, devront donc à l'avenir stationner au kiosque municipal.

$50 pour l'Ass. Forestière du Québec

Jonquière (D.N.C.) — L'Association Forestière du Québec recevra la somme de $50. de la Ville de Jonquière, comme contribution à une 2e édition d'une plaquette éditée par cette association en faveur des arbres à l'occasion de la fête des arbres. Cette nouvelle édition comprendra deux nouveaux chapitres traitant des forêts municipales et des forêts scolaires. On y trouvera la mention de la Ville de Jonquière, dans les premières pages.

Contrat pour le stationnement

Jonquière (D.N.C.) — Le conseil de ville passera un contrat avec, d'une part les propriétaires du nouveau théâtre Bellevue et d'autre part avec M. Ulderic Villeneuve, jouissant d'une promesse de Vente sur le terrain destiné à un hôtel, coin St-Hubert et Boulevard du Centenaire à l'effet de permettre au théâtre de se servir de ce terrain comme parc de stationnement. Les principales conditions seront que les propriétaires seront responsables de tout ce qui pourra se produire sur le terrain ainsi utilisé et, ce, jusqu'à ce que commence les travaux du futur hôtel ou de la révocation du contrat.

Le programme de la session intensive syndicale pour l'été

Kénogami (DNC)- Depuis trois saisons estivales, le Conseil Régional par l'intermédiaire de son comité du "Collège du Travail" organise des sessions intensives syndicales. Vendredi dernier, le 27 février, se tenait à Québec, une assemblée du Comité d'Education de la C.T.C.C. dans le but de déterminer le programme des cours qui seront donnés, aux sessions intensives d'études, l'été prochain.

Monsieur l'abbé Philippe Bergeron, aumônier régional des Syndicats-Nationaux et M. Roland Martel, président du Collège du Travail, organisme du Conseil Régional des Syndicats-Nationaux, assistaient à cette assemblée.

Il fut donc décidé que le programme de 1953 serait le suivant:-

1o-POINT DE VUE ECONOMIQUE: Analyse de la provenance du capital dans les "holdings trusts" et leurs filiales, en prenant comme exemple autant que possible une entreprises régionale. Etude des entreprise régionale. Etude des tés: Etats financiers de la compagnie. Pouvoir du capital dans l'entreprise: nomination du président, du gérant, ect.

2o- POINT DE VUE SOCIAL:- Incidences sociales, conséquence de cette prédominance du capital sur les employés de direction, d'exécution dans l'entreprise. Ce que l'action syndicale peut faire dans le contexte du système capitaliste et la possibilité et les limites de l'action syndicale dans ce contexte du système capitaliste.

3o- POINT DE VUE POLITIQUE Influence du capital sur la politique municipale, provinciale et fédérale.

4o-POINT DE VUE MORAL: Quoi penser de cette situation: le capital dominant le travail. Dignité du travail, etc. L'aspect social et individuel de la propriété privée. Est-il respecté? Y a-t-il une libre entreprise? Action sans droit de vote: Priviligiées et communes.

5o-REFORMES:- La loi des compagnies. Qu'est ce que la bourse. Lois électorales: politique libérée des puissances financières; Education politique des gens. Réforme morale et de structure: (Réforme des moeurs) Déclaration de principes de la C.T.C.C. Ce qu'il faut penser du cumult de directorat dans diverses entreprises; Ministres et députés dans les conseils d'administration. P.S. -Aussi causeries résumant l'activité sociale de la C. T.C.C. au cours de l'année. Sketches sur la procédure des assemblées délibérantes, syndicales ou patronales.

Négociations

Kénogami (DNC)- On se rappelle que la Compagnie Consolidated Paper de Port-Alfred et le Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Port-Alfred ont connu la sentence arbitrale sur les amendements que veut apporter le syndicat.

En conséquence, les négociations post-arbitrales ont commencé lundi le 9 mars dernier entre le Syndicat et cette compagnie. Les résultats de ces négociations seront donnés dans un prochain communiqué.

Alma veut le parachèvement de la route

Le Conseil de Ville d'Alma vient d'envoyer une résolution au gouvernement provincial, par l'entremise du Dr Auger, pour demander de bien vouloir commencer incessamment les travaux, en vue du parachèvement de la route Hébertville-Québec et que ces travaux se poursuivent jusqu'au parachèvement complet de cette route. Le conseil d'Alma prétend que cette route est en mauvais état et qu'il faut, aux populations du Lac-St-Jean, se rallonger de 80 milles pour prendre le Boulevard Talbot pour aller à Québec. Le Conseil allègue également que cette route a été promise à plusieurs reprises et qu'il est très urgent de la faire.

Le jeune Commerce fait une visite aux usines du C.N.R. à Jonquière

Jonquière (DNC) — Une trentaine de membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Jonquière-Kénogami visitaient samedi dernier, au cours de l'après-midi, les usines du Canadien National à Jonquière. Le groupe du Jeune Commerce avait à sa tête MM. L.-H. Boivin, président du Jeune Commerce, et Anatole Dufour, président du Comité des Visites Industrielles. Ils furent reçus et guidés par MM. J.-A. Pakenham, contremaitre du département des locomotives, Bertrand Asselin, contremaitre du département de réparation des wagons et Raymond Massé, contremaitre de jour au département des locomotives. Ces messieurs aidés de quelques autres, dans chaque service, n'épargnèrent rien pour faire en sorte que cette visite, la première qu'aie reçue cette usine depuis toujours, soit profitable à chacun des membres du groupe.

La visite commença par le magasin des usines où sont gardées des milliers et des milliers de pièces de rechange pour les engins et la machinerie. La plupart de ces pièces sont faites à l'usine de pièces du Canadien National à la Pointe St-Charles, près de Montréal. Ce magasin a un approvisionnement dépassant les $50 mille dollars et ses livres révèlent un chiffre d'affaires annuel atteignant le demi-million.

Usine de réparation des locomotives.

Les visiteurs sont ensuite conduits à l'usine proprement dite, là ou se fait l'inspection mensuelle des engins et un grand nombre de réparations, sinon toutes celles dont ont besoin les locomotives à vapeur. Des dizaines de locomotives entrent à l'usine chaque semaine, soit pour l'inspection et le lavage des bouilloires, soit pour des réparations. Les plus grosses des locomotives ont jusqu'à 8,300 gallons d'eau dans leur bouilloire,: ce sont les "4200". Les plus petites en ont 5,300.

L'inspection d'une locomotive est très sévère. Périodiquement, des inspecteurs de la Commission des Chemins de Fer du Canada, viennent vérifier l'état des engins et faire leur rapport. La Section de Québec, dont l'usine de Jonquière fait partie, a 212 locomotives à vapeur et 8 locomotives Diésel à entretenir et à réparer. Ce travail est fait par 97 employés, dont quelques-uns travaillent sur le système de relève. Cette usine peut contenir 12 locomotives en même temps. Un pont tournant, en face de l'usine, dirige les locomotives sur l'une ou l'autre des voies d'entrée. Cette usine a été agrandie en 1942. Auparavant elle ne pouvait recevoir que 6 locomotives à la fois. M. Pakenham, nous disait, sur une question du président du J.C., qu'un grand projet de reconstruction des usines était à l'étude, et qu'il n'était pas impossible qu'on le réalise dans quelques années.

L'Atelier de Réparation des Wagons.

On passe ensuite à l'atelier de réparations des wagons. C'est M. Bertrand Asselin, le contremaitre, qui nous fait les honneurs de la visite. Dans cet atelier, situé derrière l'usine de réparation des locomotives, on répare et on reconstruit les wagons de bois. Il arrive, dans certains cas qu'on bâtisse au complet, à partir du chassis; des cuisines, des fourgons, munis de tous les services nécessaires à la nourriture et au logement des équipes de réparation. En réponse à une question, M. Asselin nous dit que chaque jour une équipe d'inspection parcoure la voie sur toute sa longueur afin d'y découvir toute défectuosité qui a pu s'y produire.

Ce département de la réparation et de l'entretien des wagons à marchandises s'occupe également du nettoyage de ces wagons, qui, lorsqu'ils sont vidés de leurs marchandises doivent être nettoyés avant d'être remis en service. Ce département compte encore plus d'employés que celui des locomotives, soit 97.

En conversant avec M. J. A. Pakenham (qu'on doit considérer comme Canadien français, bien que son nom sonne étranger. Nous constatons que l'établissement du Canadien National à Jonquière, est l'une des plus importantes industries de la ville. Elle paie plusieurs centaines de dollars en eau et en électricité chaque mois, et des taxes considérables. En outre, elle verse aux alentours d'un million de dollars en salaires si on compte tous les départements: usines de locomotives, boutique de réparation des wagons, Express, Freight et 'gare. M. Pakenham nous révèle que les hautes autorités de la Compagnie aiment à dire que leurs employés de la Section Saguenay — Lac St-Jean sont particulièrement adroits et bons travailleurs.

M.B. Asselin, en charge des wagons nous fournit quelques chiffres qui pourront être d'un certain intérêt pour nos lecteurs. Ce sont des chiffres pour l'année 1952. Les voici: wagons inspectés: 167,613, wagons réparés: 6,760, paires de roues changées: 1235, moyenne du personnel: 95; Salaires: $338,000.00.

Cette visite des Usines du Canadien National fut des plus intéressantes pour tous et révéla à plusieurs, un monde inconnu: le monde du Chemin de Fer et de ses locomotives.

On nous disait au cours de cette visite que les "Diésel" étaient fabriquées avec une précision inouïe. Il en tre dans le mécanisme de ces locomotives des pièces aussi précises qu'un 125e de cheveu. Aussi peuvent-elles faire des centaines de milles sans inspection.

Circuit d'autobus

Jonquière (D.N.C.) — Le conseil de Ville de Jonquière, par les soins de l'échevin Jos Grenier, demande à la Cie de Transport Provinciale de faire passer les autobus du circuit de ville par les rues St-Pierre et Boulevard du Centenaire, plutôt que par St-Pierre, entre la rue Montfort et le boulevard.

Démolition de l'Edifice Gustave

Jonquière (DNC) — Le Ministère des Travaux Publics procède depuis une quinzaine de jours à la démolition de l'Edifice Gustave Angers voisin du bureau de Poste. Cet édifice assez considérable ainsi que le terrain, ont été achetés par le Ministère en vue de la construction du nouveau bureau de poste de Jonquière, dont les soumissions sortiront d'ici le 31 mars, mars, pour être demandées au cours d'avril. Comme on sait déjà, le nouvel édifice des postes qui logera également les différents services fédéraux de la ville, coûtera plus de $400,000. L'édifice actuel du bureau de poste disparaitra afin de faire place au gros édifice moderne.

Les commis veulent rencontrer les patrons

Kénogami (DNC)- Depuis un mois, les demandes syndicales sont connues de l'Association des Marchands Détaillants de Jonquière et Kénogami; malheureusement, la partie patronale n'a pas trouvé le temps de rencontrer les représentants ouvriers. Les commis souhaitent que cette rencontre ait lieu le plus tôt possible et qu'il ne sera pas nécessaire de faire venir un conciliateur du Ministère du Travail. Le Syndicat des Commis et Comptables de Jonquière, ainsi que celui de Kénogami croient que l'industrie du commerce dans nos localités est aussi prospère que partout ailleurs dans notre région et qu'employeurs et ouvriers pourront s'entendre, très prochainement sans se faire devancer par nos villes voisines.

Funérailles de Mme Evariste Simard

D'imposantes funérailles ont été faites récemment en l'église du St-Nom de Jésus, à la mémoire de dame Evariste Simard née Emilie Desbiens décédée le 21 février à l'Hôtel-Dieu St-Vallier à l'âge de 95 ans.

M. l'abbé Alphonse Mathieu aumônier des Révérendes Soeurs du Bon-Conseil fit la levée du corps: M. l'abbé Elzéar Grenon curé et neveu de la défunte chanta le service assisté des abbés Ls-Philippe Larouche diacre et Roland Dufour sous-diacre.

Les porteurs étaient: Paul Grenon, Maurice Grenon, Jean-Joseph Grenon et Marcel Grenon.

Le deuil était conduit par son fils adoptif M. Albert Tremblay de Notre-Dame du Rosaire, son gendre M. Hermélias Fortin de Chicoutimi, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Une foule nombreuse assistait aux funérailles ainsi que les Révérendes Soeurs du Bon-Conseil et leurs élèves.

La direction des funérailles a été confié à la maison Gravel & Fils de Chicoutimi.

JEUNE HOTE

Il faut encourager les enfants à amener leurs amis à la maison afin de connaitre les compagnons qu'ils fréquentent. A servir d'hôte à ses amis, l'enfant acquiert de l'assurance. N'allez jamias, devant ses invités, le réprimander ni lui souligner ses fautes d'étiquette; cela le déprécierait aux yeux de ses compagnons. Louangez-le plutôt, vous rehausserez ainsi son prestige auprès de ses camarades et vous augmenterez sa confiance en lui-même.

Donnez-lui Généreusement

Cette annonce est offerte à titre gracieux par—

QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY
MONTRÉAL, QUÉBEC
et sa filiale
THE ONTARIO PAPER COMPANY LIMITED
THOROLD, ONTARIO

FORMIDABLE!

CHEZ

LESSARD sur la côte

INCROYABLE...

MAIS AUTHENTIQUE!

159 ROBES

en crêpe pure soie ou tricotine, jersey de laine ou lainage très fin. Tailles 10 à 20 ans (36 à 44).

Ces robes constituent la balance de notre stock régulier et sont en parfaite condition. Un certain nombre, incluses dans ce lot, ont une valeur régulière de $69.00.

Afin de faire place à notre marchandise nouvelle, nous les offrons au prix incroyablement bas de

$8.95

ATTENTION!

Pas plus de deux robes à chaque cliente. Aucune robe livrée pour essai "sur approbation". Nous n'acceptons aucune commande par courrier.

Il nous reste quelques manteaux d'hiver garnis de fourrure. Noir seulement. Tant qu'il y en aura...

$10.00

ENFIN

nous offrons un certain nombre de manteaux d'hiver (non garnis de fourrure) et de demi-saison. Ces vêtements, comme tous ceux que nous avons mentionnés plus haut, sont de la haute qualité régulière de la marchandise que l'on trouve toujours au Royaume de l'Elégance.

$15.00

Demain, vendredi à 9 heures

LE ROYAUME DE L'ÉLÉGANCE

LESSARD ET FRÈRE
SUR LA CÔTE
105, RUE RACINE CHICOUTIMI P. QUE.

Fondé en 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Eglise Famille Patrie

Journal indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le Progrès du Saguenay est publié par l'Imprimerie du Saguenay (Ltée), siège social: 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Téléphone : Rédaction : 4-4272 — Administration et publicité : 4-5326

Canada: 1 an, $2; 6 mois, $1; 3 mois, $0.50

A l'étranger: 1 an, $3; 6 mois, $1.50; 3 mois, $0.75

Directeur: Georges-Henri Dagneau — Secrétaire de la rédaction: Louis-Marie Tremblay

CHICOUTIMI, JEUDI, 12 MARS 1953

Le problème de nos voies de communication terrestre

Le problème des communications terrestres garde bon gré mal gré la vedette, dans notre région. Heureusement, Chicoutimi s'occupe en même temps de sa bibliothèque, Jonquière de sa fanfare, Grande-Baie de son autonomie; cela prouve que la vie continue! Mais, au-dessus de ces normales et indispensables préoccupations se place le problème de nos voies de communications.

L'une des plus importantes est certainement celle de Chibougamau au Lac Saint-Jean. A ce sujet, on ne saurait passer sous silence le sympathique accueil réservé à Ottawa à la délégation du Conseil d'Orientation économique du Saguenay et le poids de l'opinion du premier ministre de la province qui s'est prononcé pour le tracé qui aboutit au lac.

Cette précieuse unanimité de vues, rien ne doit la détruire, l'amoindrir. Aussi, saluera-t-on avec joie la collaboration accordée aux démarches du Saguenay-Lac-Saint-Jean par les autorités québécoises. C'est de très bon augure. Car, autant l'avouer, pour mieux tirer parti de l'argument qui en découle, il y a du terrain à regagner dans le domaine des communications entre Québec et l'Abitibi. Il y a quelques années, il en coûtait moins cher, pour expédier des marchandises de Montréal en Abitibi, de passer par Toronto plutôt que par Québec. Et pourtant, la voie ferrée la plus directe pour pénétrer dans l'Abitibi va de Québec à Cochrane. Aujourd'hui, on a sans doute remédié à cette question de tarif, mais il reste qu'un trop fort volume de trafic se fait encore par Toronto. Au point que, si l'on permettait au bassin minier de Chibougamau de se déverser par l'Abitibi, ce serait l'Ontario et non plus le Québec qui en tirerait parti.

La chose est généralement admise maintenant. Elle est considérée comme absolument incontestable.

L'attitude du premier ministre Duplessis et la coopération des gens de Québec constituent donc un sérieux pas en avant pour redresser une situation en passe de devenir funeste.

D'ailleurs un argument semblable milite en faveur de l'ouverture de la fameuse route de Ste-Rose-du-Nord au Sacré-Coeur, afin d'orienter le trafic de la Côte nord vers le Québec. Sans doute, ne faut-il pas se faire d'illusion: en ce qui concerne le minerai même qu'on extrait et qu'on extraira des gisements du Nouveau-Québec, deux raisons l'éloignent de notre province: l'absence d'industrie sidérurgique suffisamment grande sur les bords du fleuve et la *modicité du coût* du transport par eau. Même si Québec se dotait des hauts-fournaux requis, ce qui n'a rien d'impossible, Dieu merci, ce minerai sera toujours transporté par eau.

Mais il n'y a pas que le minerai. Toute industrie le moindrement importante s'accompagne d'un trafic terrestre: voyageurs, techniciens, main-d'oeuvre, marchandises, ravitaillements, outillage et équipement. Tout cela peut se transporter par bateaux et par avion, mais tout cela peut aussi se transporter par camions, autobus et automobiles. Et c'est ce trafic que la province doit s'assurer. Elle y parviendra par la construction des 28 milles de chemin qui manquent encore pour assurer une voie de communication continue entre Québec et la Baie-Comeau. Plus tard, avec les Sept-Iles.

De sorte que, de Québec, les touristes ou voyageurs pourront soit emprunter la route de La Malbaie pour profiter du chemin le plus court, quitte à se heurter aux aléas inévitables de la traverse de la Baie-Sainte-Catherine à Tadoussac, soit enfiler le boulevard Talbot, passer par Chicoutimi et rejoindre Tadoussac sans encombre, par la nouvelle route demandée. C'est plus long de 72 milles, selon les gens de Charlevoix, de 67 milles, selon d'autres. De toute façon, la Côte nord aura le débouché direct qu'elle réclame, la province entière sera en communication avec cette région jusqu'ici abandonnée et Québec restera le centre qu'il doit être.

Georges-Henri Dagneau.

EPHEMERIDES

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

IL Y A CINQUANTE ANS
Le 12 mars 1903

M. Honoré Petit, député de Chicoutimi à la législature, est de retour d'Europe après un voyage d'affaires. Il a fait la traversée sur le "Celtic", vaisseau de plus de 20,000 tonnes.

* * *

Dans les nouvelles de Roberval, "Le Progrès" annonce que le curé de l'endroit, M. l'abbé Paradis s'est rendu à Péribonka et que M. Ernest Bilodeau, comptable à la Banque Nationale, était en promenade chez M. P.-H. Dumais, de Chambord.

* * *

M. Louis Drouin, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Chicoutimi, est nommé gérant à la succursale de St-Roch à Québec. Il sera remplacé par M. Lavoie, de la Beauce.

* * *

La Société de Colonisation du Lac St-Jean tiendra son assemblée annuelle le premier avril à Québec. Tous les intéressés pourront s'y rendre, grâce à un prix de faveur de $1.50 le billet de chemin de fer pour toutes les gares au nord de St-Raymond.

* * *

"Le Progrès du Saguenay" annonce que le Château Saguenay vient d'engager M. Jean-Baptiste Guillaume *comme chef*. M. Guillaume est l'élève du grand pâtissier français Paput.

* * *

M. William Gauthier et le Dr Duchene ont fourni le montant nécessaire à l'achat d'une coupe pour nos clubs de hockey locaux.

* * *

IL Y A VINGT-CINQ ANS
Le 12 mars 1928

La direction de la compagnie de la Filature du Saguenay se réorganise sous la présidence de

* * *

M. Edouard Lavoie, ingénieur, et emploiera de 25 à 30 personnes.

* * *

M. J.-E.-A. Dubuc, député de Chicoutimi aux Communes, a visité la carrière de M. Pitre Riverin, à la Riviere-du-Moulin.

* * *

Les joueurs de curling de Chicoutimi et de Kénogami ont donné une réception en l'honneur des deux équipes du club Victoria de Québec.

* * *

Depuis le 8 mars, un facteur distribue le courrier aux résidents du rang St-Ignace jusqu'à Val-Racine.

Le projet de voie ferrée de Chibougamau

La délégation de notre région a remporté un franc succès à Ottawa

D'après M. Pierre Vigeant, correspondant parlementaire du "Devoir" à Ottawa, le Lac St-Jean a chance de l'emporter sur l'Abitibi dans la lutte qui se livre pour obtenir le point de départ de cette voie ferrée. — Importance du mémoire rédigé par M. Frs-Albert Angers.

OTTAWA, 5 — Les parlementaires fédéraux ont beaucoup entendu parler du chemin de fer de Chibougamau depuis quelques jours. Ce centre minier du nord-est québécois, semble enfin à la veille de connaitre la prospérité qu'on lui prédisait depuis tant d'années. La route que le gouvernement provincial a construite de Saint-Félicien à Chibougamau a imprimé un nouvel essor aux entreprises minières de la région et plusieurs d'entre elles sont prêtes à l'exploitation proprement dite si les autres en sont encore à l'exploitation plus ou moins avancee. Elles reclament donc une ligne de chemin de fer que le reseau national et le gouvernement sont disposes à leur accorder. Le ministre des transports, M. Lionel Chevrier a meme declare que la construction du chemin de fer de Chibougamau est acceptee en principe.

Il se livre cependant, autour du tracé de ce chemin de fer, une lutte ardente entre deux régions voisines, toutes deux entreprenantes et progressives, qui veulent toutes deux s'annexer économiquement le nouveau centre minier de Chibougamau. La semaine dernière, une délégation nombreuse et représentative de l'Abitibi venait à Ottawa pour réclamer la construction d'une ligne de chemin de fer de Barraute ou plus exactement de Beattyville à Chibougamau. Cette semaine, c'était au tour d'une délégation non moins représentative du Lac St-Jean, appuyée d'ailleurs par des échevins et des hommes d'affaires de la ville de Québec, de venir réclamer la construction d'une ligne de chemin de fer de Saint-Félicien à Chibougamau.

Le meilleur mémoire soumis au ministre en huit ans

Chacune des deux délégations a soumis un mémoire à M. Chevrier, à M. Saint-Laurent et à leurs collègues du cabinet. Le mémoire des gens du Lac St-Jean est beaucoup plus fouillé, beaucoup moins superficiel que l'autre. De ce mémoire, qui est l'oeuvre de M. François-Albert Angers, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, M. Chevrier a d'ailleurs dit que c'était le meilleur qu'on lui ait soumis en l'espace de huit ans.

Les deux points de vue

Le mémoire de l'Abitibi soutient que la ligne de chemin de fer de Beattyville à Chibaugamau traverserait une riche région où l'on trouve du terrain colonisable, des forêts, de gisements miniers et des ressources hydrauliques. Le mémoire du Lac St-Jean conteste ces avancés sauf pour ce qui a trait aux gisements miniers; il affirme en apportant de nombreux témoignages que le terrain colonisable, les riches forêts et les ressources hydrauliques de l'Abitibi ne se trouvent pas de ce côté, mais du côté du lac Mattagami. Il affirme par contre que le chemin de fer de Saint-Félicien à Chibougamau traverserait une région colonisable où pourrait s'installer le surplus de population rurale du Lac St-Jean ainsi que de riches forêts.

Les Abitibiens ont sûrement raison lorsqu'ils affirment qu'ils disposent de la main-d'oeuvre spécialisée pour mettre en valeur les mines de Chibougamau. Et le plus fort argument, c'est la présence à Noranda d'une usine de réduction (smelter où l'on pourrait diriger les concentrés de Chibougamau. A cela, les gens du Lac St-Jean répondent que cette usine de réduction ne suffit déjà plus aux besoins de l'Abitibi et qu'il y aurait lieu d'en construire une dans la *région de Chicoutimi* où l'on dispose de toute l'énergie électrique nécessaire.

Arguments techniques

Du point de vue du transport proprement dit, le mémoire préparé par M. Angers invoque des arguments techniques qui paraissent irréfutables. En premier lieu la proximité de ports dans la région du Saguenay, ce qui réduirait les frais de transport pour toutes les marchandises qui viendraient de Chibougamau ou qui seraient dirigés vers Chibougamau. En second lieu, Chibougamau appartiendrait géographiquement et économiquement à la région du Lac St-Jean parce qu'elle fait partie du même bassin fluvial et souffrirait donc de ne pas s'y trouver reliée. En troisième lieu, la coordination des moyens de transport en vue de réaliser le service au coût minimum exige une combinaison harmonieuse de la voie fluviale, du rail et de la route (route Saint-Félicien - Chibougamau qui est déjà construite), situation qui ne se réalise que par le passage dans la region du Lac Saint-Jean.

L'avantage du Québec

Un argument qui n'a pas été invoqué publiquement, mais que les délégués ont largement utilisé dans les conversations, c'est que l'Abitibi relève économiquement de Toronto tandis que le Lac St-Jean relève de Québec. Donc, la province de Québec bénéficierait plus largement d'un chemin de fer Saint-Félicien - Chibougamau que d'un chemin de fer Beattyville-Chibougamau. La région de l'Abitibi ne pourrait pas nourrir Chibougamau puisqu'elle ne se nourrit pas elle-même tandis qu'il en va bien autrement du Lac St-Jean. Il semble d'ailleurs que ce soit surtout des hommes d'affaires de Chicoutimi ou de la région qui se soient portés acquéreurs des lots de valeur commerciale de la future ville de Chibougamua.

Il semble que le Lac Saint-Jean l'emportera

A en juger par ce qui s'est passé lors de la venue des deux délégations à Ottawa, il y a tout lieu de croire que c'est le Lac St-Jean qui obtiendra le chemin de fer de Chibougamau. Il semble d'ailleurs évident, à la lecture des deux mémoires, qu'une telle décision serait conforme à la logique des faits et aux meilleurs intérêts de la province de Québec.

Solution positive pour l'Abitibi

Il est assez piquant d'ailleurs de trouver dans le mémoire du Lac St-Jean un passage où l'on indique aux gens de l'Abitibi que le chemin de fer qu'ils doivent réclamer pour assurer le développement normal de la région, c'est celui qui s'orienterait franchement vers le lac Mattagami et la baie James. Le centre naturel de cette région se trouverait au lac Mattagami dont l'Abitibi actuel ne serait qu'une partie extrême.

Le Québec a été assez mal pourvu de chemins de fer par comparaison avec les provinces-soeurs que les Abitibiens ne devraient pas se gêner pour réclamer le chemin de fer du lac Mattagami qui ouvrirait une région apparemment extrêmement riche.

Pierre VIGEANT

(Le Devoir)

La Bible vous parle

Confie-toi de tout ton coeur en Yaweh, et ne t'appuie pas sur ton propre sens. Dans toutes tes démarches pense à Lui, et il aplanira tes sentiers. (Proverbes 3, 5-6)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

BILLET

La parole du Pape

On a souvent rappelé que les Papes "écrivent", "publient", "parlent".

Et que ces paroles, ces textes, longuement réfléchis, baignés de lumières et de force divine sont pour nous: pour que nous en prenions connaissance, pour que nous les utilisions à notre formation chrétienne, à notre sanctification.

Certes les sources de formation catholique ne nous manquent pas.

Mais Celui qui garde le dépôt sacré des vérités révélées; Celui qui veille à l'intégrité de la foi, à la pureté des moeurs, à l'essor spirituel de tous dans la communion des saints: c'est le prince du Vatican, c'est le Pontife romain, successeur de Pierre.

Face aux tentations qui "accrochent" tant de bonnes intentions et les font osciller dangereusement, soit vers l'erreur (plus ou moins camouflée), soit vers le désordre moral (plus ou moins effronté), il crie gare, et montre les garde-fous efficaces.

Tout cela est de première importance pour chacun de nous.

Le croyons-nous franchement? Interogez-vous!

Des Lettres encycliques des derniers Papes, lesquelles, mon cher lecteur, avez-vous étudiées, sérieusement, posément, sachant que par elles l'Esprit-Saint Lui-même vous parlait?

Avez-vous lu celles de Léon XIII, Pie X, et de Pie XI sur les questions sociales modernes, celles de Pie XI sur le Mariage, l'Education des enfants, le Communisme athée? Avez-vous au moins réfléchi devant les Messages que chaque année à Noël, depuis dix ans S. S. Pie XII adresse au monde?

Si votre réponse loyale est négative, laissez-moi vous plaindre: vous avez passé, insouciant, à côté de solides richesses, d'enseignements urgents et d'émouvantes suggestions...

Et vous lisez tant de choses inutiles, volages!

Et vous perdez tant de temps à la Radio, au jeu, au plaisir!

Vous, prêtres, vous qui êtes — à votre rang — transmetteurs au peuple fidèle les enseignements de Pierre, pouvez-vous vous rendre le témoignage que vous avez — chacun à votre manière — exposé, expliqué la doctrine et les exhortations de grands documents pontificaux? N'est-ce pas votre devoir?

Vous, militant de l'Action catholique, qui montrez bien que votre générosité que vous entendez travailler efficacement — chacun à votre place — au règne de Jésus-Christ, pouvez-vous assurer que le Vicaire de ce Seigneur Jésus vous le regardez comme un "Maître" éminent, et non ardemment, vous cherchez dans ses paroles la lumière et l'encouragement de votre effort?

Vous, parents chrétiens, vous-même pour vous il y a dans les textes pontificaux de quoi enrichir votre pensée, de quoi diriger votre action éducatrice. Pie XI a toute une Encyclique sur la pédagogie chrétienne: croyez bien que vous avez quelque chose à y prendre. Que d'idées justes vous offriront par exemple les Messages du Pape régnant, et quels horizons de solide piété ils vous ouvriront!

COMMENTAIRES

A propos de l'annexion de Grande-Baie

Le Comité d'Union de Grande-Baie nous gratifie d'une longue lettre, d'un ton doux-amer, dans laquelle il nous donne les renseignements demandés quinze jours plus tôt. Nous acceptons ces informations, mais sous bénéfice d'inventaire. A la façon dont les auteurs, par l'intermédiaire du signataire, s'étonnent de nous voir entamer le discussion après le plébiscite du 14 février, nous avons nettement l'impression qu'ils voudraient nous entraîner sur un nouveau terrain, sur un autre champ de bataille.

Ce n'est pas notre habitude de laisser ce choix aux autres. Nous n'avons aucune objection à ce qu'on donne les faits, même si parmi eux il en figure un d'une très minime importance, à savoir que nous en sommes dans la région que depuis peu de temps. Mais nous nous objectons formellement à ce qu'on présente comme un fait que le règlement d'annexion adopté récemment se prépare depuis quinze ans. Il est question de ce problème depuis quinze ans, mais on devrait nous dire à quelle date exactement a été rédigé le règlement et à quelle date s'est formée la majorité qui a approuvé le règlement de Grande-Baie. Si elle existait depuis si longtemps, cette majorité ce serait bien étonnant qu'elle ne se soit pas manifestée plus tôt! Car enfin, une majorité, c'est une majorité! Ou bien elle se prépare depuis quinze ans et alors elle doit être irrésistible, ou bien elle est de date bien récente et sa fragilité demande des précautions particulières, comme la persistance d'un comité qui aurait dû disparaître dès le lendemain du referendum. Nous sommes peut-être en retard. Mais le comité aussi, alors!

La paix, il faut la laisser même à qui en a abusé !

Peut-être ne le saviez-vous pas, mais Staline est mort! Les auditeurs de Radio-Canada seraient impardonnables de l'ignorer. Nous en parlons d'autant plus à notre aise que d'abord, nous avons toujours rendu justice à la Société Radio-Canada, et que deuxièmement, cela laisse entièrement de côté notre poste CBJ, qui n'a fait que transmettre les bulletins rédigés à Montréal. Car véritablement dans les bureaux montréalais de notre Radio d'Etat, on a perdu la tête, à ce sujet. Impossible d'avoir autre chose, dans el bulletins de nouvelles, depuis une semaine, que des détails sur les obsèques du défunt maréchal.

Sans doute, cela correspondrait-il au soupir de soulagement démocratique d'Ottawa qui perriste à considérer le communisme comme une forme moderne d'impérialisme, qu'il s'agit de mâter comme tout autre impérialisme. Mais cela ne veut pas dire que telle soit la réalité. Peut-être a Ottawa désire-t-on que les choses soient ainsi. Malheureusement les choses ne demandene pas la permision à Ottawa pour être comme elles veulent. Et le communisme, ce n'est pas seulement un impérialisme et Staline n'était pas seulement un impérialiste de première grandeur. Il s'ajoutait à sa personnalité des éléments trop extraordinaires pour le traiter comme un simple chef d'Etat. Si le Mikado mourait, on lui consacrerait sans doute pas autant de paroles! Et pourtant, sur le plan temporel, il y a probablement plus d'humaine grandeur dans ce monarque asiatique que dans l'homme du Kremlin.

Pour rétablir les faits, en toute justice

La publication des noms des inculpés et des condamnés dans les comptes rendus du Palais de Justice ne va pas sans risque. "Le Soleil" en a fait l'expérience récemment, lorsqu'il a écrit, entre autres choses, ce qui suit: "Placé temporairement, du moins. C'est un certain... praticien de ces mauvais coups, du nom de Roland Filion, de Chicoutimi-Nord, qui écope d'un mois de prison pour son dernier exploit, un vol avec effraction, commis il y a quelques semaines."

L'inculpé a bien écopé "d'un mois de prison", suivant l'expression du "Soleil", mais le délit remonte au début de novembre 1949. Evidemment, cette année 1949 ne fut pas l'année chanceuse de ce jeune homme, puisqu'il eut maille à partir avec la justice à deux autres reprises, à cette époque. Mais sauf cette période troublée de son existence, ce jeune homme n'a pas depuis donné de fil à retordre aux autorités. On peut même dire qu'il s'est réformé. Et voilà que près de quatre ans après, on vient lui mettre sur le dos, comme ayant été commis il y a quelques semaines, un fait qui remonte loin dans son passé.

En toute justice pour l'intéressé et pour sa famille, nous nous empressons de rétablir les faits.

Georges-Henri Dagneau.

La presse catholique

Sa Sainteté Pie XII vient d'adresser le bref mais important message qui suit à S. Exc. Mgr Gorman, coadjuteur du diocèse de Dallas et président du Comité de la Presse de la Catholic National Welfare Conference (C.N.W.C.), Assemblée de l'épiscopat des Etats-Unis: "Nous sommes heureux de vous transmettre à l'occasion du Mois de la Presse catholique, à Vous, Vénérable Frère, aux membres de l'Episcopat américain, à vos compagnons de travail du Comité de la Presse, à tous les éditeurs ainsi qu'aux divers personnels de votre Association des Journaux et Revues catholiques, un mot d'encouragement tout spécial. Peut-être jamais plus qu'aujourd'hui, le besoin s'est-il fait sentir chez les fidèles de comprendre clairement la relation entre, d'une part, les événements qui passent, et d'autre part, les valeurs immuables de la foi chrétienne et une philosophie catholique de la vie, édifié sur le fondement solide de la révélation divine. Vos efforts, durant ce mois de février, pour intensifier et multiplier la puissance et l'influence de la Presse catholique et, par ce moyen, augmenter le nombre de ceux qui sont intelligemment informés des intérêts universels de l'Eglise, dans l'accomplissement de sa mission pour le salut de l'humanité, reçoivent Notre approbation toute cordiale et paternelle. C'est avec joie que Nous accordons à tous ceux qui collaborent à cette oeuvre, soit par leurs souscriptions soit par leurs travaux, Notre bénédiction apostolique.

I. S. P.

Le cardinal McIntyre, constructeur d'églises

S. Em. le cardinal McIntyre, archevêque de Los Angeles, que S.S. Pie XII vient de placer dans les rangs du Sacré Collège, s'est distingué depuis son accession au siège de Los Angeles, en 1948, par une impulsion considérable donnée à la construction d'églises et à la fondation d'écoles. C'est ainsi qu'en moins de cinq ans, il a fait aboutir 404 projets de construction. Durant cette période, le diocèse de Los Angeles a vu s'ériger 25 nouvelles paroisses, 62 presbytères, environ 70 maisons religieuses; on a construit 69 nouvelles églises et agrandi 10 anciens lieux de culte. Dans le domaine scolaire S. Em. le cardinal McIntyre est un véritable animateur. Son diocèse, qui comprend environ 1 million de catholiques, compte actuellement 188 écoles populaires élémentaires, avec 74,277 élèves et 29 écoles supérieures, dont une Université, l'Université Loyola des Jésuites, avec 15,107 étudiants. En cinq ans, le cardinal s'était déjà fait le champion de l'école confessionnelle à New-York, au temps où il était auxiliaire du cardinal Spellman. Pour financer tous ces projets, il a fondé une association puissante, le Youth Education Fund. Le cardinal McIntyre s'est dirigé vers le sacerdoce alors qu'il avait 29 ans. D'origine modeste, il était auparavant employé dans une banque de Wall Street. Ses anciens collègues de Wall Street lui ont envoyé un chaleureux télégramme lors du récent Consistoire.

I. S. P.

LE LECTEUR NOUS ÉCRIT...

Renseignements au sujet de l'annexion de Grande-Baie

Grande-Baie, 5 mars 1953.

Monsieur le directeur,

Dans un article publié dans le journal "Le Progrès du Saguenay", édition du 26 février, ayant pour titre: "il faut de plus amples renseignements sur le sujet", vous concluez qu'il faut suspendre les procédures relatives à l'annexion de Grande-Baie et qu'il est préférable d'attendre un peu.

Sans vouloir vous blâmer, monsieur le Directeur, d'avoir exprimé une opinion que nous considérons comme personnelle, vous les défendez si bien ceux qui ont le courage d'en avoir..., nous voulons simplement vous donner les renseignements qui semblent vous manquer et compléter votre enquête dont l'objectivité peut être mise en doute.

Premièrement, les projets d'annexion à la Baie dès Ha! Ha! sont à l'étude depuis 15 ans et si le sujet est nouveau pour le "nouveau Directeur" du Progrès du Saguenay, il ne l'est pas pour notre population. Comme preuve évidente 88p.c. des électeurs propriétaires se sont prononcés sur la question.

Pour ce qui concerne le désaccord dans la terminologie, l'objection n'est pas sérieuse, car le règlement No 192 de la Ville de Port-Alfred est très explicite et c'est sur ce règlement que les contribuables de Grande-Baie ont été appelés à voter pour ou contre. Il est évident que dans nos assemblées publiques ou sur nos circulaires, nous avons parlé de l'union de nos deux municipalités et de nos deux populations. Pouvait-il en être autrement? Nous ne le croyons pas. Ces deux mots sont conditionnels et l'annexion qui est le terme légal, entraine nécessairement l'union et la mise en commun de tout ce qui est divisé.

En second lieu, nous nous demandons à quel endroit vous avez puisé vos renseignements pour dire qu'il est impossible de se procurer les chiffres relatifs à la situation financière de la ville de Port-Alfred au 30 juin 1952. Le Comité de l'Union, M. le Directeur, qui n'est pas une organisation secrète et qui n'a pas siégé à huit clos, a obtenu tous les chiffres officiels à ce sujet et cela sans aucune difficulté. Avant de publier et d'accentuer cette rumeur ridicule et injurieuse à l'égard des autorités de la ville de Port-Alfred, il aurait été plus sage de s'informer à qui de droit. Toute personne quelque peu renseignée sait fort bien que les états financiers d'une ville sont des documents publics et qu'il est très facile de les obtenir. Il faut tout de même les demander.

Troisièmement, ce serait mal connaître notre population et lui faire injure que de prétendre qu'elle a voté en faveur de n'importe quelle annexion ou n'importe quelle union. Encore une fois, disons que la nuance entre les deux mots a été saisie par notre population. Au sujet de la façon de fusionner les deux villes, le règlement qui en spécifiait la façon a été lu en assemblée, publié dans les journaux et affiché dans plusieurs endroits publics de la municipalité conformément à la loi.

Nous admettons avec vous qu'une certaine opposition persiste à croire que cette annexion est une mauvaise affaire. Il n'y a rien de surprenant, car 109 contribuables se sont prononcés contre et parmi ce groupe, 50 p.c. se sont déjà ralliés à la majorité. Quoique nous n'ayons jamais pensé faire l'unanimité autour de cette question, nos gens ayant encore leur personnalité et leurs opinions. Nous déplorons tout de même, la publication de votre article qui n'est pas de nature à favoriser l'union et la compréhension, maintenant que l'annexion est un fait accompli.

Votre enquête, Monsieur le Directeur, aurait été certainement plus objective et plus pratique si elle avait été tenue avant le référendum et surtout si vous aviez enquêté des deux côtés. Dans les circonstances et après que les électeurs se sont prononcés en majorité, émettre une opinion comme la vôtre, c'est faire preuve de zèle malhabile... et de partialité.

Dans le passé, monsieur le Directeur, nous avons cultivé à outrance cet esprit de clocher entre nos villes, entre nos paroisses; nous avons gaspillé beaucoup d'énergies à nous diviser et à poursuivre des luttes qui n'avaient pas de but. Maintenant que les sentiments de notre populaiton semblent évoluer dans le sens contraire, nous vous demandons de bien vouloir nous aider, vous et "notre journal régional" (qui doit devenir quotidien), à rendre cette union encore plus forte et plus bienfaisante pour toute la collectivité.

Veuillez agréer, cher monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

LE COMITE DE L'UNION
Par: Léon AUBIN, président.

* * *

Le chemin le plus court...

Monsieur le directeur,

Le Progrès du Saguenay du jeudi 19 février dernier faisait paraître, en 4ième page, un article sur "La Route de Sainte-Rose à Sacré-Coeur."

Cet article parlait de la nécessité, des avantages et de l'avenir de cette route, mais, en ce qui concerne les distances de Sept-Iles à Québec via Chicoutimi, et de Sept-Iles à Québec via Baie St-Paul, il y a une grande inexactitude que la Chambre de Commerce de Charlevoix-Ouest ne peut tolérer et qu'elle se plait à préciser.

Il est vrai que la route de Sept-Iles à Québec via Chicoutimi comprendrait 470 milles, mais, par contre, Monsieur le Directeur souligne que si le voyageur empruntait le chemin Baie Ste-Catherine - Baie St-Paul - Québec, il aura à parcourir 482 milles, ce qui est absolument inexact.

La Chambre de Commerce de Charlevoix-Ouest demande donc à l'auteur de cet article de vérifier les distances, et il constatera que le chemin passant par Baie Ste-Catherine - Baie St-Paul, en partant de Sept-Iles pour aller à Québec, comprend 399 milles au lieu de 482 milles.

Enfin, la Chambre de Commerce demande au directeur de corriger son opinion sur la route la plus courte pour aller à Québec en partant de Sept-Iles, et d'informer ses lecteurs qu'il s'est trompé car le trajet le plus court passe par La Malbaie - Baie St-Paul et non pas par Chicoutimi. La distance par Baie St-Paul est plus courte d'exactement 71 milles.

La Chambre de Commerce de Charlevoix-Ouest peut être arriérée sur les autres, mais elle croit fermement que la ligne droite est toujours le plus court chemin entre deux points.

La Chambre de Commerce de Charlevoix-Ouest,

par Marcellin Harvey,
secrétaire.

La réforme agraire en Italie

M. Fanfani, ministre de l'Agriculture, a fourni les chiffres suivants sur l'application de la réforme agraire en Italie: 153,000 hectares de terres distribuées à 3,000 familles de travailleurs agricoles; 4,676 fermes en construction, dont plusieurs centaines ont été déjà remises aux intéressés; 4 villages construits et in augurés et une trentaine en construction; 1,600 tracteurs employés dans les travaux de culture; 20,000 quintaux de semences et une quantité égale d'engrais avancés aux cultivateurs; 2 millions de litres de têtes de bétail achetées et distribuées aux exploitants; 42 milliards de lires employés sur les 365 prévus pour la réaisation de la réforme projetée.

I. S. P.

Le cinquantenaire de la Société L'Assomption

Dès 1902, une première convention nationale de tous les Acadiens des Etats-Unis avait eu lieu à Waltham. — Il en était sorti un comité exécutif qui se transforma en comité permanent.

La Société L'Assomption, groupement national des Acadiens, célèbrera cette année son cinquantenaire. A cette occasion, nous sommes heureux de publier, en guise de préparation aux fêtes qui marqueront cet événement, quelques articles empruntes à "L'Evangeline", le vaillant quotidien de Moncton, N.-B.:

La constitution du comité exécutif de la convention nationale des Acadiens a Waltham en août 1902 et sa transformation en comite permanent, tels sont deux des principaux fruits de cette grande manifestation du patriotisme acadien, au début du siècle.

Ce comité permanent devait s'occuper des interêts nationaux des Acadiens des Etats-Unis. Il deviendra même le comité exécutif de la Société L'Assomption des Acadiens des Etats-Unis. Cette association devra travailler à l'avancement spirituel, moral et social de ceux-ci. Ces Acadiens qui déploient une telle activité sur le thème patriotique estiment que c'est à la fois "une gloire et un honneur de se dire descendants des martyrs de 1755".

A cette période de l'histoire franco-américaine, il n'y avait que trois sociétés fraternelles de langue française en Nouvelle-Angleterre. En plus de celles-ci, il y avait des Sociétés américaines neutres dans lesquelles s'enrôlaient un nombre considérable des nôtres.

Les Acadiens de la Nouvelle-Angleterre dont le patriotisme avait été fouetté lors des grandes célebrations de Waltham et du Congrès de Springfield, lancèrent dans la presse l'idee de fonder une "Societé Nationale", à l'instar des Irlandais, des Ecossais, des Anglais et des Allemands au milieu desquels ils vivaient. Ils avaient revu les objections qui pouvaient surgir en cette occurence. Ces énergiques compatriotes ont donné une bonne leçon de choses à leurs aînés des provinces maritimes.

Tous les discours de nos compatriotes Acado-Americains laissaient déplorer le manque d'education de l'organisation nationale chez les nôtres. Il est vrai que nous avions l'Assomption Nationale qui réunissait tous les quatre ans une petite fraction du peuple en congrès pour y etudier nos problemes nationaux et souvent y adopter des resolutions auxquelles on ne donnait point suite. Nos compatriotes ardents des Etats-Unis constataient qu'il nous fallait une organisation nationale vivante, qui aurait des ramifications dans la plupart de nos paroisses françaises dans lesquelles on établirait des succursales qui deviendraient des foyers de patriotisme éclaire.

Il est bon de remarquer que La Société l'Assomption des Etats-Unis, a cette date, n'avait pas encore un an d'existence. Toutefois, son Président et son Secrétaire, connaissant les besoins de leurs compatriotes convoquerent en assemblée les "officiers et délégues" pour étudier "plusieurs questions importantes qui demandent d'être considérées immédiatement, afin d'ameliocer notre position sociale dans ce pays."

La réunion eut lieu à Fitchburg, le 30 mai 1903 et le président, monsieur Jean-H. LeBlanc exposa la situation dans son discours d'ouverture. Il constate en effet que les "Acadiens ne font pas les efforts nécessaires" pour se "connaitre et s'entraider." Il déplore que chez le peuple acadien "il n'y a pas assez d'union." Puis, il s'empresse d'ajouter que pour établir une union "sur des bases durables et solides, il nous faut commencer par **l'organisation d'une Société Nationale.**

D'autres Acado-américains prononcèrent d'éloquents discours dans le même sens après quoi il fut décidé "à l'unanimité" de fonder une "Société Nationale." Cette importante décision fut pour nous un "grand pas qui ne manquera pas de porter des fruits."

Jeanne d'Arc est vraiment Sainte

Un livre récent consacré à Jeanne d'Arc vient de susciter quelques remous. L'auteur de cet ouvrage nie en effet que Jeanne d'Arc ait été brûlée. A cette occasion, Mgr Picard de la Vacquerie a publié un communiqué où il déclare notamment: "Au point de vue religieux, les catholiques ne doivent pas oublier que l'Eglise a solennellement prononcée en déclarant à sainte Jeanne d'Arc les honneurs des autels. Tous ceux qui contestent à Jeanne sa qualité de vierge ou qui insinuent qu'elle n'a pas été brûlée à Rouen vont à l'encontre des conclusions certainement établies par les procès de réhabilitation (1454), de vénérabilité (1894), de béatification (1909) et de canonisation (1921)... Dans cette suprême glorification le pontife romain a engagé son autorité doctrinale, à laquelle tous les fils de l'Eglise se doivent d'être soumis."

I.S.P.

Les foules de Lourdes

Quelques-uns craignaient que Lourdes ne fut détournât les foules de Lourdes. Il n'en est pas ainsi. Bien qu'le sanctuaire portugais attire un nombre croissant de pèlerins, ceux-ci continuent d'affluer au sanctuaire des Pyrénées. Voici les dernières statistiques. Le nombre total de pèlerins est passé de 1,852,000 en 1951, à 2,500,000 en 1952; parmi ces derniers, les étrangers représentent 300,000 pèlerins. L'aérodrome d'Orsun, le plus proche de Lourdes a reçu 1,050 pèlerins en 1951 et 5,346 en 1952. En 1952, la France représente 291 trains et 15,530 malades; la Belgique, 102 et 949; l'Italie 40 et 6,747; l'Angleterre 18 et 820; l'Allemagne 16 et 129; la Hollande 9 et 1,044; l'Irlande 7 et 382. Le total général donne 416 trains et 24,224 malades pour 1951, tandis que 515 trains ont amené 28,285 malades en 1952. Les piscines ont accueilli 227,847 pèlerins en 1951 et 244,[illegible] en 1952.

I. S. P.

SI C'ÉTAIT VOUS!

OUI SI C'ÉTAIT VOUS...

OUI, si c'était vous qui aviez besoin d'Aide... Un Sinistre, Inondation, FEU... demande une aide rapide. Que vous soyiez dans l'armée ou chez vous – qui prouve que – VOUS AUSSI – vous n'aurez pas à faire appel aux Services de la Croix-Rouge.

prêtez-nous votre appui

LA CROIX + ROUGE

OBJECTIF POUR LE CANADA: $5,310,600.00
OBJECTIF POUR LE QUÉBEC: $1,000,000.00

UN ANCIEN SOLDAT REMERCIE LE SERVICE DE TRANSFUSION DU SANG

plus que de la sympathie... une transfusion de sang

Dans une note du 26 décembre '52 adressée au quartier général de la Croix-Rouge, GEORGES McINTOSH écrit: "Sans la Croix-Rouge je ne serais pas vivant aujourd'hui pour vous écrire cette lettre...

Des transfusions de sang gratuites, accomplissent chaque jour de véritables miracles. La victime d'un accident, la maman affaiblie par la naissance de son enfant, la personne qui a perdu beaucoup de sang pendant une intervention chirurgicale, des milliers de Canadiens, en somme, ont recouvré la santé, grâce à la Croix-Rouge. Et c'est en notre nom que la Croix-Rouge vient en aide à ceux qui souffrent. C'est pourquoi nous devons appuyer son oeuvre humanitaire. Elle se dépense sans compter. Donnons-lui sans compter.

DONNEZ-LUI VOTRE APPUI

prêtez-nous votre appui

LA CROIX-ROUGE

LES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES

HOTEL DIEU ST-VALLIER — **CHICOUTIMI**

HOTEL DIEU ST-MICHEL — **ROBERVAL**

Lac-Bouchette

BAPTEME

Lac Bouchette (D.N.C.) — Marie-Marcelle, enfant de M et Mme Adélard Tremblay dit Morissette (née Solange Desgagné). Parrain et marraine: M et Mme Paul Bonneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jean Thibeault, tante.

FESTIVAL SPORTIF A LAC BOUCHETTE

Dimanche, le 1er mars eut lieu sur la patinoire de Lac Bouchette un beau festival sportif, qui débuta par le couronnement de la Reine des Sports pour la présente saison, Mlle Cécile Gaudreault. Cette dernière s'avança vers son trône accompagnée de M. Henri Pearson, président du comité des sports et de la Reine précédente, Mlle Marthe Dumais à qui revint l'honneur de couronner la nouvelle Reine. Une gerbe de fleurs fut ensuite présentée à Mlle Gaudreault par la petite Huguette Pearson. Mlle Gaudreault reçut en plus un poudrier musical en souvenir de cette fête sportive. Il y eut ensuite joute de hockey entre le club Seven-Up de Desbiens et les Voltigeurs de Lac Bouchette. Le score fut de 2-3.

Le soir une magnifique mascarade couronna cette journée sportive si bien remplie et dont les spectateurs garderont un bon souvenir.

BAPTEME

Marie-Joseph-Hélène-Céline, enfant de M. et Mme Hermenégilde Plourde (née Yvette Tremblay). Parrain: M. Louis-Joseph Plourde, oncle de l'enfant. Marraine: Mme Léonce Tremblay, tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Lucile Plourde, soeur de l'enfant.

EUCHRE PAROISSIAL

Les paroissiens de Lac Bouchette ont eu le plaisir d'assister à un euchre très bien organisé à la salle paroissiale. Il y eut parties de cartes, encans, prix de présence et cadeaux pour les gagnants de chaque table de cartes. La partie musicale était assurée par les "Jean Dequen" de Desbiens venus à Lac Bouchette spécialement pour la circonstance. Bref ce fut un franc succès, la salle était remplie, ce qui est en quelque sorte un hommage et un remerciement visible aux organisateurs de cette soirée. Chacun gardera un bon souvenir de cette réunion paroissiale délassement si honnête et intéressant.

St-Jean l'Evangéliste

NAISSANCE

St-Jean-l'Evangéliste (D.N.C.) — M. et Mme Gustave Dallaire (Jeannette Lapointe ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis, de la naissance de leur troisième enfant, une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jocelyne-Marlène. Parrain: M. Jean-Eude Dallaire, oncle de l'enfant; marraine: Mlle Gisèle Lapointe de St-Coeur-de-Marie, tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jean-Marie Pilote, tante de l'enfant. Félicitations à ces heureux parents.

DECES

Est décédée la semaine dernière à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, Mme Joseph Allair de notre paroisse née Emma Bouchard, à l'âge de 69 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu en notre paroisse, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Est décédée Lucette, âgée de 2 mois fillette jumelle de M. et Mme Louis-Henri Bouchard.

Est décédée à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à l'âge de 6 mois, Jean-Guy, enfant de M. et Mme Raymond Brassard, (Marie-Paule Tremblay). La cérémonie des Anges eut lieu le 2 en l'Eglise de St-Jean, Bégin.

Condoléances aux familles éprouvées.

Saint-Ambroise

BAPTEME

St-Ambroise (D.N.C.) — Marie-Josette, enfant de M. Raymond Pilote (née Laurence Perron). Parrain: Rolland Perron, marraine: Alphonsine Savard, tous deux cousin et cousine de l'enfant.

Joseph-Philippe-Christian, enfant de M. David-Joseph Perron (née Régina Bergeron.) Parrain: Gilles Perron, cousin de l'enfant; marraine: Murielle Perron, soeur de l'enfant.

Joseph-Elzéar-Claude, enfant de M. Roger Bouchard (née Huguette Thériault). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Elzéar Bouchard, grands-parents de l'enfant.

VA ET VIENT

Mme Arsène Verreault de Ste-Jeanne d'Arc est présentement en visite au presbytère.

M. et Mme Paul-Emile Girard de Laterrière, accompagnés de leurs fille Monique et de leur fils Julien étaient en promenade chez leurs parents, dimanche.

M. Edgar Brassard, s'est rendu en fin de semaine visiter ses filles, Mme Gérard Fortin et Jean-Joseph Tremblay d'Hébertville-Station.

St-Ludger de Milot

JOUTE DE HOCKEY

St-Ludger-de-Milot (D.N.C.) — Dimanche dernier les Voltigeurs de Milot recevait le club des Aiglons de St-Joseph d'Alma et la victoire fut remportée par le club de St-Ludger de Milot au pointage de 9 à 3.

VA ET VIENT

M. le curé Martin Drouin était en mission pour quelques jours dans les chantiers la semaine dernière.

M. et Mme Euclide Morin se rendirent à Roberval par affaire la semaine dernière.

Mme Joseph-Xavier Tremblay était en visite chez M. René Boullanne à Ste-Jeanne-d'Arc en fin de semaine.

Les chantiers étant presque tous terminés, la plupart des hommes qui travaillaient dans la forêt nous sont revenus.

MALADE

Mme Yve Philippe Gaudreault passa quelques temps à l'hôpital de Roberval.

L'industrie de la mise en conserve au Canada a une production annuelle évaluée à plus de $200 millions par année.

L'organisation du tourisme à Alma

Alma — La Chambre de Commerce Senior d'Alma a tenu une importante assemblée générale, jeudi soir, sous la présidence de M. Paul-Emile Harvey. Il fut question de l'organisation du Syndicat Touristique et de l'exposition Industrielle qui a lieu à l'été. L'exécutif du Jeune Commerce avait également été invité à cette assemblée pour donner son point de vue sur l'organisation de l'exposition, qui était sous son patronage l'an dernier. Plusieurs mémoires et rapports de comités furent soumis à la Chambre qui les étudiera avant la prochaine séance.

Belle fête au pasteur de St-Henri

St-Henri (D.N.C.) — M. l'abbé Henri Larouche, curé de St-Henri de Taillon, a été le héros d'une belle fête de famille à l'occasion de l'anniversaire sacerdotal. Le jubilaire célébra une messe spéciale le matin dont les élèves du couvent firent les frais du chant. Le soir une soirée intime réunissait toute la population ainsi que quelques invités à la salle du couvent. Il y eut présentation de fleurs et bouquet spirituel ainsi qu'une bourse. Les RR. SS. du Bon-Conseil avaient organisé un programme de choix pour la circonstance avec le concours des élèves du couvent. M. le curé Larouche remercia ensuite en termes très émus.

Saint-Firmin

NAISSANCE

St-Firmin (D.N.C.) — Marie-Irène-Ghislaine, enfant de M. et Mme Paul Therrien (Jeannine Gaudreault). Parrain et marraine: M. et Mme William Therrien, oncle et tante de l'enfant; Porteuse: Mlle Gemma Laprise.

VA ET VIENT

M. Wellie Savard est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

M Henri-Paul Laprise a passé la fin de semaine dans sa famille.

MM. Michel, Thomas et Lucien Ouellet, Gérard Poitras, Henri-Paul Chamberland sont de retour de Forestville et MM. Antoine et Guy Savard et Léopold Guérin de retour de Portneuf.

Mlle Anne-Marie Dufour a passé un séjour à St-Fidèle et St-Siméon ainsi que Mlle Jacqueline Savard.

Mlle Simonne Hains est de retour d'un voyage à Québec ainsi que son père.

M. Joseph Savard a fait un séjour à l'hôpital St-Joseph de la Malbaie.

VISITE DES ECOLES

M. l'Inspecteur Gérard Villeneuve a visité les écoles de la paroisse la semaine dernière.

Tableau d'honneur au couvent de St-Félicien

St-Félicien (D.N.C.) — 10ième année: Louise Savard, 90%; Jeanne-Mance Gagnon, 89.8%; Céline Potvin, 83.8%.

9ième année: Renée Banville, 85%6 Nicole Girard, 84.3%; Denise Hébert, 82.2%

8ième année: Gisèle Boudreault, 89.5%; Pierrette Goulet, 84.2%; Françoise Gagnon, 82.2%.

7ième année (Sr. Dominique Savio): Thérèse Roy, 91.7%; Gertrude Fortin, 83.6%; Julienne Thibeault, 82.6%.

7ième année (Mlle R. Dallaire): Louisette Fraser, 92.6%; Madeleine Perron 83.6%; Louisette Thibeault, 82.6%.

6ième année (Sr. Ste-Rita): Denise Guérin, 94.1%; Denise Fraser, 93.6%; Suzanne Ouellet, 92.1%.

6ième année (Mme Fortin): Louise Coté, 92.1%; Monique Beaudoin, 92%; Monique Ouellet, 89.5%.

5ième année (Mlle Marthe Hébert): Janette Bilodeau, 93.3%; Pauline Laprise, 92%; Solange Gagnon, 92%.

5ième année (Mlle Marthe Bergeron): Lise Duchesne, 93.2%; Françoise Gagnon, 93.2%; Nicole Boivin, 91.7%.

4ième année: Micheline Ouellet, 95%; Marcelle Coudé, 94%; Pauline Gagnon, 92%.

3ième année (Mme R. Boudreault): Myreille Boudreault, 93%; Laurence Savard, 92.8%; Huguette Beaudoin, 92.2%

3ième année (Mlle Lucie Naud): Pierrette Gosselin, 96%; Thérèse Laprise, 94%; Lise Taillon, 91%.

2ième année C: Benoit Potvin, 93% Gilles Girard, 92%; Jean-François Boudreault, 91%.

1ère année A: Gilles Ouellet, 93%; Jean Leboeuf, 90%; Paul-Henri Dufour, 90%.

1ère année B: Serge Gagné, 97%; Alain Ouellet, 96%; Claude Gosselin, 94%.

1ère année C: Denise Laforge, 93%; Esther Senneville, 92%; Ginette Gagnon, 90%.

Sans les chemins de fer, toute la vie économique du Canada s'arrêterait éventuellement.

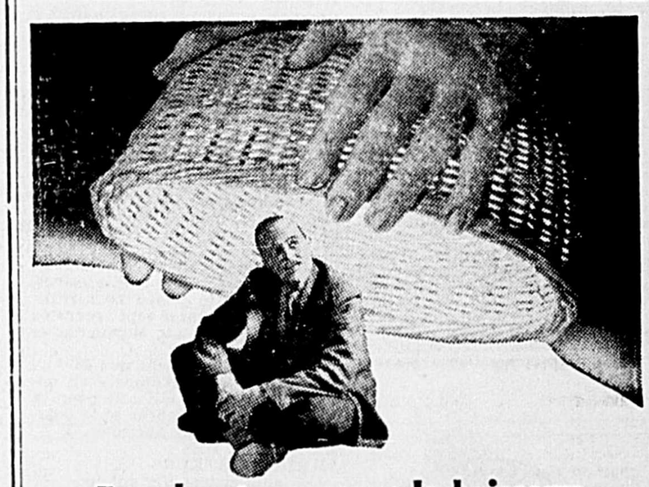

Trop longtemps sous le boisseau

●Voici un homme qui fait beaucoup pour ses concitoyens. Pourtant, il a longtemps "caché sa lumière sous le boisseau".

Quiconque parcourerait la rue principale de sa ville, par exemple, ne devinerait jamais qu'il a contribué à édifier quelques-uns de ses nouveaux immeubles: magasins, hôtels, bureaux ou appartements. C'est pourtant un fait.

Bien des gens ne se rendent pas compte non plus qu'ils devraient le remercier pour une partie de leur maison, ou pour l'eau potable qui coule de leurs robinets, ou pour l'électricité qui les sert de tant de façons à la commande d'un commutateur.

Chaque semaine, des ouvriers empochent un salaire pour leur travail dans une industrie que cet homme a aidé à développer. Mais ils ne se doutent pas du rapport qu'il y a entre lui et leur gagne-pain.

Il a même de l'influence sur la santé de la population et sur sa longévité.

Qui est-ce?

C'est celui qui possède de l'assurance-vie... et il y en a des millions au Canada. C'est par le placement de l'argent versé en primes que l'assuré contribue à créer des services publics, à bâtir des maisons d'habitation, à établir des industries dans le pays qu'il habite. Les fonds provenant de l'assurance-vie servent aussi à financer les recherches médicales visant à éliminer des maladies mortelles.

Si vous possédez de l'assurance-vie, sortez de sous ce boisseau et acceptez qu'on vous salue!

A VOTRE SERVICE!

Un assureur qualifié — représentant une des quelque 50 compagnies d'assurance-vie canadiennes, britanniques ou américaines établies au Canada — se fera un plaisir de vous aider à préparer un programme de sécurité personnelle et familiale pour l'avenir. Vous pouvez compter sur lui!

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA

"C'est être bon citoyen que d'avoir de l'assurance-vie" L-1152DF

LE PROGRÈS RURAL

Projets de la Coopérative de St-Félicien

Chiffre d'affaires de plus de $400,000.00 — Trop-perçu de $16,000.00 — Elections des officiers — Assemblée générale annuelle bien réussie — Souscription au fonds d'éducation et de propagande de l'U.C.C. — Représentants de l'U.C.C.

La Coopérative Agricole de Saint-Félicien qui compte parmi les plus florissantes de la région vient de mettre deux nouveaux projets à l'étude. Il s'agit de l'ouverture d'une boucherie ou d'un service des viandes et de la réorganisation de l'industrie laitière dans la paroisse.

Pour ce qui est de la question d'un service des viandes, le conseil d'administration de la coopérative en a déjà commencé l'étude. Il devra tenir une assemblée générale spéciale de tous ses membres vers la mi-avril pour leur faire rapport à ce sujet et leur demander une décision définitive.

Telles sont les deux principales décisions prises lors de l'assemblée générale annuelle de cette coopérative agricole tenue dernièrement.

CHIFFRES D'AFFAIRES DE $400,000.00

Au cours de l'assemblée, les états financiers préparés par le Service Coopératif de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay furent présentés aux membres.

D'après ces états, le chiffre d'affaires s'est élevé à $400,739.08 et le trop-perçu à $16,668.53, soit 4.1% du chiffre d'affaires.

Quatre services sont actuellement en opération. En voici l'énumération avec leur chiffre d'affaires et leur trop-perçu: Entrepôt: $329,847.81 de ventes et $9,196.78 de trop-perçu; épicerie: $42,274.04 de ventes et $2,737.27 de trop-perçu; ceufs: $13,387.53 de ventes et $266.94 de trop-perçu; moulin: $14,869.70 de ventes et $4,473.54 de trop-perçu.

Le capital ordinaire s'élève à $9,626.70 et le capital privilégié à $4,800.00. La réserve générale accumulée se totalise à $32,691.65. La coopérative de St-Félicien compte 137 membres.

Une ristourne se totalisant à $8,500.00 a été déclarée. Elle représente 33% au département de l'entrepôt; 6.4% au département de l'épicerie; 1% au département des oeufs, et 3.0% au département de la meunerie.

ELECTIONS

Les élections des officiers pour la prochaine année ont donné les résultats suivants: Directeurs: MM. Arthur Guay, Antoine Grenier, Adrien Hébert, Wilfrid Boivin, Xavier Bolly; Surveillants: Paul-Emile Gagnon, Delphis Gagnon, Emile Tremblay; Secrétaire-gérant: Henri Gagnon.

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative de Saint-Félicien fut bien réussie. En plus des membres, l'on remarquait la présence de M. Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay et de la Chaine Coopérative du Saguenay, M. Edgar Tremblay, agronome, et M. l'abbé Jean Brassard, aumônier de l'U.C.C. de St-Félicien.

Comme d'habitude, la Coopérative de Saint-Félicien a souscrit au fonds d'éducation et de propagande coopératives de l'U.C.C. et a choisi le Service Coopératif de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay comme vérificateur.

Autre reconnaissance syndicale pour les bûcherons du Saguenay

Il s'agit de celle de la "Saguenay Lumber" opérant à Moncouche, à l'entrée du parc des Laurentides — Bûcherons de Laterrière surtout.

Il s'agit de celle de la "Saguenay Lumber" opérant à Moncouche à l'entrée du parc des Laurentides-Bûcherons de Laterrière surtout-

La Commission de Relations ouvrières de la province de Québec vient d'accorder une autre reconnaissance syndicale à un groupe de bûcherons de l'U.C.C. Il s'agit du groupe travaillant pour le compte de la "Saguenay Lumber" dont les opérations se font à proximité de Laterrière dans le parc des Laurentides.

Les principaux actionnaires de cette compagnie, sont Messieurs Nil, Charles-Ernest et Benny Tremblay de Chicoutimi.

Les entrepreneurs forestiers sont Messieurs Gilbert de Laterrière.

Ce sont les propagandistes du Service forestier de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay qui ont fait la propagande et le recrutement pour organiser ce nouveau groupe.

Les bûcherons qui travaillent à ces opérations forestières viennent surtout de la paroisse de Laterrière.

Cette reconnaissance syndicale accordée par la Commission de Relations ouvrières permet à l'U.C.C. de représenter légalement ce groupe de bûcherons et de négocier en leur nom une convention collective de travail.

UN CANADIEN A L'HONNEUR — M. Fletcher Markle a déjà été maintes fois acclamé dans le monde international pour ses chefs-d'oeuvres en qualité de producteur de la Série Dramatique de Télévision intitulée "Westinghouse Studio One". Ici l'on voit M. Markle, troisième personnage de gauche, et deux de ses collègues, recevant à New-York, de la main du Rév. Père James Keller, fondateur et directeur des "Christophers", des plaques de mérite pour leur présentation télévisée de la "Nativité".

5 reconnaissances syndicales en 15 mois pour les bûcherons

L'U.C.C. du Saguenay, comme on l'annonce ailleurs dans cette page vient d'obtenir une nouvelle reconnaissance syndicale de la Commission de Relations ouvrières du Québec. C'est la cinquième qu'elle obtient depuis 15 mois pour les bûcherons de la région.

Elle en a déjà obtenu deux pour les opérations de la Compagnie Price Brothers qui se font sur les rivières Shipshaw et Alex, une pour les opérations de Monsieur Rosaire Morin, une autre pour les opérations de Monsieur Joseph Houde au Petit-Saguenay et enfin la dernière pour les opérations de la "Saguenay Lumber" à Laterrière.

Par ailleurs, l'U.C.C. a deux autres demandes devant la Commission des Relations ouvrières.

La Fédérée et l'U. C. C. signent une nouvelle entente

M. Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, assiste à la rencontre conjointe.

Depuis plusieurs années déjà, la Coopérative Fédérée du Québec et l'Union catholique des cultivateurs avaient conclu ensemble une entente par laquelle trois administrateurs de l'U.C.C. siégeaient au conseil d'administration de la Fédérée et trois administrateurs de la Fédérée siégeaient au conseil d'administration de l'UCC. D'après la nouvelle entente conclue dernièrement, il n'y aura plus cet échange de directeurs; mais deux fois par année, les deux conseils d'administration se rencontreront pour étudier ensemble les grandes lignes de la politique agricole nécessaire pour la prospérité de l'agriculture du Québec.

Le conseil d'administration de l'Union Catholique des cultivateurs comprend, comme on le sait, tous les présidents des fédérations régionales de l'U.C.C. Monsieur Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, assistait donc à cette réunion, ainsi que Monsieur l'abbé Gérard Levesque, aumônier.

PEPSI-COLA

DE L'ARGENT COMPTANT
contre votre propre signature
Quand les comptes s'amoncellent, obtenez rapidement de $50 à $1,000 de la Household Finance! Prêts consentis sans garanties négociables. Mode de remboursement convenant à votre revenu. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Téléphonez ou venez aujourd'hui . . . Service rapide, courtois, sérieux!
25e ANNÉE AU CANADA
HOUSEHOLD FINANCE
121 est, rue Racine, téléphone 4-3530
CHICOUTIMI, P.Q.
JONQUIÈRE BRANCH: 278, rue St. Dominique, téléphone 2-3321

La caisse d'établissement rural sera bientôt en opération

Vers la fin de décembre, la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, fondait une caisse d'établissement rural pour le bénéfice de la population rurale du diocèse de Chicoutimi.

L'on sait qu'une caisse semblable opère depuis deux ans déjà à Vaudreuil, pour les ruraux de Vaudreuil-Soulanges. Elle va de succès en succès.

Tout dernièrement, M. Georges Fortin, gérant de la caisse d'établissement rural du Saguenay, se rendait à Vaudreuil, passer quelques jours avec M. Paul Villeneuve, gérant-fondateur de la caisse d'établissement de Vaudreuil.

M. Fortin a fait une étude prolongée de tous les plans de certificats d'épargne que cette caisse offre à ses membres actuellement. Il a aussi pris connaissance du système de comptabilité en vigueur.

Par ailleurs, M. Fortin nous apprenait que la papeterie, les formules, les certificats étaient actuellement commandés. Tout nous laisse donc croire que d'ici quelques semaines, la caisse d'établissement rural ouvrira donc ses portes et commencera ses premières opérations.

Le cercle de Laterrière est transformé en syndicat

M. Rosaire Bouchard, propagandiste de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, a tenu du 23 au 28 février dernier, une semaine de propagande à Notre-Dame de Laterrière. Le cercle de l'U.C.C. de cette paroisse avait demandé, quelque temps auparavant, la visite d'un propagandiste qui leur aiderait dans le recrutement des membres et étudierait avec ses affiliés les moyens à prendre pour amener plus de membres aux assemblées mensuelles.

Quatre soirées d'étude ont été organisées dans les différents rangs de la paroisse groupant une soixantaine d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles. Après un exposé de quelques minutes, le travail se faisait en forum sous la direction conjointe du propagandiste et du président local, M. Edmour Lespérance. Les question à l'étude portaient sur l'établissement rural, le service forestier de l'U.C.C., et sur les devoirs d'un membre de l'U.C.C. par rapport aux buts du syndicalisme agricole chrétien.

RECRUTEMENT DES MEMBRES

Pendant le jour M. Bouchard est allé dans les familles pour faire du recrutement. Dans son travail il était accompagné par un cultivateur du rang. Ainsi, MM. Louis-Georges Bouchard, Ludger Brassard et David Harvey ont accompagné chacun une journée. Trente-cinq cotisations ont été perçues chez des anciens et des nouveaux membres. Puisqu'un bon nombre de cotisations viennent échues plus tard vers la fin de l'année, c'est là le résultat qui prouve que les cultivateurs saisissent de plus en plus la portée des problèmes agricoles et forestiers.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle de ce cercle a lieu d'ordinaire vers la fin de février. On a donc profité du passage du propagandiste pour s'acquitter de ce devoir. Environ quarante personnes y ont assisté; c'est selon l'opinion des administrateurs, une assistance qu'on n'a pas vu depuis longtemps à une assemblée de l'U.C.C.. Il y eut présentation du rapport des activités de l'année, lecture des états financiers, élaboration du programme de l'année, tranformation du cercle en syndicat.

INCORPORATION DU SYNDICAT

En effet, vingt membres ont signé une requête demandant à l'Honorable Secrétaire de la Province, l'incorporation de leur syndicat selon la loi des syndicats professionnels de Québec. L'U.C.C. de Laterrière sera ainsi revêtue d'une personnalité légale lui permettant de répondre plus adéquatement à tous les besoins de ses membres.

Du même coup, le syndicat s'est affilié à l'Union Catholique des Cultivateurs et à la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

Les administrateurs ont fixé un objectif de soixante-quinze membres pour cette année comparativement à cinquante-sept recrutés l'an dernier, soit une augmentation de vingt-trois.

Ensuite on a conclu que la formule des équipes d'étude était encore la meilleure qui soit pour la formation des membres et la solution des problèmes agricoles.

ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs ont tous été réélus pour une autre année. Ce sont: M. Edmour Lespérance, président; M. Noël Lapointe, vice-président; MM. Louis-Georges Bouchard, L. St-Gelais, Edmond-Louis Girard, Jean-Baptiste Claveau, Marius Pedneault, directeurs.

M. Sylvio Collard a aussi été choisi de nouveau secrétaire.

M. Bouchard félicita le nouveau bureau de direction et après avoir souligné leur responsabilité, il précisa que celui qui n'a pas confiance dans l'agriculture ne peut pas avoir confiance en lui-même ni dans l'U.C.C.

M. Pierre St-Gelais parla des assurances de l'U.C.C. et rappela les principes qui ont guidé les fondateurs des mutuelles. Ensuite il répondit aux questions qui lui furent posées.

le RÉFRIGÉRATEUR Cycle Magique LEONARD
AUTO-DÉGIVREUR est ARRIVÉ
et, en plus, toutes ces caractéristiques si précieuses

Cycle Magique
AUTO-DÉGIVRAGE

PLUS SÛR—Pas d'éléments calorifères exposés—aucun danger de se brûler ou de recevoir un choc.

PLUS RAPIDE—Le dégivrage est si rapide que les aliments, même la crème glacée, restent congelés.

PLUS SIMPLE—N'emploie que la chaleur naturelle du mécanisme.

PLUS ÉCONOMIQUE—Parce qu'il n'a pas d'élément consommateur d'électricité, le Cycle Magique fonctionne à moins de frais.

RAYON COULISSANT POUR PRODUITS LAITIERS—Plus besoin de déplacer tous les pots, au risque d'en renverser le contenu. Vous tirez simplement le rayon coulissant et atteignez sans peine l'article voulu.

GARNITURES DORÉES DES RAYONS—Elles apporteront un cachet d'élégance à votre cuisine. Les rayons sont au surplus, anodisés et rendus résistants aux taches et à la rouille: ils conservent ainsi leur beauté durant nombre d'années.

RAYONS SUPPLÉMENTAIRES DANS LA PORTE—De commodes rayons en polystyrène durable, aménagés dans la porte fournissent un endroit supplémentaire, à portée de la main, pour les condiments, les aliments pour bébé, etc. Un coffret à beurre, aussi dans la porte, permet de conserver une livre de beurre à l'état malléable.

DEUX LÉGUMIERS À COULISSE—En polystyrène d'un blanc étincelant, qui résiste aux coups. Ils contiennent presque un minot de fruits et de légumes et leur conservent une fraîcheur humide idéale.

BLOC SCELLÉ "GLACIER"—Le meilleur mécanisme de froidissement jamais conçu. Hermétiquement scellé et huilé de façon permanente. Ni la poussière, ni l'eau—ni même l'air ne peuvent y pénétrer et risquer de nuire à son fonctionnement à la fois silencieux et efficace.

LEONARD vous offre davantage en Beauté, Perfectionnements, Valeur

chez votre marchand

Northern Electric
UN NOM À SE RAPPELER POUR TOUS APPAREILS MÉNAGERS GRANDS ET PETITS
L'HOMME À CONNAÎTRE

8453-5F

7-53-M
LE LIQUIDE MAGIQUE AUX MILLE USAGES!
Mix-O
L'EAU de JAVEL CONCENTRÉE

LA CITÉ OUVRIÈRE

La collaboration de l'État

Pour prévenir les grèves — Négociations dans une atmosphère de confiance mutuelle — Conciliation dans un but de justice — Arbitrage — Ce qu'il faut attendre des tribunaux d'arbitrage.

La grève est une éventualité malheureuse qu'il faut chercher à prévenir et à éviter. Les patrons et les ouvriers y parviendront la plupart du temps par des négociations directes poursuivies dans une atmosphère de confiance mutuelle inspirée par la bonne foi de l'une et de l'autre partie. Mais la paix industrielle a des bases bien peu solides lorsqu'elle repose exclusivement sur la résignation d'un groupe de travailleurs qui ont du lui sacrifier des droits essentiels ou des intérêts primordiaux ou qui, à cause des circonstances, ont du se plier à toutes les exigences d'une reddition sans condition.

Car, pour ne pas éclater au grand jour, l'insatisfaction entretient au coeur des ouvriers des sentiments de rancoeur et de haine qui finiront par exploser et cela, d'une façon d'autant plus violente, qu'ils auront été plus longtemps contenus et refoulés. D'autre part, les chefs ouvriers ne doivent pas, sous prétexte de galvaniser les forces ouvrières, entretenir ni exciter au coeur des masses laborieuses, la haine du patron par des discours démagogiques ou des revendications exagérées. Ce sont là des procédés qui sont de nature à élargir le fossé qui sépare les parties, et les incitent, de part et d'autre, à se cantonner dans des attitudes et des *positions irréductibles*. Aussi bien, surtout pendant que se poursuivent les négociations directes entre les parties, on devra se garder de part et d'autre d'inutiles provocations pour ne pas empoisonner l'atmosphère de paix et de respect mutuel, dans laquelle elles doivent se dérouler. De leur côté, les employeurs éviteront de considérer comme des intrus, les agents négociateurs que les syndicats engagent pour défendre leurs intérêts, et ne chercheront point, par des paroles malhonnêtes ou des insinuations malveillantes à leur endroit, à briser l'unité du syndicat en tentant de dissocier les ouvriers, des chefs qu'ils ont choisis pour les conseiller et les orienter dans la poursuite de leurs intérêts professionnels. On évitera, de part et d'autre, de se traiter d'exploiteurs ou de communistes, parce qu'on n'est pas du même avis ou qu'on n'a pas les mêmes intérêts puisqu'aussi bien on veut, de part et d'autre, arriver à une solution pacifique et harmonieuse du litige qui sépare les parties, et que pourraient inutilement envenimer des appels à la haine ou des propos malveillants.

IL FAUT RECOURIR A LA CONCILIATION.

Mais s'il arrive qu'en dépit des efforts loyaux qu'on a pu faire, on ne peut arriver à une entente qui satisfasse les deux parties en cause, la loi prévoit une nouvelle étape où elles pourront se rencontrer; c'est ce qu'on appelle la conciliation. Sur demande du syndicat ou de l'employeur, le ministère du Travail délègue auprès des intéressés un de ses représentants qui rencontre séparément et conjointement les deux parties en cause et cherche une formule ou une proposition nouvelle qui puisse les rapprocher.

Pour réussir dans sa mission, il faut que le conciliateur ait la latitude nécessaire, qu'il ait aussi l'impartialité et la compétence qui lui gagnent la confiance des deux parties. Mais il ne doit point oublier que la conciliation doit poursuivre un but de justice. Il ne s'agit pas seulement pour lui de chercher un terrain d'entente ou un compromis qui écarte l'arbitrage. Il faut que ce terrain d'entente se situe dans les limites des droits de l'employeur comme de l'employé. S'il s'agit d'une question de principes, il doit comprendre qu'un compromis est difficilement acceptable, et il n'y a guère de place pour le marchandage. S'il s'agit d'intérêts économiques qui admettent du plus et du moins, il peut être question de compromis. Mais encore faut-il que celui-ci se situe dans la limite du droit et de la justice. Le conciliateur qui, par une simple et brutale opération mathématique, fixerait à mi-chemin le point où les parties doivent se rencontrer, n'arriverait point nécessairement à une formule qui soit heureuse ou juste. Quand il s'agit par exemple, d'une revendication qui permettrait à peine à l'ouvrier d'atteindre un salaire vital, il ne s'agit pas tout simplement de proposer une formule qui réduise de moitié, les prétentions des travailleurs pour permettre aux deux parties de se rencontrer à mi-chemin. La formule peut être simple et rapide sans doute, mais elle sera souvent injuste et rarement efficace.

LE CONCILIATEUR

On peut voir tout de suite, que le rôle de conciliateur réclame chez celui qui l'exerce une impartialité et un esprit de justice qui ne laissent place à aucun préjugé à aucun soupçon de la part des parties intéressées, mais aussi une haute compétence, qui lui permette de se débrouiller dans les problèmes toujours complexes que comporte un conflit industriel. Les pouvoirs publics doivent donc s'efforcer de les choisir avec grand soin, en recherchant ceux que leur intégrité comme leurs connaissances recommandent à cette importante fonction et en assurant un traitement qui attire et retienne les véritables compétences. Que si, par le peu de soin ou la partialité qu'ils apportent à choisir leurs candidats, ou par l'insuffisance du traitement qu'ils leur accordent, ils abandonnent à des incompétents le soin de solutionner des problèmes industriels, et de prévenir les conflits qui peuvent s'ensuivre, ils ruinent la confiance que les travailleurs doivent avoir dans la conciliation et ceux-ci ne la considéreront plus que comme une simple procédure, une étape de plus qu'il faut franchir pour pouvoir exercer légalement leur droit de grève.

L'ARBITRAGE

On constate malheureusement que la conciliation réussit rarement là où les négociations directes ont échoué. Il faut alors suivant le cours des procédures prévues par la loi, recourir à l'arbitrage. D'après notre loi des différends ouvriers, un tribunal d'arbitrage se compose de trois membres dont le premier est choisi par le syndicat, le deuxième par l'employeur intéressé, le toisième par les deux parties en cause, ou, si elles ne s'entendent pas, ce qui arrive la plupart des cas, nommé par le ministère du travail. Un tribunal d'arbitrage jouit des prérogatives et des pouvoirs d'un tribunal judiciaire. Il a le droit d'assigner des témoins, de les interroger sous serment. Cependant la sentence qu'il rend et cela toujours d'après notre législation provinciale, n'est obligatoire et ne lie les parties intéressées que dans le cas d'un conflit existant dans un service, une utilité publique, comme par exemple, les services des transports, de l'électricité, du téléphone, des hôpitaux.. etc.

L'IMPARTIALITE

Il va sans dire que la procédure de l'arbitrage peut être singulièrement efficace pour solutionner les différends qui s'élèvent entre patrons et ouvriers et empêcher que les conflits industriels ne dégénèrent en grève. Et en attendant que s'instituent de véritables tribunaux du travail, les ouvriers doivent avoir confiance dans cette institution.

Mais il faut pour cela, qu'il présente selon le voeu exprimé par nos évêques, toutes les "garanties suffisantes d'impartialité, d'efficacité et de rapidité".

L'impartialité réclame des arbitres et particulièrement de celui qui préside le tribunal, qu'ils n'aient point partie liée avec l'une ou l'autre des parties en cause. On comprend facilement du reste, la responsabilité des arbitres surtout quand il s'agit de rendre une sentence exécutoire. Car ce ne sont plus les droits d'un individu qui sont en cause, mais les droits de tout un groupe, de toute une collectivité. Les arbitres doivent donc être à l'abri de toute influence économique comme politique. Une fois institué, le tribunal d'arbitrage a toute l'autorité, pour juger du litige et il est inadmissible, que le pouvoir exécutif intervienne par des pressions ou des menaces, pour lui suggérer ou lui dicter la décision qu'il faut rendre. Dans une saine démocratie le pouvoir judiciaire doit être soustrait à l'influence du pouvoir exécutif. Quand l'on en vient à confondre et rassembler les pouvoirs dans les mains d'un seul homme, c'est le règne du totalitarisme. Et, c'est précisément pour écarter le danger et les abus du totalitarisme, que les juges, qui président dans les tribunaux ordinaires, sont soustraits à l'influence politique par une nomination à vie.

LES TRIBUNAUX D'ARBITRAGE DOIVENT PROCEDER AVEC CELERITE

Mais pour donner satisfaction à la classe ouvrière, les tribunaux d'arbitrage doivent aussi procéder avec célérité qui, sans exclure évidemment les précautions qu'impose la prudence, sait faire diligence afin de ne point exaspérer les ouvriers. Car le problème qui leur est soumis est toujours un problème urgent d'autant plus qu'il s'agit d'un problème collectif. Sans qu'il y ait de la faute des arbitres, il arrive que les intéressés doivent attendre pendant huit ou dix mois avant que les tribunaux d'arbitrage ne rendent leur décision.

C'est pour prévenir cet inconvénient, que certaines organisations ouvrières suggèrent au gouvernement, de ne pas limiter le choix des candidats à la présidence des tribunaux d'arbitrage. La coutume veut actuellement qu'un tribunal d'arbitrage soit présidé par un juge, même si la loi ne le stipule point. Or, il arrive que nos juges, déjà chargés de travail, ne peuvent consacrer que peu de temps aux tribunaux d'arbitrage, pour lesquels ils ont été désignés. Et ainsi la procédure d'arbitrage, devient interminable, au détriment des parties qui attendent la solution du conflit qui les sépare. Dautre part, comme la décision du président du tribunal est la plupart du temps decisive, il importe que sa compétence soit, pour les parties en cause, une garantie qui conquiert leur confiance. Et l'on peut trouver que le choix, que l'on fait des présidents d'arbitrage en le limitant à ceux qui sont revêtus de la magistrature, est trop restrictif. Sans vouloir mettre en doute la compétence de nos juges sur des questions juridiques, on ne peut tout de même pas exiger d'eux qu'ils aient des connaissances approfondies sur la sociologie, l'économie politique, l'hygiène industrielle qu'exigeraient souvent d'un président d'arbitrage, les questions et les problèmes qui sont soumis à son jugement. Car ce ne sont pas des conflits d'ordre juridique qui séparent ordinairement les parties qui se présentent devant les tribunaux d'arbitrage.

CONCLUSION

En attendant que soient institués, comme le demandent les mouvements syndicaux de notre province, en attendant que soient institués des tribunaux de travail qui pourront disposer des différends industriels avec plus de célérité et de compétence, les législateurs doivent mettre tout en oeuvre pour améliorer les lois et les institutions existantes, afin que l'on ne considère point, comme nous le disions tout à l'heure, la conciliation et l'arbitrage comme de simples procédures judiciaires dont il faut épuiser le cours, pour obtenir le droit légal à la grève, mais que de part et d'autre, on y recourt dans l'espoir, sinon l'assurance, de trouver une véritable solution au conflit qui sépare les parties.

Philippe Bergeron ptre

"Le Crédit Social s'inspire du plus pur humanisme"

Chicoutimi, 8—. "La philosophie du Crédit Social n'est autre que celle du plus pur humanisme, et en parfait accord avec les principes souvent rappelés par nos Papes" affirma M. P. A. de Launière, responsable local du mouvement du Crédit Social, de Chicoutimi, lors de leur assemblée hebdomadaire, tenue en leur salle 456 Rue St-Léon, Chicoutimi.

M. De Launière, qui s'adressait à un auditoire de membres actifs créditistes, énuméra sept principaux principes de la philosophie du Crédit Social:

1. La terre et ses richesses ont été créées pour tous les hommes.

2. Tout être humain détient donc, de par le seul fait de sa naissance, une créance sur une part des biens temporels; part qui doit au moins lui permettre le maintien de son exitence. Cela se confond d'ailleurs avec le droit à la vie.

3. Mais c'est aux sociétés civiles établies de déterminer elles-mêmes le mode de répartition et de distribution qui actualisera cette destination universelle des biens terrestres.

4. Les moyens doivent être ordonnés aux fins, et jamais les fins sacrifiées aux moyens.

5. Les fins de la vie économique est la satisfaction, dans leur ordre d'urgence des besoins humains, dans l'ordre temporel.

6. Le système financier ne peut avoir pour fin que d'aider la vie économique à atteindre sa fin — et non pas de l'entraver, ni de la dicter, ni de la conditionner.

7. L'industrie a pour but de fournir des produits, et non pas de fournir de l'emploi. Elle est même d'autant plus parfaite qu'elle produit plus en libérant d'avantage du labeur humain. L'homme a d'autres activités fonctionnelles a accomplir que la production de biens matériels.

P. A. de Launière

● Photographie prise à la salle des Syndicats nationaux de Chicoutimi, à l'occasion de la fête syndicale organisée spécialement pour les épouses des officiers des différents syndicats catholiques de la région. Un forum s'était tenu dans l'après-midi, un souper canadien avait été servi le soir et une causerie de M. le chanoine Henri Pichette fut donnée le soir, sous le titre de "Syndicalisme et famille".

Plusieurs centaines d'ouvriers joignent le syndicat des métiers de la construction

Kénogami (D.N.C.) — Le Syndicat National Catholique de l'Industrie et de la Construction de St-Joseph-d'Alma voit ses efforts couronnés de succès dans sa campagne de recrutement; plusieurs centaines d'ouvriers de cette industrie ont adhéré au syndicalisme catholique et comme preuve de leur sincérité et de la confiance qu'ils ont dans le mouvement, ils ont monté la contribution syndicale à $2.00 par mois, au lieu de $1.25 Le mouvement ouvrier leur souhaite un succès encore plus grand, car il faut de toute nécessité que les employés de la construction s'unissent pour défendre leurs droits. On souhaite que ces mêmes syndicats à Chicoutimi, à Jonquière et à Kénogami agissent dans le même sens.

Cette année, comme les années d'ailleurs, les syndicats de la construction présentent des amendements à leur décret. Leurs négociateurs sont nommés et nous savons de source officielle que les négociateurs de l'Association Patronale sont également nommés, d'ici quelques jours, une première rencontre aura lieu et ils espèrent que comme par les années passées, ils réussiront à s'étendre à l'amiable. Les principales demandes sont: Une semaine de travail réduite avec pleine compensation et un système de vacances payées, comme il se pratique dans plusieurs centres de la Province de Québec.

De toute façon, l'Industrie de la construction de notre région est aussi développée que partout ailleurs dans la province et les conditions de travail et de salaires doivent être comparables.

Les Syndicats des Métiers de la Construction de Jonquière, ainsi que celui de Kénogami sont heureux d'annoncer à tous leurs membres et même ceux qui ne le sont pas, qu'ils ont organisée des cours de perfectionnement dans le métier de charpentier-menuisier. Ces cours comprennent le cours d'équerre et le cours de la lecture des plans. Que tous les menuisiers-charpentiers qui le désirent et qui veulent se perfectionner, s'adressant au bureau des Syndicats-Nationaux, 136 rue St-Jean à Jonquière, ou à Monsieur Félix Dion, 45 rue Ste-Thérèse à Kénogami afin de remplir le formule d'application pour suivre ces cours qui sont donnés gratuitement. Ces cours de perfectionnement ont débuté lundi soir dernier, en la salle du collège de Kénogami, à 8 hrs p.m. (rue Cabot). Il y aurait avantage à ce que tous ceux qui s'intéressent à la construction profite de cours gratuits demandés par le Syndicat National de l'Industrie et de la Construction de Kénogami en collaboration avec le Comité-Paritaire de l'Industrie de la Construction de Chicoutimi. La série comprendra 10 cours et seront donné par M. Charles Thériault, B.A. M. S.C.S. et statisicien officiel de ce comité-paritaire.

Marché des grains

Tableau et commentaires préparés par la Chaine Coopérative du Saguenay

	Fermeture Haut	Bas	6/3/53
Avoine 2 CW			
Avoine extra 3 C	2.65	2.63	2.63
Avoine 1 feed	2.55	2.54	2.54
Avoine 1 feed tough	2.52	2.51	2.51
Avoine 2 feed	2.48	2.47	2.47
Orge 1 feed	2.92	2.86	2.86
Orge 1 feed tough	2.87	2.81	2.81
Orge 2 feed	2.91	2.85	2.85
Orge 3 feed	2.72	2.73	2.73
Blé no: 6	3.05	3.05	3.05

ENGRAIS SIMPLE :

Son 2.92½
Gru rouge 2.87½
Gru blanc 2.87½

COMMENTAIRE

Il n'y a pas beaucoup de changement à signaler sur les prix pour livraison immédiat, mais pour le futur, ils ont tendence à la hausse. Pour les engrais simples le changement de prix est beaucoup plus accentué sur le son que nous avons peine à trouver présentement à cause de l'exportation aux Etats-Unis.

INUTILE D'OUVRIR LES FENETRES!
Kem-Tone
ne dégage aucune "odeur de peinture"

"ne me parlez pas d'argent . . ."

Réglez toutes vos factures maintenant avec un PRÊT NIAGARA

Combien vous faut-il? $100! $500! $1,000! Davantage? Calculez le montant et venez à Niagara Finance ou vous obtiendrez rapidement un prêt cordial**

**Pour la protection de votre famille, une police d'assurance-vie couvre les prêts jusqu'à $1,000 — sans frais pour vous.

Dans bien des cas, les taux d'un *prêt cordial* sont plus bas qu'ailleurs.

VOICI QUELQUES-UNS DES NOMBREUX PLANS:

Vous recevez	Paiement mensuel	Nombre de paiements	Vous recevez	Paiement en chiffres ronds
$950	$48.10	24	$1196.80	$60.00
600	46.60	15	488.27	38.00
350	33.10	12	264.38	25.00
200	35.71	6	Choix de 123 autres prêts	

Pour le remboursement d'autres montants, voyez

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.
FILIALE DE INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LTD.

EDIFICE MURDOCK :
Chambre 200
EDIFICE CENTRAL, 157 rue St-Germain — Tél.: 3351 — Rimouski
26, rue Saint-Alphonse — Tél.: 199 — Roberval
157 rue St-Germain — Tél.: 3351 — Rimouski
Succursales à la Rivière-du-Loup et dans 60 autres villes du Canada.

PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$$$$$$

Voyez JUST au sujet des moteurs diesel NORDBERG

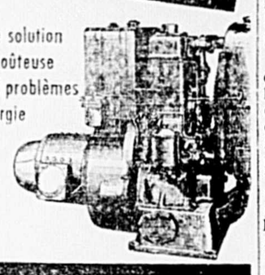

...la solution peu coûteuse aux 3 problèmes d'énergie

Pour service électrique principal ou auxiliaire

● Les groupes électrogènes diesel Nordberg de 1, 2 ou 3 cylindres produisent de 6 à 30 kilowatts. Ces moteurs robustes et sûrs sont idéal comme source principale ou auxiliaire à électricité à presque toutes les fins.

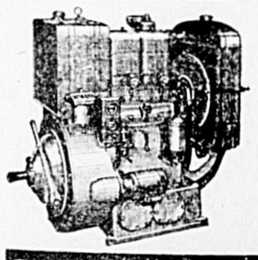

2 Pour entraînement en prise directe

● Les moteurs diesel Nordberg offrent de 10 à 45 cv pour un vaste choix d'emplois normaux, en prise directe avec embrayage ou en prise de force sur arbre à ergot.

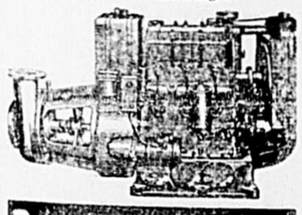

3 Pour le pompage

● Les groupes de pompage à moteur diesel Nordberg allient des moteurs peu coûteux et sûrs à des pompes centrifuges efficaces pour presque tous les travaux de pompage jusqu'à 3,200 g.p.m.

Les demandes de renseignements reçoivent une attention immédiate

Écrivez ou téléphonez aujourd'hui

Vous pouvez être sûr de choisir JUSTE chez JUST

JUST EQUIPMENT & SUPPLY CO. LIMITED

Rx ..... vos prescriptions

Livraison gratuite dans toute la ville

Attention particulière aux commandes postales

• remplies AVEC SOIN

C'est la saison des rhumes, de la grippe et des rhumatismes. Soyez prudent, augmentez votre résistance en prenant des vitamines B complexes.

PRENEZ PLENAMINS
PRENEZ VITAMINES B COMPLEXES REXALL.

Achetez vos sirops contre le rhume, Toniques, articles d'Hygiène, etc., de votre pharmacie Rexall.

Si votre santé vous inquiète, Consultez votre médecin.

Bas élastiques.
Bandes herniaires,
articles de premiers soins.

Cosmétiques : Elizabeth Arden, Tiffany, Héléna Rubinstein, Dorothy Gray, Tussy, Yardley, Coty, etc., etc...

NOUS TENONS TOUS LES PERMANENTES, SHAMPOINGS ETC.

LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE.

7 PHARMACIENS LICENCIES CONSTAMMENT AU SERVICE DU PUBLIC

UNE COMPETENCE SOIGNEE ET CONTINUE, VOILA UNE GARANTIE POUR LE PATIENT ET LE MEDECIN

MAIS VOICI UNE NOUVELLE QUI INTERESSERA PLUS D'UNE PERSONNE . . .

• Démangeaison du cuir chevelu.
• Chute des cheveux.
• Cheveux gras.

APPLIQUEZ PILOCARP

Un bon lavage du cuir chevelu une fois par semaine. Appliquez PILOCARP une fois par jour avec friction du bout des doigts. Ceci nettoiera jusqu'à la bulbe des cheveux.
PILOCARP est une préparation qui fait pousser les cheveux.

2 formats $1.00 et $1.75
ainsi qu'un format de Barbier.

LES PERSONNES QUI VISITENT NOS COMPTOIRS PROFITENT TOUJOURS DE NOS SPECIAUX.

Pharmacie Chicoutimi Rx
28 est, rue Racine
4-4655

PHARMACIE HAMEL ENR.
449 est, rue Racine
4-4525

CHICOUTIMI

Voici FIVE ROSES
LA FARINE ENRICHIE DE Vitamines

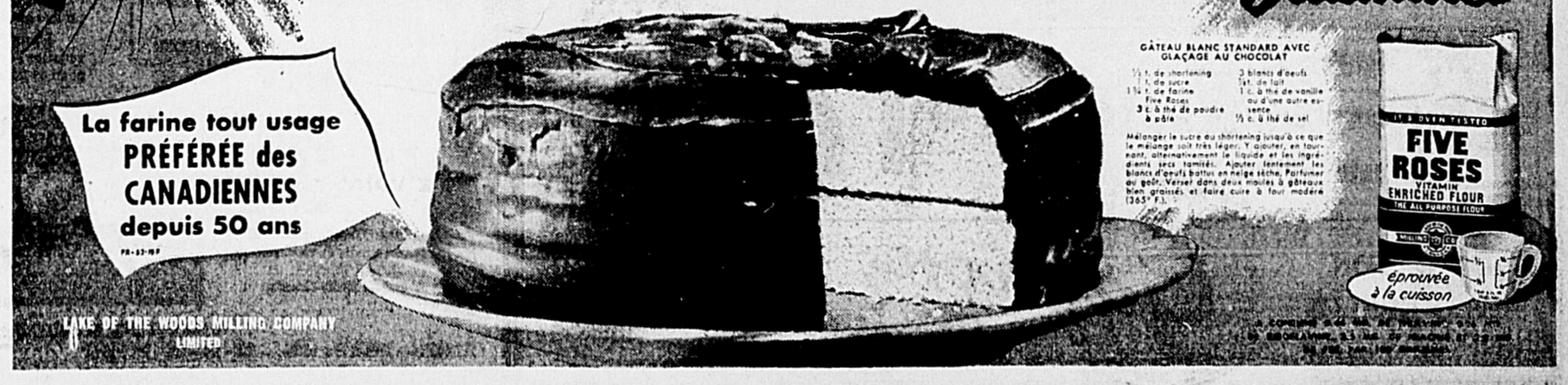

MESSAGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE D'ALMA

Elle désire que les parents aident les enfants à faire des économies

Alma (D.N.C.) — A la suite de la formation de la Caisse d'épargne Scolaire dans les différentes écoles de la ville, la Commission Scolaire d'Alma a demandé la coopération des parents pour les encourager à l'épargne de toutes façons et pour inviter les parents à inciter leurs enfants à faire partie de la Caisse Scolaire. Ce document des plus intéressants a été remis aux parents la semaine dernière. Voici un extrait de cet important document: "Les Commissaires d'écoles pour la Ville de St-Joseph d'Alma, soucieux de l'avenir des enfants qui fréquentent leurs écoles regrettent de constater que le sens et l'habitude de l'épargne sont inexistants chez la plupart d'entre eux. Aussi n'ont-ils pas l'idée d'économiser, mais bien plutôt celle de dépenser en futilités et en gourmandises l'argent qu'ils reçoivent ou qu'ils gagnent.

Il importe à tout prix d'enrayer cette tendance malheureuse au gaspillage, de corriger ce défaut dont les conséquences peuvent être funestes et de créer chez nos enfants l'esprit d'économie et l'habitude de l'épargne.

Après avoir étudié attentivement le système des Caisses Scolaires avec des personnes compétentes et s'être assuré la collaboration indispensable du personnel enseignant, MM. les Commissaires ont décidé, pour le plus grand profit des enfants de St-Joseph-d'Alma, d'organiser dans leurs écoles une Caisse d'Epargne où les élèves pourront, à leur gré, déposer leurs petites économies. Chaque enfant n'aura qu'à signer sa carte d'adhésion pour devenir un déposant à la caisse d'épargne et avoir un compte ouvert, à son nom personnel. Ce compte le suivra dans toutes les écoles qu'il fréquentera et lors de son départ définitif, sera transféré à l'institution vanguaire de son choix. Des retraits pourront s'effectuer sur l'institution ou l'école fait son dépôt global, mais seulement avec l'autorisation des parents.

Ainsi, tout le long de leur fréquentation scolaire, nos enfants se convaincront de la valeur de l'épargne, prendront l'habitude d'économiser et s'amasseront dès l'école un petit capital que leur persévérance pourra arrondir d'année en année.

Toutefois ce beau projet ne réussira que dans la mesure où nous aurons l'appui et la coopération des parents. C'est cet appui et cette coopération que nous venons solliciter."

1600 licences ont été émises par le bureau de Roberval

Roberval — Le bureau du Percepteur du Revenu de Roberval, dont M. J.-E. Gauthier est le gérant, vient de nous apprendre qu'on a émis 1,600 licences d'automobiles de promenade en 1952 sans compter 100 taxis, 500 camions F et 75 camions L, 2 ambulances, 275 camions de cultivateurs, 180 tracteurs, 175 remorques de cultivateurs, 15 remorques à des particuliers, 6 camions de transport, 4 camionnettes et 75 bicyclettes.

Nouveaux officiers au centre de Desbiens

Le Centre Social de Desbiens vient de se choisir un nouveau bureau de direction qui est formé comme suit: président, M. Julien Ruel; vice-président, M. Lévis Doucet; secrétaire général, M. Isidore Martel; directeurs, MM. Arthur Boily, Victor Lachance, Mmes René Boivin, Jos et René Boivin (Célestin).

La photo ci-dessus a été prise à l'occasion du départ de MM. Jules Collard et Maurice Tremblay, tous deux de Saint-Joseph d'Alma, pour un voyage d'affaires en Europe. Ces deux ptrsonnalités bien connues effectuent cette traversée dans le but de conclure les derniers arrangements qui amèneraient une nouvelle industrie à Alma. Les deux voyageurs sont photographiés alors qu'ils montent dans l'avion qui doit les conduire outre-mer.

Nouvelle banque de sang à Roberval

Roberval — On vient d'inaugurer à Roberval une banque de sang pour venir en aide aux malades pauvres dans les cas d'urgence. Cette initiative est due aux Chevaliers de Colomb et au Grand Chevalier M. Bernard Levesque, qui se sont entendus avec les autorités médicales et hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Roberval.

Tous ceux qui pouront bien accorder leur concours bénevole à cette oeuvre strictement humanitaire, voudront bien donner leur nom en téléphonant au No 199 Roberval. Cette oeuvre ne revêt aucun caractère commercial mais est uniquement lancée dans le but de sauver des vies.

Funérailles de Mme Ths Marquis

Récemment avaient lieu en l'église St-Edouard de Port-Alfred les funérailles de Madame Thomas Marquis décédée à Québec, à l'âge de 57 ans et 4 mois, après une longue et douloureuse maladie. La disparue était née Alexandrie Beausoleil à Pawtuket, Rhode Island, et était l'épouse de M. Thomas Marquis, comptable de Division, Consolidated Paper Corporation Ltd., et échevin de la Ville de Port-Alfred.

Le cortège funèbre était précédé du Corps du Tiers-Ordre, dont la défunte était membre depuis 1925 et l'inspiratrice de cet ordre dans sa paroisse, ainsi que d'une nombreuse délégation de l'Ordre des Filles d'Isabelle de la Baie des Ha! Ha!

Les porteurs étaient MM. Sylvio Turbide et J.-Armand Bergeron; Roger Bourgon et Albany Thibeault, tous deux échevins de la ville de Port-Alfred; M. Jos Ménard, grand chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb de la Baie des Ha! Ha! et M. Philippe Grenier, secrétaire du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay. Les porteuses de ruban étaient Mmes F.-L Hogan, J.-Armand Bergeron, Sylvio Turbide et Edgar Durand.

La levée du corps fut faite par M. le curé Médéric Gravel, chanoine, et le service funèbre chanté par le révérend Père Julien, c.s.v., supérieur du Séminaire de Joliette et titulaire d'une chaire philosophique à l'Université de Montréal, assisté de MM. les vicaires Deschênes et Clouard, respectivement diacre et sous-diacre. Etaient présents au choeur M. le curé Médéric Gravel, chanoine, et M. l'abbé Philippe Derreron, aumônier général des Syndicats Catholiques.

La chorale St-Edouard de Port-Alfred sous la direction de M. Jos Potvin, maître de chapelle, exécuta la messe de Requiem de Gordon, avec comme soliste M. l'abbé Lorenzo Cossette, vicaire à St-Laurent de Jonquière. La chorale rendit avec grande harmonie le cantique "A la Vierge Marie" à quatre voix mixtes, assisté de la chorale des enfants sous la direction du Frère Eloi.

Le deuil était conduit par son époux, M. Thomas Marquis, suivi de ses deux fils Gérard et Gilles, ses deux filles Mmes J.-M. Lévesque (Réjane) et Martin Claveau (Thérèse); sa belle-fille Madame Gérard Marquis (Carmen Coulombe); ses beaux-fils MM Jean-Marie Levesque et Martin Claveau, ses petits-enfants Guy Levesque et Louise Claveau; son frère M. M. Beausoleil, ses soeurs Mmes C. Boulay et L. Séguin et Miles Anna et Louise Beausoleil, ainsi que ses belles-soeurs et beaux-frères Mme H. Clément, M. et Mme Viateur Marquis et M. et Mme Eloi Marquis, tous de Montréal. La défunte laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Siméon Beausoleil, âgés de 81 et 76 ans respectivement, et ainsi que les membres d'une nombreuse famille.

Une foule nombreuse de parents et amis remplissait la nef parmi laquelle l'on remarquait les représentants de la division de Consolidated Paper Corporation Limited, Port-Alfred: M. Frederick L. Hogan, gérant de Division, et Madame M. Jean Pelletier, C.R. de Chicoutimi, aviseur légal; M. J.-A. Bergeron, surintendant général, et Madame; M. C.-H. Jette, ingénieur; M. R.-W. Sulatycki, assistant ingénieur, et Madame; M. R.-A Poster, surintendant du Département Electrique; M. James Dean, gérant du district-Département du Bois; M. Geo.-R. Coulombe, Pale-maître et chef d'emploi, et Madame; M. Roger Bourgon, surintendant du Contrôle et du Laboratoire, et Madame M. Jean LeBon, en charge du magasin de la division, et Madame; M. Jean-Paul Carrier, surintendant du Département Mécanique, et Madame; M. Paul Rasmussen, surintendant de la Pâte Chimique, et Madame; M. Edgar Durand, surintendant de la Papeterie, et Madame; M. Arthur Marquis, surintendant du Papier d'Emballage, et Madame; M. C.-A. Bernier, surintendant du Département de l'Emballage et d'Expédition; M. David Coulombe, surintendant du Département des Bouilloires; M. Gervais Babin, chef des Estacades et de la Cour; Docteur Marcel Thivierge, et Garde M. Lavoie, du Département Médical, ainsi que la plupart des employés des différents bureaux de la division.

On remarquait également les membres du personnel enseignant dont la révérende Mère Supérieure du Couvent du Bon Conseil et plusieurs autres, le révérend Frère Directeur du Collège.

Différents corps publics étaient représentés par M. le Maire J.-E.-A. Beaulieu et Madame de Port-Alfred; M. le Maire Joseph Levesque de Bagotville; M. Jos Ménard, grand chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb de la Baie des Ha! Ha! et Madame; M. Roland Arsenault, avocat de Chicoutimi; M. Louis Torrasan, Chef du Personnel — Saguenay Terminals Limited; M. J.-N. Reid, gérant du Service National de Placement, Port-Alfred et Madame; M. Arthur Levesque Commissaire, Ulysse Dufour, Président de la Commission Scolaire; M. Padoue Côté, secrétaire-trésorier de la ville de Port-Alfred; M. J.-Antoine Desgagné, représentant de la Chambre de Commerce de la Baie des Ha! Ha! ainsi que M. Jos. Tremblay, président de la Section du Jeune Commerce. L'on remarquait également M. et Mme Horace Millot de Trois-Rivières, M. le notaire et Madame Rosaire Croft de Bagotville, et plusieurs autres.

Explications du chef de police d'Alma

Alma D.N.C. - Dans le rapport du chef de police d'Alma, pour les activités de l'année 1952 l'on remarquait qu'il y avait eu 516 personnes traduites en Cour du Recorder,ce qui semblait un chiffre assez impressionnant pour une ville de l'importance d'Alma. Comme il s'est élevé certaines critiques dans le public, le chef de police M. Louis-Roger Bouchard a fait un relevé du lieu de résidence des personnes qui ont été traduites en Cour du Recorder et a présenté ce rapport au Conseil qui s'est montré plus que satisfait.

Ce rapport qui donne justice à la population d'Alma, démontre que seulement 118 personnes d'Alma ont été traduites devant le recorder. Les autres endroits qui ont fourni les prevenus sont comme suit :Jonquière 23; Chicoutimi 21; Chute-du-Diable 28; Chute à la Savanne; autres endroits de la province 76; adresse inconnue 61; et ainsi de suite.

C'est donc dire que les prévenus d'Alma ne représentent qu'un peu plus de 20 p.c. du nombre total des gens arrêtés et traduits devant le Recorder.

St-Félicien

NAISSANCES DE FEVRIER

St-Félicien (D.N.C.) — Le 1er, Marie-Thérèse-Réjeanne, fille de M. et Mme Rodolphe Dubois, née Colombe Lefebvre. Parrain et marraine, M. et Mme Felix Dubois, grands-parents de l'enfant.

Le 1er, Joseph-Louis-Philippe-Jules, fils de M. et Mme Henri Gagnon, née Adrienne Taillon. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

Le 3, Marie-Imelda-Claudette, fille de M. et Mme Emile Guay, née Aline Girard. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Guay, grands-parents de l'enfant.

Le 4, Joseph-Raymond-Claude, fils de M. et Mme Lucien Marceau, née Rose Alma Beaudoin. Parrain et marraine, M. et Mme Adjutor Boullanne, oncle et tante de l'enfant.

Le 4, Joseph-Jean-Paul Bertrand, fils de M. et Mme Joseph Paré, née Marie-Claude Gaudreault. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Paré, oncle et tante.

Le 5, Marie-Rolande-Francine, fille de M. et Mme Roland Langlois. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Audet.

Le 5, Marie-Thérèse-Nicole, fille de M. et Mme Lionel Hamel, née Cécile Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Milot, oncle et tante de l'enfant.

Le 8, Joseph-Alfred-Jean-Claude, fils de M. et Mme Joseph Elie Bouchard, née Simone Simard. Parrain et marraine, Jean-Guy Frigon, cousin de l'enfant, et Mlle Nicole Bouchard, soeur de l'enfant.

Le 10, Joseph Paul Gilles, fils de M. et Mme Médéric Potvin, née Lucienne Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Tremblay.

Le 10, Marie Julie Anne Aline, fille de M. et Mme Georges Potvin, née Fernande Mathieu. Parrain et marraine, M. J.-R. Potvin et Mlle Hermance Potvin, oncle et tante de l'enfant.

Le 14, Marie Michelle Linda, fille de M. et Mme Fernand Pilote, née Rose-Yvonne Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Pagé, oncle et tante de l'enfant.

Le 15, Marie Linda Claire Sylvianne, fille de M. et Mme Fernand Martel, née Louise Godin. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Allard, oncle et tante de l'enfant.

Le 17, Joseph Louis Yvon Serges, fils de M. et Mme Martial Bolduc, née Yolande Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Almas Jobin, oncle et tante de l'enfant.

Le 17, Joseph Xavier Claude Luc, fils de M. et Mme Antoine Castonguay, fils, Thérèse Martin. Parrain et marraine, M. et Mme Xavier Martin, grands-parents de l'enfant.

Le 21, Marie Francine Adrienne, fille de M. et Mme Henri Truchon, née Rolande Guay. Parrain et marraine M. et Mme Auguste Truchon.

Le 22, Joseph Carol Yvan, fils de M. et Mme Roméo Potvin, née Aurélie Taillon. Parrain et marraine M. et Mme Henri Potvin, oncle et tante de l'enfant.

Le 24, Marie Gabrielle Céline, fille de M. et Mme Rosaire Lavertu, née Thérèse Guay. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lavertu, oncle et tante de l'enfant.

Le 24, Joseph Jean Michel, fils de M. et Mme Ernest Talbot, née Thérèse Bourque. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Talbot, grands-parents de l'enfant remplacés au baptême par M. Jean-Marie Talbot, oncle de l'enfant et Mlle Berthe Guay.

Le 26, Marie Colombe Sylvie, fille de M. et Mme Arthur Bergeron, née Colombe Laflamme. Parrain et marraine, M. et Mme Idola Bergeron, oncle et tante de l'enfant.

INHUMATION

Le 13 février, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Nicole Paré, fille de Paul-Emile Paré et de Marie Luce Ouellet, décédée la veille à l'âge de 6 mois. Notre journal offre ses plus sincères condoléances à la famille.

Saint-Jérôme

M. et Mme Cyrille Tremblay (Thérèse Gauthier) de St-Jérôme, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né et baptisé à St-Jérôme, sous les prénoms de Joseph-Yves-Michel Paraclet et marraine: M. et Mme Joseph Tremblay, grands-parents paternels de l'enfant; porteur: Mme Herman Gauthier, de St-Joseph d'Alma, grand'mère maternelle de l'enfant.

BAPTEME

VA-ET-VIENT

M. Raymond Bolly séjourne depuis quelques semaines à Montréal pour y pourvoir des cours.

Actuellement, M. l'abbé Sabin Lavigne vicaire dans notre paroisse, est en voyage à New-York.

La semaine dernière, des techniciens du poste CKRS à Jonquière étaient de passage dans notre paroisse pour enregistrer le choeur de la "Petite Maîtrise" de St-Jérôme. Cet enregistrement sera entendu bientôt sur les ondes de ce poste.

M. et Mme Jean-Joseph Bouchard, de Dolbeau, étaient de passage à St-Jérôme dimanche dernier.

Mmes Edmond et Joseph Bouchard se sont rendues à Chicoutimi au cours de la semaine dernière.

Albanel

DECES

Albanel (D. C.) — Est décédé à Albanel le 25 février, M. Alcide Doucet, époux de Marie-Laure Dallaire; il était âgé de 76 ans et 8 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 27 février à Albanel.

Est décédée à Girardville à l'âge de 82 ans dame Délima Bolduc, épouse de feu Edouard Roy autrefois d'Albanel.

Constipation!

Une ou deux ROBOL ce soir — effet demain matin

35¢ la boîte. 3 pour $1.00

SÉCURITÉ POUR LES ÊTRES QUI VOUS SONT CHERS?

Consultez-nous . . . C'est Notre Affaire!

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

SPÉCIAL À L'OCCASION DE NOTRE

VENTE 49ième ANNIVERSAIRE

À LOUER

40c PAR JOUR

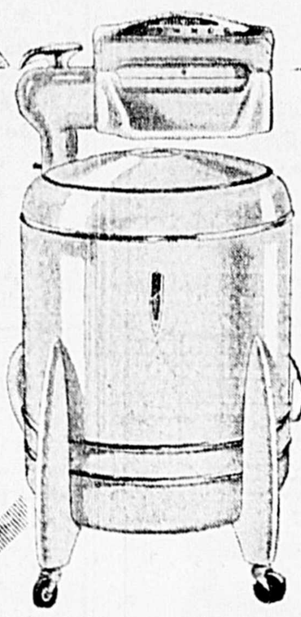

Achetez votre

"CONNOR THERMO"

SOUS FORME DE LOCATION

L'argent donné en location est applicable sur l'achat!

Prix régulier $219.00

Allocation d'échange $40.00

Prix Vente 49ième Anniversaire

$179.00

LE RAYON DES MEUBLES Gagnon Frères DE VOTRE LOCALITÉ

Une carrière de CHEF au service du Canada!

LES ÉCHELONS DU SUCCÈS

Sous-officier breveté de 1e classe (premier sous-officier d'un bataillon, effectifs de plus de 900 hommes)

Sous-officier breveté de 2e classe (premier sous-officier d'une compagnie, effectifs d'environ 150 hommes)

Sergent quartier-maître ou d'état-major (spécialisé en tâches administratives ou instructeur)

Sergent (premier sous-officier d'un peloton, commandant une quarantaine d'hommes)

Caporal (commandant de section d'une dizaine d'hommes).

C'est l'avis des plus grands économistes que le Canada est en ce moment le pays qui réalise les progrès les plus rapides. Et c'est dans une atmosphère de liberté que les Canadiens jouissent de leur prospérité grandissante. Mais cette liberté pourrait un jour nous être ravie si, nous jugeant militairement faibles, les communistes décidaient de déclencher une guerre mondiale.

Aussi le Canada, comme tous les autres pays libres, doit-il s'armer contre toute agression éventuelle. Il élargit du reste les cadres de son armée. Il s'efforce de mettre sur pied l'armée la mieux outillée, la plus moderne du monde.

Le jeune volontaire de l'armée canadienne apprend à fond un métier qui lui servira toute la vie. Mais surtout, il reçoit une formation de chef. Il apprend graduellement à s'acquitter de responsabilités de plus en plus lourdes. Il apprend à juger de situations diverses et à prendre des décisions. Il deviendra un homme de caractère et un actif précieux pour la société. Et il sera en outre bien payé pour tout le temps de sa formation.

Prenons par exemple le sous-officier illustré ci-haut. Il est sergent-instructeur d'un peloton de mitrailleuses.

Bien qu'il exerce une spécialité toute militaire qui n'a pas sa contre-partie dans le civil, il a fait et continuera de faire des études théoriques et des expériences pratiques dans bien des domaines techniques qui le rendent apte à occuper des emplois bien rémunérés dans la vie civile. Et son revenu se compare avantageusement à celui de tout civil de son âge, au même degré d'instruction. Mais ce militaire reçoit de plus, et *gratuitement*, la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il jouit d'un mois de congé payé chaque année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi bien rémunéré dans le civil.

L'armée canadienne offre donc à tout jeune Canadien qui a les aptitudes requises l'occasion de bien servir son pays tout en se taillant une carrière de chef, et en se faisant un bel avenir.

Ecoutez "Tambour battant" les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTREAL, P.Q.

Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Dépôt des effectifs No 13, Wellis House, angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

ABB-5409

UN OFFICIER RECRUTEUR SERA AUX ENDROITS SUIVANTS :

ALMA — Hôtel de ville — 23 - 24 - 25 - 26 mars

ROBERVAL — Hôtel de ville — 27 - 28 - 30 - 31 mars

CHICOUTIMI — Régiment du Saguenay — 16 au 22 mars

Nouveau juge de paix pour le district de Roberval

Le gouvernement de la Province, par un arrêté en conseil vient de décréter la nomination d'un nouveau juge de paix dans le district de Roberval en la personne de M. Jean-Maurice Tremblay, déjà commissaire de la Cour Supérieure. M. Tremblay est gérant à Roberval pour tout le Lac-St-Jean d'un bureau d'ajusteur opéré par Laurentide Insurance Adjustment. Diplômé du Canadian Vocational Training d'Ottawa, et ex-ingénieur au service d'Alcan, M. Tremblay fut instructeur dans l'armée canadienne au cours de la deuxième guerre.

Le réseau Français de Radio-Canada diffuse chaque mardi, de 9 h. 05 à 9 h. 30 du matin, un entretien sur les problèmes familiaux. C'est le *Courrier de Radio-Parents* dont on voit ici les animateurs. M. Claude Mailhot, docteur en psychologie, analyse les lettres des auditeurs avec Mme Madeleine Mailhot. Mlle Marcelle Barthe (à droite) est la narratrice et la réalisatrice de l'émission.

Le solitaire du boulevard Gouin

Les Editions du Lévrier viennent de publier un roman de M. Jean-Jacques Chartrand: **Le solitaire du boulevard Gouin.**

L'auteur nous introduit dans la vie d'un éminent criminaliste montréalais que des circonstances assez exceptionnelles ont bien malmené. Avec le succès du barreau, il a connu les satisfactions profondes de la foi, de l'amitié et de l'amour.

Mais les desseins de la Providence sont mystérieux et souvent incompréhensibles. Ainsi Jacques Martin souffrira en ce qu'il a de plus cher.

C'est pour l'auteur l'occasion de nous introduire dans sa profession et de nous faire asseoir dans les salles de justice. Les touristes européens se rappelleront les émotions des voyages transatlantiques, tout en se réjouissant d'ignorer de pareilles tragédies maritimes. Ils regretteront peut-être de n'avoir pas connu les divers milieux sociaux où évoluent, à Paris et dans sa banlieue, les personnages du roman. Mais ils reconnaîtront le Palais de Justice, la Sorbonne, la Seine, la banlieue aristocratique et la "zone" populaire.

Le romancier fait preuve d'une vive sensibilité et d'une observation attentive de l'âme humaine. Il nous emmène en compagnie de Jacques Martin et de ses amis dans une promenade parfois heureuse, rarement gaie, souvent pénible et même funèbre.

Ceux qui ont souffert jusqu'à désespérer apprendront qu'ils peuvent trouver l'apaisement, le réconfort, l'amour même, s'ils comptent sur Dieu.

Les Editions du Lévrier présentent un roman à la *langue simple* et solide, à l'idéal chrétien. **Le solitaire du boulevard Gouin** est en vente, au prix de $1.50, dans toutes les librairies et aux Editions du Lévrier, 5375, Av. Notre-Dame de Grâce, Montréal-28.

Au collège S.-Coeur de Kénogami

LES PREMIERS DE FEVRIER

Kénogami (D.N.C.) — 9e Jean-Paul Gilbert, Pierre Lapointe, Claude Duval.

8e A Marcel Bourgeois, Chs-Eugène Girard, Jean-Jos. Vachon.

8e B Michel Laforte, Rosaire Bouchard, Jean-P. Comeau, Pierre-P. Rousseau.

7e A Georges Boucher, Normand Bourgeois, André Girard.

7e B Vallier DeLaSablonnière, Jean-Yves Tremblay, Fernand Palin.

6e A Paul-André Vachon, Aurélien Lavoie, Lucien Turgeon.

6e B Gaston Lapointe, Denis Caron, François Dubois.

6e C Paul Savard, Claude Cormier, Clénient Tremblay.

5e A Gérald Boucher, Robert Northorn, André Deschênes.

5e B Gaétn Vachon, Jeannot Duchesne, Jean-Marc Poirier.

5e C Jacques Vandal, Jean Lapointe, Yvan Larouche.

5e D Pierre-Yves Lavoie, Jean-Guy Cormier, Michel Bourgeois.

4e A Henri-Marie Tremblay, Léo-Paul Levasseur, Lucien Girard.

4e B Jean-Pierre Harvey, Ghislain Vigneault, Jean-Jacques Simard.

4e C Jos-Arthur Talon, Jean-Claude Vachon, Gaétan Lemieux.

3e A Réal Campeau, Jacques Gagnon Michel Boudreault, Vital Dufour.

3e B Gérard Asselin, Louis Dumont, Jean Lapointe.

3e C Gilles Lapointe, Pierre Lévesque, Raoul Arsenault.

2e A Raymond Gagnon Jean-Claude Ratté, Yvon Bouchard.

2e B Albert Leblanc, André Raymond Réal Cyr.

2e C Michel Mérette, Jacques Beaulieu, Raymond Briand.

1ere A Jean-Guy Bouchard, Lévis Boudreault, Arthur Cyr.

1ere B Jacques Plourde, Yvon Vachon, Marcel Gilbert.

1ere C Bobby Gingras, Louis Vallée, Alain Lessard.

Rectification

Jonquière (DNC) — On a pu lire dans le Progrès de la semaine, en première page, dans le sous-titre d'un article en marge de la séance du Conseil de Ville, que le Jeune-Commerce de Jonquière Kénogami avait présenté un mémoire au Conseil de Ville au sujet de la future Ecole d'Apprentissage que le Gouvernement Provincial projetterait de construire dans la région. Il ne s'agit pas de la Chambre de Commerce des Jeunes de Jonquière-Kénogami, mais bien des Chambres de Commerce Senior de Jonquière et de Kénogami. Ce sont les Chambres de Commerce Sénior qui ont préparé le mémoire et l'ont soumis au Conseil de Ville. — Le Jeune Commerce de Jonquière Kénogami travaille cependant en étroite collaboration avec les Chambres de Commerce Sénior de Jonquière et de Kénogami dans l'obtention de cette Ecole d'Apprentissage.

La Chambre Aînée est en cause

Kénogami (DNC) — Beaucoup de discussions ont suivi la parution la semaine dernière d'une nouvelle dans les journaux à l'effet qu'un mémoire fut présenté aux autorités municipales des villes de Jonquière et de Kénogami, et qu'il fut attribué à la Chambre de Commerce des Jeunes de Jonquière et Kénogami.

On nous informe que c'est par erreur que le nom de la Chambre de Commerce des Jeunes de Jonquière et Kénogami fut mise en cause, et qu'il aurait fallu dire qu'il relevait uniquement de la Chambre de Commerce Sénior de Jonquière.

Il nous plait donc de remettre à César ce qui appartient à César.

M. et Mme Séraphin Poudrier des Pays-d'en-haut, qui célébreront à Ste-Adèle, le vendredi 13 mars, leur 13e anniversaire radiophonique, leur 3000e émission prochaine, et le récent changement dans l'horaire du roman-fleuve, "Un homme et son péché", le plus populaire sur les ondes du Québec. On voit ici Donalda et Séraphin, souriants et bien mis. L'occasion est spéciale car nous en sommes loin ici de l'état misérable dans lequel M.Poudrier tient habituellement son épouse, et des haillons que sa pingrerie le force lui-même à porter. C'est son avarice d'ailleurs qui l'a porté à célébrer son 13e anniversaire un vendredi 13, dans l'espoir que les gens superstitieux n'iraient pas, et un jour maigre pour éviter tout achat de viande. L'événement fera l'objet d'une belle émission de Radio-Canada, le samedi 14 mars, de 1 h. 30 à 2 h., laquelle comportera la reprise en entier du tout premier sketch d' "Un homme et son péché", qui mit Séraphin et Donalda au monde, radiophoniquement parlant, il y a 13 ans passés.

M. Johnny Tremblay

Bagotville — Rarement, dans l'histoire de Bagotville, plus beau témoignage d'estime et de considération n'a été donné par la population de cette ville qu'à l'occasion des funérailles de Monsieur Johnny Tremblay, décédé le 24 février dernier, après une courte maladie, à l'âge de 80 ans et 4 mois.

Monsieur Tremblay, personnage vénérable, vénéré et reconnu comme citoyen exemplaire de sa municipalité, rendait, en effet, ce jour là, son âme à Dieu, entouré de tous les membres de sa famille.

Mort saintement, avec tous les secours de la religion, qu'il avait toujours scrupuleusement pratiqués, Monsieur Johnny Tremblay recevait, vendredi dernier, le 27, l'ultime hommage qui lui était dû et auquel il avait droit.

Une suite ininterrompue de citoyens de tout âge et de toutes conditions s'était, d'abord, au cours des quarante-huit heures précédentes, rendue prier à la résidence de Monsieur Tremblay, résidence qui, fait à remarquer, était celle même de la naissance du regretté défunt.

A titre d'ancien président de la Commission scolaire de sa ville, durant nombre d'années, à titre d'ancien échevin également, la gent étudiante et les notables de la localité principalement ont tenu à lui témoigner leur estime et leur reconnaissance.

Précédé de la Garde Paroissiale, laquelle avait auparavant fait le salut d'adieu, cérémonie impressionnante; précédé également d'un landau de fleurs, le cortège funèbre quitta la maison mortuaire, suivi des Officiers de la Ligue du Sacre-Coeur, de ceux de la Fraternité du Tiers-Ordre, Associations auxquelles le défunt appartenait, ainsi que d'une nombreuse suite de parents et d'amis, pour se rendre à l'église Saint-Alphonse, où le service devait être célébré.

La levée du corps fut faite par le Curé de la paroisse, Monsieur l'Abbé Joseph Bouchard, et c'est M. l'Abbé Olivier Tremblay, professeur au séminaire de Chicoutimi et neveu du défunt, qui chanta le service, assisté de MM. les Abbés Adrien Lavoie et Arthur Bouchard, comme diacre et sous-diacre.

La Chorale paroissiale, sous la direction de M. Robert McLean, rendit la messe de Requiem, de Yon, pendant que Madame Partous, d'Arvida, touchait l'orgue.

Au choeur, l'on remarquait la présence de Monseigneur Lionel Lemieux, Monseigneur Joseph Dufour, Monseigneur J.-E. Duchesne, de MM. les Abbés Gérard Desgagnés, Louis-Joseph Drouin, Louis-Eugène Perron, Rosaire Néron, Curé de St-Luc, Onésime Tremblay, Jean-Charles Gauthier, L. Bérubé et Charles-Auguste Boily, ainsi que des Révérends Frères du Sacré-Coeur, de l'Académie Saint-Alphonse.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Léon, Joseph-Eugène et Jean-Paul Tremblay, les filles, Mesdames J.-Armand Roberge et Louis Kwasny; Mesdemoiselles Gertrude et Clémence; par ses gendres, MM. J. Armand Roberge et Louis Kwasny; par ses frères, le Dr Eugène Tremblay, Chicoutimi, Ludger Tremblay, Chicoutimi, Herménégilde Tremblay, St-Jérôme, ainsi que par son beau-frère, M. Godefroy Tremblay, Chicoutimi.

Escortaient également la dépouille mortelle, outre tous les petits-enfants du défunt, ses cousins, M. le notaire Joseph Plourde, de St-Jérôme, et le Révérend Frère Lucien, des Ecoles Chrétiennes, du collège de Ste-Marie de Beauce, ainsi que Madame Vve J.-Arthur Tremblay, de St-Jérôme, belle-soeur.

Parmi la très nombreuse assistance, et à part le grand nombre de neveux et nièces du défunt, dont en particulier; MM. et Mmes Geo.-Henri Lavoie, Vincent Tremblay, Dr Gilles Tremblay, Louis-Joseph Tremblay, Lucien Tremblay, Jos.-Henri Tremblay Eugène Boivin, Paul Vallée, Dominique Harvey, Albert Tremblay, J.-Arthur Tremblay, etc., l'on remarquait la présence du Maire de la Ville de Bagotville, M. J.-C. Lévesque, accompagné des échevins David Brassard et Albert Tremblay, MM. les Commissaires d'écoles J.-H. Duchesne, Dr Léo Tanguay, Edmour Simard et Alfred Gagné, M. P.-E. Lambert, de Québec, et Madame, M. Louis-E. Roberge, Québec, Mme Honoré St-Hilaire, Québec, Mme Robert Roberge, aussi de Québec, M. Gérard Thibault, Chicoutimi, etc., etc.

La Compagnie Consolidated Paper Corporation, de Port-Alfred, pour laquelle le défunt avait été à l'emploi plus d'une trentaine d'années, avait délégué trois de ses principaux officiers, soit: MM. R.-A. Foster, I.-E., C.-H. Jette, L.C., Geo.-Henri Coulombe, pale-maître.

Sans aucun doute, en raison des nombreuses activités religieuses, sociales, publiques, auxquelles il fut mêlé durant toute sa vie, la famille de M. Johnny Tremblay a reçu, à l'occasion du décès de ce dernier, un très grand nombre de témoignages de sympathies, auxquelles notre journal se fait un devoir de joindre les siennes.

Activités du Jeune Commerce

Jonquière (DNC) — Le 17 mars prochain; 4e Cours de Pratique oratoire. Les titres des causeries: Responsabilité morale des autorités civiles (par MM Lucien Coudé et Louis Reid et la Municipalisation de la bière (par MM Marcel Gauthier et Pierre Bouchard.

Le 23 mars: Assemblée Générale, probablement à l'Académie St-Michel (Salle des Cours de Pratique Oratoire)

Du 26 au 29 mars: Retraite fermée spécialement pour les membres du Jeune Commerce, à la Villa St-Ignace (Val Racine).

Octroi de $33,000

Jonquière (DNC) — La Commission Scolaire de Jonquière annonce qu'elle vient de recevoir du Gouvernement Provincial un octroi de $33,000 qui servira à équilibrer son budget 1951-52. — La Commission a engagé le comptable Robert Racine pour faire la vérification de ses livres pour l'année 1952-53.

Un moteur super-puissant... V-8 évidemment!

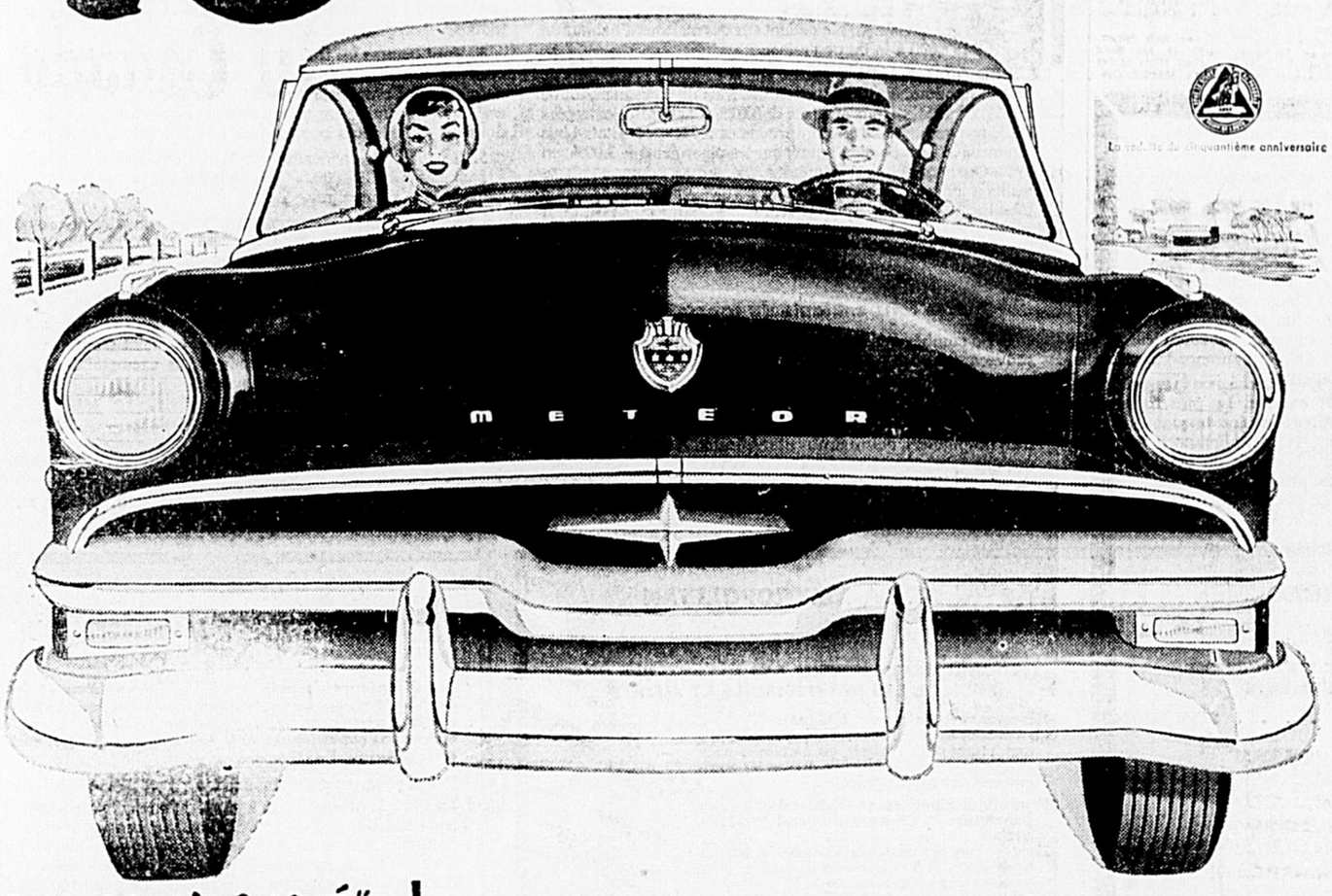

La vedette du cinquantième anniversaire

"ROULEMENT OUATÉ" D'UN CONFORT INCONNU JUSQU'ICI!

Les sièges rembourrés de caoutchouc mousse de la luxueuse Meteor vous offrent un confort absolument nouveau. Un système de suspension grandement amélioré (amortisseurs à double effet et ressorts spécialement réglés) supprime presque 80% des à-coups de la route. Quel que soit l'état des chemins, la Meteor roule plus uniformément, plus silencieusement que jamais.

Trois boîtes de vitesses au choix, pour les 3 séries Meteor: La transmission *Merc-O-Matic*, la meilleure des transmissions automatiques; l'économique surmultiplication *Touch-O-Matic* (toutes deux facultatives moyennant supplément); ou la boîte de vitesses standard, silencieuse.

LE MOTEUR V-8 DE 120 CV DE LA METEOR EST SANS ÉGAL DANS SA CATÉGORIE!

Le plus puissant moteur dans le domaine des prix modérés! V-8, évidemment! Installé sur les modèles Meteor "Customline" et "Crestline", c'est un prodige de douceur, de souplesse et de durée! C'est le genre de moteur qui équipe les voitures canadiennes les plus chères... le moteur que vous voudrez spécialement connaître, maintenant qu'un nombre sans cesse plus grand de fabricants adoptent le moteur V-8.

La performance supérieure de la Meteor V-8 est le résultat de plus de 20 années de recherches et de perfectionnements dus à l'entreprise qui a construit plus de moteurs V-8 que tous les autres fabricants réunis. Quelle meilleure assurance pourriez-vous avoir que la Meteor est l'auto qui vous offre le plus d'avantages? Rendez-vous chez le plus proche vendeur autorisé . . . admirez la beauté des lignes et des accessoires de la Meteor. Puis, faites-en l'essai et vous serez émerveillé!

LA Meteor "53" • VRAIMENT PLUS QUE MODERNE!

MERCURY LINCOLN Meteor

FAITES L'ESSAI DE L'EXTRAORDINAIRE "ROULEMENT OUATÉ"!

Jonquière Automobile Limitée

COIN ST-DOMINIQUE ET ST-GERMAIN, JONQUIÈRE — TÉL. 2-3581

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION SE TROUVENT CHEZ LES VENDEURS METEOR

Bientôt ouverture d'un nouveau

Cercle de couture SINGER

Un magnifique et nouveau Cercle de Couture "SINGER" dans notre ville. Le service "Singer" — amical et sûr — à deux pas de chez-vous. Venez vous rendre compte et ne manquez pas l'occasion de voir notre merveilleux choix de

Machine a coudre SINGER*

Consoles — Modèle secrétaire — Cabinet — Portative — Aide façon — Matériel et patrons — Attaches de machines — Fourniture & pièces de rechange — Mannequin Singer — Service de fabrication.

Rencontrez notre équipe d'experts en couture. Ils seront *toujours* ici pour vous aider. Cela fait partie du service amical que vous pouvez attendre de ce nouveau cercle de couture "Singer".

Venez aujourd'hui — venez souvent. Venez *chaque fois* que vous avez un problème de couture.

* Marque Déposée de Singer Manufacturing Company

Cercle de couture SINGER

558, RUE ST-DOMINIQUE — JONQUIERE

Pour tous renseignements **Téléphonez à Chicoutimi: 4-4305**

Pour avoir l'adresse des autres magasins Singer, consultez l'annuaire classifié du Téléphone sous la Rubrique "SINGER SEWING MACHINE COMPANY"

Pourquoi les ouvriers des moulins de papier refusent les offres de la Cie Price

Kénogami (DNC) — Dans un communiqué qui nous fut remis par le Conseil Régional Saguenay Lac-St-Jean des Syndicats Nationaux, au sujet de l'affaire Price, nous citons l'extrait suivant: Nous nous rappelons également qu'à la suite du rapport de cet arbitrage, les syndicats ont tenus des réunions pour prendre connaissance du contenu du rapport d'arbitrage et ont chargé les négociateurs de rencontrer la compagnie pour connaitre son attitude concernant les recommandations majoritaires et unanimes de la sentence.

Les négociateurs des syndicats, aidés par le Président de la Fédération M. Philippe Lessard, et de Mtre Marius Bergeron ont fait rapport des offres faites par la compagnie; ces offres ont été refusées surtout en ce qui concerne la réduction de la semaine de travail à 40 heures telle que recommandée par la sentence majoritaire avec pleine compensasion ce qui voudrait dire un taux horaire minimum de $1.50 l'heure.

Nous savons également que dans deux des moulins de la compagnie, soit Riverbend et Kénogami, les locaux des Unions Internationales détenaient un contrat couvrant les travailleurs des machinees à papier Ce contrat daté du 1er mai 1952 était en suspens depuis cette date parce que la compagnie n'avait pas voulu négocier avec les dites unions avant que l'arbitrage demandé et soutenu par les syndicats soit terminé et les résultats connus.

A la suite des négociations post-arbitrales des syndicats, les responsables négociateurs des locaux de l'Union Internationale avaient été renseignés sur le "pourquoi" du refus des syndicats d'accepter les offres faites par la compagnie les mettant en garde et leur demandant leur collaboration.

Aujourd'hui, nous apprenons que les délégués des locaux des Unions Internationales du Moulin de Kénogami et de Riverbend ont accepté les offres de la compagnie sans toutefois avoir la certitude de la semaine de travail de 40 heures avec pleine compensation; toute la responsabilité de cette négociation retombe sur les négociateurs qui n'ont pas cru bon de consulter leurs membres avant d'accepter les offres de la compagnie qui se résumaient comme suit:

"Semaine de 44 heures à partir du 5 mars 1953, sans compensation en attendant que les heures réduites soient effectives c'est-à-dire que le temps et demi ne sera calculé qu'après une semaine normale de 48 heures"; Les syndicats rappellent que la sentence recommandait que les heures de travail faites en plus de la semaine de 44 heures soient payées au taux de salaire et demi pendant une période de trois mois.

"Ils ont accepté un boni de $0.60 l'heure rétroactif au 1er mai 1952 en compensation de la hause du coût de la vie sans essayer d'obtenir qu'il soit ajouter au salaire de base horaire et continué par la suite tel que recommandé par la majorité du tribunal". "Ils ont accepté que les primes pour les équipes de 4hrs à minuit soient portées à 0.03 au lieu de 0.02 et celle de minuit à 8.00 AM de $0.05 au lieu de 0.03 qu'elles étaient auparavant et ça à partir du 5mars 1953; en guise de rétroactivité sur ce sujet, ils ont accepté $0.01 l'heure tandis que la sentence majoritaire, sans le dire exactement laissent entendre que ça devait partir de la date du contrat, soit le 1er mai 1952."

Comme leur contrat de travail se termine au 1er mai 1953, ils se verront donc dans l'obligation de négocier de nouveau à moins d'attendre encore une fois que les syndicats, sur cette sorte de négociation car nous savons que leurs membres sont assez intelligents pour le faire.

Pour le renseignement des membres des syndicats et du public en général, qu'il soit permis aux Syndicats Nationaux de donner une brève explication, pourquoi nos syndiqués ont refusé les offres de la compagnie relativement à la semaine de 40 heures au taux de $1.41 l'heure.

Nous sommes d'opinion que la grande industrie est en faveur d'une réduction des heures de travail; nous savons qu'elle n'est pas disposée à accepter comme permanente la semaine de 44 heures.

De plus, la sentence ne la recommande que pour une période de trois mois pour ensuite la réduire à 40 heures.

La semaine de 40 heures au taux horaire offret par la compagnie, soit $1.41 l'heure, signifierait une diminution du salaire heddomadaire de l'ouvrier de $3.60 soit $187.20 par année. Comme le nombre approximatif d'ouvriers dans les trois moulins se chiffre à près de 2,100 personnes, il en résulterait une diminution annuelle du pouvoir d'achats de près de $400,000.00. Le cout de vie a-t-il tellement diminué?

En bataillant pour la semaine de travail réduite à 40 heures avec pleine compensation, le pouvoir d'achat des travailleurs ne serait aucunement réduit et nous placerions au travail environ 400 ouvriers de plus à un salaire minimum de $3,120.00 par année ce qui en chiffre rond représenterait la somme globale de près de $1,300,000.00 de plus en pouvoir de consommation dans l'économie de notre région, seulement pour les moulins Price Brothers. Notons que jamais la compagnie n'a invoqué incapacité de payer et l'on croit que ses responsabilités sociales lui incombent de faire bénéficier ses ouvriers des améliorations modernes et techniques de l'industrie. Nous pourrions citer des chiffres, mais restons-en là pour le moment.

Rappelons, concluent les Syndicats, que nos syndiqués est demandé à leur négociateurs de rencontrer de nouveau les représentants de la Fédération Nationale de l'Industrie de la Pulpe et du Papier pour réétudier la situation et décider de l'action à prendre, pour ensuite faire rapport dans les quinze jours qui suivent le 2 mars 1953.

Camps d'été pour les ouvriers

Kénogami (D.N.C.) — M. Chester Jordan, représentant plus de 30,000 membres des Unions Internationales du Papier, Pulpe et Sulfite de l'Est du Canada, (ayant des locaux principalement à Kénogami, Riverbend et Dolbeau) s'est rendu récemment à Kénora, Ont. en fin de la semaine dernière, pour y rendre une visite fraternelle à la convention du Conseil de l'Ontario et du Manitoba.

Le président du Conseil des Unions Internationales des Moulins à Papier de Québec et de l'Est du Canada, et qui est M. Chester Jordan, a prononcé un discours dont les principaux points insistaient sur l'entr'aide des employés et sur l'aide mutuelle aux familles. Des projets intéressants sont actuellement portés à l'étude, pour faire valoir ces idées. On a fait savoir que les principales discussions seront sur la nécessité de former des camps ouvriers d'été pour les familles des employés membres de l'Union Internationale, et une assurance familiale. Il a préparé la discussion sur les possibilités d'arriver à une entente sur la préparation des prochaines conventions 1953-54, avec les représentants de l'Ontario et du Manitoba.

QUELLE MONOTONIE SANS MAJUSCULE !

Sans contredit la majuscule joue un grand rôle en français et en anglais de même dans d'autres langues.

Il serait difficile sans elle de mettre certains mots en évidence, d'accorder aux noms propres la distinction qui leur est due et de marquer le début d'une phrase, etc., etc.

Comment sans majuscule aurait-il été possible d'attirer votre attention sur les produits réputés dont le nom est composé de la première lettre des 4 paragraphes de cet article.

Oh! vraiment, sans les belles couleurs dont on peut s'entourer avec de la peinture, la vie serait bien monotone comme l'alphabet sans majuscule.

Le Trophée régional de pratique oratoire offert aux Membres des Chambres de Commerce Junior du Saguenay. Ce trophé "Léo Lessard" sera attribué lors des éliminatoires régionales de la pratique oratoire à la fin de mars 1953. L'endroit et la date seront déterminés plus tard.

* * *

De tous les Canadiens nés dans la province de Québec qui sont encore vivants, 95 pour cent y vivent encore.

* * *

Les Unions Internationales signent leur contrat de travail

Kénogami (D.N.C.) — On trouvera ci-après un communiqué de la Fraternité Internationale des Papetiers (F.A.T.) concernant la signature d'un contrat de travail touchant particulièrement les ouvriers de la pulpe et du sulphite de Kénogami et de Riverbend.

"La Fraternité Internationale des Papetiers (F.A.T.) locaux 50 et 246, représentant les employés du département des machines à papier de Price Brothers à Kénogami et à Riverbend, viennent de conclure une nouvelle entente avec cette compagnie.

La semaine normale de travail est réduite de 48 à 44 heures. Bien que les employés continueront à travailler huit heures par jour, ils bénéficieront, en vertu de cette nouvelle entente, d'un congé d'une journée complète à chaque deux semaines. A la même date, que devient effective cette convention, une augmentation générale de salaire de 10% sera accordée aux employés sur la juridiction de l'Union.

Les primes pour le travail d'équipe de nuit sont portées de 0.02 à 0.03 pour le quart de 4 heures à minuit et de 0.03 à 0.05 pour le quart de minuit à 8 heures, avec effet rétroactif au 1er mai 1952.

Chaque employé recevra également un bonus de 0.07 l'heure pour toutes les heures travaillées entre le 1er mai 1952 et le 4 mars 1953 inclusivement. La compagnie a assuré les représentants de l'Union que le remboursement de cette rétroactivité devrait s'effectuer dans la semaine qui suivrait la signature du contrat. Le montant minimum qui sera versé se chiffre à $165.12 tandis que le montant maximum s'élève à plus de $300.

La convention collective précédente expira en mai dernier alors que les négociations, par des circonstances spéciales, furent suspendues jusqu'à la semaine dernière.

Au cours des négociations la compagnie était représentée par MM. A.-C. Price, président de la compagnie, M. Hector Cimon, vice-président, Dr J. Edwards, vice-président en charge des manufactures, C.-A. Després, du bureau-chef de Québec, M. H.-O. McInnerney, gérant du moulin de Kénogami, F. Silver, gérant du moulin de Riverbend et Georges McNaughton, directeur du personnel. Les locaux de Kénogami et de Riverbend étaient représentées par M. J.-S. Lambert, représentant général, Emilien Vandal, président du local 50 de Kénogmi, P.-J. Copeman, négociateur, E. Leblanc et Léo Dubé, respectivement président et vice-président à Riverbend.

Les négociateurs qui avaient reçus un mandat spécial pour cette fin en novembre et décembre dernier, ont tenu à présenter le résultat de leur négociation à leurs membres, mercredi soir le 4 mars, avant que ne prennent force cette nouvelle convention.

A cette assemblée assistaient M. J.-S. Lambert, représentant général, Gérard Gravel et Richard Aubut, représentants de la division de la Fraternité Internationale des Travailleurs de la Pulpe et Sulfite des moulins à papier. Par cette convention les papetiers de Kénogami et de Riverbend se trouvent les ouvriers les mieux payés des moulins à papier de l'Est du Canada. Les autres moulins affiliés à l'Union dans cette division sont: L'Anglo Pulp de Québec; la Canadian International Paper de Dalhousie, de Gatineau et des Trois-Rivières; la James McLaren Paper de Buckingham et la St-Lawrence Papier de Dolbeau et Trois-Rivières.

Le catholicisme au Japon

La population du Japon a atteint en 1951, 63 millions sur un territoire pas beaucoup plus grand que la moitié de la France. La chrétienté du Japon, fort petite mais bien pourvue d'élite et en grande expansion, a passé de 142,460 âmes en 1950, à 157,241 en 1951. L'accroissement s'accélère avec les années. Les 600 prêtres ne suffisent pas à des paroisses très dispersées et à des catéchuménats gonflés. Ils sont aidés par quelque 250 Frères, 2,200 Soeurs, 600 catechistes. La masse laïque est encadrée par des écoles: 5 Universités, 65 écoles secondaires et 25 écoles primaires, et noyautée par des associations de medecins, de professeurs, d'etudiants d'université, de jeunesse ouvrière chrétienne. L'espoir de demain repose sur les catéchumènes d'une part; les grands séminaires d'autre part. Ces derniers, environ 200, plus nombreux que les prêtres indigènes actuels, doubleront en quelques années le clergé autochtone. Le Japon pour le moment, en Extrême-Orient, la consolation de l'Eglise missionnaire

I.S.P.

La Belgique est reliée au Congo

Un service régulier de communications télégraphiques par radio "telex", entre la Belgique et le Congo Belge, a récemment été inauguré à titre d'essai. Ce service, dont l'Agence de presse Belga est le premier abonné, constitue un prolongement du réseau telex belge. Celui-ci, qui compte actuellement 286 abonnés, assure la liaison par télescripteur, grâce à une combinaison de lignes téléphoniques ou télégraphiques dans la métropole, et à des émissions radiophoniques à l'étranger. C'est en somme un réseau de télégraphie privée qui permet à une firme ou à un particulier, relié par téléscripteur à une centrale, de se mettre directement et automatiquement en contact avec un autre abonné en formant un numéro sur le cadran de l'appareil. Pour obtenir une communication avec l'étranger, il suffit à l'abonné de faire connaitre à l'opérateur de la centrale, la ville et le numéro de son correspondant. Cinq villes belges — Bruxelles, Anvers, Gand, Liège et Charleroi — sont déjà dotées d'une centrale telex. L'Agence Belga utilise la télescription pour la presse depuis 1933. (UNESCO)

Les syndiqués et leurs épouses se sont réunis à Saint-Laurent

Kénogami (D.N.C.) — Mercredi soir le 4 mars dernier, s'est tenue à l'Académie St-Laurent de Jonquière une assemblée qui réunissait les membres du Syndicat de l'Aluminium et leurs épouses. Monsieur l'Abbé Philippe Bergeron qui était le conférencier invité pour la circonstance developpa devant une assistance de 50 personnes, le thème "SYNDICALISME ET FAMILLE". En faisant une revue du mouvement ouvrier depuis un siecle, il faisait voir tous les services que le syndicalisme avait rendus et continuait à rendre à la famille ouvrière, sur le plan économique et moral, et il terminait en demandant aux épouses des syndiqués, d'appuyer et de seconder leurs maris dans leur travail syndical.

Monsieur l'Abbé Bergeron qui avait été présenté par Monsieur Alfred Pedneault agent d'affaires du Syndicat de l'Aluminium était remercié par M. Jean-Charles Lavoie, vice-président de ce même syndicat.

La conférence était suivie d'une partie récréative très intéressante, présentée par une trouve d'artistes de la région.

L'acceuil chaleureux qu'on a fait jusqu'ici à ce genre d'assemblée encourage les officiers du Syndicats de l'Aluminium d'Arvida à répéter cette initiative dans tous les locaux. Les membres des locaux de Chicoutimi et de Kénogami recevront donc sous peu une invitation à laquelle ils répondront, il n'est pas à en douter, avec la même enthousiasme que ceux d'Arvida et de Jonquière.

VENDEUR DEMANDÉ

ayant de l'expérience dans la vente directement aux consommateurs — devra posséder une auto — connaitre très bien les trois comtés Lac-Saint-Jean - Chicoutimi - Roberval — être fortement recommandé et pouvoir fournir une garantie sur les échantillons qui lui seront fournis pour servir à la vente. Ligne de bijouterie en plus de Stainless Steel et toute la ligne complète d'articles de cuisine moderne tels que malaxeurs, grille-pain, fers à repasser, etc. Campagne publicitaire de soutien gratuite à la radio — 3 vendeurs seront sous la surveillance du dit applicant comme chef de groupe.

Nous donnons un support financier et toutes les lignes sont vendues au comptant ou à crédit — telles que: montres, bagues, alliances, diamants, pendentifs, rasoirs électriques, etc. Faire application en donnant le plus d'information possible: REPONSE garantie, casier postal 218, Dept 118 — Chicoutimi.

Le 85ième rapport annuel de la Metropolitan aux détenteurs de polices

PLUS DE BÉNÉFICES POUR PLUS DE GENS

PLUS de bénéfices pour plus de gens que jamais auparavant! Telle est la caractéristique des services que rend la Metropolitan Life Insurance Company. En 1952, les versements faits aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires ont atteint le chiffre sans précédent de $945,000,000.

Les opérations quotidiennes de la Metropolitan sont étroitement liées aux espérances et aux aspirations des hommes et des femmes, au Canada et aux États-Unis. En effet, la sécurité apportée aux familles, l'aide économique donnée aux veuves et l'instruction mise à la portée des enfants, sont les bases sur lesquelles repose cette comptabilité annuelle.

Ces bases sont d'une importance qui dépasse de beaucoup celle de cette multitude de chiffres inscrits aux pages des livres de comptabilité. Cependant, ces chiffres reflètent la prévoyance que les détenteurs de polices déploient pour assurer la réalisation de leurs ambitions.

A la fin de 1952, les détenteurs de polices bénéficiaient de la protection de $51,900,000,000 d'Assurance-Vie émise par la Metropolitan. Ce chiffre établit un nouveau record. Les détenteurs de polices, anciens et nouveaux, ont accru leur protection en souscrivant $3,600,000,000 d'Assurance-Vie nouvelle.

Les nouveaux placements à longue échéance faits en 1952 se sont chiffrés à $1,600,000,000 en tout. La plus forte partie de ces fonds a servi à satisfaire aux besoins du commerce et de l'industrie. Dans bien des cas, la Metropolitan a fourni les fonds nécessaires pour mettre à la portée du public les avantages du progrès technologique, progrès réalisé dans les domaines de la chimie et de la science électronique.

Quelque $369,000,000 ont été placés en prêts hypothécaires sur des propriétés urbaines et rurales. Une part de cette somme a contribué à rendre possible la construction de 30,000 nouveaux foyers. En conséquence, le nombre total des prêts hypothécaires que la Compagnie détient sur des maisons d'habitation était de 197,000 à la fin de l'année.

Le taux net de l'intérêt réalisé sur le total des placements de la Metropolitan, après déduction des frais de placement, fut de 3.21%. En 1951, ce taux avait été de 3.07%. Par contre, les impôts sur le revenu payables au gouvernement fédéral des États-Unis a ramené le taux net de l'intérêt sur les placements à 3.00%, en 1952. Quant au taux net d'intérêt réalisé sur les nouveaux placements à longue échéance faits l'an dernier, après déduction de tous les frais de placement, mais avant déduction des impôts sur le revenu payables au gouvernement fédéral des États-Unis, il a été de 3.73%, soit le plus élevé qui ait été enregistré depuis 1934.

Autres faits saillants du rapport annuel.

1. Le nombre des détenteurs de polices a atteint un nouveau sommet, soit 33,700,000.

2. La popularité dont l'Assurance-Accident et Maladie jouit auprès du public a continué de croitre, surtout en ce qui concerne les nouveaux genres de protection fournie par les polices-frais hospitaliers, chirurgicaux et médicaux. A la fin de l'année, quelque 6,200,000 personnes étaient assurées en cas d'accidents et de maladie, par des polices de Groupe ou individuelles de la Metropolitan.

3. Le taux de mortalité chez les assurés de la Metropolitan est resté bas. Le taux de la mortalité due à de nombreuses causes — surtout en ce qui concerne la tuberculose et la plupart des maladies communes de l'enfance — a été plus bas que jamais.

4. Tout comme les frais de la plupart des autres industries, ceux de la Metropolitan ont quelque peu augmenté, l'an dernier. La Compagnie soutient ses efforts dans le but de maintenir ces frais à un niveau aussi bas que possible, tout en donnant des services convenables aux détenteurs de polices.

5. En 1952, les dividendes versés aux détenteurs de polices se sont élevés à $192,000,000, soit le plus fort montant dans les annales de la Compagnie.

Le rapport que la Metropolitan adresse à ses détenteurs de polices sur les opérations de 1952, serait incomplet s'il ne contenait pas quelques mots de reconnaissance à l'adresse du personnel masculin et féminin dont la loyauté et la compétence ont permis de donner le service efficace et progressif sur lequel nos détenteurs de polices ont raison de compter.

Le Rapport Annuel de la Compagnie contient d'autres renseignements sur les services rendus. Un exemplaire de ce rapport vous sera expédié sur demande.

Le Président,

CHARLES G. TAYLOR, JR.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS ET DE L'ACTIF DE LA METROPOLITAN LE 31 DÉCEMBRE 1952

ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS

Obligations		$7,996,545,124.86
Gouvernement des États-Unis	$1,844,608,305.55	
Gouvernement du Canada	143,537,746.75	
Provinces et Municipalités	66,051,354.87	
Chemins de fer	660,243,225.66	
Services publics	1,514,241,381.02	
Industries et divers	3,767,863,111.01	
Actions		177,509,022.72
Toutes privilégiées ou garanties sauf	18,064,177.72	
Prêts hypothécaires sur immeubles		2,076,077,747.18
Propriétés urbaines	1,914,495,597.64	
Propriétés rurales	161,582,149.54	
Immeubles (compte tenu d'une somme globale de $1,900,000 portée en diminution par ajustement)		439,058,209.64
Constructions à usage d'habitation et autres immeubles acquis à titre de placement	391,638,408.63	
Immeubles à l'usage de la Compagnie	46,718,864.57	
Propriétés reprises pour défaut de paiement d'hypothèque (dont $2,059,121.24 sont sous contrat de vente)	2,600,936.44	
Prêts aux assurés Garantis par les polices		465,211,481.47
Espèces en caisse et en banque		175,519,891.02
Primes différées et primes en cours d'encaissement		161,709,504.12
Intérêts et loyers courus, etc.		100,898,064.65
TOTAL DE L'ACTIF		$11,592,529,045.66

ENGAGEMENTS ENVERS LES DÉTENTEURS DE POLICES, LES BÉNÉFICIAIRES ET AUTRES

Réserves statutaires des polices Ce montant, exigé par la loi et augmenté des primes futures et de l'intérêt, est nécessaire pour assurer le règlement futur de toutes les sommes assurées par les polices.	$9,856,893,709.00
Produit des polices et dividendes laissés par devers la Compagnie pour capitalisation Fonds laissés par devers la Compagnie, par les bénéficiaires et les détenteurs de polices, pour leur être remis plus tard.	653,976,566.00
Réserve pour dividendes attribués aux assurés Mise de côté pour être versée, en 1953, aux détenteurs de polices appelés à toucher ces dividendes.	181,782,277.00
Assurances échues ou sinistrées, mais non encore réglées Comprend les cas en cours de règlement et le montant estimatif des cas qui existent, mais qui n'ont pas encore été signalés.	55,011,011.17
Autres obligations découlant des polices Comprend les primes reçues d'avance, réserves spéciales en cas de fluctuation dans la mortalité ou dans la morbidité.	76,947,311.14
Impôts courus (Payables en 1953)	47,012,225.46
Réserve en cas de fluctuation dans les valeurs Prescrite par les "National Association of Insurance Commissioners".	23,176,699.00
Réserve de prévoyance concernant les prêts hypothécaires	7,150,000.00
Tous autres engagements	25,851,692.57
TOTAL DES ENGAGEMENTS	$10,927,801,491.34

FONDS DE SURPLUS

Fonds de surplus spécial	$106,783,000.00	
Fonds libres (Surplus)	557,944,554.32	
TOTAL DES FONDS DE SURPLUS		664,727,554.32
TOTAL DES ENGAGEMENTS ET DES FONDS DE SURPLUS		$11,592,529,045.66

Note — Parmi l'actif se trouvent $552,449,409.65 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la loi ou des règlements de contrôle.

LES OPÉRATIONS DE LA METROPOLITAN AU CANADA

Les détenteurs de polices de la Metropolitan et leurs bénéficiaires, au Canada, seront particulièrement intéressés d'apprendre les faits saillants suivants, sur les opérations canadiennes de la Compagnie, en 1952, soit sa 80ième année d'opérations au pays.

Paiements aux Assurés et aux Bénéficiaires

En 1952, la Metropolitan a payé à ses assurés canadiens et à leurs bénéficiaires, $45,499,950 en règlements de décès, en dotations parvenues à échéance, en prestations à cause d'accidents, de maladie, d'incapacité, en dividendes et en d'autres versements. De cette somme, 68 pour 100 ont été payés à des assurés vivants.

Les versements faits par la Metropolitan à des Canadiens, depuis son arrivée au Canada, en 1872, plus les placements qu'elle a actuellement au Canada, dépassent de plus de $416,000,000 le total des primes recouvrées des Canadiens.

Assurance-Vie en Cours

Au cours de 1952, des Canadiens ont souscrit pour $253,039,328 d'Assurance-Vie auprès de la Metropolitan. A la fin de l'année, la Compagnie comptait, au Canada, 2,530,000 détenteurs de polices d'Assurance-Vie, polices qui assuraient un capital de $2,821,693,811. De ce montant, 56 pour 100 sont à la Branche Ordinaire; 27 pour 100, à la Branche Industrielle; et 17 pour 100, à la Branche du Groupe.

Total des Placements au Canada

Le total des placements de la Metropolitan, au Canada, atteignait $637,590,599, à la fin de 1952. Ces placements jouent un rôle important dans l'économie du Canada. En effet, des sommes considérables sont placées en obligations fédérales, provinciales et municipales, en obligations d'aciéries et de fabriques de papier, dans l'industrie pétrolière, dans les chemins de fer, dans les compagnies d'éclairage électrique et de forces hydrauliques et dans d'autres.

Oeuvres d'Hygiène et de Bien-être

Depuis 1909, la Metropolitan poursuit, au Canada, une campagne éducative sur l'hygiène. Au cours de 1952, elle a pris part à de nombreuses oeuvres, elle a distribué plus de 2,200,000 brochures traitant de divers sujets d'hygiène et de sécurité et elle a fait paraitre aussi des annonces sur l'hygiène, dans plusieurs publications nationales.

COPYRIGHT CANADA 1953 — METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

SIÈGE SOCIAL: NEW-YORK

DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA

METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO.
Direction Générale au Canada: Ottawa 4, Canada.

Messieurs:

Prière de m'envoyer un exemplaire de votre Rapport Annuel aux Détenteurs de Polices, pour 1952.

NOM .....

RUE .....

LOCALITÉ ..... PROVINCE .....

LA SOUTE À COMBUSTIBLE EST VIDE ?

APPROVISIONNEZ-VOUS DE COKE

Source de confort, de commodité et d'économie

Si vous avez besoin d'autre combustible pour finir la saison de chauffage, commandez du Coke Lasalle. Sa haute qualité vous assure une chaleur uniforme, continue, facile à contrôler sous toutes les températures.

Assurez-vous d'obtenir la grosseur de coke appropriée à votre fournaise et faites-le brûler correctement. Remplissez le foyer à capacité et donnez moins de tirage. Commandez le Coke Lasalle par son nom . . . appelez votre fournisseur aujourd'hui!

LS52-2F

LASALLE COKE

CHALEUR SANS PERTE

M. et Mme Séraphin Poudrier recevront à l'occasion de leur 13e anniversaire

M. et Mme Séraphin Poudrier, des Pays-d'en-haut, recevront à un dîner intime, le vendredi 13 mars, à l'occasion du 13ième anniversaire de leur populaire programme radiophonique, qui en arrive cette année à sa 3,000e émission, et pour marquer le changement d'heure de ce roman-fleuve. Le dîner aura lieu dans la nouvelle salle paroissiale de Ste-Adèle-en-haut.

Cédant aux instances de Mme Poudrier, qui a toujours le coeur sur la main, M. Poudrier, dont la parcimonie est bien connue, a décidé de recevoir quelques amis. Mais il a tenu à marquer son 13e anniversaire (plutôt que son 10e ou son 15e), un vendredi 13, dans l'espoir que plusieurs invités superstitieux refuseraient son invitation. Il a de plus choisi un jour maigre pour éviter d'acheter de la viande et il a résolu de servir de la galette de sarrasin, sans mélasse, espère-t-il, à ses convives. Cependant, le nombre des acceptations ayant été considérable, M. Poudrier, pris de frayeur, a poussé l'avarice jusqu'à faire défrayer la réception par ses commanditaires, fabricants d'une pâte dentifrice que M. Poudrier obtient gratuitement et que, d'aucuns prétendent, il revend en cachette à son profit.

La cérémonie fera l'objet d'un reportage de Radio-Canada qui sera retransmis, le samedi 14 mars, de 1 h. 30 à 2 h. sur la presque totalité des postes qui diffusent l'émission quotidienne, et comportera la diffusion du tout premier sketch d'"Un homme et son péché".

Un vin d'honneur précédera le dîner qui sera suivi d'une séance au profit des oeuvres de la paroisse de Ste-Adèle. Le spectacle comportera une comédie de Claude-Henri Grignon, "L'école du soir", mettant en vedette M. et Mme Poudrier (Hector Charland et Estelle Maufette), le Dr Cyprien (Fred Barry), le père Ovide (Eugène Daignault), le père Josaphat (Adjuter Bourré), Octavienne (Jeannette Teasdale), Julia Destreilles (Colette D'Orsay) et Caroline Malterre (Juliette Béliveau). Mme Jeanne d'Arc Charlebois présentera son amusant tour de chant, et les deux annonceurs de l'émission, François Bertrand et René Lecavalier, agiront comme maîtres de cérémonie.

Place au talent

Félicitations à la direction de CKRS et aux artisans du programme "PLACE AU TALENT"; les artistes méritent eux aussi des louanges, et ils n'en manquent pas, tant les applaudissements fusent spontanés à chaque programme. Les candidats sont nombreux et de talents variés; l'enjeu de l'émission finale est enviable, une bourse de $250 et une série de 13 programmes à CKRS. L'auditoire très sympathique accouru partout à ce programme est un hommage et un encouragement à tous les artistes. Des auditions seront encore accordées aux aspirants, aux dates et endroits suivants:

Le 16 mars à l'école St-Michel de Chicoutimi; le 23 mars à l'Hôtel-de-ville d'Alma, et le 30 mars au collège de Port-Alfred. Les programmes se dérouleront, le 17 mars au cinéma Empire de Jonquière, le 24 mars au cinéma Capitol de Chicoutimi, le 31 mars au cinéma Alma, d'Alma, et le 7 avril au cinéma Château de Bagotville.

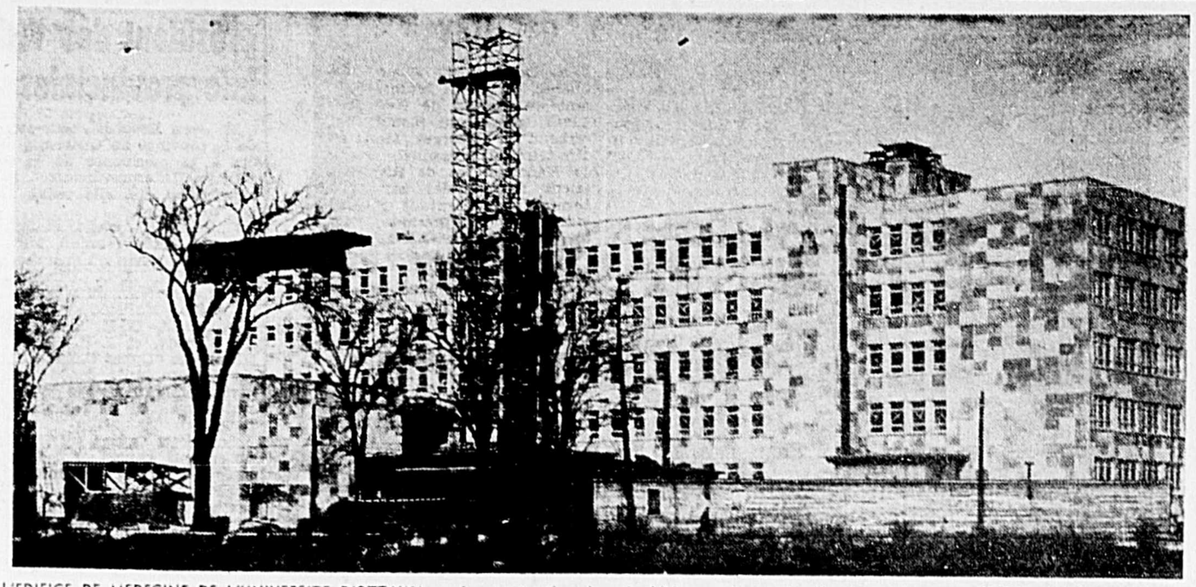

L'EDIFICE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA — La construction de l'Edifice de Médecine de l'Université d'Ottawa sera bientôt terminée. Le nouvel immeuble, aménagé en bordure du canal Rideau, rue Nicholas, ouvrira vraisemblablement ses portes aux futurs médecins de la Capitale, en septembre prochain. La bâtisse est le premier d'un imposant groupe d'édifices qui logeront éventuellement les diverses facultés, écoles et instituts d'une université qui connaît, depuis quelques années, un essor remarquable.

La mode du printemps fait ressortir les tissus synthétiques

Ce printemps, les tissus sont la grande nouveauté. Les tissus synthétiques sont en tête. Quoi de mieux, pour épargner en faisant votre couture ce printemps, que de projeter la confection d'une nouvelle toilette *en nylon, orlon, dacron* ou tout autre nouveau tissu extraordinaire? Le temps précieux passé à laver et à repasser sera épargné aussi bien que les sous. Quand vous verrez, au Centre de Couture Singer de votre localité, les collections variées de mélanges synthétiques, vous voudrez commencer immédiatement.

Etes-vous l'une des couturières chez soi qui ont remis d'acheter du tissu synthétique à la verge pour leur couture, parce qu'elles ne sont pas sûres de savoir comment s'y prendre? Voici donc quelques suggestions des expertes de votre centre de couture local pour coudre, assembler et piquer ces nouveaux tissus synthétiques.

Tout d'abord, pour couper des tissus synthétiques et des tissus mixtes, assurez-vous d'avoir des ciseaux bien aiguisés. Ce sont des tissus exceptionnellement forts car les fibres résistantes et analysées en éprouvettes sont tissés très proches les uns des autres. Des aiguilles fines et pointues empêcheront les fibres de se dédoubler et de se tirer, quand vous épinglerez.

Quand vous assemblez les morceaux d'un vêtement en tissu synthétique, suivez le procédé habituel de repassage à mesure que vous piquez. Cependant, assurez-vous que votre fer à repasser est réglé sur "bas" ou sur "nylon" ou "rayonne" ainsi qu'indiqué sur l'indicateur. Si votre fer n'est pas automatique, essayez-en la chaleur en le touchant légèrement du droit.

Les tissus synthétiques et les tissus mixtes ont, pour la plupart, moins d'élasticité que les fibres naturelles. Par conséquent, tendez légèrement vos coutures en les piquant. De cette façon, la ligne de piqûre sera assez longue, une fois le vêtement repassé, pour empêcher le fil de casser.

Si vous piquez trop rapidement, la couture godera peut-être. Si votre tissu a la moindre tendance à s'effilocher, faites une couture anglaise, une couture lisérée ou une couture surfilée. Les lisérés des coutures et des ourlets devront être irrétrécissables et bon teint. Pour vous assurer que vos piqûres seront aussi durables que votre tissu, employez du fil de nylon ou de dacron ou du fil mercerisé de première qualité.

Relâcher légèrement la tension de votre machine à coudre, quand vous cousez des tissus synthétiques. Pour ajuster la tension, rappelez-vous que cette dernière était ajustée à son point normal sur votre machine à coudre, à l'usine, avant la livraison. Ce point normal varie un peu avec chaque machine à coudre. Si vous essayez les changements de tension sur un morceau de tissu, vous éviterez de faire goder ou de gâcher une couture de votre vêtement.

Employez une aiguille neuve et fine sur votre machine. Ses autres de couture vous indiqueront la meilleure aiguille et les grandeurs de points recommandés pour les différents tissus synthétiques. En général, il faut employer une aiguille numéro 9 pour les tissus synthétiques légers et faire de 18 à 20 points par pouce; ou, si vous piquez doucement et soigneusement 20 à 24 points par pouce. Pour les tissus synthétiques plus épais, employez une aiguille numéro onze et allongez vos points à 15 ou 18 par pouce.

Ambassade japonaise au Vatican

Le gouvernement japonais a établi, le jour de l'entrée en vigueur du traité de paix japonais, des relations diplomatiques avec le Vatican. Dans ce but, il a ouvert à Rome une légation, dont le premier titulaire est le Dr Augustin Masahide Kanayama, avec le titre de chargé d'affaire. M. Augustin Masahide Kanayama, catholique éminent, est père de neuf enfants. Né à Tokyo en 1909, il se convertit au catholicisme alors qu'il préparait à l'Université Impériale de Tokyo le doctorat en droit et en sciences politiques. Instruit dans la foi catholique par le R. P. François-Xavier Iwashita, un des prêtres les plus remarquables que le Japon ait donnés, il reçut le baptême le 25 décembre 1932 à la léproserie "Fukuseigyôin", de Gotemba, dont le Père Iwashita était alors le directeur. Cette première formemartion devait marquer à jamais M. Kanayama. D'abord attaché d'ambassade à Paris, puis attaché à la délégation pour les conférences internationales à Genève, enfin secrétaire d'ambassade auprès du gouvernement italien, il fut en 1942 transféré à la délégation spéciale près le Saint-Siège. Empêché par la maladie de regagner le Japon lors du rapatriement du personnel des ambassades japonaises d'Europe, en janvier 1946, M. Kanayama et sa famille furent accueillis par le Saint-Siège dans la Cité du Vatican, où ils résidèrent depuis lors.

c I. S. P.

L'école des parents en Nigeria

Nous avons appris à nos dépens, en Grande Bretagne, qu'il est généralement impossible de donner à un enfant, sans provoquer des tensions pénibles, une instruction qui dépasse de beaucoup celle de ses parents.

On peut prétendre qu'un père "doit" être fier d'un fils qui le surpasse; qu'une mère usée par le travail "doit" tressaillir de joie lorsque sa fille, récemment diplômée, lui expose les nouvelles méthodes de la puériculture.

Mais il est sans doute moins facile de rappeler à des jeunes gens que leurs nouvelles connaissances constituent un précieux dépôt qu'ils devront utiliser pour le bien de la société, sans arrogance, en toute humilité. On trouve dans la littérature de tous les pays de multiples exemples de tensions entre les générations. L'enfant à qui l'on reproche d'être trop intelligent est un peu le frère spirituel de Prométhée.

Cette situation est particulièrement grave chez les peuples qui travaillent encore à échapper à l'isolement, à l'ignorance, à la misère; et c'est un fait dont l'éducation de base doit toujours tenir compte.

En Afrique occidentale, l'enfant pourvu d'une certaine instruction suscite, autour de lui et en lui-même, une foule de problèmes, à moins que les adultes de la communauté n'aient vraiment conscience de la valeur de l'enseignement. C'est pourquoi le travail auprès des adultes, et notamment des mères et des futures mères, revêt une si grande importance. Outre son utilité pédagogique immédiate, il crée des conditions propices à l'éducation de la nouvelle génération, et assied ses connaissances sur des bases vraiment solides.

Une oeuvre pédagogique importante se poursuit à l'heure actuelle dans le sud du Nigéria. C'est ainsi qu'on a créé à Akure une école où les jeunes filles et les femmes mariées viennent faire des stages de quelques jours ou de quelques mois. Ces cours produisent petit à petit leur effet, non seulement sur l'alimentation des enfants et la vie de famille, mais aussi sur l'attitude générale des adultes à l'égard de l'instruction. Il s'ensuit que de nombreux villageois africains ont parfois de la portée sociale de l'enseignement une meilleure idée que leurs parents plus "évolués" des villes.

Dans de nombreux villages isolés, des groupes de vingt-cinq à trente mères de famille suivent pendant un mois des cours qui les occupent de 8 h. 30 à midi et de 2 heures à 4. Elles acquièrent ainsi des notions d'hygiène, de puériculture, d'hygiène alimentaire, et apprennent la cuisine, le blanchissage et la couture. Ces cours ont lieu périodiquement et, lors du deuxième stage, les femmes apprennent également à lire et à écrire. On organise aussi des réunions spéciales pour les maris afin de les tenir au courant de l'activité de leurs épouses et de s'assurer leur collaboration en vue d'améliorer l'habitat et les conditions de vie.

Au cours d'un voyage, patronné par le Ministère britannique des Colonies dans les provinces occidentales du Nigéria, j'ai passé plusieurs jours à visiter des classes dirigées par des équipes de jeunes femmes africaines, formées dans l'une des missions. J'ai eu la chance d'arriver dans un village au moment même où l'on organisait une Semaine de la Santé pour fêter la fin du stage. Toutes les personnalités importantes du district — Inspecteurs de la Santé et de l'Education, instituteurs et agronomes — participaient à cette manifestation. On avait organisé un concours de bébés et un concours de la case la plus propre, ainsi qu'une dizaine de conférences qui eurent lieu sur la place du marché; les écoliers firent des devoirs sur le thème de la santé publique, et les prix furent distribués par la femme de l'Oleyende (chef).

Le dernier soir, les femmes du village présentèrent une pièce sur le grand escalier menant au palais de l'Oleyende. C'était l'histoire d'Akéné, "femme gâtée et malpropre" qui fait une fausse-couche; plus tard, elle consulte "une femme plus évoluée" et met alors au monde un beau bébé bien portant. On avait raconté cette histoire aux femmes pendant la classe de couture. Elles eurent l'idée d'en faire une pièce et improvisèrent les dialogues un peu comme dans une charade.

Ce soir-là, tout le village s'était massé devant l'escalier: vieillards et jeunes gens, ainsi que les époux des actrices — fiers de leurs femmes en dépit des moqueries dont ils étaient l'objet — et les enfants, en nombre invraisemblable pour une si petite localité.

L'Oleyende et ses invités siégeaient au premier rang, derrière une table en osier, recouverte d'une nappe blanche brodée, ornée d'un vase de fleurs, auprès duquel on avait posé la queue de cheval, symbole de l'autorité du chef.

Cette soirée rappelait un peu les théâtres de l'époque élisabéthaine: les invités de marque côtoyaient les acteurs et il n'y avait pas de décors, le passage du temps et les changements de scène étant indiqués par le déplacement de l'action d'un côté à l'autre de l'escalier, les "extérieurs" se jouant au milieu. A chaque plaisanterie, les spectateurs riaient de bon coeur et de temps en temps l'un d'entre eux prodiguait ces encouragements ou des conseils aux actrices. Quand les choses allaient mal pour Akéné, tout le monde poussait des gémissements, mais lorsqu'elle apparut enfin, son bébé dans les bras, ce fut une explosion de joie générale. Et la pièce se poursuivit: nous vîmes le mari d'Akéné et ses beaux-parents, heureux d'avoir enfin une bru qui puisse leur enseigner à vivre "d'une manière éclairée."

Lorsque la pièce atteignit son point culminant, l'enthousiasme des spectateurs fut tel qu'ils se mirent tous à danser. Puis le Chef se leva à son tour et, d'un air assez embarrassé, se joignit aux réjouissances. Et tout cela semblait si important que je fis de même.

Sans doute le progrès de l'éducation dépend des écoles, des collèges et des universités — mais il est certain que la tâche de ces établissement sera plus facile quand les parents ainsi familiarisés avec l'enseignement n'hésiteront pas à envoyer leurs enfants à l'école. (Par J. MacAlister Brew, UNESCO).

Honneur au frère Jérôme D'Souza

Le R. P. Jérôme D'Souza, S. J. ancien membre de l'Assemblée constituante de la Nouvelle-Delhi et trois fois membre de la délégation de la République indienne à l'O.N.U., a accepté, à la demande personnelle de M. Nehru, premier ministre, de faire partie du Comité consultatif pour la coopération publique (Advisory Committee for Public Cooperation), nommé par le gouvernement à la demande de la Commission du plan national. Le P. D'Souza, siège dans ce comité avec les chefs des principaux partis et les sommités indiennes en matière économique.

I. S. P.

$1000.00 EN PRIX
LE CONCOURS "2 SAPINS"
EST PROLONGE JUSQU'AU 23 MARS 1953
pour répondre à la demande générale du public

10 BICYCLETTES FABRIQUEES PAR "AUTOMOTO"

6 Montres Suisses "ZEFFA" (VALEUR DE $60.00) POUR GARÇONS ET FILLES

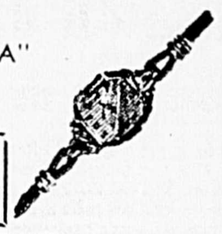

CONDITIONS DU CONCOURS "2 SAPINS"

[A] REPONDRE A LA QUESTION SUIVANTE
Nommez deux joueurs canadiens-français du Club de hockey Canadien de la Ligue Nationale.
.....
.....

[B] Joindre à votre lettre un cartonnage complet de sirop "2 SAPINS". (Le cartonnage grand format donne droit à deux entrées de concours).

[C] Les lettres devront être mises à la poste avant minuit le 23 mars 1953. Les décisions des juges du concours seront SANS APPEL. Les résultats seront publiés dans ce journal.

LES PRIX SERONT ADJUGES PAR M. ET MME MAURICE RICHARD

Sirop 6 oz.: 49¢ onguent: 49¢
" 12 oz.: 85¢ pastilles: 10¢

CONCOURS "2 SAPINS"
999 De Salaberry, Montréal 12.
NOM .....
ADRESSE .....
NOM ET ADRESSE DU MARCHAND .....
.....

Un devoir d'humanité... lui sauver la vie

N'ayant pas atteint son objectif l'an dernier, votre Croix-Rouge s'est trouvée dans l'obligation d'immobiliser en 1952 ses cliniques ambulantes, médicales et dentaires. Par l'intermédiaire de ses quatre cliniques (ayant chacune à son bord deux médecins, deux dentistes, deux gardes-malades), la Croix-Rouge traitait et faisait même bénéficier d'interventions chirurgicales les populations habitant des coins isolés du Québec. Escomptant votre générosité la Croix-Rouge a l'intention de remettre sur la route ses cliniques ambulantes, qui remplissent une mission unique en son genre.

Dans un coin perdu de notre vaste pays, un brave bûcheron est blessé grièvement. S'il n'était transporté d'urgence dans un avant-poste infirmier de la Croix-Rouge, il perdrait sûrement la vie. L'an dernier 12,000 cas ont été traités et 5,800 visites ont été faites par 7 infirmières de votre Croix-Rouge dans des coins reculés du Québec. Donnons généreusement à la Croix-Rouge, dont les principales oeuvres sont les suivantes: secours aux sinistrés, avant-postes infirmiers, soins à domicile, sécurité aquatique, service gratuit de transfusion de sang, aide aux anciens combattants, cliniques ambulantes.

Dates de la campagne: 2 au 21 mars

Prêtez-nous votre appui

LA CROIX-ROUGE

OBJECTIF POUR LE CANADA: $5,310,600
OBJECTIF POUR LE QUÉBEC: UN MILLION

Quartier général de la campagne: Edifice du Téléphone, 306, av. Lafontaine, Chicoutimi.

Ayez une Magnifique Jaquette de fourrure...

Mais ne l'achetez pas avant d'avoir vu les extraordinaires réductions des plus grands spécialistes de la région.

VENTE — REPARATION — FACILITES DE PAIEMENT.

CLEMENT DUFOUR & FILS ENR.
Spécialistes en fourrures

367 est, rue Racine — Téléphone: 4-3129

QUE VOULEZ-VOUS SURTOUT DANS VOTRE PROCHAINE VOITURE?...

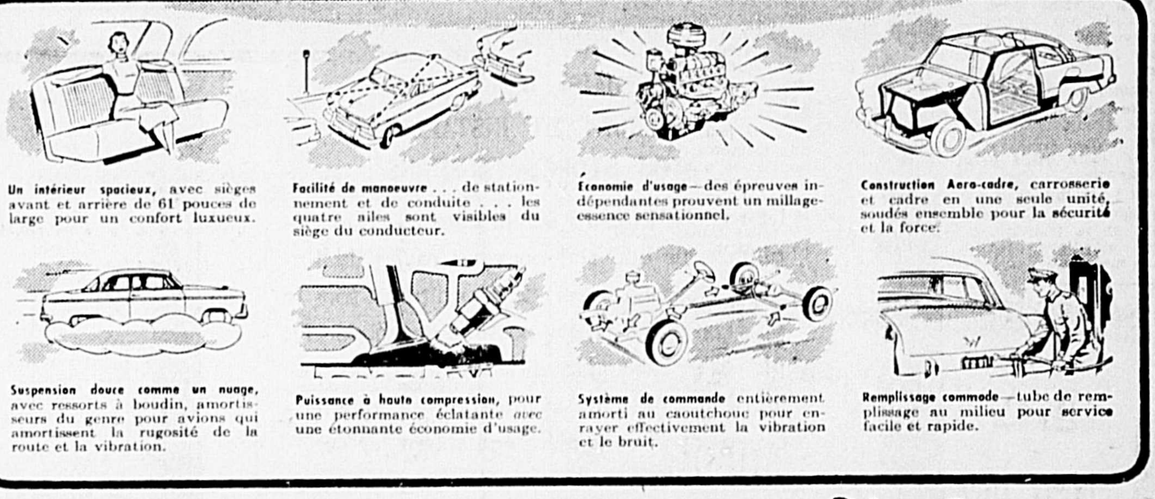

Un intérieur spacieux, avec sièges avant et arrière de 61 pouces de large pour un confort luxueux.

Facilité de manoeuvre . . . de stationnement et de conduite . . . les quatre ailes sont visibles du siège du conducteur.

Économie d'usage—des épreuves indépendantes prouvent un millage-essence sensationnel.

Construction Aero-cadre, carrosserie et cadre en une seule unité, soudés ensemble pour la sécurité et la force.

Suspension douce comme un nuage, avec ressorts à boudin, amortisseurs du genre pour avions qui amortissent la rugosité de la route et la vibration.

Puissance à haute compression, pour une performance éclatante avec une étonnante économie d'usage.

Système de commande entièrement amorti au caoutchouc pour enrayer effectivement la vibration et le bruit.

Remplissage commode—tube de remplissage au milieu pour service facile et rapide.

VOUS OBTENEZ TOUT CELA ET PLUS DANS L'Aero Willys '53

Faite par les fabricants de la Jeep de réputation mondiale des milliards de milles de fidèle service

VOUS bénéficiez de tous ces avantages quand vous possédez une nouvelle Aero-Willys '53. Car il n'y a pas d'autre voiture de pleine dimension de prix comparable pour vous donner *ces trois* choses... qualité, performance et économie. Avant de choisir votre prochaine voiture—voyez, conduisez, comparez l'Aero-Willys pour 1953. Votre marchand Aero-Willys arrangera volontiers une demonstration.

TOLEDO MOTORS LIMITED
2134 ouest, rue Ste-Catherine MONTREAL

GARAGE PEARSON
96, boul. Rivière-du-Moulin CHICOUTIMI

GARAGE EUGENE BELLEY
27, rue Bergeron KENOGAMI

GARAGE PRONOVOST & FRERES Enr.
Des cèdres — DOLBEAU

M. ANDREW SLIGER
SAINT-JOSEPH D'ALMA

GARAGE ANTONIO GENEST
SAINT-PRIME

Au Jeune Commerce de Jonquière-Kénogami

Conférences sur la lecture et la boisson

Jonquière (DNC) — Jeudi soir dernier, à l'Académie St-Michel, le Comité de Pratique Oratoire de la Chambre de Commerce des Jeunes de Jonquière-Kénogami tenait son troisième cours sous la présidence habituelle du président du comité, le Dr Paul Paré. Le moniteur de ce cours était M. Paul Bouchard. Les deux titres des causeries préparées pour ce soir-là étaient: Les Lectures et le Problème de l'Index, traité par le Dr Philippe Desbiens et M. J.-Gérard Tremblay, tous deux de Kénogami, et: La Boisson en face de la Santé et de la Morale, traité par le Dr Laurier Bouchard et M. Rosaire Côté, tous deux de Jonquière.

Le Dr Philippe Desbiens a parlé des lectures, en ce qui a trait à la partie théorique. L'église, dit-il, a le droit et le devoir de nous éclairer, c'est pourquoi elle a institué l'Index.

Par cette institution elle donne à ses fidèles la liste des livres qu'ils ne doivent pas lire. Sans cette institution, son rayonnement serait grandement diminué. En plus de celà, elle approuve par ses évêques tous les livres religieux ou qui renferment des sujets touchant directement à la religion ou aux vérités de la foi: c'est ce qu'on appelle l'Imprimatur. L'Index remonte à 1557. C'est le Pape Paul IV qui l'Institua pour mettre les fidèles en garde contre les livres protestants. Seize ans plus tard, le Pape Pie V fonda la Congrégation de l'Index dont faisait partie 5 cardinaux et quelques théologiens.

L'Eglise défend à ses fidèles d'écrire des livres traitant de la Bible dans sa forme première d'indulgences, de prières, d'hérésies, de révélations, d'apparitions, de miracles (avant qu'ils ne soient approuvés) de spiritisme et science connexe. Elle défend également les livres traitant de lascivité, qui créent si facilement un état morbide chez le lecteur, et qui ouvrent la voie à une foule de tentations.

Il y a des gens, dit en terminant le Docteur Desbiens, qui trouvent des objections à l'Index si salutaire. Ils disent, par exemple, qu'elle est une entrave à la liberté. La réponse à cette objection c'est qu'une liberté qui met la vie des âmes en danger n'est plus plus une liberté.

Puis M. Tremblay prenant à son tour la parole, commence tout de suite par nous dire que les gens ne savent pas lire, en ce sens qu'ils ne savent pas prendre les moyens pour que leurs lectures leur soient profitables. On se pâme d'admiration, dit-il avec humour, pour ces dévoreurs de livres qui se vantent de pouvoir lire, en une semaine, toute leur bibliothèque et, en plus, celle de leur voisin. Il rappelle ensuite les raisons qui nous portent à lire, ou qui devraient nous porter à lire. Elle développe les facultés intellectuelles, elle exerce la mémoire, elle enseigne comment penser, comment écrire et comment parler. Le bon livre pour sa part aide à la formation morale.

Parmi le déluge de livres, poursuit M. Tremblay, il y a nécessairement un choix à faire. A cet effet, il donne quelques conseils pour bien lire et lire avec profit: Eviter la dispersion de l'esprit, l'inconstance dans la lecture, éduquer son attention, par des notes, et savoir apprécier la valeur et la beauté de certains ouvrages particulièrement riches.

Lorsqu'un livre s'attaque à la foi, à la religion, on le rejette assez facilement, mais lorsqu'il touche seulement à la morale, on hésite, on se trouve des raisons pour lire encore et finir par se rendre jusqu'à la dernière page. Parmi les livres à éviter il y a aussi ces romans à 10 ou 25 sous dont plusieurs sont des ordures et des saletés sans aucune valeur littéraire par dessus le marché. Et ce sont ces livres qui encombrent les étalages de nombreux restaurants et qu'on donne en pâture à la jeunesse. Comment expliquer que notre civilisation en soit rendu là, elle qui a connu de bien meilleurs jours?

Hélas! tout dernièrement, un projet destiné à empêcher l'entrée au Canada d'une foule de revues et de livres obscènes a été bloqué au Parlement de Québec!

Le grand coupable de cet état [illegible] c'est le lecteur, car sans lecteur, les mauvais livres ne vi[illegible] longtemps.

Et nous passons au deuxième sujet: "La Boisson en face de la santé et de la Morale". Le premier conférencier à nous parler sur ce sujet est le Dr Laurier Bouchard.

Le Dr Bouchard nous explique ce qu'est l'alcool au point de vue de la médecine. C'est un élément qui agit sur le système nerveux. Il est nocif: plus de 40% des malades mentaux sont dans cet état à cause de l'alcool. Il y en a 5,000 à l'Hôpital St-Michel Archange, à Québec, parce que l'alcool agit spécialement sur les cellules du cerveau. Cependant, l'alcool développe une certaine quantité de calories (unité de chaleur) dont le corps a continuellement besoin. Mais cette quantité est loin d'égaler celle produite par la nourriture. Ces calories peuvent rendre certains services en médecine, dans des cas particuliers, pour combattre l'artério-sclérose par exemple. Puis le Dr Bouchard nous dit qu'il faut 6 c. à soupe par jour d'alcool pour devenir alcoolique.

Il évoque ensuite le point de vue moral.

Pour ceux qui aiment l'alcool et ne savent pas où s'arrêter lorsqu'ils y goutent, il y a les Lacordaires. Ce mouvement fait énormément de bien. Il est vrai que l'abstinence n'est que de conseil, alors que la tempérance est de précepte! On ne peut supprimer entièrement l'alcool d'un pays, parce qu'après tout, c'est une bonne chose dont on peut user, mais dont on ne doit pas abuser.

Le deuxième conférencier est M Rosaire Côté.

"La tempérance, déclare M. Côté, est une vertu qui contrôle le [illegible] des sens". Pour aider à garder cette vertu ou à l'acquérir, il y avait, il y a 20 ans, la Croix de Tempérance. Aujourd'hui nous avons les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc: c'est la sobriété parfaite.

Il parle ensuite des effets de l'alcool et cite les expériences d'un médecin américain, spécialiste de la vue, qui affirme qu'une personne ayant pris 2 onces d'alcool devrait être deux heures sans conduire une automobile. L'alcool, selon ce médecin, diminue de 25% la vision d'une personne. Conséquence des nombreux accidents: augmentation des taux, dont tout le monde paient les frais. M. Côté parle avec conviction, puisqu'il est Lacordaire depuis 10 ans. Il profite de la circonstance pour féliciter le président du Jeune Commerce de sa décision de ne pas faire de danse cette année.

L'on voit ici M. Jules Collard, industriel d'Alma, signant le livre d'or de la ville avant son départ pour l'Europe. L'on remarque également sur la photo, S.H. le maire Paul Levasseur, MM. les échevins, les chefs de département et le chef de police, ainsi que le secrétaire de la municipalité. (Photo Lalime)

M. Jean Bruchési président des Visites Interprovinciales

M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, a été réélu à la présidence de la Société "Visites Interprovinciales" lors de sa réunion annuelle tenue au début de février.

Outre M. Bruchési, étaient présents à cette réunion Me Henri Beaupré, échevin du quartier Montcalm, MM. J.-O. Chalifour, G. Shink, contrôleur du trésor, M. l'abbé Arthur Maheux, de l'Université Laval, MM. G.-H. Thompson, J.-M. Stewart, et J.-H. Biggar, professeur au "Upper Canada College", de Toronto, qui a conçu ce mouvement philanthropique et qui en reste l'un des principaux animateurs.

Les élections ont suivi la lecture du rapport annuel et l'adoption du budget pour la prochaine année. M. Bruchési sera secondé à la direction par Me. V.-A. de Billy, de Québec, Madame D.-R. Michener, et M. J.-M. Stewart, de Toronto, comme vice-présidents et par M. A.-Y. Fraser, de Toronto, à titre de trésorier.

La Société, en terminant sa réunion, a invité Son Excellence le gouverneur général, l'honorable Vincent Massey, et l'honorable Omer Côté, secrétaire de la province, à devenir patrons des "Visites Interprovinciales". L'honorable Antonio Talbot, ministre de la Voirie, et M. Justin Maltais, pharmacien de Chicoutimi, sont au nombre des hommes d'affaires qui, depuis plusieurs années, ont bien voulu accorder leur patronage à ce mouvement de bonne entente.

Chaque année, un grand nombre de clubs sociaux, d'hommes d'affaires, de sociétés littéraires et autres, s'intéressent aux Visites Interprovinciales et, à titre de récompense et d'encouragement, octroient à l'école de leur choix, des bourses permettant aux élèves de faire un séjour dans la province soeur et d'acquérir ainsi plus facilement et en peu de temps la connaissance de la langue seconde. A sa dernière assemblée, l'Amicale de l'Académie Commerciale de Chicoutimi a décidé d'accorder de telles bourses afin d'aider plusieurs étudiants de l'Académie à profiter des avantages que procure ce mouvement de bonne entente.

Les personnes désireuses de participer à ces visites ou d'obtenir de plus amples renseignements sont priées de communiquer avec mademoiselle Germaine Garon, 6 rue Jauffret ouest, Chicoutimi.

"La Bohème" de Puccini sur les ondes

Le "Théâtre lyrique Molson's — commandité par Molson's — présentera "La Bohème" de Puccini, lundi soir, le 16 mars, de 9 h. à 10 h., sur le réseau français de Radio-Canada.

Les principaux rôles seront interprétés par Claire Gagnier et André Turp. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre: Albert Duquesne sera le narrateur et Roger Baulu, l'annonceur.

Funérailles de Mme G. Villeneuve

Jonquière (D.N.C.) — Lundi le 9 mars, en l'église St-Georges, d'imposantes funérailles ont été faites à Mme Vve Georges Villeneuve, née Alma Girard, décédée subitement, le 5 mars dernier, à l'âge de 59 ans. Le service diacre - sous-diacre était chanté par M. le curé J. B. Saulnier, de St-Georges, assisté de MM. les abbés Elie Gagnon et Ludger Larouche, vicaires à St-Georges.

La tombe, précédée d'un landau de fleurs, de la croix des Tertiaires et des Dames de Ste-Anne, portant leur bannière, était portée par les neveux de la défunte: MM. Ludovic Girard, Antoine Girard, Jos Tremblay, Gérard Tremblay, Edouard Tremblay, et Jean-Charles Villeneuve. Un cortège de nombreux parents et amis suivait la dépouille mortelle à son entrée dans l'église remplie de co-paroissiens et d'amis, venus rendre un dernier hommage à celle qui était elle-même si sympathique. On remarquait entre autres à l'église, M. le député Jules Gauthier, de Jonquière, M. le notaire St-Don, de Jonquière, ainsi que de nombreux représentants de l'Aluminum, d'Arvida.

Madame Villeneuve laisse dans le deuil, quatre garçons: René, d'Arvida, Lucien, Yvan et Berthold, de Jonquière; huit filles: Gracia (Mme P.-E. Maltais), Rose-Hélène, (Mme Sylvio Gagné, Gertrude, (Mme Daniel Langlois), Jeannine (Mme Fernand Bergeron), Solange, Candide, Madeleine et Colombe. Elle laisse aussi ses gendres: Paul-Emile Maltais, Sylvio Gagné, Daniel Langlois, notaire, et Fernand Bergeron; ses belles-filles, Mme René Villeneuve, (Georgette St-Gelais), Mme Lucien Villeneuve (Georgette Pedneault). Elle comptait vingt-trois petits-enfants.

La défunte laisse aussi ses frères: MM. Cérénus Girard, Zoël Girard, de Jonquière et Edouard Girard, de Ste-Elisabeth-de-Proulx; ses soeurs: Hélène (Mme Vve Achille Tremblay) Mary, (Mme Vve Pitre Tremblay) de St-Félicien, et Herméline (Mme Philippe Tremblay) de Laterrière. Ses beaux-frères: Philippe Tremblay, de Laterrière, Joseph Villeneuve, de Beaumont, Alberta et Eugène Villeneuve de Chicoutimi. Ses belles-soeurs: Mme Cérénus Girard, (Délia Imbeault), Mme Edouard Girard (Claudia Tremblay) Mme Zoël Girard (Arma Boulianne), Mme Jos Villeneuve, de Beaumont, Alberta, et Mme Vve Edmond Villeneuve de Jonquière.

A la famille cruellement éprouvée, le Progrès du Saguenay offre ses sincères condoléances.

M. Gustave Prince réélu président de la Corporation des agronomes de la région

M. Gustave Prince, agronome, préfet des études de l'Ecole moyenne d'Agriculture de Chicoutimi et régisseur des fermes du Séminaire, a été réélu président de la Corporation des Agronomes de la région Lac St-Jean - Saguenay qui a tenu ses élections générales annuelles le 3 mars dernier, sous la présidence de M. René Monette, secrétaire général de la Corporation de la Province.

Les autres officiers élus sont: MM. Alphonse Brassard, vice-président; Jean Colpron, secrétaire-trésorier; Jean-Louis Maltais, vérificateur et Adhémar Belzile, président du Comité de Solidarité. Comme nouveaux conseillers furent élus: MM. Hector Brouillard, Alphonse Brassard et Henri Tremblay. Les conseillers qui restent en fonction pour une deuxième année sont: MM. Paul-A. Paquin, Jacques Carrier et Jean Colpron.

A cette assemblée, qui se tenait à l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi, il fut naturellement question du prochain congrès provincial des agronomes qui sera tenu à Chicoutimi les 16, 17 et 18 du mois de juin prochain. Les préparatifs vont bon train et pour peu que se maintienne cet enthousiasme qui anime les organisateurs et que se continue cette sympathie tangible que nous donne la population de la région, les agronomes du Québec auront un congrès à Chicoutimi qui fera époque dans les annales agronomiques.

A cause de l'importance des sujets à l'étude, cette assemblée dut se continuer le lendemain. Dans la matinée du 4, quelques problèmes de grande culture et de zootechnie furent étudiés en vue de bonifier notre industrie laitière régionale. Cette étude a donc porté sur la production de nos pâturages et de nos prairies tant au point de vue quantité que qualité, sur les rendements de nos champs de céréales, sur la régie des troupeaux laitiers et sur la question de savoir si l'on devrait, et dans quelle mesure, orienter l'élevage des bovins vers autre chose que la production presque exclusive du lait. Un rapport de ces diverses études sera communiqué un peu plus tard.

Puis suivit un "seminar" de la Ferme expérimentale de Normandin. Monsieur Adhémar Belzile, régisseur de cette ferme, présenta un magnifique travail sur les possibilités du zonage de notre agriculture. L'auteur donna un aperçu très fidèle de la situation actuelle de l'agriculture régionale et fit d'utiles suggestions en vue d'une plus grande spécialisation en tenant compte des principes fondamentaux qui régissent l'adaptation des différents système d'exploitation, à savoir: la diversité des sols, du climat, des marchés et même de la compétition avec d'autres parties de la province. En attendant que les classifications spécialistes aient terminé la cartographie des sols de notre région, tant au point de vue physique que chimique, il est proposé qu'un comité soit formé immédiatement et dont le travail serait de compléter une carte de classification générale des sols de chaque paroisse en 2 ou 3 types bien distincts, soit celui susceptible de servir à l'exploitation de grande culture et celui de servir à des fins de cultures spécialisées. Une telle carte préliminaire pourrait servir des maintenant à mettre à l'étude une meilleure orientation de la production agricole et de sa diversification, telle que proposée par M. Belzile. Font partie de ce comité: MM. Paul-A. Paquin, animateur, Maurice Hamel, Jacques Carrier, Albert Méthot, Jean Lévesque, Edgar Tremblay et Napoléon Jourdain.

Engagement social

A la séance traditionnelle de rentrée des Facultés catholiques de Lyon, en novembre dernier, S. Em. le cardinal Gerlier adressa un important appel aux étudiants pour qu'ils aient plus que jamais le souci de leur travail et le sens des responsabilités qu'il leur crée. Il insista sur la part légitime et raisonnable qu'ils doivent donner à certaines activités apostoliques, en rappelant les consignes de Pie XI et de Pie XII sur le devoir d'intégrer dans toute vie chrétienne une participation à l'Action catholique. "J'applaudis notamment, dit Son Eminence, à votre ouverture croissante dans le sens de l'engagement social. Celui-là s'interdirait toute possibilité d'action qui n'en comprendrait pas l'urgente nécessité dans le contexte d'aujourd'hui, qui ne comprendrait pas surtout qu'il ne s'agit pas pour les chrétiens d'une sorte de réflexe de défense contre le péril révolutionnaire, mais d'une exigence de leur foi, et d'un impératif de leur charité fraternelle à l'égard de tous les êtres créés par Dieu et qu'accablent aujourd'hui la souffrance ou l'injustice."

ISB

CONSTIPATION

• N'avez-vous pas l'impression que quelque chose ne va pas et que votre corps s'empoisonne quand vous souffrez de constipation? De l'INDE mystérieuse, nous parvient BILOPHEN, produit merveilleux pour soulager vos troubles.

PRENEZ

• Maintenant, vous avez à votre disposition un remède très efficace, résultat de 10 ans d'expériences contrôlées par des médecins et surpassant tous les médicaments déjà connus, c'est BILOPHEN, prescrit par les spécialistes les plus réputés de nos hôpitaux. Joignez-vous aux milliers d'amis de BILOPHEN. Le premier essai vous convaincra!

Format d'essai 85c — Gros format $2.00

BILOPHEN

Demandez et exigez de votre pharmacien Bilophen, ou s'il ne l'a pas écrivez à:

LABORATOIRE BILOPHEN, Casier Postal 87, Rosemont, Montréal, P. Q.

Gratis: Echantillon sur demande. Faites nous parvenir votre nom et ceux de vos amis susceptibles d'être aidés. "P"-12-2-53

Automobilistes !

Vous pouvez faire réparer ou échanger vos batteries pour $10 à $15 avec garantie d'un an. Réduction de 25% sur batteries neuves. Garage Ferland, coin Laval et Taschereau, Kénogami — tél. 2-6417. Téléphonez pour livraison. Nous achetons les vieilles batteries.

M. HENRI BELLEY, à Laterrière,

avertit les personnes qui ont du bois à sortir en passant sur les lots 4 et 5 du rang 10, de sortir ce bois le plus vite possible: des dommages peuvent en résulter. Aucun dommage ne sera toléré. La barrière sera fermée en temps et lieu.

LESSARD SUR LA CÔTE

VOUS PRÉSENTE

UN NOUVEAU SERVICE

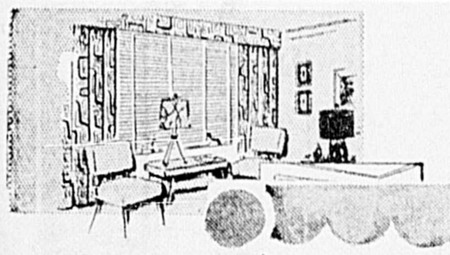

DÉSORMAIS, DES EXPERTS AJUSTERONT ET INSTALLERONT VOS STORES VENITIENS

La maison Lessard sur la côte n'a rien négligé pour que son nouveau rayon de lingerie de maison et de fournitures soit le plus complet qu'il soit possible de trouver. En plus d'être sous la direction d'un décorateur-ensemblier de la plus haute compétence, ce rayon vous offre également les services de deux experts dans l'ajustage et l'installation de stores vénitiens,

MM. JEAN-MARIE et JEAN-LOUIS SAVARD

Les frères Savard sont à votre entière disposition. Si vous désirez garnir vos fenêtres de stores vénitiens, ou renouveler ceux que vous avez déjà . . .

Téléphonez-nous, tout simplement.

NOS EXPERTS FERONT LE RESTE.

Ce service ne vous coûte rien de plus

LE ROYAUME DE L'ÉLÉGANCE

LESSARD ET FRÈRE

SUR LA CÔTE

405, RUE RACINE CHICOUTIMI P. QUÉ.

Attention

Avant d'acheter terrains, propriétés adressez-vous à:

ARTHUR HARVEY

233 est, rue Jacques-Cartier - tél. 4-3061

Henri Gagnon & Fils Enr.

Assurances Générales

EDIFICE TREMBLAY SUITE 28

865 est, rue Racine — Tél.: 4-4019

SOURDS

Révolution dans le domaine des appareils de surdité.

LE NOUVEL APPAREIL

"Tout-Transistor"

est maintenant en démonstration à Chicoutimi. N'a plus besoin de batteries "B"

Fonctionne sans lampes "Vacuum"

Economise de 50 à 75% sur le coût des piles

Modèles et prix à la portée de toutes les bourses.

A PARTIR DE

$74.50

SI VOUS NE POUVEZ VENIR, MALLEZ CE COUPON IMMEDIATEMENT.

ACOUSTICON, tél.: 4-5337

297 Jacques-Cartier Est Chicoutimi, P.Q.

Veuillez m'envoyer les informations "Gratuites" au sujet de ce nouvel appareil "TOUT-TRANSISTOR"

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

Laberge, Lefaivre & Marmette

Syndics Licenciés

Règlements et compromis entre débiteurs et créanciers

BUREAUX

Suite 23, Edifice "ABEL"

375 est, rue Racine — Chicoutimi

Un meilleur cadeau... Un souvenir durable...

VOTRE PORTRAIT PEINT A L'HUILE — GRANDEUR DESIREE — D'APRES PHOTO OU POSE.

à partir de

$23.00

L'ARTISTE DE RENOM

Roberto Wilson

298 Notre-Dame Jonquière

Tél.: 2-6625 - 4-6412

Portraits of Distinction

GRAND MENAGE

Pour lavage de vitres, entretien général de bureaux, maisons privées, institutions.

S'ADRESSER À

Paul-Armand BOUCHARD

423, rue Verchères — Tél.: 4-3218

CHICOUTIMI

Avis aux cultivateurs!

J'ai toujours à votre disposition deux ou trois chars de vaches à lait.

Ces vaches ont toutes subi l'épreuve de la tuberculose. Si désiré, on peut leur faire subir l'épreuve du sang.

Veuillez vous adresser à:

J.-Emile Brassard

Tél.: 2-3238 — JONQUIERE

ETABLIE EN 1906 TEL.: 4-4050

LEMIEUX & PEDNEAULT ENR.

Courtiers d'Assurances Agréés

FEU-VIE-AUTOMOBILE—TOUS GENRES D'ASSURANCES

365 est Rue Racine — Edifice Tremblay — Chicoutimi

Mademoiselle FERNANDE COUILLARD

DEMONSTRATRICE

experte de la maison

WHITE

sera à la disposition de notre clientèle pour lui enseigner l'art de se servir de la nouvelle machine à coudre White et de ses 17 accessoires. Toutes les couturières qui possèdent déjà une machine à coudre White ou qui désirent s'en procurer une sont cordialement invitées.

Mademoiselle Couillard sera à notre magasin:

DE PORT-ALFRED, le 16 MARS
D'ARVIDA, le 17 MARS
DE KENOGAMI, le 18 MARS
DE JONQUIERE, le 19 MARS
DE CHICOUTIMI, les 20-21 MARS

Gagnon Frères

Le Rayon des Meubles de votre localité

SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON... COMME L'AIR PUR DE NOS MONTAGNES
EN VENTE PARTOUT AU SAGUENAY

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, JEUDI, 12 MARS 1953

SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON... COMME L'AIR PUR DE NOS MONTAGNES
EN VENTE PARTOUT AU SAGUENAY

A St-Jérôme

M. Gérard Fillion parle de la capitale soviétique

Jeudi soir le 26 février M. Gérard Fillion directeur du journal le "Devoir" de Montréal, prononçait une intéressante conférence sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Jérôme. Il avait intitulé sa causerie "Rideau de fer ou rideau de préjugés".

Un public nombreux est venu entendre l'éminent conférencier.

C'est en septembre dernier que M. Fillion avait l'avantage d'assister à ce Congrès de la Paix tenu à Pékin. Ce congrès avait été organisé par le parti communiste.

Lors de ce voyage le Directeur du "Devoir" fut témoin de nombreuses critiques de la part des communistes en ce qui concerne l'attitude américaine principalement la guerre microbienne et les prétendues atrocités des Américains contre les populations civiles de Corée. Ce qui l'étonna beaucoup c'est que ces faits ne sont racontés que par un seul témoin contrairement à la coutume de notre pays où plusieurs témoignages réciproques sont rendus sur la même accusation.

Au cours de son voyage en Russie, M. Fillion fit une brève mais sérieuse étude du genre de vie du peuple russe et de cette étude il put conclure que les plus pauvres des Canadiens sont des "Richards" comparativement aux Russes. Le fait est que pour obtenir un objet de luxe le Russe doit payer un prix exorbitant; de plus le gouvernement contrôle la distribution des vivres au moyen de coupons.

Par contre continue le montréalais, la Russie a tout de même ses splendeurs. Tout près de Kremlin, la Place Rouge est vraiment remarquable et impressionnante. Le Métro, en particulier, est une beauté. Il est en marbre. "C'est plutôt une cathédrale qu'un métro" nous fait observer le conférencier. Il ne faut donc pas s'étonner de l'ahurissement de ceux qui visitent le centre de Moscou.

Cependant, tout autre est leur impression lorsqu'ils s'éloignent à de la Place Rouge. Les maisons qui s'échelonnent à perte de vue sont de simples cabanes de bois rond, tout comme celles construites temporairement pour l'exploitation forestière; les taudis fourmillent. Problème formidable aussi que cet état de pauvreté; de misère presque générale, qui donne beau jeu à la propagande communiste, partout active avec sa tenacité et son habileté coutumières.

M. Fillion est demeuré stupéfait de la manière dont on traite la femme en Russie. Des travaux tels que le déblaiement des rues, l'application de l'asphalte leur sont uniquement réservés.

Le directeur du "Devoir" parle ensuite de la propagande russe des basses flatteries envers les chefs du régime. Partout dans les endroits publics figurent les statues et les photos de Staline, le chef communiste.

Les petits récits piquants, dont M. Fillion a enrichi sa conférence ont intéressé tout particulièrement les auditeurs. En somme ce fut une très belle conférence et il faut remercier la Chambre de Commerce des Jeunes de l'avoir organisée.

Présenté par M. Louis-Philippe Gaudreault président de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Jérôme, le conférencier fut remercier par le Dr Maurice Gagnon, vice-président de la Chambre.

M. Marcotte l'a échappé belle

Roberval — M. Antoine Marcotte, député provincial du comté de Roberval, a vu la mort de près, dans un accident survenu ces jours derniers à Roberval. Ayant eu la vision obstruée par un convoi en repos sur une voie d'évitement, M. Marcotte ne put appliquer les freins à temps au passage à niveau de la rue St-Alphonse, à Roberval, alors qu'un train se préparait à croiser la route à cet endroit. L'état glissant de la chaussée annula même l'effet des freins. M. Marcotte a eu juste le temps de sauter en bas de son auto avant que celle-ci soit accrochée par la locomotive et traînée sur une bonne distance

Dominique Lapointe président de la Faculté de Droit

Au cours des élections générales tenues vendredi dernier dans toutes les facultés de l'Université Laval, M. Dominique Lapointe, de N.-D. d'Hébertville, a été élu président des étudiants en Droit pour la prochaine année. M. Lapointe est étudiant en droit 3e année et est le fils de M. et Mme Philippe Lapointe de N.-D. d'Hébertville. Il a fait son cours classique au séminaire de Chicoutimi et l'an dernier, il fondait à Québec, l'Association des Etudiants de Chicoutimi à Laval dont il fut le premier président. Le nouveau poste qu'il occupe aujourd'hui après avoir triomphé d'un étudiant de la Capitale était un porte traditionnellement détenu par un québecois.

Amendes pour commerce illégal

Voici les amendes imposées pour infractions à la loi des liqueurs alcooliques pour la période du 12 février au 7 mars. Amende de $200: M. Aimé Lessard, restaurateur d'Alma; Amendes de $100.: M. P. Bourque, hôtelier, St-Jérôme, M. Louis Gobeil, St-Coeur de Marie, Hervey Turgeon, Ste-Anne de Chicoutimi, Mme Donat Emard, Jonquière, M. Antoine Roy, chauffeur de taxi, Chicoutimi; Amende de $75.: M. Zacharie Girard, Jonquière; Amendes de $50.: M. Adélard Mercier, Jonquière, Mme Odina Lavoie, Kénogami, M. Joseph-Eugène Gagnon, chauffeur de taxi, Jonquière, M. Pierre-Paul Perron, St-Joseph d'Alma, M. Paul-Arthur Coulombe, St-Jérôme, M. Walter Gauthier, Jonquière et M. Lucien Belley, chauffeur de taxi, Jonquière; en outre, M. Alphonse Violette de Kénogami a été condamné à un mois de prison.

A table, les places d'honneur sont, pour les invités masculins, à droite, puis à gauche de la maîtresse de maison; pour les convives féminins, à droite, puis à gauche du maître de maison. Un prêtre a toujours la place d'honneur.

D'un jeudi à l'autre...

par Louis-Marie TREMBLAY

La fondation de la Conférence Catholique Canadienne du Bien-Etre a été inaugurée officiellement lors du premier congrès de cet organisme tenu à Montréal récemment. Six sections différentes constituent les cadres de la C. C. E. B. E.: famille, enfance, loisirs, santé, immigration, bien-être. La représentation du diocèse de Chicoutimi à cette organisation se compose comme suit: section du bien-être: M. l'abbé François Plourde, de Chicoutimi; section de l'enfance: M. l'abbé Alphonse-Elzéar Tremblay de Chicoutimi; section famille: M. Joseph Dandurand de Chicoutimi; section de l'immigration: M. l'abbé Gérard Lévesque de Chicoutimi; section des loisirs: M. Adrien Gagnon de Jonquière; section santé: M. Edmond Potvin, m.d., de Chicoutimi.

Plusieurs constructions importantes ont été autorisées par le gouvernement fédéral dans notre région. A Jonquière, un immeuble de $400,000. sera commencé sous peu. A Bagotville, un octroi initial de $75,000. a été voté pour la construction d'un édifice important et à Dolbeau, le montant accordé par le fédéral pour l'érection d'un édifice analogue est de $60,000.

* * *

L'actif de la société coopérative de consommation "La Capitale" de Chicoutimi s'élève à la somme de $48,992.89. Le chiffre de vente pour cette année est de $260,118.95. Le trop-perçu se chiffre à $5,215.86, dont $4,176.86 seront distribués en ristournes. C'est un bilan des plus prospères.

* * *

M. Roland Bergeron, avocat de Roberval, a prononcé, à l'occasion de la clôture de la semaine de la jeunesse, au Séminaire, une intéressante causerie ayant pour titre "L'avenir politique du Canada français". Me Bergeron s'est montré optimiste sur l'avenir de la race française au Canada.

* * *

La Société Historique du Saguenay organise un souper amical à l'intention de tous ses membres, pour souligner la 300ième réunion de son existence. Tous les sociétaires sont cordialement invités ainsi que leur épouse. Ce souper aura lieu le 14 de mars, à 7 heures, à l'Hôtel Chicoutimi. Différents orateurs de marque prononceront des allocutions sur l'origine et le développement de cette société si bienfaisante pour la région.

* * *

De l'aéroport de Bagotville, on nous informe que le pilote R.F. Heiliger porté disparu depuis jeudi après-midi le 5 mars alors qu'il avait sauté en parachute parce que son avion manquait d'essence, a été retrouvé sain et sauf en fin de semaine. On le repéra à 11 milles de Grande-Baie tout près de St-Félix d'Otis. Une équipe du C.A.R.C. s'est porté à son secours et l'a tiré de sa fâcheuse situation.

Le bureau de direction de la Chambre de Commerce des Jeunes de Chicoutimi a décidé, lors de sa dernière réunion, d'adresser une lettre au Ministère des Travaux Publics à Ottawa afin de demander la construction d'un nouveau bureau de poste pour la Capitale du Saguenay. Nul doute que la Chambre aura une réponse favorable puisque le budget fédéral, se terminant en mars 1954, prévoit une somme de $250,000 pour la construction d'un édifice public à Chicoutimi.

L'Action catholique du diocèse de Chicoutimi célébrera le 26 de ce mois-ci, le vingtième anniversaire de sa fondation. En effet, le mouvement a établi dans le diocèse par une lettre pastorale de Mgr Lamarche, datée du 26 mars 1933. Le premier directeur de l'Action catholique diocésaine fut Mgr Eugène Lapointe de regretté mémoire. Actuellement c'est Mgr O.-D. Simard, supérieur du petit séminaire qui est l'aumônier diocésain de ce mouvement qui exerce un apostolat véritable au sein de notre population, grâce au dévouement de catholiques d'élite qui en font partie.

* * *

Les gens de la Ratière et de Larouche auront le téléphone aux mêmes conditions que ceux de Jonquière Nord. Ils devront poser eux-mêmes les poteaux de la compagnie. M. J.-H. Dubé, gérant de la Cie de Téléphone Saguenay-Québec a posé cette condition aux délégués de Larouche qui ont eu une entrevue avec lui. Ces derniers ont accepté et les travaux d'installation débuteront en juin.

* * *

Sur le conseil des autorités médicales, l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Chicoutimi a fermé ses portes en fin de semaine, par suite de la visite de l'influenza. Les élèves ont regagné temporairement leur foyer et les autorités de l'Ecole croient qu'elle sera réouverte dans cinq ou six jours.

* * *

Lors de la dernière réunion de l'Amicale des anciens de l'académie La Salle de Port-Alfred, l'on a projeté de former un comité en vue de mettre sur pied un prêt d'honneur destiné à venir en aide aux jeunes étudiants dans le besoin. M. G.-A. Meunier a été chargé de former ce comité. On sait qu'un prêt d'honneur existe également à Chicoutimi depuis plus d'un an.

Pour les plaintes concernant la livraison du journal, signaler:
le jour à 4-6412
le soir à 4-5579

Quatre jeunes gens de la région se sont enrôlés dans la marine

Nous avons rencontré en fin de semaine quatre des jeunes gens de la région qui sont partis lundi pour Québec, afin de commencer leur entraînement dans la marine Royale canadienne. Ce sont: MM. Benoit Bonenfant, fils de M. et Mme Philippe Bonenfant de Chicoutimi, Jacques Bolduc, fils de M. Ernest Bolduc de Jonquière, Marcel Fraser, fils de M. Joseph Fraser de Jonquière, et Claude Routhier, fils de M. Albert Routhier d'Arvida. Ces quatre jeunes gens se sont enrôlés dans la marine Royale, à l'occasion du passage du recruteur, le lieutenant-commandeur A. Lalonde d'Ottawa. Après un entraînement préliminaire, ils passeront six ou sept mois en mer et se spécialiseront ensuite dans l'une ou l'autre des branches de la marine.

Benoit Bonenfant de Chicoutimi fera partie de l'aviation navale. Il fera d'abord le service de bord, sur un porte-avions et ensuite, si sa constitution physique le lui permet, il pourra devenir pilote. Il songeait depuis trois à quatre mois à entrer dans la marine. Il est satisfait des conditions qui lui sont offertes et espère se faire une carrière dans ce métier qu'il aime.

Les deux gars de Jonquière ont choisi l'électricité et l'hôtellerie. Jacques Bolduc a saisi l'occasion de devenir électricien tout en servant son pays dans la marine, tandis que son ami Marcel Fraser, suivra un cours d'hôtellerie. Ce dernier s'est rendu à Québec il y a un mois et avait fait les premières démarches pour savoir si la marine offrait des ouvertures dans ce domaine. Il est donc très heureux d'avoir réussi.

Quant au jeune Claude Routhier d'Arvida, il cherchera à se spécialiser dans la radio pour devenir sans-filiste. Jusqu'ici il travaillait avec son père et n'avait pas songé à la marine. Cependant il croit que ce nouveau genre de vie lui plaira tout en lui permettant de s'assurer une situation permanente.

Au début de leur entraînement, ces jeunes gens toucheront une solde d'environ $80 par mois. Le salaire augmentera graduellement à mesure qu'ils se qualifieront et qu'ils monteront en grade. Nous leur offrons le meilleur succès dans leur nouvelle carrière.

Les treize mardis en l'honneur de Saint Antoine

Le Père Directeur du Sanctuaire du Lac Bouchette donne avis à tous les dévots de Saint Antoine de Padoue que les Exercices officiels des TREIZE MARRDIS en l'honneur du grand Thaumaturge se feront solennellement à la chapelle de l'Ermitage, cette année comme par les années précédentes, en préparation à la Grande Fête de Saint-Antoine, le 13 juin.

Ces Treize Mardis commenceront MARDI PROCHAIN LE 17 MARS, et se termineront MARDI LE 9 JUIN.

Violent incendie

Lac Bouchette (D.N.C.) — **Un violent incendie s'est déclaré cet** après-midi à la demeure de M. Sylvio Savard. En quelques minutes la maison ne fut qu'un brasier et les occupants n'eurent que le temps de se sauver en vitesse, impuissants à sortir de la maison quoi que ce soit. Tout est une perte complète et il ne reste à la famille que les vêtements que chacun portait au moment de l'incendie. On attribue l'incendie à la défectuosité du poêle! Les paroissiens du Lac Bouchette sympathisent de tout coeur avec la famille si éprouvée par cet incendie qui a détruit, en si peu de temps, tout un foyer.

Vendeur d'articles D'ECLAIRAGE

* * *

Maison de bonne réputation, depuis longtemps établie, requiert les services d'un représentant *local pour vendre des* appareils électriques et d'éclairage de première qualité. Ce poste est offert comme occupation secondaire à une personne ayant déjà des relations d'affaires avec les usines industrielles, les magasins d'accessoires électriques de son district. Forte commission payée à la personne qualifiée lui apportant ainsi des revenus supplémentaires fort intéressants. Toute demande d'emploi devra être adressée à Harold F. Stanfield Limited, édifice Dominion Square, Montréal.

On y gagne toujours à s'entendre!

LA COMPAGNIE DU TELEPHONE SAGUENAY-QUEBEC

LESSARD en bas de la côte
BAT 4 AS
PAR SES AUBAINES

VEDETTES DE FIN DE SEMAINE

HABITS pour hommes. Nouveaux tissus — Toutes grandeurs. Val. de $72.50 **$54.50**

MANTEAUX pour Dames. Modèles du printemps **$29.00**

200 ROBES de crêpe Solde de lignes. **$4.00**

CREPE ASSORTIES. Valeurs jusqu'à $2.95 La verge **.88c**

DEBARBOUILLETTES de ratine Chacune **.08c**

Bas de Nylon
Nouvelles teintes.
.76
La paire

CRAVATES pour hommes Valeurs de $1.00 à $2.00 CHACUNE **.44**

En plus de ces aubaines, il y a de très nombreux spéciaux dans chacun des rayons du magasin. Vous les trouverez en cherchant les étiquettes représentant quatre AS.

FAITES UNE VISITE — VOUS ECONOMISEREZ
CHEZ

H. Lessard & Frères Ltée.
EN BAS DE LA COTE
CHICOUTIMI — TEL.: 4-4431

essayez la DODGE 1953

découvrez un nouveau
roulement tripleMent meilleur
plus stable • plus égal • plus doux

Dodge Regent, sedan 4 portes. Certains articles illustrés font partie de l'équipement en supplément. Consultez votre dépositaire Dodge-DeSoto pour tous détails.

Conduisez une nouvelle Dodge sur la route la plus raboteuse que vous connaissiez. Rendez-vous compte à quel point elle adoucit le roulement. Vous n'avez jamais ressenti un roulement si doux ni si reposant que celui de la Dodge.

Ce roulement est plus stable à cause de l'armature plus large, du centre de gravité plus bas et du nouvel emplacement des ressorts arrière. Le roulement est plus égal à cause de la nouvelle suspension synchronisée et de la distribution étudiée du poids. Il est plus doux à cause des amortisseurs Oriflow et des nouveaux ressorts arrière, plus larges, qui absorbent la majeure partie des cahots, sur toutes les routes.

Quand vous conduisez la nouvelle Dodge, vous découvrez bien d'autres caractéristiques d'élégance et de confort propres à Dodge: intérieurs harmonieux et somptueux, meilleure visibilité dans toutes les directions, sièges plus larges et plus confortables; et des caractéristiques de sécurité comme les freins hydrauliques à pression égalisée, les roues à jantes de sécurité qui retiennent le pneu sur la jante en cas d'éclatement, les essuie-glace à vitesse constante, et bien d'autres.

Dodge n'a jamais tant offert en confort, performance et qualité traditionnelle. Conduisez la Dodge la plus douce de tous les temps et faites-vous une opinion.

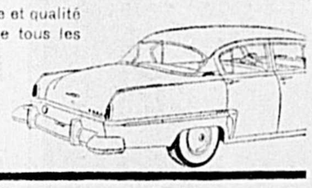

DODGE CORONET V8 • DODGE REGENT • DODGE MAYFAIR • DODGE CRUSADER • DODGE SUBURBAN • DODGE SAVOY
CONSTRUITES AU CANADA PAR LA CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED
TÉLÉPHONEZ À VOTRE DÉPOSITAIRE DODGE-DESOTO AUJOURD'HUI — DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION

Garage Munger Ltée
370 rue St-Dominique, Jonquière
Chicoutimi — Chicoutimi Auto Ltée
VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE DODGE-DESOTO LE PLUS PRES

Le courrier de Myriam

Q. — Je suis la maman d'un fils unique. J'ai le meilleur des maris et mon petit garçon est très bon et très intelligent. Ma grande épreuve, c'est de n'avoir qu'un seul enfant. Mon petit gars a exprimé maintes fois son angoisse de n'avoir pas de petit frère. Que pensez-vous de l'idée d'adopter un enfant à la crèche? J'y pense depuis quelques mois, mais je trouve délicate l'adoption d'un enfant à cause de l'hérédité. Admettant que vous m'encouragiez à donner suite à mon projet, me conseilleriez-vous d'adopter une petite fille ou un petit gars et quel âge devrais-je choisir?

CONFIANTE

R. — Permettez-moi d'abord de vous féliciter de l'inquiétude que vous prenez pour l'éducation de votre enfant et pour le bonheur des vôtres.

Un enfant adopté apporterait-il le bonheur qui vous manque. C'est fort probable. En tout cas, il n'est pas d'exemple où l'un de ces petits que la charité a inspiré d'adopter qui n'ait apporté une joie inconnue jusqu'alors par leur présence. Allez donc sans crainte chercher un petit enfant.

Est-il mieux d'adopter un petit gars ou une petite fille? C'est un garçon qu'il faut adopter dans votre cas. Etant donné l'âge de votre fils, il n'est pas à conseiller d'adopter une fille: il pourrait y avoir danger moral, surtout dans quelques années quand votre grand garçon approchera la puberté; surtout, il y aurait danger de désintéressement assez rapide, car un garçon de 10 ans ne s'intéresse guère aux jeux d'une fillette; il y aurait même danger de jalousie, car probablement que la petite serait choyée plus que le grand garçon moins aimable parce que plus émancipé; il y aurait danger que votre fils voit dans la nouvelle venue un obstacle à son épanouissement. Adoptez donc un garçon.

De quel âge? il est recommandable d'adopter un petit gars de 4 ou 5 ans pour les raisons suivantes: vous avez avantage à diminuer le plus possible la différence d'âge entre votre fils et l'enfant adopté; par contre, il n'est pas à conseiller d'adopter un enfant d'une dizaine d'années. Celui-ci trouverait difficile de s'adapter à un nouveau milieu, à cet âge où les habitudes sont déjà assez ancrées. Au contraire, un enfant de 4 ou 9 ans est assez malléable et s'acclimate assez facilement; à cet âge, l'enfant s'est dépouillé passablement de son individualisme et s'intéresse à la vie sociale, de groupe, ce qui facilite l'éducation.

Je vous concède que l'adoption d'un enfant est chose délicate. Mais, prenez pour acquis que les institutions ne donnent que les enfants exempts de tares physiques, intellectuelles et morales. Il est même prouvé que nombre de ces petits sont doués d'une nature riche, équilibrée et souvent supérieure; il faut voir la main de Dieu dans cette compensation providentielle.

Il est peut-être bon de rappeler ceci à votre attention. Même si votre fils a déjà manifesté le désir d'avoir un petit frère, le fait qu'il a été jusqu'ici le centre d'attraction du foyer lui demandera certainement de la difficulté de s'adapter à une vie nouvelle. Il faudra donc accentuer chez-lui le désir d'avoir un petit frère qui partagera, à titre égal, les caresses, les joies et les avantages de la vie familiale. Le temps de l'adoption venu, il serait louable de faire participer votre fils au choix d'un petit frère. Je n'ai aucun doute que vous saurez, de concert avec votre fils, traiter le nouveau venu comme votre enfant propre, octroyant à lui tout autant qu'à votre fils, les mêmes droits et les mêmes faveurs, même le droit à l'héritage.

Chère madame, conservez ce courage qui vous donne de recommencer l'éducation d'un enfant comme si c'était la première fois, avec cette tendresse et cette ardeur maternelles qu'a connues votre fils. Ce que votre générosité et votre charité auront donné à "l'un de ces petits" vous sera rendu en récompense infiniment supérieure à celle que vous attendez... c'est le surcroît promis...

Q.- Je dois assister à un mariage. Comment devrai-je féliciter les nouveaux époux?

PAQUERETTE.

R.- Notez d'abord que vous offrez à la mariée du bonheur et au marié des félicitations.

Vous pouvez, si les relations le permettent, (ce qui sera délicat alors) faire un compliment à la mariée comme ceci par exemple: "Vous êtes ravissante!" ou "Quelle jolie mariée!" C'est une manifestation affectueuse toute naturelle que de l'embrasser, lui souhaitant "Voeux de bonheur" ou autre souhait semblable. Au marié, lorsque vous lui tendez la main, accompagnez ce geste d'une expression comme celle-ci par exemple: "Sincères félicitations"!

* * *

Q.- Quelle attitude prendre avec ma grande fille de 13 ans qui se désintéresse de ses études pour s'occuper de petits camarades, elle qui pourtant manifestait une ardeur peu commune au travail?

Mme R-V. T.

R.- Cette grande fille traverse la crise qu'implique l'âge pubère. Par suite du développement particulier de l'amour à cette période, cette dernière se sent une forte attirance vers des camarades avec qui elle puisse sympathiser, surtout des camarades de l'autre sexe.

Il n'y a pas à s'effrayer; il ne faut chercher ni à étouffer, ni à arrêter ce penchant naturel. Il y a à gagner la confiance de cette grande fille, à l'initier, avec ménagement toutefois, au changement tant physiologique que sphychique dont elle est l'objet. Le silence serait condamnable ici. Surveillez ensuite sa santé et son développement physique normal. Exercez une surveillance discrète mais ferme sur ses compagnons, ses lectures, ses loisirs et surtout marquez un intérêt soutenu à ses activités scolaires.

Si votre grande fille s'intéressait ardamment à ses études, une orientation douce, ferme et soutenue rétablira l'équilibre qu'une crise passagère ébranle momentanément.

Bonnet de fantaisie très féminin en paille, rose "chardon", désigné par Brant. Des boutons de rose à demi épanouis ici et là avec rappel du motif sur la voilette harmonisent l'ensemble et complètent l'enchantement.

Carnet social

NAISSANCES

On annonce la naissance de Marie-Lucille-Dorothée, enfant de M. et Mme Alfred Thibeault de Lac-Bouchette, (née Gertrude Potvin). Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Potvin.

—o—

M. et Mme André Malenfant de Milot (née Lita Gagnon) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 19 et baptisée le 22, sous les prénoms de Marie-Anne-Lucie. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Bolly, oncle et tante; porteuse: Mme Annette Gagnon, grand'mère de l'enfant.

—o—

M. et Mme Albert Villeneuve de Ste-Jeanne d'Arc font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Maurice-Claude. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Lalancette, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Mme Joseph Villeneuve, grand'mère de l'enfant.

Gilles et Michel, enfants de M. et Mme Charles Tremblay (née Annette Tremblcy) de Cap à l'Aigle, annoncent la naissance d'une petite soeur, baptisée en l'église de St-Raphaël de Cap à l'Aigle, le 25 dernier, sous les prénoms de Marie-Simone-Adéline-Carole. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Desylva, cousin et cousine de l'enfant; porteuse: Mlle Marie-Ange Bélanger, amie de la famille.

—o—

On annonce la naissance de Huguette-Chantale, fille de M. et Mme Charles-Emile Tremblay (née Rose-Annette Villeneuve). Parrain et marraine: M. et Mme Laurier Laverdière, oncle et tante de l'enfant.

—o—

M. et Mme Paul Therrien (Jeannine Gaudreault) de Baie Ste-Catherine font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Irène-Ghislaine. Parrain et marraine: M. et Mme William Therrien, oncle et tante de l'enfant; Porteuse: Mlle Gemma Laprise, amie de la famille.

—o—

ANNIVERSAIRE

Le 1er mars dernier la gentille petite fille des époux Robert Wilson de Jonquière fêtait son premier anniversaire de naissance. En effet, Melinda Wilson, entourée de ses parents et amis grands et petits, recevait ses invités à une belle réception donnée en cette occasion chez M. et Mme Joseph Poirier. Rien n'y manqua et l'on s'amusa beaucoup Remarquons que Melinda qui est née en Haiti était très heureuse des marques de tendresses et d'amitiés que lui prodigua tout le monde, mais elle n'oubliait pas ses parents d'Haiti qui ont eux aussi dépêché leurs cadeaux par la poste aérienne.

Nos meilleurs voeux à la mignonne Melinda Wilson.

—o—

Dimanche soir, le 1er mars, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la résidence de M. Alphonse Potvin, de la Rivière du Moulin, pour célébrer l'anniversaire de M. Clément Potvin.

—o—

VA-ET-VIENT

M. Vital Pedneault de St-Ambroise est de retour dans sa famille, après un voyage à Ste-Anne de la Pocatière où il a suivi un cours sur l'agriculture.

—o—

Mlle Adrienne Gaudreault de St-Ludger était de passage chez son oncle, M. Arthur Dallaire de Normandin, dernièrement.

—o—

M. et Mme Ernest Tremblay de Sault-au-Mouton, comté Saguenay étaient en promenade chez leur fille, Mme Charles Tremblay de Cap-à-l'Aigle.

—o—

NOTE DE LA REDACTION

Nos lecteurs sont priés de noter que nous publions gratuitement dans ce Carnet Social, les annonces de mariages, naissances, réceptions, voyages, etc., qu'on veut bien nous faire parvenir, soit par lettre ou par téléphone. On adressera ses lettres à: Carnet Social, Progrès du Saguenay, avenue Labrecque, Chicoutimi. Le numéro de Tél. du Progrès est 4-4272.

Prière de faire parvenir tout texte avant le mardi matin.

Un bébé qui rit

c'est un bébé qui a pris son

SIROP D'ANIS GAUVIN

Grâce à ce fameux sirop bébé est bien et il perce ses dents presque sans s'en apercevoir. Ce fameux sirop est le favori des mères canadiennes car toutes savent qu'il est efficace dans les cas de troubles digestifs, dentition douloureuse, insomnie, etc. Depuis plus de 50 ans, il est le préféré.

Il se reconnait à son enveloppe bleue portant la photo et la signature de l'auteur.

En vente partout

Retraites fermées

Pour Dames: du 12 au 15 mars par le R. P. Ladouceur, c.ss.r.

Pour Dames: du 16 au 19 mars par le R. P. Brouillet, s.j.

Pour Dames: du 19 au 22 mars par le R. P. Brouillet, s.j.

Pour Dames: du 23 au 26 mars par le R. P. Lavigne, s.j.

Pour jeunes filles: du 29 mars au 1er avril, par le R. P. J. Corbeil, o.m.i.

Pour Infirmières: du 23 au 26 mars par le R. P. Arcand, s.j.

PEPSI-COLA

Brûlures • Échaudures

Appliquez une pâte de Soda à Pâte et d'eau et recouvrez d'un linge humide.

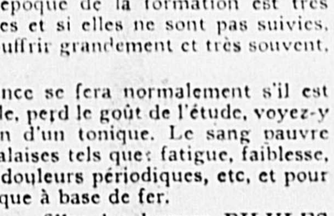

asthme

Enfin, un laboratoire important et sérieux de France a réussi à mettre au point un produit vraiment **capable de couper immédiatement les crises d'asthme et de fièvre des foins**. DYSPNE-INHAL a été éprouvé par le corps médical, qui en a reconnu la valeur. C'est un appareil composé d'un flacon de solution médicamenteuse et d'un pulvérisateur spécial qui permet de vaporiser par la bouche un véritable brouillard composé de particules microscopiques de la solution, qui pénètre ainsi dans les cavités profondes des bronches. D'où son effet immédiat. Traitement simple et efficace: DYSPNE-INHAL est économique, puisque, une fois l'appareil acheté, seule la solution doit être renouvelée et elle dure très longtemps (habituellement quelques coups de poire suffisent pour arrêter une crise); DYSPNE-INHAL est commode parce qu'il est offert dans un étui de poche qui en permet l'utilisation n'importe où et n'importe quand. Satisfaction garantie ou argent remis.

LABORATOIRE DU DYSPNE-INHAL INC., 350, rue Le Moyne, Montréal 1

VOYEZ VOTRE PHARMACIEN

L'ÂGE SCOLAIRE ...

C'est le temps pour l'enfant de la joyeuse insouciance . . . Mais pour la maman c'est le temps d'avoir les yeux ouverts sur les jeunes santés. L'époque de la formation est très importante chez les fillettes et si elles ne sont pas suivies, leurs études peuvent en souffrir grandement et très souvent, leur santé future.

Le travail de croissance se fera normalement s'il est aidé. Si votre fillette s'étiole, perd le goût de l'étude, voyez-y sans retard. Elle a besoin d'un tonique. Le sang pauvre occasionne souvent des malaises tels que: fatigue, faiblesse, pâleur, manque d'appétit, douleurs périodiques, etc, et pour les enrayer il faut un tonique à base de fer.

Mamans, donnez à vos filles les bonnes PILULES ROUGES. Elles aideront le sang dans ses importantes fonctions. Elles donnent de l'appétit, améliorent le teint, apportent de l'entrain et plus de vigueur.

Cet excellent tonique connu et recherché depuis 50 ans se vend partout à un prix modique.

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Le saviez-vous ?

Le potage se prend par le bout de la cuillère modérément remplie ou doucement par le côté de la cuillère. Cette dernière méthode est plus courante.

La chronique féminine

CES DOIGTS DE FÉE...

Tel est le thème dont s'est inspiré un artiste pour rappeler l'attention du public saguenéen "la semaine de la couture" qui se couronnait le 7 mars courant. Il convient de s'arrêter et d'insister sur un sujet aussi essentiellement féminin.

L'habilité, l'adresse et l'ingéniosité sont des qualités tellement communes à la femme qu'il est devenu normal de comparer ses doigts à ceux d'une fée. Mais encore faut-il du vouloir et de la pratique pour permettre à ces dons innés de s'épanouir pleinement. Ce principe vaut pour la couture dont il est surtout question ici, à cause de la semaine qui vient de se terminer en sa faveur.

Tout comme pour les autres arts domestiques, la couture ne s'improvise pas. Elle demande du travail, de l'effort personnel. Le foyer est déjà un bon milieu d'apprentissage. De plus, il y a aujourd'hui des écoles Ménagères, dites "Instituts Familiaux", dont le programme éminemment féminin comporte une part nécessaire consacrée à la couture. Pour les dames et les jeunes filles qui n'ont pas eu le loisir de passer par les Instituts Familiaux, il y a des cours post-scolaires accessibles à toutes, permettant d'acquérir les notions essentielles de la couture.

Après avoir pratiqué sérieusement, que de créations on peut faire simplement avec du fil, une aiguille, du tissu, une machine à coudre... Certaines jeunes filles, épouses ou mamans, réalisent de véritables merveilles. Une vraie femme ne doit jamais rester inactive; elle doit être capable, à l'occasion, d'ajuster une robe, de transformer une jupe, d'égayer une toilette d'un point d'ornementation, etc...

La couture permet mille inventions, mille nouveautés. Toute femme peut, étant donné ses qualités natives, avec du travail, parvenir à confectionner les plus jolies toilettes, réaliser les plus élégants modèles, opérer des merveilles quoi, avec ces doigts de fée...

Gemma LAPOINTE

PETITS PAINS croustillants

● Ils sont savoureux — et pas difficiles à faire du tout avec la nouvelle Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Action rapide, pâte légère et aucun des ennuis des anciennes levures périssables. Achetez-en une douzaine de paquets. Conserve toute sa vigueur *sans réfrigération.*

PETITS PAINS croustillants

● Mesurez dans un grand bol ½ t. eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé, brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu de 1 enveloppe de Levure Sèche Fleischmann. Laissez reposer 10 min., PUIS brassez bien.

Ajoutez ¾ t. eau tiède et 1 c. à thé sel, puis, tout à la fois, 3½ t. farine à pain tamisée et incorporez en travaillant la pâte avec les mains. Incorporez de la même façon 3 c. à soupe shortening mou. Pétrissez la pâte sur planche farinée jusqu'à ce que lisse et élastique. Mettez-la dans un bol, à la chaleur, à l'abri des courants d'air et couvrez d'un linge humide. Laissez lever au double du volume. Abattez la pâte dans le bol, repliez-la, couvrez et laissez de nouveau lever au double du volume. Mettez-la sur planche farinée et partagez en 2 parties égales. Formez chaque morceau en un long rouleau de 1½" de diamètre. Couvrez avec un linge humide et laissez reposer 15 min. Avec un couteau bien coupant et fariné, coupez la pâte en morceaux de 2" de longueur, placez assez espacés sur tôles à cuire non graissées. Saupoudrez de farine de blé d'Inde et laissez lever, non couverts, durant ½ hre. Humectez d'eau froide et laissez lever une autre ½ heure. Dans l'intervalle, mettez un plat d'eau chaude peu profond dans le fourneau chauffé à 425°F. Enlevez le plat d'eau et cuisez les petits pains durant ½ hre dans le fourneau rempli de vapeur, les humectant d'eau froide et les saupoudrant de farine de blé d'Inde au bout de 15 min., puis les humectant de nouveau avec eau froide 2 min. avant de les retirer du fourneau. Donne 18 petits pains.

Et ainsi, nous avons acheté notre réfrigérateur à la B de M...

Oh! combien je la voulais cette chose! Au point que j'en rêvais la nuit et l'appelais "notre réfrigérateur", bien qu'il fût toujours à l'étalage. Nous le voyions tous les samedis soir à la Quincaillerie Zénith, en rentrant du cinéma.

Nous ne pouvions pas nous l'offrir, me répétait Jean et il refusait tout net de vendre l'unique obligation qui nous restait ou de tirer sur les $200 hérités de tante Jeanne, que nous avions serrés dans un compte d'épargne spécial pour les y oublier, sauf au cas d'absolue nécessité.

"Mais, Jean, gémissais-je, nous ne pouvons continuer à perdre des aliments avec ce vieux réfrigérateur tout usé. Et que dire des réparations dont tu paies les comptes toutes les trois ou quatre semaines?"

Il se mordait alors les lèvres.

La dernière fois, c'était il y a deux semaines.

* * *

Etrange comme tout arrive. Le lendemain, je lisais dans une de ces pages féminines, un entrefilet sur la façon "d'emprunter et d'épargner" au moyen des *Plans personnels*, à la Banque de Montréal. On y décrivait une situation pas mal comme la nôtre.

Je me rendis donc à la succursale locale de la B de M.

Je montrai au gérant la découpure de journal, lui exposai notre exacte situation et en dix minutes il me dit que, selon lui, nous pouvions résoudre ce problème sans beaucoup de peine. Il me pria d'amener Jean pour discuter les détails. Comme j'allais quitter son bureau, il me remit un exemplaire de *Plans personnels*.

Cette brochure nous ouvrit les yeux sur nos finances.

De toute façon, le lendemain, Jean et moi, nous allions voir M. Dupuis, le gérant. Il posa à mon mari quelques questions sur son emploi, son salaire, sur notre obligation et notre compte de banque pour "imprévus", et il conclut qu'il serait heureux de nous prêter les $350 nécessaires pour le réfrigérateur. Il était sûr que nous pouvions rembourser ce prêt en un an, à raison de $30 par mois. Il fut convenu que nous ferions transporter notre compte d'épargne spécial à sa succursale et remettrions notre obligation en gage jusqu'au complet remboursement de l'emprunt.

M. Dupuis discuta le plan de budget que nous avions, Jean et moi, commencé à élaborer . . . et il fut d'avis que nous commencions bien. "Même si vous avez un emprunt à la banque, ajouta-t-il en souriant, *vous épargnez véritablement votre épargne.*"

Et ce réfrigérateur . . . une telle perfection. Déjà, Jean et moi, nous l'appelons tous deux "MA BANQUE".

L'épargne est le seul moyen de prendre le dessus sur vos difficultés — et de conserver ensuite votre avance. Quelquefois, de plus, emprunter à la B de M est le meilleur moyen d'épargner. Apprenez à épargner *malgré les hauts prix actuels*. Demandez votre exemplaire de *Plans personnels*, à la succursale voisine de la B de M. C'est gratuit.

"MA BANQUE" POUR UN MILLION DE CANADIENS B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

SUCCURSALES à votre service à CHICOUTIMI et dans les ENVIRONS

Succursale de Chicoutimi, angle rue Racine et ave Labrecque: ROMÉO AUDET, gérant
Succursale d'Arvida: J. RODOLPHE LAVOIE, gérant
Succursale de St-Joseph d'Alma: DANIEL DAIGLE, gérant
Isle Maligne (sous-agence): ouverte tous les deux vendredis, le jour de la paye
Succursale de Naudville: VICTOR LALONDE, gérant
Succursale de Port Alfred: CONRAD VANASSE, gérant

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Défilé de modes du printemps dans un faste digne d'un 30e anniversaire

Perfection des décors faisant ressortir les symboles de Lessard sur la côte lors de ce défilé magistral — Influence du couronnement motivant la tendance printanière 1953 — Triomphal et traditionnel cortège de l'épousée.

Il y a 30 ans, cette année, que M. J.-A. Lessard, père de M. Raymond Lessard, propriétaire actuel du Royaume de l'Elégance, fondait le magasin Lessard sur la Côte à Chicoutimi.

Si les saguenéennes sont élégantes, elles le doivent, en partie, à des maisons comme celles de Lessard sur la Côte.

Le 5 mars, avait lieu au théâtre Capitol de Chicoutimi, dans un brio digne d'un 30e anniversaire, un défilé de modes du printemps, présentées par le Royaume de l'Elégance.

Le lever du rideau a agréablement saisi l'assistance. Le décor d'une grande douceur et d'une grande délicatesse, sur un thème de multiples teintes pastel richement nuancées, permettait de faire passer n'importes quelles couleurs sans diminuer la valeur de l'ensemble. L'éclairage intermittent à pointes d'étoiles, donnait un effet royal particulièrement réussi, rehaussant les symboles de Lessard sur la Côte. Il convient de louer franchement M. Maurice Houle, diplômé en arts décoratifs et étalagiste chez Lessard et Frères, pour la perfection des décors à lui confiés.

Comme la mode s'inspire de tendances différentes suivant qu'elle subit les influences de nationalités ou d'événements, l'année du couronnement de la *reine Elisabeth* a sûrement influencé l'inspiration de la plupart des manufacturiers anglais, français et canadiens. C'est donc dans une atmosphère de haute élégance, de distinction raffinée et de faste royal imprimé aux toilettes ractéristiques de l'année: manteaux parfois sans col ou avec un col petit. Les élégantes ont prisé "Le Manteau Couronnement", dont les couleurs, le style et même le riche ornement à motif de couronne royale aux parements l'ont consacré manteau 1953. Cet autre manteau noir avec vison blanc, symbole du couronnement et de l'élégance, exclusif évidemment au Royaume de l'Elégance, a conquis les suffrages populaires. Serez-vous du nombre de celles qui porteront la robe-manteau de bengaline noire, réservée et chic dans sa simplicité extérieure et remarquable par son intérieur gai de doublure identique au crêpe de la robe qu'il recouvre?

Les tailleurs ont pris une forte place dans la collection printanière *du défilé*. A noter: les jupes moins amples en général, cette année. Les aimables saguenéennes auront le loisir de trouver au Royaume de l'Elégance de chics tailleurs de coupes classiques ou fantaisistes, dans de riches tissus comme par exemple du worsted fin et délicat, du tweed léger comme de la soie et cela dans des couleurs riches unies ou combinées A preuve, ce costume de tweed gris, silhouette tout à fait 1953 que projettent un manteau droit et une jupe de tweed homespun; cet autre costume bleu pâle perlé que la mariée préférera pour son joli perlé aux parements et au bas du corsage et son heureux croisé à la taille; dans les trois-pièces, à souligner cette création de Christian Dior, le plus grand couturier français, qui a présenté un ensemble remarquable par le détail et la réalisation qui s'apparentent au chef-d'oeuvre.

La robe printanière 1953 s'obtient dans les tissus les plus variés, dans l'uni, le multicolore, le quadrillé ou le rayé. Robes pratiques, robes de tous les jours, robes d'après-midi, robes de toilettes, il y en a pour toutes les circonstances. Une exclusivité de Lessard sur la Côte cette robe "Lavende" qui a gagné la sympathie générale: vaporeuse, éthérée, cette robe de tissu et de teinte Lavende. De bon goût aussi cette robe grise et turquoise confectionnée dans le plus fin coton que les tisserands d'Angleterre puissent réaliser, d'imprimé sobre, signé Horeckses.

Les robes de grand soir ont fait quelques entrées spectaculaires, mettant en vedette le taffetas, l'abondance de tulle, dans les tons pastels, insertion de pierres du Rhin parfois: toutes toilettes vaporeuses, fragiles et d'une grâce quasi féérique.

C'est dans une atmosphère triomphale que s'est déroulé le défilé de la mariée avec robe blanche longue et avec robe blanche courte, ainsi que le traditionnel cortège de l'épousée. Celui-ci mettait en vedette la mariée dans un boléro en dentelle suisse avec broderie en séquin et perles blanches, avec une abondance de tulle nylon recouvrant une jupe trois-quart en satin ainsi qu'une seconde enveloppe de même tissu. Les demoiselles d'honneur portaient la robe de dentelle et de tulle, teintes pastel.

En guise d'intermission, le public a pu admirer les évolutions gracieuses de Mlles Hélène Lagacé et Michèle Lessard de Chicoutimi, élèves de Mme E. Proschek Prochazkova, professeur de danses de ballet à Chicoutimi et de Mlle Edith Tremblay (5 ans) de Chicoutimi, élève de Mme Mauray-Boivin d'Arvida.

Se sont aimablement prêtées au défilé des modes: Mmes Yvon Crevier, Robert Hamilton, Mme E. Proschek Prochazkova de Chicoutimi, Mlle Yvonne Tremblay, de St-Jérôme, Mlles Claire Gagnon et Marguerite Desgagné, d'Hébertville-Station, Mlle Charlotte Gravel de Port-Alfred, Mlles Rosy Claveau, Norma Hamilton, Jeanne Gagnon de Chicoutimi; le petit Jacques Tremblay et ses petites compagnes Mlles Andrée Ouellet, Aline Boivin et Mlle Bélanger.

Ont collaboré au succès magnifique de cette parade, les Serres Dubuc pour les fleurs, la maison Cyrille Savard, pour les bijoux, le Salon de beauté Mireille, pour les coiffures, la maison Marchand & Frères Ltée, pour la musique et les aimables saguenéennes pour leur assistance nombreuse et leur intérêt marqué à ce défilé du printemps 1953.

Gemma Lapointe.

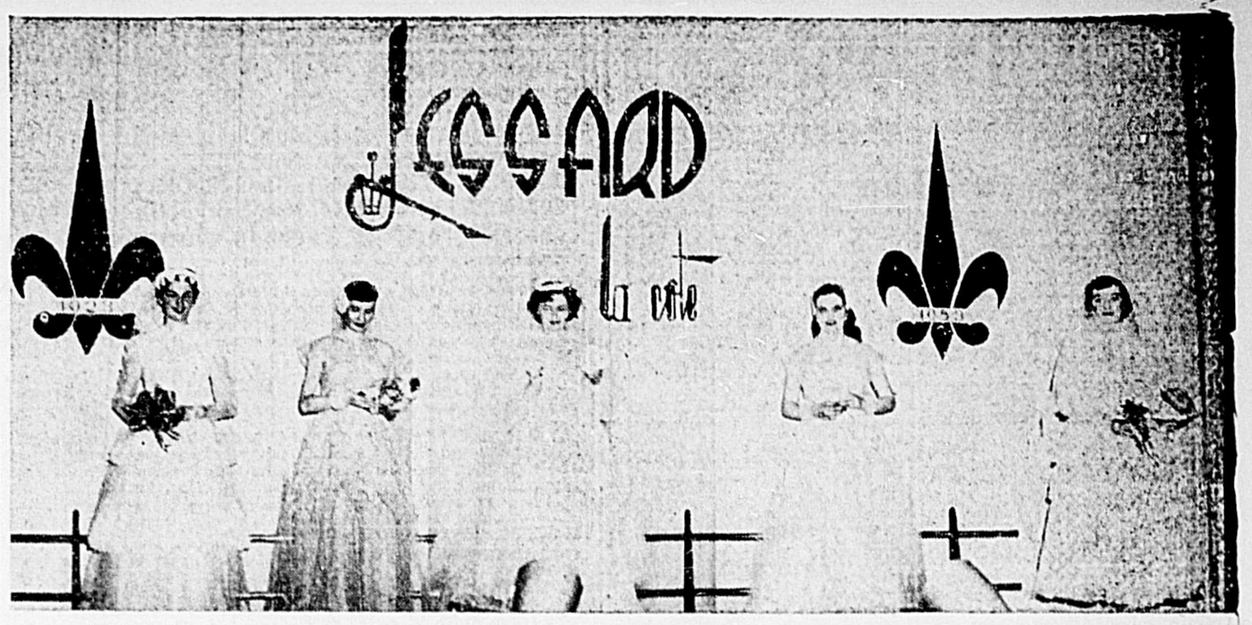

Dans un superbe décor aux teintes ravissantes, les saguenéennes ont pu admirer tour à tour; à gauche: la charmante mariée dans une splendide robe blanche longue; au centre: l'heureuse épousée dans une royale robe blanche longue, entourée de ses demoiselles d'honneur vêtues de riantes robes de teintes pastel; à droite: la jeune mariée dans un bijou de robe blanche courte. On dirait un matin fleuri de juin dans cette abondance de tulle de nylon, de satin, de dentelle suisse avec broderie de séquins et perles blanches. De gauche à droite: Mme Yvon Crevier, Mlles Rosy Claveau, Norma Hamilton, Claire Gagnon et Yvonne Tremblay.

Tout est douceur et charme dans ce manteau en zibeline jaune à piqûres horizontales à points allongés, dans un tissu à la surface douce, au drapé doux, à la teinte douce. Toilette portée par Mme Yvon Crevier.

L'argilité et grâce rêveuse se dégagent de cette abondance de tulle bleu winsor vous entourant comme un esprit, remarquer la guêpière en dentelle sertie de pierre du Rhin. Robe longue portée par Mlle Rosy Claveau.

Parade de modes organisée par les Filles d'Isabelle

Le 24 février, avait lieu en la salle paroissiale des pères du Sacré-Coeur du Bassin de Chicoutimi, une parade de modes présentée par la maison H. Lessard & Frères en bas de la côte. Cette parade était sous les auspices des Filles d'Isabelle, cercle Ste-Elizabeth de Chicoutimi.

Toilettes printanières pratiques et jolies figuraient nombreuses sur la scène répondant aux rêves de chic et d'élégance des saguenéennes nombreuses venues assister à ce défilé. Manteaux, deux-pièces, robes, pour adultes et pour enfants, il y en avait pour tous les goûts. Une musique entraînante accompagnait le défilé.

M. Albert Larouche interpréta quelques pièces de chant, accompagné au piano par M. Armand Meunier, tous deux de Chicoutimi, figurant à titre d'invités durant l'intermission de 15 minutes.

Mme Maurice Gauthier lisait les textes explicatifs.

Le saviez-vous ?

Pour sauver une mayonnaise, chauffer une casserole, y mettre une cuillerée à table d'eau bouillante, verser en filet la mayonnaise manquée en ayant soin de fouetter constamment. Il n'y paraîtra pas que votre mayonnaise avait tournée.

* * *

Pour les bocaux dont le couvercle se visse et qu'on a souvent tant de mal à ouvrir, entourer plusieurs fois une bande élastique autour du couvercle; vous avez ainsi beaucoup plus de prise pour le dévisser.

* * *

Les oranges et les citrons donnent plus de jus s'ils sont mis à tremper quelques minutes dans l'eau chaude et roulés sur une surface dure avant l'extraction du jus.

de l'année par le couronnement, que la maison Lessard sur la Côte présentait son magistral défilé. Les élégantes ont pu admirer "Sa Majesté la Saguenéenne" (c'est-à-dire vous madame ou mademoiselle) dans une centaine de toilettes de tous genres pour toutes les circonstances.

En général, comme l'a souligné Mme Maurice Villeneuve, commentatrice du défilé, la silhouette 1953 est beaucoup plus droite que celle de l'an dernier, allongée même, avec épaules légèrement rembourrées.

Selon la tendance empruntée au motif du printemps, les manteaux ont tenu une place avantageuse sur la scène du Capitol. La grande nouveauté semble être le manteau bi-colore; unicolore, il est serti de perles ou de diamants. Il faut croire qu'on a abandonné la vaste ampleur pour un air plus sage cette année, quoiqu'aussi élégant. Le style tuxedo semble vouloir renaître...L'ajusté, lui, ne disparaîtra jamais, étant donné son chic et sa note féminine. Une autre des ca-

Mademoiselle décore sa chambre

Mademoiselle a seize ans et demande une chambre féminine. Naturellement, Mademoiselle a des idées bien précises sur la décoration de son petit coin. Maman, qui doit équilibrer le budget, s'oppose aux goûts de sa fille et aux dépenses que ces goûts entraîneront.

Pour commencer, Madame, souvenez-vous que c'est la chambre de votre fille et qu'il est grand temps qu'elle ait un coin à son goût, même si ce n'est pas le vôtre. Puis, souvenez-vous aussi que le chic qui fait le bonheur des adolescentes n'est pas nécessairement un chic dispendieux.

A cet âge, ce qui compte le plus, c'est le dessin et la couleur. Rien n'est plus facile que de trouver ces deux facteurs importants papier-tenture, draperies. Vous trouverez une foule de très beaux papiers-tentures chez votre détaillant. Pour les draperies, utilisez des cotonnades. Elles sont bon marché et si faciles d'entretien. Ce sera le temps tout indiqué pour enseigner la couture à votre fille. Il est facile de faire des draperies simples, belles par leurs couleurs, plus que par une façon compliquée; de monter un volant de lit sur un élastique, pour n'avoir qu'une pièce droite à repasser; de piquer un couvre-pieds à la machine à coudre.

Voulez-vous une idée originale? Voici: Dans une chambre sombre et basse, on a tapissé les murs d'un papier rayé vert et blanc. Pour le plafond, un papier à fond blanc semé de *petits bouquets de fleurs* roses et jaunes. Une large bordure coupée en festons dans le même papier donne l'effet d'une charmante et très féminine marquise. (Pour tailler les festons, utilisez le bord d'une soucoupe) Les draperies sont faites d'une cotonnade à robe et rappelleront le décor du plafond: fond blanc, semé de petits bouquets roses et jaunes. Le même tissu est utilisé pour le volant du lit qui est recouvert d'un matelassé en cotonnade uni, rose ou jaune. La descente de lit est en coton lavable vert, comme les rayures des murs.

ROSES GRATUITES

A l'occasion de l'ouverture de notre nouveau Salon de Chaussures pour dames, une rose sera gracieusement offerte **jeudi et vendredi** à chaque cliente par

LE SALON DE CHAUSSURES
Mademoiselle
208 EST, RUE RACINE — CHICOUTIMI

LE SALON "MADEMOISELLE"

DEMAIN
VENDREDI 13 MARS
Jour de chance

Que de chic et de qualité dans un soulier

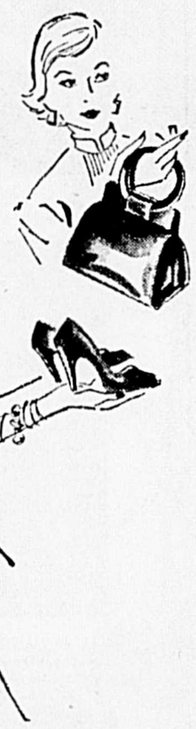

Un prix qui vous conviendra.

OUVRE ses PORTES
POUR VOUS
MESDAMES

Élégance... Qualité...
Satisfaction...
à prix modérés

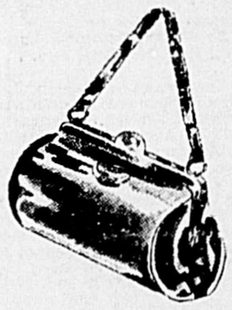

Le nouveau salon de chaussures "Mademoiselle" qui occupe un local de l'immeuble Gravel, rue Racine, réalise un ensemble des plus agréables, pour le goût et l'élégance, dans un magasin de chaussures. Un coup d'oeil en passant vous invite à pénétrer dans cette atmosphère toute de charme et de chic. Les propriétaires, MM. **Laporte** et **Baril** *sont des spécialistes en chaussures pour dames. Des souliers d'une grande élégance, qui s'harmoniseront parfaitement à votre toilette printanière — Un choix superbe de sacs à main. Non pas de, mode pour compléter l'harmonie de l'ensemble: Souliers et toilettes de printemps.*

Ecoutez CKRS
le matin à
10 hrs 15.

208 est, rue Racine – Chicoutimi

N'oubliez pas!
Vous avez
rendez-vous
au Salon
de Chaussures
Mademoiselle

Un blanchissage de 6 à 0 place les Saguenéens en avant 2 à 1

PARLONS SPORT avec ROBERT QUENNEVILLE

"Toute la saison, nous avons eu plus de misères à vaincre les Sénateurs que tout autre club. J'espère bien que nous n'en viendrons pas aux prises contre eux dans le détail". C'est en ces termes que l'instructeur des Saguenéens s'exprimait devant un reporter d'Ottawa, du nom de Jack Kinsella, quelques temps avant la fin de la cédule régulière. Hébert n'a jamais parlé de la sorte devant les chroniqueurs locaux ou les amateurs de hockey du Saguenay mais, il n'avait pas besoin de le faire car chacun savait que le club de la capitale était la bête noire des Saguenéens, et que ces derniers n'auraient pas la tâche facile contre les protégés de la famille Gorman. Le club Chicoutimi a certes de meilleures chances mais il lui faudra vaincre un club qui n'est pas une quantité négligeable avec des hommes comme Fredericks, Grigg, Stahan, Copp, Robertson, Arundel, Leclair, Johnson, Gravel, Giesebrecht, Dagenais, Robinson, Riopelle, Richardson et Gagnon. Tout comme les locaux, les porte-couleurs d'Ottawa possèdent aussi cette ambition de gagner et l'on peut s'attendre à ce qu'ils mettent tout en oeuvre pour atteindre ce but.

Il serait futile de croire à une courte série, même si Hébert et la majorité de ses hommes pensent ainsi. Sur leur propre glace, il est reconnu que les Sénateurs sont difficiles à vaincre. Ils connaissent bien leur glace, pratiquent toujours un rude mise-en-échec et ils ont le don d'être opportunistes, autant de raisons qui nous font croire que la série Ottawa-Chicoutimi sera plus longue que l'on s'y attend généralement. Bien sûr, on peut avoir confiance en la victoire ultime de nos représentants mais n'allons pas sous-estimer la puissance de leurs rivaux dans cette trop longue série six de onze. Au moment de rédiger ces lignes, les deux clubs ont vaincu chacun une fois sur leur propre patinoire. Lorsqu'on lira cette colonne, nous connaîtrons le résultat de la troisième partie. Espérons que les Saguenéens auront remporté un deuxième gain car une défaite pourrait coûter cher car le *club qui réussira* à remporter le premier une victoire sur la glace de l'autre aura les meilleures chances de triompher dans cette série et de passer ensuite en finale.

Ce qui devait arriver est arrivé! La Ligue Senior Majeure du Québec a rompu les liens qui la rattachait à la Q.A.H.A., et à la C.A.H.A., lors d'une assemblée spéciale tenue dimanche soir dans la Métropole et à laquelle assistait tous les officiers de la ligue et les représentants de chaque club du circuit Slater. A toute fin pratique, l'organisation de la ligue senior est maintenant indépendante de toute association et les seuls règlements auxquels elle doit obéir sont ceux qui ont été adoptés naguère par ses gouverneurs. Vis-à-vis les associations de hockey amateur, la Ligue Senior Majeure du Québec est devenue exactement ce qu'était la Ligue Provinciale de Baseball d'Albert Molini avant d'entrer dans le baseball organisé, c'est-à-dire que notre ligue de hockey est en définitive hors-la-loi. On sait cependant que les clubs du groupe senior majeur du Québec n'ont adopté ce nouveau statut qu'avec l'approbation des autorités du hockey dans le but de pouvoir organiser des séries de détail contre la Ligue de l'Ouest (professionnelle) du président Al Leader. D'ailleurs, on croit que dès l'an prochain, le circuit Slater deviendra lui aussi professionnel comme c'est son intention depuis deux ans. Ce sera peut-être une bonne chose bien que l'entente des ligues majeures avec la Ligue Nationale et la C.A.H.A., était fort commode.

On parle de plus en plus aux Trois-Rivières de l'entrée d'une équipe de cette ville dans la puissante ligue du président George Slater. C'est du moins une nouvelle à laquelle a fait écho récemment, le chroniqueur Gilles Trudel de Shawinigan. On sait qu'il en avait été question l'an dernier mais. . . pas plus. Cette année, le projet revient à la surface du fait qu'un groupe de puissants sportifs de l'endroit étudient les possibilités d'obtenir une franchise dans le groupe senior majeur du Québec. Actuellement, Trois-Rivières n'est représentée que par un club junior "A" dans le circuit Horwood et semble d'avis que le hockey majeur exercerait un attrait beaucoup plus considérable sur la population sportive de l'endroit. Chose certaine, Trois-Rivières est de taille à patronner une équipe senior majeure. La cité de Laviolette est géographiquement bien située entre Montréal et Québec, son organisation municipale, industrielle et commerciale est solide et de plus, facteur important, sa population est passablement nombreuse, avec près de 60,000 habitants. Si Trois-Rivières ne peut entrer dans le groupe Slater, demandons-nous quelle autre ville serait en meilleure posture de s'y faire accepter il est question que Shawinigan abandonne la Ligue Senior et Trois-Rivières serait certes la meilleure ville pour prendre la place.

Dans notre ligue, la ville du Premier Ministre Duplessis serait une attraction, comme elle l'a d'ailleurs toujours été dans tous les domaines du sport, aussi bien au hockey qu'au baseball. Ceux qui se rappellent les bons vieux duels entre Chicoutimi et Trois-Rivières du temps de la Ligue Provinciale professionnelle, alors présidée par Emile Dion de Québec, savent bien ce dont nous voulons parler. Avec son nouveau Colisée, son pouvoir financier, ses sportifs comme Jack Toupin qui ferait un instructeur idéal, Trois-Rivières peut certes envisager le projet actuel sans crainte, en inscrivant une équipe dans la famille Slater qui nous rappellerait des noms comme "Foxy" Gariépie, Pierre Bellefeuille, ancien joueur du Détroit, Jack Toupin, Jules Dubé, Fred Béchard et tant d'autres. Quant aux sportifs du Saguenay, tous verront d'un très bon oeil l'entrée des Trois-Rivières dans la Ligue Senior Majeure du Québec si elle parvient à obtenir une franchise.

Il faudrait que les Aigles de St-Joseph d'Alma soient bien malchanceux pour ne pas se mériter le championnat de la Ligue Senior Saguenay-Lac St-Jean. Leurs trois victoires remportées à date contre les As de Jonquière par des comptes de 4 à 1, 10 à 0 et 5 à 2 parlent de façon très éloquente en leur faveur. Il est indiscutable que les Aigles d'Alma forment de beaucoup la meilleure équipe du circuit Fillion dans tous les départements. A l'offensive tout comme à la défensive, le club que dirige Germain Bergeron possède une supériorité évidente sur les As de Jonquière. Les Aigles forment une puissante machine dans la ligue senior régionale, une équipe bien équilibrée que les As, en dépit de beaux efforts, ne réussiront probablement pas à vaincre comme ce fut le cas l'an dernier. Quand un club termine la saison en tête du classement avec une marge aussi confortable que celle détenue par les Aigles à la fin de la saison régulière, on ne peut conclure autrement qu'il s'agit là d'une équipe de champions, une équipe qui aura mission de représenter la région dans les éliminatoires provinciales, c'est-à-dire, contre les champions du circuit Therrien et ensuite peut-être, contre ceux de la Ligue Intermédiaire "A" du Bas St-Laurent qui, à notre avis, est aussi de calibre senior et bien comparable aux deux autres. Les Aigles avec Thiffault dans les buts et leur solide arrière-garde constituée de Lamirande, Lévesque, Legris et Gaudreault et leur puissante offensive formée de Gagnon, Gervais, Girard, Corbin, Crawford, Pronovost, Taminen, Lamirande, Makila, Lamirande ont ce qu'il faut pour aller loin. . .

EXPORT-ECLAIR:

Le publiciste de la Ligue Senior Saguenay-Lac St-Jean, J.-A. Dion, mérite bien des félicitations pour le magnifique travail qu'il a accompli en compilant un très intéressant pamphlet sur les statistiques officielles de cette ligue pour la saison 1952-53. Aucun autre statisticien n'a publié si à bonne heure une semblable compilation, et qui sera d'un précieux secours aux différents chroniqueurs en même temps qu'une source d'intérêt immense pour tous. Voici un homme précieux pour le circuit Fillion. Verra-t-on un jour le circuit Slater se payer lui aussi un publiciste-statisticien à la place d'un arbitre en chef? Ce serait bien plus utile. En attendant, des félicitations doivent être adressées à M. Dion de Jonquière pour son magnifique travail. . . Pendant que nous frissonnons sous un froid qui ne semble pas vouloir nous quitter, le monde du baseball a commencé ses activités dans le sud du pays voisin où tous les clubs et leur organisation ont ouvert leur camp d'entraînement. . . Le premier numéro de "La Rondelle" l'équivalent français du "Hockey News" est très intéressant. Voici un journal entièrement consacré au hockey comme son prédécesseur de langue anglaise et qui sera bien reçu par les milliers de lecteurs du Québec. Incidemment, ce journal qui traitera de tous les circuits, consacre toute une page aux Saguenéens de Chicoutimi, grâce à un article de l'ami Gérard Duval, publiciste du club et du Colisée local. . .

Les As de Québec sont en train de prouver qu'ils sont bien supérieurs à ce que le classement de fin de saison le laissait supposer. Le club de la Vieille Capitale a maintenant une confortable avance de trois victoires contre aucune défaite dans sa série avec les Braves de Valleyfield, propriété du grand sportif Arthur Vinet. L'equipe de l'instructeur Punch Imlach devrait maintenant l'emporter et passer en finale contre le Royal de Montréal qui est favoris pour vaincre le Sherbrooke. . . Le gardien de but "Red" McAtee que les montréalais ont vertement critiqué à ses débuts dans les filets du Royal s'avère maintenant un atout précieux pour l'equipe senior du Forum. Sans lui, le club d'Yvan Dugré aurait peut-être pris une avance. . . Pour une fois, la C.A.H.A., a trouvé chaussure à son pieds car la Q.A.H.A., la branche qui procurait les meilleurs revenus à la C.A.H.A., est résolu à tenir tête à l'organisme central. Pourquoi le groupe du Québec ne porterait-il pas sa cause devant les tribunaux, car toutes les associations, si puissantes soient-elles sont quand même soumises au lois du pays... Jean "Pitou" Martin a fait ses débuts comme commentateur des parties de hockey à la télévision. Pour une première fois, Jean s'en est bien tiré. . . .

Jean Béliveau qui a compté 50 franc buts cette saison en plus de réussir 39 assistances, fait de plus en plus ouvrir les yeux du Canadien. C'est cependant l'ancien porte-couleurs des Sénateurs d'Ottawa, Dartnell qui a le record des francs buts avec un total de 54 lors de la saison 1951, alors qu'il évoluait en compagnie de Bill Robinson et Nils Tremblay. . . La moyenne de Marcel Pelletier pour la saison 1952-53 est de 2.48. C'est Paul Leclerc du Valleyfield qui a obtenu le plus de blanchissages avec un total de 7 comparativement à 6 pour Pelletier. Chicoutimi a quand même le même nombre de blancs au total avec 7 car Denis Brodeur avait réussi un tel exploit pour les Saguenéens dans la première partie de la saison contre les Sénateurs.

Par cette victoire, le club local prend de nouveau les devants par deux victoires contre une défaite — Tenue sensationnelle du cerbère des Saguenéens — White, Stan Smrke, Glaude, Franche, Dussault et Taillefer comptent un but chacun.

Marcel Pelletier, a joué une brillante partie dans ses filets hier soir pour blanchir les visiteurs pour la première fois dans cette série au compte de 6 à 0. On sait que Pelletier a obtenu 6 blanchissages au cours de la saison régulière. Pelletier reçut 26 lancers contre 24 pour Fredericks.

Dès le milieu de la deuxième période, les Sénateurs démontrèrent des signes de fatigue. A compter de ce moment les visiteurs laissèrent voir qu'ils ne pourraient rejoindre les locaux dans le pointage.

C'est le gros joueur de défense Gerry Claude qui fut le premier à trouver le fond des filets lorsqu'il intercepta une passe de Dussault qui venait lui-même de recevoir le disque de Groleau. Claude laissa partir un puissant boulet qui pénétra entre le poteau des filets et la jambière droite de Ray Fredericks, le concierge d'Ottawa. Plusieurs joueurs des deux clubs obstruaient la vue du gardien de but sur ce lancer de Glaude.

A la onzième minute, Stan Smrke de Chicoutimi et Richardson d'Ottawa furent punis pour cinq minutes à la suite d'une bataille au poing près des buts des Sénateurs. Grigg qui intervint dans la bataille ne reçut aucune punition.

Robinson et Leclair manquèrent de splendides occasions de compter à la sixième et à la dixième minute mais chaque fois, Pelletier se révéla solide dans ses buts.

A la faveur d'une attaque massive dans la zone des Sénateurs, White fit ricocher un dur lancer de Jean-Paul Lamirande derrière Fredericks qui ne put absolument rien faire. Stan Smrke qui prepara le jeu du coin de la patinoire fut crédité d'une aide sur ce but de White qui donnait l'avantage de 2 à 0 aux Saguenéens.

En plus des punitions majeures infligées à S. Smrke et Richardson, l'arbitre Pean Bennett décerna des punitions mineures également à Dagenais et Perreault.

Après trois minutes dans la seconde reprise Delphis Franche qui venait de compléter une passe de Lou Smrke laissa partir un boulet qui alla se loger dans le fond des filets de Fredericks pour donner l'avantage aux locaux 3 à 0.

Le gros joueur de *défense* Vic Grigg fut aussitôt remplacé après ce but des Saguenéens car pendant que Franche manoeuvrait devant les buts des visiteurs, il s'attardait à rudoyer Lou Smrke derrière les filets de son club.

La mise en échec fut encore plus rude dans cette deuxième reprise. Cependant l'arbitre Bennett ne jugea pas à propos de décerner plus que deux punitions, l'une à Taillefer et l'autre à Giesebrecht.

Tirant de l'arrière par 3 à 0, les Sénateurs attaquèrent plus fréquemment que les locaux mais ne furent presque jamais dangereux. Pelletier bloqua neuf fois contre sept pour Fredericks à l'autre extrémité de la glace.

Les occasions de compter furent très rares, la défensive de chaque club effectuant du beau travail devant les buts de leur cerbère. Cependant, après que le fameux Taillefer eut compté le quatrième des siens sur un long lancer, Stan Smrke porta le compte 5-0 à la douzième minute lorsqu'il déjoua complètement Fredericks, l'obligeant à se déplacer pour donner une confortable avance aux locaux. White et Smrke s'échappèrent alors qu'un seul joueur de défense était à la ligue bleue pour les Sénateurs. C'est Buchanam qui intercepta une attaque des visiteurs pour remettre le disque à White.

Une minute et 13 secondes plus tard, Normand Dussault, après une attaque avec Tkachuk et Groleau laissa partir un boulet à environ 30 pieds des buts de Fredericks pour enregistrer le sixième but des locaux.

Les Sénateurs montrèrent des signes de fatigue évidente pendant la troisième période et ne purent enrayer les attaques répétées des Saguenéens qui eurent le meilleur dans tous les départements.

Marcel Pelletier, cerbère étoile des Saguenéens, qui a blanchi les Sénateurs 6 à 0 mardi.

Avec un total de 527 minutes, les Saguenéens sont les moins punis du circuit Slater cette saison. Québec s'est mérité le plus grand nombre de punitions avec un total en minutes de 668. . . C'est dimanche prochain, lors de la cinquième partie entre les Sénateurs et les Saguenéens que seront présentés aux porte-couleurs locaux les divers trophées auquel ils ont droit... La Ligue du Bas St-Laurent peut rivaliser n'importe où et en aucun temps avec les ligues senior provinciales et Saguenay-Lac St-Jean. La plupart des meilleurs joueurs qui sont passés par le circuit Fillion en plus de beaucoup d'autres qui ont été rejetés de la Ligue Senior du Québec font maintenant partie des quatre clubs du circuit Dancause. . . Chicoutimi est privilégiée de pouvoir obtenir les quatre plus grands joueurs de tennis de l'univers: Kramer, Sedgman, Segura et McGregor qui seront au Colisée le 12 avril prochain. . .

Pour un
MONUMENT FUNÉRAIRE
DE BON GOUT
adressez-vous en toute confiance
A LA PLUS IMPORTANTE ORGANISATION DANS CE DOMAINE A QUEBEC.
J.-L. THÉRIAULT & FILS LTEE
MANUFACTURIERS
710, 1ère Avenue
Tél.: 4-1561
• Travail d'experts
• Pierre de construction
Prix modérés

Sénateurs et Saguenéens aux prises dimanche après-midi au Colisée

Le Président Slater assistera à la partie et à la remise des trophées. — Pelletier, White et Stan Smrke les récipiendaires.

Le marathon entre les Sénateurs et les Saguenéens se poursuivra dimanche après-midi au Colisée de Chicoutimi alors que les deux clubs en viendront de nouveau aux prises dans la cinquième partie de leur longue série de 6 de 11 dont le vainqueur se méritera le droit de passer en finale pour le championnat de la Ligue Senior du Québec.

On sait que c'est dimanche après-midi qu'aura lieu la remise des trophées "Vézina Memorial", "Lady Bing" à Marcel Pelletier et à Sherman White. D'autres trophées, offerts par des maisons de commerce locales seront également remis. Mentionnons le trophée Lessard sur la côte et le trophée Ludger Harvey qui seront remis aussi à White et le trophée Léo Automobile Ltée qui sera octroyé à Stan Smrke.

A l'occasion de cette cérémonie le président de la ligue, M. George Slater de Montréal fera le voyage à Chicoutimi pour présider la cérémonie qui aura lieu entre la première et la deuxième période probablement.

La visite du président Slater à Chicoutimi dans le passé a toujours coïncidé avec une défaite des locaux. Espérons cette fois-ci que notre président pourra voir triompher les Saguenéens qui ne peuvent certes pas se permettre de perdre sur leur propre glace.

La partie promet d'être excitante, car les deux clubs ont jusqu'ici manifesté leur intention de se démolir par une mise en échec très dure, pratiquée dans les deux camps. La joute débutera à 2 h. 30 précises.

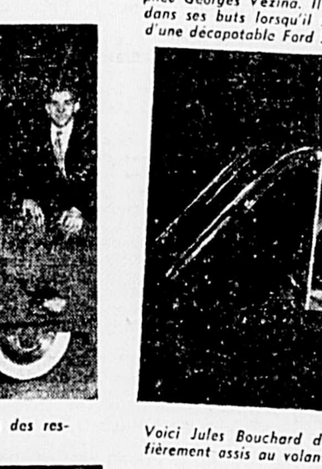

Mlle Madelaine Larouche élue reine des sports de la paroisse St-Coeur de Marie pour la saison 1952-53.

Gerry Glaude, le sympathique et capitaine des Saguenéens, qui a Frédéricks mardi soir. C'était son me but de la série.

RÉVEILLEZ VOTRE BIL
Sans Calomel—Et Vous Sauterez d
Matin Plein d'Entrain
Le foie devrait déverser environ 2 chop
tille dans votre appareil digestif tous l
Si cette bile ne s'écoule pas comme il
aliments ne sont pas digérés. Ils pe
décomposer dans vos intestins. Des ga
alors votre estomac. Vous devenez
Vous vous sentez ABATTU, ATTAQUÉ et to
paraît ennuyeux.
Il vous faut ces douces petites pilules
pour le Foie pour que ces deux livre
circulent librement et que vous vou
"à merveille." Achetez-en un paquet
Très efficaces pour faire s'écouler la bil
il fait. Demandez les Petites Pilules Car
le Foie dans n'importe quelle pharmac

FÉLICITATIONS À NOS SAGUENÉENS

★★★★★★

M. et Mme Sherman White, le double sourire du premier compteur de son club, gagnant du trophée Lady Bing de Vimy et de sa charmante épouse, après l'achat de leur voiture Ford.

M. et Mme Norman Dusseault se réjouissent du championnat courageusement gagné et l'acquisition d'une superbe Ford Victoria.

Fernand Perreault, habile ailier des Saguenéens, au volant de sa toute nouvelle décapotable Ford. Gilles Bellay du département des pièces de Légaré Automobile lui explique avec quelle facilité il peut se procurer les pièces Ford à travers toute l'Amérique.

Pierre Taillefer, la rapide défense des Saguenéens, au volant de sa non moins rapide décapotable Ford 1953, en compagnie de Philippe Pedneault, gérant de service.

Le sourire de l'homme du jour. En effet, Roland Hébert vient d'être choisi comme le meilleur instructeur du circuit Slater. Roland cumule les fonctions de gérant du club et du Colisée. Il conduit une Ford Victoria.

Voici le club presqu'en entier éprouvant la solidité des ressorts de la nouvelle Ford de Marcel Pelletier.

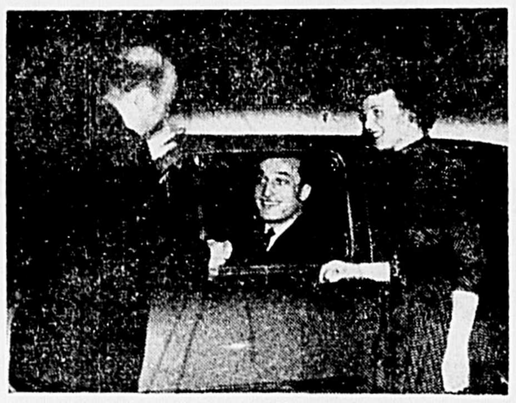

M. et Mme Pete Tkachuk tout joyeux de l'acquisition d'une élégante Ford, photographiés avec Gérard Côté, gérant général de Légaré Automobile, leur souhaitant des milles de plaisir avec leur nouvelle Ford au lendemain du championnat.

L'équipe de nos champions avec quelques-uns de leurs directeurs. On remarque au centre des joueurs: MM.: Odilon Crevier, John Murdock, et le moniteur Roland Hébert.

★★★★★★

Marcel Pelletier, le cerbère des Saguenéens, choisi sur l'équipe d'étoiles du circuit Slater et gagnant du trophée Georges Vézina. Il semble être aussi sérieux que dans ses buts lorsqu'il signe son contrat pour l'achat d'une décapotable Ford 53.

Voici Jules Bouchard de l'administration de l'équipe, fièrement assis au volant de sa nouvelle Ford.

Ralph Buchanan, ailier droit, fier d'avoir été choisi sur l'équipe d'étoiles du circuit Slater, attend impatiemment la livraison de sa nouvelle Ford 1953.

Gérald Glaude, le capitaine satisfait d'avoir conduit son équipe au championnat et le possesseur satisfait d'une puissante Montery, un autre produit Ford.

UN HOMMAGE DE
VENDEUR AUTORISÉ
Ford MONARCH
LÉGARÉ AUTOMOBILE
DE CHICOUTIMI LIMITÉE
54-60 EST RACINE
DES VOITURES FORD ET MONARCH

par Laurent Tremblay

L'Auditorium d'Ottawa continue d'être l'endroit des déceptions, des amères surprises pour les partisans des Saguenéens. C'est sur cette glace unique dans le hockey organisé que les champions de la Ligue Sénior du Québec n'ont gagné qu'à deux reprises seulement depuis leur entrée dans la maison Slater.

Pour les récompenser d'avoir connu leur meilleure saison, les autorités de la ligue ont accordé aux locaux le privilège d'évoluer plus souvent, d'ici la fin de la saison, en organisant une ridicule série de 6 de 11. Ainsi, les Saguenéens auront l'avantage de visiter plusieurs fois la capitale canadienne, se rendre au Parlement entendre les discours sur le budget et voir ceux que certains Sénateurs tentent d'imiter au Musée Historique!

On ne peut certes prétendre que ce marathon fut accueilli avec joie chez les sportifs du Saguenay. Cette nouvelle fit l'effet d'une giffle, d'un coup de pied même chez les supporteurs de l'équipe régionale.

Mais, enfin, le vin est tiré, il faut le boire. Et les Saguenéens se sont mis résolument à la tâche. Ils ont obtenu le meilleur dans la première joute, pour s'incliner samedi soir dernier à Ottawa.

Les Saguenéens rencontrent leur obstacle le plus difficile à contourner devant Ray Frederick, l'habile cerbère qui a déjà affiché les couleurs du club local. Le successeur de l'excentrique Legs Frazer fut toute une révélation dans la Ligue Sénior du Québec cette saison pour se mériter une place sur la deuxième équipe d'étoiles. C'est donc dire que les deux meilleurs gardiens s'opposent dans cette série pour donner du fil à retordre aux meilleurs compteurs.

Mais les protégés de Roland Hébert finiront par avoir le dernier mot.

Jean-Claude "Tod" Campeau s'est vu offrir le trophée Lord Calvert, à Sherbrooke. C'est le rapide ailier Erwin Grosse qui est devenu, cette saison, le "joueur de distinction" des Cataractes de Shawinigan. A Valleyfield, le scrutin populaire a favorisé le rapide André Corbeil.

L'une des rares ligues purement amateurs dans la région vient de clore ses activités. La Ligue Interdépartementale d'Arvida a fait connaître ses champions, les Lions de la Mécanique, qui ont triomphé des Wheelers de Shipshaw en finale. Les titulaires de ce circuit en sont maintenant aux prises avec le National de La Baie, champion de la Ligue Amateur du Saguenay. . .

Au seuil de sa carrière, l'ailier droit Gordie Howe vient d'abaisser un record: celui du nombre de points enregistrés dans une seule saison. On peut prévoir que le brillant porte-couleurs des Red Wings de Détroit inscrira de nouveaux records dans le livre de la N.H.L., surtout quand on considère les facilités accordés aux joueurs modernes, principalement l'augmentation du nombre de parties . . . .

"La Rondelle" vient de publier son premier numéro. Il s'agit d'une réplique du "Hockey News", organe des ligues Nationale, Américaine, séniors et junior A. "La Rondelle", dont l'éditeur est Jean Séguin, scribe sportif au "Montréal-Matin" couvre davantage les Ligues fonctionnant dans la province de Québec.

Le projet lancé à Jonquière de construire une équipe junior-A se réalisera-t-il? Il serait souhaitable. La région pourrait ainsi fournir ses propres athlètes comme dans le bon vieux temps. Les organisateurs devraient encore recourir à l'importation, bien entendu, mais les talents locaux finiraient bien à dominer. . .

Jack Kramer, Frank Sedgman, Pancho Segura et Ken McGregor, que nous aurons l'avantage de voir évoluer au Colisée de Chicoutimi probablement le 13 avril prochain, ont attiré de grandes foules au Forum de Montréal lors de leur séjour dans la métropole. Ils devraient aussi intéresser les amateurs locaux. . .

Si la série 6 de 11 se rend à la limite, les Sénateurs et les Saguenéens auront joué plus souvent dans les éliminatoires, l'un contre l'autre, qu'au cours de toute la cédule régulière. Il en sera ainsi des As de Jonquière et des Aigles d'Alma. . . En parlant de ces derniers, signalons qu'ils disputeront une autre joute ce soir, au Colisée de Chicoutimi. Si les amateurs de Chicoutimi veulent vraiment connaître la valeur des René Pronovost et Guy Gervais, deux prochains Saguenéens, ils n'ont qu'à venir les voir à l'oeuvre ce soir. Ajoutons que Gervais a conduit son club à la victoire, dimanche dernier, au Palais des Sports de Jonquière, en comptant deux buts. . .

Le score serré de la première joute de la série National de La Baie-Lions de la Mécanique pour le championnat intermédiaire-C du Saguenay prouve éloquemment que la Ligue Amateur du Saguenay peut se faire respecter dans le hockey régional et que ce n'est pas une utopie de prétendre qu'elle formera de brillants joueurs. Car le circuit arvidien est reconnu pour son calibre assez puissant. . .

Si les Saguenéens éliminent les Sénateurs, remportent le championnat de la Ligue Sénior du Québec pour ensuite détailler contre les Vainqueurs de l'Ouest, que feront les joueurs de baseball qui font partie de l'équipe? La saison du sport national américain sera alors commencée. Nos athlètes ne pourront bénéficier de repos. A notre connaissance, au moins quatre Saguenéens s'illustrent au baseball durant la période estivale. Ce sont Normand Dussault, Gérald Glaude, Pete Taillefer et Delphis Franche. . .

Le sport du ballon-au-panier, qui est en train de prendre la place du hockey chez nos voisins du Sud, finira-t-il par s'implanter au Saguenay? La Ligue Régionale, qui comprend quatre clubs, en est rendue au stage des éliminatoires. La publicité de ce circuit fut lamentable. Les amateurs de quilles ont entendu parler plus souvent du plus petit club de quilles que des activités du circuit Karmis. Au Centre Paroissial du Sacré-Coeur, l'on a formé une ligue locale qui obtient un certain succès. Quant au circuit régional, c'est le club du C.A.R.C., qui s'empare de tous les honneurs. . .

Avec l'acquisition de Maurice Saint-Jean, les As de Jonquière alignent maintenant deux anciens Castors. L'autre est évidemment Paul Gagnon, qui s'est grandement signalé sous le commandement de l'instructeur René Harvey cet hiver. . . Jean Martin, dont la chronique quotidienne est assidument entendue par la plupart des sportifs, a posé un geste admirable en organisant la soirée Armand Bourdon. Voici un athlète qui mérite bien ce trait de reconnaissance. . .

Laurent TREMBLAY

Dolbeau - Sport

par E.-L. Brassard

Dans son édition de Février, La Revue "Saguenay-Loisirs", par l'entremise de la plume de Jacques Bordeleau, écrivait ceci: "Le Scribe de Dolbeau n'approuve pas le projet lancé par Saguenay-Loisirs qui voudrait, pour l'an prochain, un circuit régional Junior "A" au lieu de Senior "B", sous prétexte qu'il ne veut pas voir disparaître ses Castors, Lalancette, Lupien, Gagnon, Bernaquez, Tremblay et autres... Si ce sentimental chroniqueur tient à conserver les mêmes joueurs... et à payer les mêmes salaires,... nous voudriens savoir quelle est son idée d'insister pour changer le nom du calibre... Répetons que notre suggestion de janvier a pour but immédiat d'intéresser les autorités du Colisée à faire partie de notre Ligue Régionale; nous avons donc "pondu" un projet à budget abordable par cet organisme local..."

Nous avons traité de cette question dans notre chronique du 5 Février, et nous suggérons à Monsieur Bordeleau, de la relire, si toutefois il l'a encore en main; mais comme il est plus que probable qu'il ne l'a pas gardée en filière, nous aimerions lui répéter quelques passages. Nous nous demandions pour commencer s'il était vraiment possible d'organiser une ligue Junior "A" dans notre région, et nous exprimions l'idée qu'il serait vraiment très difficile de réussir, puisque nous serions encore obligé de faire évoluer des joueurs étrangers. Puis nous suggérions de revenir au calibre Intermédiaire A' en employant des joueurs "locaux" SEULEMENT, et ensuite d'opérer une BAISSE de salaires... et une BAISSE dans le prix d'entrée... pour enfin terminer, en disant que la population sportive aimerait mieux voir évoluer des joueurs Intermédiaire A de la REGION que des JUNIORS IMPORTES. Nous nous demandons si la vue de Monsieur Bordeleau, ne fait pas défaut, et lui recommandons fortement de s'empresser de consulter un spécialiste, car vous pouvez constater que Monsieur Bordeleau, a, en reproduisant nos paroles, complètement déformé le sens de celles-ci. Nous sommes persuadés que ce Monsieur, n'avait en ce faisant aucune mauvaise intention, et qu'il l'a fait involontairement. D'ailleurs Saguenay-Loisirs a fait la suggestion d'un circuit Junior A afin d'essayer de résoudre le problème de la ligue régionale, et elle devait s'attendre à ce qu'au moins quelques-uns, ne partagent pas leur opinion sur le sujet et nous pouvons lui certifier qu'ici à Dolbeau, plusieurs sont de notre avis. Nous avons nous aussi discuter de la chose afin d'aider à résoudre cette question, mais nous tenons à ce qu'on ne déforme pas nos écrits.

Le Texaco, a causé une surprise en vainquant les Rockets dans la semi-finale de la Ligue Intermédiaire C de Dolbeau, mais ils ne sont vraiment pas de taille à lutter contre les Mercury's dans la finale; ceux-ci les ont blanchis lors de la première partie de la finale par le compte de 14 à 0, (ce score ne vous fait-il pas penser à certains scores ridicules de la finale As-Aigles) et devraient les éliminer facilement. A moins d'imprévu, les Mercury's devraient gagner les trois premières parties. Il est donc probable que le hockey à Dolbeau sera terminé lorsque paraitre cette chronique, puisque la 3ème partie sera jouée mercredi le 11 mars, et il est maintenant quand temps de songer à organiser d'autres sports. Déjà un groupe de quelques jeunes, profitent de l'hospitalité du Collège, pour s'adonner à un sport qu'ils se sont inventés, le hockey de salon en "patins à roulettes", plusieurs connaissent sans doute le hockey de salon, et savent combien ce jeu est rude et demande beaucoup d'habilité, mais ajoutons maintenant que les joueurs se chaussent de patins à roulettes pour le pratiquer et vous comprendrez qu'ils ont parfois à se livrer à toutes sortes d'acrobaties pour se maintenir en équilibre. Mais bien que ce soit un jeu rude, les jeunes semblent l'affectionner beaucoup, et ils songent même à fonder une ligue de trois ou quatre clubs, si possible. Ceux qui possèdent des patins à roulettes et qui seraient prêts à jouer, n'ont qu'à donner leur nom à Gérard Audet.

Dans la ligue de Ballon-Balai de l'Amicale, la course pour le trophée "L'Ecrin Jean-Marie" se fait de plus en plus serrée, deux clubs B. Rancourt et F. P. Boivin sont maintenant en tête du circuit avec six points chacun. L'équipe de François-Paul Boivin a remporté deux gains lors de ces dernières parties pour se hisser en tête: elle a vaincu Lamothe au compte de 6 à 1 et Larouche par 2 à 1. Il sera donc intéressant de suivre les activités futures de cette ligue, qui comme on le sait bataille pour la possession d'un magnifique trophée offert par Monsieur Jean-Marie Duchesne, propriétaire de "l'Ecrin Jean-Marie". Toutes les parties sont jouées sur la patinoire du Collège.

Il nous a fait plaisir de constater, par la réception d'une gentille lettre que notre chronique avait quelques lecteurs ou lectrices (?). Nous regrettons toutefois vivement de ne pouvoir lui adresser nos remerciements car elle exprimait vraiment de si belles choses. Il est cependant inutile de revenir sur ces sujets, que nous avons déjà traités; peut-être l'avons-nous fait d'une manière "osée", mais au moins nous l'avons fait OUVERTEMENT. A bon entendeur, salut!

Alma mène 3 à 1 contre Jonquière

Deux victoires consécutives donnent l'avance aux Aigles. — Le club de Germain Bergeron désire en finir rapidement. — Les As lutteront pour diminuer cette avance jeudi soir à Alma. — Les deux clubs aux prises samedi soir à Jonquière et dimanche prochain à Alma.

Les Aigles de St-Joseph d'Alma qui ont eu de la difficulté à vaincre les Castors de Dolbeau en semi-finale des éliminatoires pour le championnat de la ligue senior Saguenay - Lac - St - Jean, détiennent maintenant une confortable avance de trois gains contre une seule défaite dans leur longue série finale 6 de 11 contre les As de Jonquière.

La puissante équipe d'Alma a réussi à prendre les devants grâce à deux triomphes successifs de 10 à 0 et de 5 à 2 aux dépends des As vendredi et dimanche dernier et le fait de jouer la prochaine partie, celle de jeudi soir, devant ses propres partisans, favorise l'équipe championne de la saison régulière.

Les Aigles n'ont actuellement aucun joueur blessé et tous sont en bonne condition physique. On est fermement décidé, dans le camp des Aigles à augmenter cette avance à 4 à 1 jeudi soir alors que les As leur rendront visite en l'aréna d'Alma.

Dans le camp des As, le moral des joueurs demeure excellent et l'équipe ne se considère pas encore comme battue. A Jonquière, on est même d'opinion que les équipiers de René Harvey pourraient bien triompher des Aigles jeudi soir à Alma pour ensuite égaler les chances samedi soir à Jonquière.

La nouvelle acquisition des As, Maurice St-Jean a fait belle figure lors de la partie de dimanche et le fait d'être plus acclimaté à ses nouveaux compagnons de jeu pourrait bien faire en sortes que St-Jean s'avère un désastre pour les Aigles dans les prochaines parties.

Du côté d'Alma, l'instructeur Germain Bergeron ne s'en fait pas. "Nous avons triomphé des As trois fois et même lorsque nous avons été vaincus, nous avons eu le meilleur sur les As. Nous allons démontrer aux rêveurs de Jonquière que les Aigles ont vraiment tout ce qu'il faut pour se mériter le championnat. Nous n'avons d'ailleurs pas de temps à perdre car nous voulons nous reposer quelque peu avant d'en venir aux prises contre les champions de la provinciale, C'est pour cette raison que nous voulons en finir au plus vite".

On peut donc conclure que les prochaines parties entre les deux équipes seront de grand intérêt et devant l'élimination, on peut s'attendre à ce que les As mettent tout en oeuvre pour égaler les chances dans cette série.

Rappelons que les prochaines parties entre les deux clubs seront jouées jeudi soir à Alma, samedi soir à Jonquière et dimanche après-midi à Alma.

Troisième championnat de ski pour Emile Clouston du Mont-Mars

Kénogami (D.N.C.) — Malgré une neige durcie, mais par un très beau dimanche, le concours de course de fond tenu au Centre de Ski Mont-Mars sous les auspices de la Zone de Ski du Saguenay a remporté un franc succès. Tout le long du trajet, des skieurs s'étaient donné rendez-vous pour supporter leurs favoris à la course de ce championnat qui fut très contesté en certains moments.

Pour la troisième fois, Emile Clouston remporte un championnat cette saison, en parcourant le trajet de 10 milles (16 kilomètres) en une heure, 21 minutes et 46 secondes. On se rappelle qu'il remporta le championnat de descentes et de slalom.

Voici ci-après le résultat complet de la contestation:-

1er—Emile Clouston
Mont-Mars — 1 h. 21 m. 46 sec.
2ème—Etienne Ramusan
Mont-Mars — 1 h. 27 m. 22 sec.
3ème—Camillien Deschamplains
Mont-Mars — 1 h. 29 m. 53 sec.
4ème—Claude Nadeau
Jonq.-Kén. — 1 h. 30 m. 36 sec.
5ème—Lucien Tremblay
Elan (Alma) — 1 h. 30 m. 40 sec.
6ème—Prince Girard
Mont-Mars — 1 h. 39 m. 52 sec.
7ème—Valérien Ramusan
Mont-Mars — 1 h. 43 m. 52 sec.
8ème—Léopold Levesque
Mont-Mars — 1 h. 44 m. 15 sec.
9ème—Michel Turcotte
Jon.-Kén. — 1 h. 44 m. 22 sec.
10ème—Marcel Pilote
Isle-Maligne — 2 h. 44 sec.
11ème—Alan Lawrence
Mont-Mars — 2 h. 29 m. 51 sec.

JUNIORS

(course de 6 milles)

1er—André Duchesne
Isle-Maligne — 49 min. 46 sec.
2ème—Christian Pilote
Isle-Maligne — 52 min. 4 sec.
3ème—Gilles Paquet
Jon.-Kén. — 53 min. 17 sec.

Les juges de ce festival sportif furent MM. Liguori Villeneuve, Julien Gagnon. Les marqueurs étaient MM. Roland Levesque, Hervé Daigle et Roger Villeneuve.

Le circuit Slater quitte la C.A.H.A. et devient indépendant

La Ligue Senior Majeure du Québec dont le chiffre d'affaires s'élève à environ un million de dollars par saison a décidé dimanche soir, lors d'une assemblée spéciale de la ligue tenue à Montréal, de rompre avec la Q.A.H.A. et la C.A.H.A.

Il est encore trop tôt pour voir quelles seront les conséquences de cette attitude prise par le groupe senior majeur du Québec, principale source de revenus pour la Q.A.H.A. et la C.A.H.A. Monsieur Martin Conway, président de la Quebec Amateur Hockey Association a accepté cette décision au nom de cet organisme. On sait que la Q.A.H.A. est déjà sous le coup d'une suspension de la part de la C.A.H.A. à la suite d'une mésentente au sujet de Ron Attwell, un junior de l'organisation du Canadien.

Par cette décision de devenir indépendante, la Ligue Senior du Québec ne prendra donc pas part à la série contre les Maritimes pour le trophée Alexander, emblème du championnat senior majeur du pays. On croit que le circuit Slater a pris cette décision de rompre avec les associations provinciale et canadienne du hockey amateur afin d'entamer des pourparlers pour organiser une série éliminatoire entre ses champions et ceux de la Ligue de l'Ouest, un circuit professionnel affilié à la Ligue Nationale.

Dans les milieux autorisés, on est généralement d'opinion que la Ligue Senior en devenant indépendante a fait le grand pas qui la conduira dans le giron du hockey professionnel dirigé par la Ligue Nationale. On attend plus que le verdict de celle-ci pour pauser le geste qui s'impose, en dépit du fait que Monsieur George Dudley menace de suspension le circuit du Québec et ne lui reconnait pas le droit de quitter ainsi les rangs du hockey amateur.

Il reste un fait c'est que tous les joueurs pourraient actuellement devenir agent libre et quitter les différentes équipes pour lesquelles ils évoluent dans le circuit québecquois, mais on est d'opinion qu'aucun d'eux ne posera ce geste.

Il reste maintenant à connaitre les nouveaux développements dans cette affaire qui menace de rebondir même devant les tribunaux et le Gouvernement.

A Chicoutimi, Roland Hébert qui a été le secondeur de la motion pour le retrait du groupe senior de la Q.A.H.A. croit qu'il fallait en venir là pour le bien même de la ligue et souhaite ardemment que cette dernière deviendra professionnelle le plus tôt possible.

Sun Crest gagne contre Lac Bouchette

St-Félicien (D.N.C.) — Mardi dernier, le 4 mars, une partie de hockey sur la patinoire centrale, mettait aux prises, le Sun-Crest de St-Felicien et le club du Lac Bouchette, le club imbattable qui avait lancé un défi à tout club désireux de faire valoir ses forces. Cette fois-ci, le "Lac Bouchette" ne fut pas victorieux, le Sun Crest l'a vaincu facilement par un pointage de 12-1.

Les forces n'étant pas égale d'un coté et de l'autre, la partie fut amusante... et d'un intérêt quelconque. Les joueurs du "Sun Crest" sont fameux, et qui s'y frotte, s'y pique... Deux joueurs ont fait le tour du chapeau: Marc Leclerc et Léonce Tremblay.

Charles Mayer à Chicoutimi dimanche

Le vieux et populaire chroniqueur sportif, Charles Mayer qui écrit pour le "Petit Journal assistera à la prochaine partie locale des Saguenéens dimanche après-midi, alors que le club local en sera à sa première partie de la série de 6 à 11 avec les Sénateurs de la capitale. Charles "trois étoiles" Mayer est bien connu pour ses chroniques sportives et pour l'érudition qu'il démontre comme membre de la "ligue du vieux poêle", le samedi soir. L'hiver dernier, Charles Mayer est venu à Chicoutimi à l'occasion de la journée consacrée à Georges Vézina. Cette année, il revient dans la capitale du Saguenay à titre de gardien du trophée Vézina Memorial qui sera remis dimanche à Marcel Pelletier, gardien de buts étoile des Saguenéens.

Mlle T. Tremblay couronnée "Miss Alma"

C'est au milieu des réjouissances de la mi-carême célébrée avec beaucoup d'éclat et un faste inouie que Mlle Thérèse Tremblay, candidate de l'Hôtel Union de St-Joseph d'Alma, a été couronnée "Miss Alma" pour 1953 mercredi soir en l'aréna de St-Joseph d'Alma, en présence d'une diazine de reines venues de toutes les villes de la région. La nouvelle majesté s'est vu décerner de nombreux cadeaux.

Pete Taillefer des Saguenéens continue de jouer avec brio dans les éliminatoires. De plus en plus, il s'avère une sentinelle de premier ordre et la découverte de l'année dans le circuit Slater.

Quelque 53,000 chevaux ont été abattus pour la consommation humaine au Royaume-Uni en 1951.

On parle de vous monsieur..!

La coupe et l'élégance de votre vêtement — la qualité du tissu indiquent clairement votre goût pour le "beau" et le "solide". Pour Pâques, ayez un vêtement fait, pour vous, par les maitres-tailleurs :

Laflamme & Cie Ltée

MANUFACTURIER DU VETEMENT

317-321 est, rue Racine — CHICOUTIMI — Tél.: 4-3736

Prenez...

la bonne habitude de manger souvent les délicieux

CRETONS SAGUENAY

Préférée des petits et des grands...

LA SAUCISSE "OCTO"

est vraiment succulente !

A la prochaine occasion, procurez-vous ces deux délicieux produits, à la fois nourrissants et économiques.

ATTENTION ÉCOLIERS!

Conservez les étiquettes des cretons Saguenay et les cartonnages de la Saucisse Octo. D'ici quelque temps vous pourrez obtenir autant de crayons que d'étiquettes ou de cartonnages.

ARBRES FRUITIERS

Assortiment complet de variétés de **Pommiers** No 1 d'été, d'automne et d'hiver, aussi **Cadeliers** (rouges, noirs et blancs), **Groseilliers, Vignes à raisin, Bleuets** cultivés (myrtilles), **Framboisiers** et **Fraisiers.**

Liste de Prix sur demande

28 Téléphone *LAncaster 4191

W.H. PERRON & CIE

GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES

935 BLVD ST LAURENT, MONTRÉAL

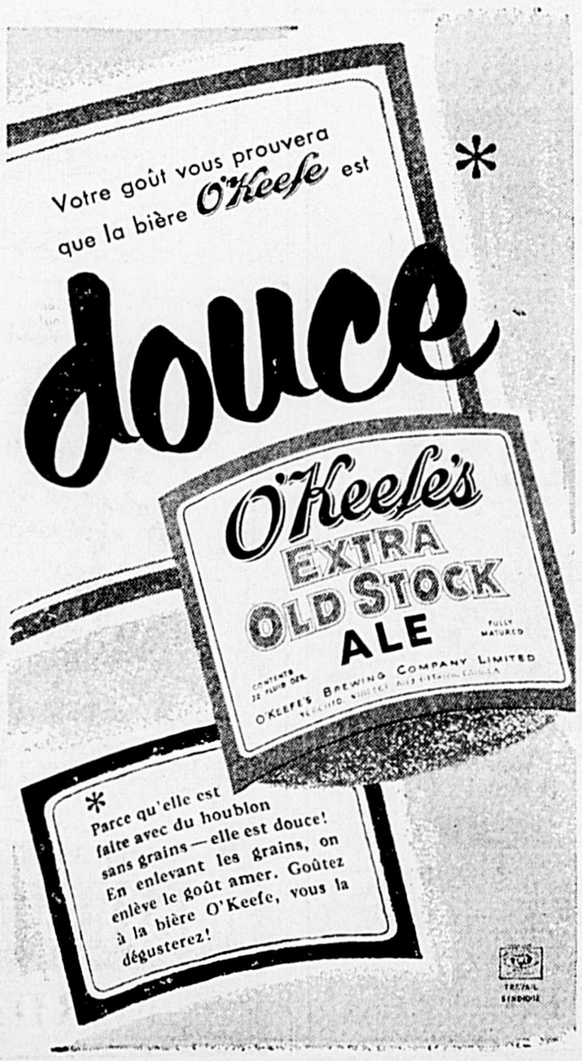

Remarquable

en tous points:

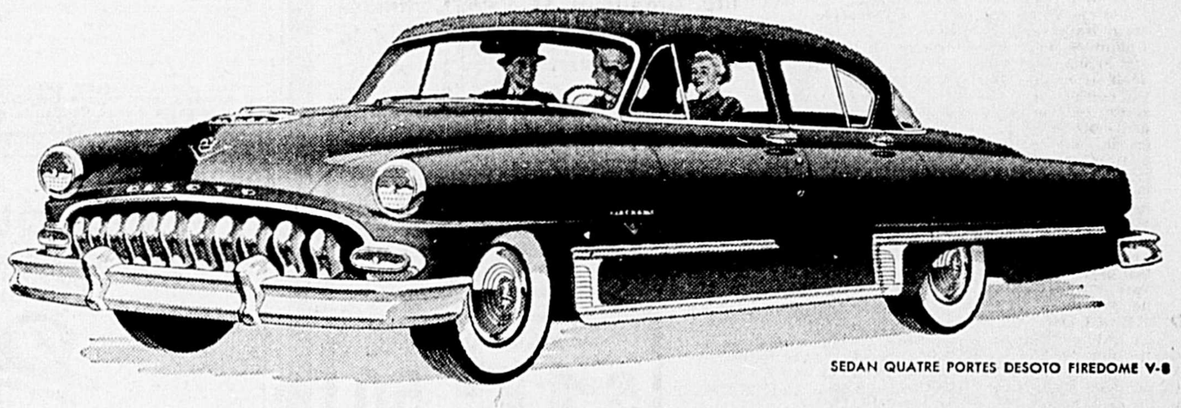

SEDAN QUATRE PORTES DESOTO FIREDOME V-8

puissance, élégance, performance

Vous serez remarqué dans tous les milieux avec une nouvelle DeSoto 1953, qu'il s'agisse de la luxueuse DeSoto FireDome V-8 ou de la Powermaster Six, puissante et douce.

Les deux voitures sont caractérisées par ce qu'il y a de plus récent et de plus soigné en fait d'élégance automobile; elles sont très différentes, comme vous pouvez le voir bien vite. Pour faire la preuve de leur remarquable performance, conduisez ces DeSoto automatiques dès que vous en aurez l'occasion. Vous serez surpris et ravi.

Deux moteurs puissants et doux

Le moteur FireDome V-8 ultra-moderne vous permet de rouler en toute sécurité avec beaucoup de douceur aux vitesses de la route, avec toujours une réserve de puissance en cas de danger. Le Powermaster 6 répond économiquement et aisément à tous les besoins de l'automobilisme moderne et, combiné à la transmission par couple hydraulique, il fournit une performance inégalée dans sa catégorie.*

Direction hydraulique à effet constant, simple et sûre

La direction hydraulique à effet constant de la DeSoto assume les 4/5 du travail qui fait tourner le volant, pourvu que le moteur tourne, en marche ou sur place. C'est un jeu d'enfant de parquer, même dans les espaces étroits.*

Arrêts sûrs et faciles

Une légère pression sur la pédale de freinage suffit à arrêter sans danger en toutes circonstances la DeSoto équipée de freins à servo-moteur.*

*Le changement de vitesse du bout du pied DeSoto, la meilleure de toutes les transmissions automatiques, fait partie de l'équipement standard de tous les modèles. La transmission par couple hydraulique, permettant les reprises vertigineuses, et la direction hydraulique à effet constant DeSoto, sont installées sur tous les modèles moyennant supplément. Les freins à servo-moteur sont installés sur les modèles FireDome moyennant supplément.

le remarquable DeSoto

ALLEZ LES VOIR CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE DODGE DESOTO AUJOURD'HUI . . . UNE DÉMONSTRATION VOUS CONVAINCRA

Détails des parties des Saguenéens

CHICOUTIMI VS MONTREAL

A CHICOUTIMI			A MONTREAL		
OCT. 16	Montréal 4	Chicoutimi 2	OCT. 26	Chicoutimi 2	Montréal 1
NOV. 16	Montréal 4	Chicoutimi 2	DEC. 21	Chicoutimi 0	Montréal 4
JAN. 8	Montréal 4	Chicoutimi 7	JAN. 1	Chicoutimi 1	Montréal 5
JAN. 22	Montréal 1	Chicoutimi 3	JAN. 27	Chicoutimi 3	Montréal 2
FEB. 5	Montréal 3	Chicoutimi 2	MAR. 1	Chicoutimi 3	Montréal 3

CHICOUTIMI VS SHAWINIGAN

A CHICOUTIMI			A SHAWINIGAN		
NOV. 13	Shawinigan 2	Chicoutimi 5	OCT. 23	Chicoutimi 7	Shawinigan 2
DEC. 14	Shawinigan 1	Chicoutimi 4	DEC. 27	Chicoutimi 7	Shawinigan 4
JAN. 6	Shawinigan 2	Chicoutimi 3	NOV. 20	Chicoutimi 1	Shawinigan 1
FEB. 1	Shawinigan 3	Chicoutimi 7	JAN. 15	Chicoutimi 4	Shawinigan 2
FEB. 19	Shawinigan 2	Chicoutimi 4	FEB. 3	Chicoutimi 5	Shawinigan 9

CHICOUTIMI VS SHERBROOKE

A CHICOUTIMI			A SHERBROOKE		
OCT. 18	Sherbrooke 4	Chicoutimi 4	OCT. 28	Chicoutimi 6	Sherbrooke 5
NOV. 27	Sherbrooke 1	Chicoutimi 1	NOV. 8	Chicoutimi 4	Sherbrooke 2
DEC. 18	Sherbrooke 1	Chicoutimi 8	DEC. 4	Chicoutimi 1	Sherbrooke 5
JAN. 4	Sherbrooke 2	Chicoutimi 5	DEC. 16	Chicoutimi 3	Sherbrooke 1
FEB. 14	Sherbrooke 3	Chicoutimi 1	JAN. 18	Chicoutimi 5	Sherbrooke 3

CHICOUTIMI VS QUEBEC

A CHICOUTIMI			A QUEBEC		
NOV. 1	Québec 6	Chicoutimi 6	NOV. 2	Chicoutimi 1	Québec 6
NOV. 30	Québec 6	Chicoutimi 7	DEC. 7	Chicoutimi 3	Québec 1
DEC. 25	Québec 0	Chicoutimi 5	DEC. 28	Chicoutimi 3	Québec 2
FEB. 8	Québec 1	Chicoutimi 1	JAN. 14	Chicoutimi 2	Québec 3
FEV. 22	Québec 1	Chicoutimi 1	FEV. 7	Chicoutimi 2	Québec 0

VALLEYFIELD VS CHICOUTIMI

A CHICOUTIMI			A VALLEYFIELD		
OCT. 30	Valleyfield 3	Chicoutimi 8	NOV. 9	Chicoutimi 2	Valleyfield 2
DEC. 11	Valleyfield 0	Chicoutimi 3	DEC. 3	Chicoutimi 4	Valleyfield 0
JAN. 11	Valleyfield 3	Chicoutimi 3	DEC. 30	Chicoutimi 3	Valleyfield 5
JAN. 29	Valleyfield 2	Chicoutimi 4	JAN. 13	Chicoutimi 1	Valleyfield 1
FEV. 26	Valleyfield 1	Chicoutimi 8	JAN. 25	Chicoutimi 3	Valleyfield 1

OTTAWA VS CHICOUTIMI

A CHICOUTIMI			A OTTAWA		
OCT. 12	Ottawa 0	Chicoutimi 0	OCT. 29	Chicoutimi 2	Ottawa 4
NOV. 6	Ottawa 2	Chicoutimi 1	NOV. 19	Chicoutimi 5	Ottawa 3
DEC. 8	Ottawa 0	Chicoutimi 5	DEC. 20	Chicoutimi 5	Ottawa 6
JAN. 20	Ottawa 1	Chicoutimi 1	JAN. 17	Chicoutimi 3	Ottawa 4
FEV. 12	Ottawa 2	Chicoutimi 5	FEV. 18	Chicoutimi 6	Ottawa 3

Pas un seul but en 140 parties

Bob Goldham, le vétéran joueur de défense des Red Wings de Detroit, en était à 140 parties régulières dans la Ligue Nationale de hockey sans compter un seul but, à venir au matin du 28 février. L'adroit et utile joueur de défense du Détroit a enregistré son dernier but le 7 février, 1951, alors que le Détroit écrasa le Chicago par 11 à 3. Jimmy Thomson, le brillant joueur de défense du Toronto, avait participé à 134 joutes consécutives de la L.N.H. avant le 28 février sans compter un but. Thomson a compté son dernier but dans la saison régulière le 4 mars 1951, alors que les Leafs l'emportèrent sur les Rangers par 3 à 1.

Les banques à charte canadiennes manipulent plus d'un million de chèques par jour.

Voici le Trophé "Léo Automobile Limitée" qui sera attribué au meilleur compteur de francs-buts chez les Saguenéens, saison 1952-53. Ce trophée sera présenté par Monsieur Leo Lessard, le 15 mars lors d'une partie de détail, Ottawa a Chicoutimi.

Les quilles à Chicoutimi

Les détenteurs de la première position, le Seven Up ont remporté une magnifique victoire de 4-0 dimanche soir dernier sur les allées de la Salle Jonquière-Quilles contre leurs adversaires Café Richelieu. Chez les vainqueurs les quilleurs se sont tous mis en évidence. Lucien Martel l'étoile de la soirée réussissait un triple de 486 et des simples de 190-144-152. Yvon Lortie et Jean-Joseph Therreault se sont distingués eux aussi avec chacun un triple de 436 et 435. Annette Pedneault et Thérèse Bergeron franchissaient chacune 416 et 405 points de même que Georgette Pedneault marquait un triple de 356 Chez le Café Richelieu Paul Poliquin fut le meilleur des siens avec 426 points.

Conduit par Armand Brousseau et Lola Blackburn, Albert Lapointe ont remporté un triomphe de 3-1 sur Shell pour se permettre une avance de cinq points sur son plus proche rival. Armand Brousseau a réussi un total de 437 pour un simple de 157. Lola Blackburn marquait 408 points. Malgré leur défaite Donat Labrecque fut l'étoile des deux équipes en franchissant un triple de 481 de même que Gilles Bernard qui s'est distingué avec un triple de 473 points.

Dans la troisième et dernière rencontre à l'affiche Cop D'or a eu raison sur Timken au compte de 3-1. Chez Coq D'or la talentueuse équipière Renée Demoore réussissait des simples de 159-157-165 pour un total de 481. Fernand Desgagné et Gilles Gobeil se distinguèrent avec 442 et 426.

PLUS HAUT SIMPLE DE LA SOIREE:
Femme: Rénée Demoore
Coq D'or 165
Homme: Fernand Desgagné
Coq D'or 192

PLUS HAUT TRIPLE DE LA SOIREE:
Femme: Rénée Demoore
Coq D'or 481
Homme: Donat Labrecque
Shell 481

Tous les joueurs ont été punis

Lorsque Johnny McCormack reçut une majeure et deux mineures dans la joute du 25 février, ce fut la fin de son record sans punition jusqu'ici cette saison. McCormack était le seul joueur régulier dans la ligue Nationale de hockey à n'avoir pas encore reçu une seule punition cette saison. Maintenant il ne reste plus aucun joueur régulier qui n'ait pas été encore puni.

Ils sont des hommes solides

Les dix meilleurs compteurs dans la ligue Nationale de hockey (à venir au matin du 26 février) démontrent des qualité de durabilité. En effet, un seul des 10 n'a pas participé à chacune des joutes de son équipe, soit Bert Olmstead, qui n'a manqué qu'une partie. Gordie Howe, Ted Lindsay, Wally Hergesheimer, Maurice Richard, Alex Delvecchio, Paul Ronty, Metro Prystai, Red Kelly et Jim McFadden, les meilleurs compteurs de la ligue Nationale, n'ont pas manqué une seule joute de leur équipe respective cette saison.

Le Canada n'a une population que de 328 personnes par mille de chemins de fer qu'il possède.

* * *

La population totale d'électricité au Canada en 1952 a été évaluée à 67,000,000,000 de kilowatt-heures.

* * *

Quelque 140,000 appareils de télévision ont été vendus aux Canadiens en 1952.

Seulement 20 pour cent des travailleurs canadiens sont syndiqués.

Cigarettes de Virginie
Sportsman
Roulées dans le papier IMPERMÉABLE
Plus agréables . . . parce que plus douces.
Carreras Ltd., Londres, Angleterre (Fondée 1788)

INUTILE D'OUVRIR LES FENETRES!
Kem-Tone
ne dégage aucune "odeur de peinture"

En autobus dans cette féerie hivernale!

TOUT VOYAGE EST PLUS AGRÉABLE À BORD DES AUTOBUS DE LA C.T.P.

Vous voyagerez avec confort et agrément dans un des excellents autobus de la C.T.P....tout en admirant à votre aise, par les spacieuses fenêtres du véhicule, les magnifiques paysages enneigés de la campagne canadienne.

Pour vos vacances d'hiver ou votre prochain week-end de ski, prenez l'autobus ...c'est plus agréable et plus économique!

Pour plus amples renseignements, voyez votre agent local.

Une formidable organisation de transport

Chicoutimi	Aller Retour
à Montreal	8.50 15.70
Quebec	4.00 7.20
Sherbrooke	7.60 13.70
Trois-Rivieres	6.35 11.45
Ottawa	11.50 21.10

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER AU CONSOMMATEUR

À NOS AMIS ET CLIENTS DU SAGUENAY

Notre maison, qui a 59 ans d'existence, est à deux pas du terminus des autobus de Chicoutimi. Nous vous invitons bien cordialement à venir vous rendre compte par vous-mêmes de la haute qualité de notre marchandise et de nos bas prix défiant toute concurrence.

PALETOT-TRENCH COAT

MODÈLE HOLLYWOOD

Excellente gabardine dans les couleurs de bleu marine, faon ou gris.

Doublure en soie de première qualité. Grandeurs 34 à 46. Commandez le vôtre sans retard au prix de la manufacture.

VAL. 25.00 $19.50

VAL. 30.00 $16.50

Avec doublure détachable VAL.: $42.50 $22.50

Veuillez m'expédier ..... paletot au prix de ..... (plus taxe 2%). Taille (s) ..... Couleur (s) faon ..... gris ..... bleu marine ..... EXPEDITION AU COMPTANT? ..... PAR C.O.D.? ..... NOM ..... ADRESSE .....

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
(P.S. 12/3/53)

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Québec Modern Clothing
MFG. CO. LTD
580, ST-VALLIER — COIN ST-ANSELME — TÉL.: 5-7730
A VOTRE SERVICE

Escoumains

NAISSANCES

Les Escoumains (D.N.C.) — Marie-Claude-Anne, enfant de M. et Mme Florian Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Tremblay.

Joseph-Alfred-André, enfant de M. et Mme Xavier Chamberland. Parrain: Alfred Chamberland, oncle de l'enfant, marraine Marie-Paule l'Heureux.

Marie-Francine, enfant de M. et Mme Gilbert St-Gelais. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Roussel, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Henri-Yves, enfant de M. et Mme Henri Dufresne. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Therrien, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Pierrot, enfant de M. et Mme Raymond Bouchard. Parrain: Emile Beaulieu; marraine Yvonne Beaulieu.

Joseph Ovila, enfant de M. et Mme Lorenzo Deschênes. Parrain: Florian Deschênes, marraine Solange Brisson.

Marie-France, enfant de M. et Mme Charles-Antoine Caron. Parrain: Bertrand Caron; marraine: Agathe Caron, oncle et tante de l'enfant.

DECES

Est décédé à l'âge de 83 ans et 3 mois, Elisabeth St-Gelais, épouse de feu Johnny Desbiens. Ont signé le registre: MM. Welly Caron, Henry Caron, Maurice Caron, Emmanuel Caron, Jean-Philippe Caron, Georges-Henri Caron et Wilfrid

Est décédé à l'âge de 6 mois, Denis, enfant de M. et Mme Welly Caron (fils).

PARTIE DE CARTE

Dernièrement avait lieu une partie de carte au profit des bonnes oeuvres. L'organisation était sous la direction de Mme Joseph-Emile Dion, seconde par Mmes Joseph Brisebois et Emile Martel. M. Gérard-Victor Guay agissait comme maître de cérémonie. Le tout fut un beau succès et la population s'était rendu nombreuse. Nos félicitations.

ASSEMBLEE SYNDICALE

Une grande assemblée syndicale a eu lieu dans notre paroisse à laquelle assistaient au dessus de deux cents ouvriers. Elle était sous la présidence de M. Jean-Paul Brisebois, président du syndicat local, président du Conseil Central du comté Saguenay, et vice-président de la Fédération. Ont adressé la parole: MM. Simon Lavoie, de la Pulpe, vice-président de la Fédération de la Pulpe et du Papier de Québec; Raymond Legaré, organisateur du comté; Oscar Fournier de East Angus, secrétaire-trésorier de la Fédération; M. le curé E. Lévesque, aumônier de notre syndicat et Jean-Paul Brisebois, président.

St-Jean-Vianney

St-Jean-Vianney (D.N.C.) — 9e année: Louisette Gravel, Jeannine Boullanne, Madeleine Murdock, Ruth Gravel.

7e année: Claudette Blackburn, Marie-Marthe Murdock, Claire Blackburn, Beatrice Gravel.

6e année: Jeannine Tremblay, Rita Blackburn, Marjolaine Larouche, Gisèle Gravel.

5e année: Josiane Blackburn, Marjolaine Maltais, Jeannine Murdock, Judith Gravel.

4e année: Andrée Blackburn, Noëlla Girard, Ginette Martel, Normande Maltais.

3e année: Daniel Blackburn, Claudette Bouchard, Micheline Blackburn, Jean-Claude Lessard.

2e année: Emilienne Tremblay, Réjean Maltais, Camille Langevin, Carol Lavoie.

1ère année: Gilles Gravel, Michel Page Denise Gravel, Claudette Bolly.

Ste-Jeanne d'Arc

BAPTEMES

Ste-Jeanne-d'Arc (D.N.C.) — M. et Mme Armand Bolly ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de jumeaux, nés et baptisés, le 25 février. Ce sont: Joseph-Michel. Parrain et marraine: M. et Mme Hermenégilde Bolly, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Eugène Bolly, grand'tante de l'enfant et Marie-Micheline. Parrain et marraine: M. et Mme Bélanie Bouchard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Joseph Page de Chambord.

VA ET VIENT

M. et Mme Joseph Page de Chambord, et leur fils l'abbé René Page, vicaire à Dolbeau étaient de passage à Ste-Jeanne d'Arc, la semaine dernière.

M. LÉO QUENNEVILLE
REPRESENTANT DE LA BRASSERIE
Dow
vous invite à écouter
"LA REVUE SPORTIVE"
une chronique dramatisée des plus récents événements sportifs
avec
MICHEL NORMANDIN
TOUS LES DIMANCHES
9 h. P. M. poste CKRS
Dow

"Il y a ICI EN CE MOMENT UNE ÉQUIPE DE RECRUTEURS DE LA MARINE...

...pour vous dire comment vous pouvez entrer dans la Marine"

Bureaux de recrutement SPÉCIAUX de la MARINE

CHICOUTIMI
(Régiment du Saguenay)
24 ouest, rue Racine — Tél.: 4-3712
Tous les jours de 11 hrs à 7.30

BAGOTVILLE (Hôtel de ville)
Les 12 et 13 mars de 11 h.

PORT-ALFRED (Hôtel de ville)
Les 9 et 10 mars de 11 h. à 7.30

Marine Royale Canadienne
LA VIE DE MARIN EST UNE VRAIE VIE D'HOMME

Nouvelles financières

Les stocks industriels et miniers

Voici les cours des stocks industriels et miniers fournis par la maison Gairdner & Co. Ltd, courtiers en valeurs mobilières, 382, rue Mellon, à Arvida :

BOURSE DE TORONTO

SEMAINE DU 2 AU 6 MARS 1953.

INDUSTRIELS	Haut	Bas	Dernier
Aluminium Ltd	50¾	49	49
Asbestos Corp.	25	24½	25
Brazilian Traction	10⅝	10⅛	10⅜
Canada Cement	83½	81	81
Canadian Pacific	31⅝	30½	30½
Distillers Seagrams	27	26½	27
Dominion Bridge	81½	80	80
Ford Co. of Canada	63	61½	61¾
Foundation of Canada	13¼	13	13
Industrial Acceptance	34¾	34	34¼
International Nickel	44⅛	43¼	43¼
Massey Harris	9⅞	9⅝	9¾
Ogilvie Flour Mills	30½	30¼	30¼
Simpsons Ltd "A"	16¾	14	16¼
Laurentide Acc. "A"	9 offert		
Laurentide Acc. "B"	8¼ offert		
New Traders Finance "A"	30¼	28½	29⅞
New Traders Finance "B"	27 bid		
Union Gas	27¾	26½	27¾
Acadia "A"	17¾	17½	17⅝
Acadia "Common"	7¾	7¼	7¼
Cons. Paper	37	36¼	37
Falconbridge	20½	18¼	20¼
Steel of Canada	32¾	32¼	32¾
Royal Bank	34¾	34	34½

MINES	Haut	Bas	Dernier
Cons. Mining	30½	29¼	29¼
Dome Mines	22½	21½	22¼
Hollinger Cons.	15¾	15	15¼
Hudson Bay	56⅛	55½	55½
Kerr-Addison	19	18	18¼
McIntyre Proc.	67½	65	66
Noranda	77½	76	76½
Sherritt Gordon	8.25	8.10	8.15
United Keno	8.80	8.50	8.50
Ventures Ltd	22¾	20¼	21¼
Waite Amulet	11⅞	11½	11½

Les guerriers de la Babylone antique oignaient leurs cheveaux d'huiles parfumées avant la bataille.

* * *

La première compagnie canadienne d'assurance sur la vie commença ses opérations en 1847.

Les tendances de la semaine à la Bourse

Voici le résumé des tendances de la semaine, à la Bourse, fourni par la maison Savard & Hart, courtiers en valeurs mobilières, 440, rue Racine, à Chicoutimi :

Au cours de la semaine dernière, le marché a été à la baisse. Le mauvais comportement du marché de New-York, mercredi, et la nouvelle baisse du prix du zinc ont été les facteurs déterminants de cette légère chute.

Le volume des transactions a sensiblement augmenté, à Montréal et à Toronto. Le marché est entré dans une phase de stabilisation en ce qui concerne les perspectives minières d'uranium. Les résultats des travaux actuellement en cours pour développer ces perspectives, s'ils sont favorables, pourraient bien déclencher une hausse rapide. Il sera bon cependant de suivre avec soin les moindres facteurs susceptibles d'influencer le marché car aucun n'est négligeable. Il faut aussi avoir à l'oeil les "commodités" qui manifestent une tendance générale à la baisse, actuellement. Enfin, il sera très intéressant de suivre l'allure des stocks de Chibougamau, qui deviennent de plus en plus actifs et sont mieux cotés. La construction d'un chemin de fer dans ce district amènera certainement une hausse notable de ces stocks.

Les huiles et les stocks non inscrits

Voici le cours des divers stocks relatifs aux exploitations pétrolières et des stocks non inscrits à la Bourse, d'après les renseignements fournis par la maison Milrot & Co. Ltd, courtiers en valeurs mobilières, édifice Théberge (2e étage, chambre 2), à Chicoutimi :

LE 9 MARS 1953

	Offre	Demande
Adnor	17	21
Anthonian	48	50
Christie B.M.	70	80
Cont. Copper	11	13
Giant Chibougamau	9	12
Glencoma	7½	8½
Int. Asbestos	55	60
Iso-Uranium	1.35	1.40
Jasper Oil	2.25	2.30
Juno	45	49
Kenmac	17	21
Mt. Keno	25	29
Obalski	17	19
Ont. Nickel	18	21
Prov. Asbestos	54	57
Ratnville	39	42
Signal Oil & Metals	70	75
Titanium Dev.	21	23
Troysco	-	35
Young Davidson	10	13

Comment fonctionne la Bourse ?

Voici le troisième d'une série d'articles fournis par la maison Charron et Simard, courtiers en valeurs mobilières, 250, rue Riverin, à Chicoutimi, sur les diverses opérations de Bourse et sur le fonctionnement de cette dernière:

Dans le précédent article, nous avons parlé des spéculateurs. Voici maintenant l'autre groupe de gens intéressés à la Bourse, ceux qui placent leur argent à des taux très avantageux mais qui recherchent en même la spéculation.

Le travail et la volonté permettent toujours de faire de l'argent. Mais faire de l'argent et le placer afin qu'il rapporte le plus possible sont deux choses différentes.

Ainsi, autour de vous, il y a des gens qui ont de la fortune. Celle-ci peut avoir été accumulée grâce à la patience et à la perspicacité de son possesseur ou des générations précédentes.

Les bases de placement sont toujours les mêmes. Elles doivent être solides afin que les baisses périodiques n'affectent que le moins possible le placement.

Le jeune homme qui hérite d'une fortune peut très bien, au bout de quelques années, se trouver dans une situation financière pénible, si, par exemple, au lieu de placer son capital dans de bonnes industries, il l'a dispersé en folles dépenses. Et s'il se lance dans la spéculation il perdra tout. Pourquoi? A cause de son manque de jugement et de son inexpérience. A cause aussi, parfois, de vendeurs trop peu scrupuleux. Il en existe dans le domaine des valeurs mobilières comme il y en a dans tous les autres.

Aujourd'hui, nous tâchons de mettre en pratique l'expérience de nos devanciers, financiers qui ont acquis une grande sagesse autant par leurs propres insuccès que par leurs succès.

Aussi, avant de conseiller de faire tel ou tel placement, faut-il analyser tous les facteurs afin qu'à la longue le capital investi donne un rendement de premier ordre. Ces facteurs sont: l'âge de la personne concernée, son revenu actuel, la somme dont elle peut disposer périodiquement et plusieurs autres circonstances de nature à influencer la décision à prendre.

Dans le cas d'un jeune qui a une bonne situation, lui assurant un bon revenu, il est évident qu'il pourra se permettre un placement dans une industrie d'avenir, qui ne rapportera que plus tard. Par contre, la personne d'âge mûr, la veuve, dont le seul revenu sera celui qu'elle retirera de son placement, aura besoin d'un placement tout à fait différent, d'un placement qui rapportera sans délai.

Il arrive assez fréquemment qu'un type qui achète des valeurs à long terme, se garde une certaine réserve disponible afin de pouvoir spéculer à l'aide de cette dernière. Avec le moindrement de chance, il la grossit et utilisera ainsi ses gains pour accroître ses placements à long terme.

Généralement, celui qui recherche le placement à long terme sera un ouvrier ou un homme d'affaires désireux de retirer de son placement le meilleur parti possible.

La principale qualité acquise de celui qui a des capitaux à placer, c'est la patience, la persévérance. Il faut aussi disposer du temps voulu. Celui qui est à la tête d'une fortune suffisante pour être le point de mire de chacun y a consacré toute sa vie et souvent aussi bénéficie-t-il des efforts des générations qui l'ont précédé. A moins de gagner le gros lot, à la loterie, vous ne pouvez devenir riche du jour au lendemain.

Nous verrons la semaine prochaine les différentes sortes de valeurs mobilières et comment en doit constituer son portefeuille, c'est-à-dire l'ensemble des actions détenues par un même individu.

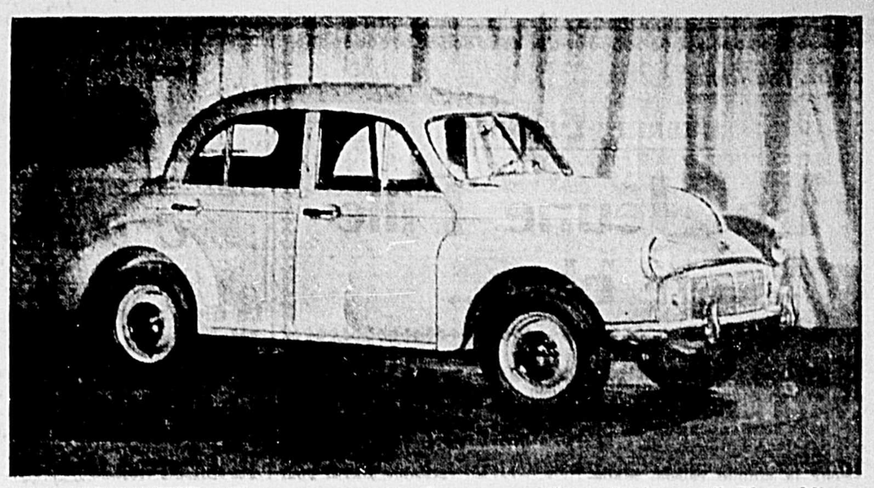

LA MORRIS MINOR "53": un nouveau moteur, à soupapes en tête, active la nouvelle Morris Minor sedan à quatre portes en vente au Canada dès le début du printemps. Ce nouveau moteur, du même genre que les moteurs pour voitures de courses, est le premier résultat d'importance des travaux techniques exécutés par les laboratoires Nuffield-Austin depuis leur unification qui date de 2 ans.

Le capitaliste américain

Le capitaliste américain est l'une des principales cibles de la propagande soviétique. Dans la presse soviétique on le dépeint comme un obèse, un millionnaire couvert de bijoux, portant un haut-de-forme et un pantalon rayé. Le mythe qui prétend que moins de 100 familles contrôlent l'économie américaine et que le reste du peuple est leur esclave a été répandu par la presse communiste dans le monde entier.

Une enquête récente faite par le Brookings Institute, organisation privée qui étudie les problèmes économiques des Etats-Unis établit la fausseté de ce portrait communiste ou capitaliste américain. C'est un fait qu'il y a en Amérique de grandes corporations. Mais ces corporations ne sont pas au pouvoir des millionnaires mais sous le contrôle de millions de citoyens américains. 6 millions 500 milles américains possèdent des actions de ces grandes corporations et 86 millions, possesseurs de polices d'assurance ont la contre-partie des bons corporatifs détenus par les Compagnies d'Assurance. Cela veut dire que approximativement 3 sur 5 Américains ont une part dans une ou plusieurs de ces corporations et sont des capitalistes au sens soviétique du mot. Il y a 1,001,000 capitalistes américains qui possèdent des parts de l'American Telephone & Telegarph Co. et 450,000 "capitalistes" en possèdent de la General Electric. Dans aucune de ces corporations il n'y a d'actionnaires ayant une part dominante d'actions.

Les gens qui possèdent des sections des grandes corporations d'Amérique sont des Américains de tous rangs. Et une tendance se manifeste vers un nombre toujours plus grand d'actionnaires. Selon le rapport de Brookings il y a aujourd'hui des centaines de mille d'actionnaires de plus qu'en 1945.

Au début du siècle le mythe du capitaliste américain avait peut-être une base. Mais les taxes, les impôts sur les héritages, les grandes familles ont divisé la plupart des grands avoirs, de sorte qu'aujourd'hui le capitaliste américain est vraiment le fermier, le travailleur, l'employé, plutôt que le millionnaire obèse couvert de bijoux, imaginé par le Kremlin.

Il serait important que les gens de l'étranger sachent que le portrait soviétique d'un capitaliste américain n'a aucune ressemblance avec la vérité. Dans nos lettres à nos parents et amis à l'étranger il serait bon de préciser que des millions d'Américains de toutes les classes de la société possèdent des actions. Si vous-même vous en possédez, ou bien une police d'Assurance, vous pourriez dire que vous êtes un capitaliste, mais bien loin d'être un millionnaire. La vraie image du capitaliste américain — l'Américain moyen qui place ses économies dans des entreprises américaines de l'avenir — doit être connue à l'étranger. Nous devons aider à détruire l'image déformée présentée par la propagande communiste.

Cartes professionnelles

ASSURANCES

Gustave Claveau
C. d'A. A.
ASSURANCES GENERALES
Edifice Murdock
23 e. rue Racine — CHICOUTIMI
Tel. bur.: 4-3115 — Tel. rés.: 4-5613

AVOCATS

PAUL POULIOT
AVOCAT
BUREAUX :
Chicoutimi — 54 est rue Racine — Tél.: 4-6601
Bagotville — le soir 7 h 30 à 9 h 30 — Edifice Villeneuve — Tél.: 267

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention
Marques de Commerce
Dessins de Fabrique en tous pays
Marion & Marion
Raymond Robic — J. A. Bastien
Boîte postale 868 — Station "B"
MONTREAL

Roland Angers
AVOCAT
Edifice Théberge
Tél. 4-3124 — 121 E rue Racine

COMPTABLES

Emilien Côté, B.S.C.
COMPTABLE LICENCIE
Tenue de Livres, Impôt sur le Revenu, Etc.
253 Est rue Racine
CHICOUTIMI — Tel.: 4-6142

AVOCAT

J. Dandurand
AVOCAT
HOTEL DE VILLE
Chicoutimi — Tél.: 3223

DESSINATEURS

ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.E. CARPINTE, PROP.
IMPRESSION DE PLANS
BOUL. LAURENTIEN — BOUL. RIV. DU MOULIN — RUE RACINE
6, RUE CONCEIL, CHICOUTIMI P.Q. — TEL.: 5580

DENTISTES

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN—DENTISTE
83 est, RUE RACINE
CHICOUTIMI
TEL.: 4-3568

Ganthier & Tremblay, C. A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER, B.A., L.S.C., C.A. — CHARLES TREMBLAY, L.S.C., C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C., B.I.A., C.A. — Syndic
54 EST, RUE RACINE TEL. 4-3064 CHICOUTIMI P.Q. — EDIFICE LAGACE

Boulanger, Fortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Real A. Rondeau, B.A., C.A. — Paul-E. Thivierge, C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 4079

Robert Racine,
m. s.c., r.i.a., c.a.
COMPTABLE AGREE
360, St-Dominique — JONQUIERE — Tél.: 2-2505

Gagnon & Pergeron
Comptables agréés
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A.
EDIFICE MURDOCK
23, Est, Racine — Téléphone: 4-4369 — Chicoutimi, P. Q.

IMMEUBLE

Tél.: 4-5268
OMER TREMBLAY — FILS
LE SEUL BUREAU AU SERVICE DU PUBLIC: ACHETEUR OU VENDEUR
Commerces — Propriétés — Terres — Terrains
Bureau et Résidence — 333 EST, RUE RACINE — CHICOUTIMI

ALMAS BRASSARD
COURTIER EN IMMEUBLES
Achat—Vente—Administration et Location de propriétés
121 est, rue Racine — Edifice Théberge — Chicoutimi
Tél. bur.: 4-5851 — rés.: 4-5422
Membre de l'association canadienne des courtiers en immeubles.

H.-JULIEN LEMIEUX
Ing. P. B. Sc. App., A. G. — Ingénieur-Conseil — Arpenteur-Géomètre.
Spécialités: Beton armé. — Acier de structure. — Travaux municipaux.
Subdivisions de lots.
59 rue Collard — St-Joseph d'Alma
Téléphone: Bureau 235 — Résidence 231

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Beauregard — Tél.: 4-5240 — Chicoutimi

OPTOMETRISTES

Edifice Théberge — Suite :
Maurice Maxette, Ba. O.
Optométriste — Examen de la vue
121 E. rue Racine — Tél.: 4-4363
CHICOUTIMI, P. Q.

Tél.: 4-4916
Daniel Warren O. D.
Spécialiste de la vue
468 e. rue Racine
Edifice Abel
Ce soir sur rendez-vous

LA MEILLEURE ANNONCE EST L'ANNONCE RÉGULIÈRE

LA CITÉ D'ARVIDA

offre en vente

UNE "SANIVAN" MONTEE SUR CAMION FORD — 1944 et invite tout entrepreneur ou municipalité intéressé dans un tel achat, à venir inspecter ce camion à vidanges et soumettre leur offre au Secrétaire-Trésorier avant le 20 mars prochain.

La Cité ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions.

ASSURANCES - AUTOMOBILES

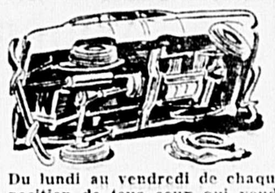

MONSIEUR ADELARD BEAUCHAMP
représentant officiel du
Club Automobile Québec
sera à
L'HOTEL JONQUIERE

Du lundi au vendredi de chaque semaine, et se tiendra à la disposition de tous ceux qui voudront lui téléphoner ou lui écrire, pour aller étudier avec eux leurs problèmes d'assurance automobile.

Conditions spéciales pour les Membres du Club
"LA CIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC"

Nouveaux records établis par la Metropolitan Life, en 1952

Ottawa, le 10 mars—Dans son rapport qui est publié aujourd'hui, la Metropolitan Life Insurance Company rapporte que, en 1952, il y a eu plus d'assurance-vie d'émise, plus d'assurance-vie en cours, plus de détenteurs de polices de servis et plus d'argent de versé aux bénéficiaires et aux détenteurs de polices que jamais auparavant.

"Nos opérations au Canada ont atteint de nouveaux sommets, au cours de 1952" révèle le Deuxième Vice-Président Glen J. Spahn, qui est en charge des opérations de la Compagnie, au Canada. "En effet," a-t-il dit "l'émission d'affaires nouvelles a atteint le total de $253,039,000; le total des placements au Canada a été porté à $637,590,000; et le nombre des détenteurs de polices canadiens a atteint le total de 2,530,000."

On rapporte que les sommes versées aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires, au cours de l'année, au Canada, se sont élevées à $45,499,000, dont 68 pour 100 ont été versés à des détenteurs de polices vivants. Actuellement, le total de l'en-cours d'assurance-vie est de $2,821,693,000, dont 56 pour 100 sont à la branche ordinaire, 27 pour 100 à la branche industrielle, et 17 pour 100 à la branche du groupe.

M. Spahn fait remarquer que l'ensemble des sommes que la compagnie a versées aux détenteurs de polices canadiens, depuis qu'elle est arrivée au Canada, en 1872, ajouté aux capitaux qu'elle a de placés au Canada, excède de $416,000,000, les primes qu'elle a recouvrées des Canadiens. "Voilà des chiffres qui donnent un aperçu de la contribution importante que la Metropolitan a apportée à l'économie du pays, au cours des 80 années durant lesquelles la Compagnie a fait des affaires au Canada" a dit Monsieur Spahn.

Pour l'ensemble de la compagnie, on rapporte que les sommes versées aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires ont atteint un total de $945,000,000, soit une moyenne de $7,840.43 par minute, pour chaque jour ouvrable. De cette somme, $336,000,000 ont été versés en règlement de sinistres mortuaires, et $609,000,000 — presque deux fois autant—à des détenteurs de polices vivants.

L'assurance-vie émise au Canada et aux Etats-Unis s'est chiffrée à $3,590,000,000. L'en-cours total de l'assurance-vie a dépassé le chiffre de $50 milliards, au cours de l'année, pour atteindre le chiffre de $51,854,000,000, à la fin de l'année, soit $3,343,000,000 de plus qu'à la fin de 1951.

La compagnie comptait 33,700,000 détenteurs de polices, au Canada et aux Etats-Unis, à la fin de 1952, soit à peu près une personne sur cinq pour l'ensemble de la population des deux pays. Par rapport à la fin de 1951, ce chiffre constituait une augmentation de plus de 300,000 détenteurs de polices.

L'actif détenu au nom des détenteurs de polices — la Metropolitan est une compagnie à forme mutuelle — atteignait le chiffre de $11,593,000,000 lorsque les livres furent fermés à la fin de 1952. La réserve statutaire destinée à garantir les paiements futurs aux détenteurs de polices, et déterminée par les prescriptions de la loi, s'élevait à $9,857,000,000, et d'autres fonds détenus surtout pour le bénéfice des détenteurs de polices se chiffraient à $1,071,000,000. Le fonds de surplus mis de côté en cas d'imprévus, s'élevait à $665,000,000, soit à peu près 6 pour 100 du total des engagements.

Des $945,000,000 versés aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires, $336,000,000 furent versés en règlement de sinistres mortuaires, $257,000,000 en règlement de dotations parvenues à échéance, d'arrérages de rentes et de valeurs de rachat en espèces, et $160,000,000 en règlement de bénéfices-accident et maladie. Les dividendes versés aux détenteurs de polices ont atteint, en tout, la somme de $192,000,000.

GLEN J. SPAHN

Le Deuxième Vice-Président en charge des opérations canadiennes de la Metropolitan Life Insurance Company, qui rapporte que le total de l'assurance-vie émise par la compagnie, en 1952, a atteint un nouveau sommet.

L'assurance-vie émise en 1952 se composait de $2,199,000,000 d'assurance ordinaire, de $769,000,000 d'assurance industrielle et de $622,000,000 d'assurance de groupe. L'en-cours, à la fin de l'année, était de $24,615,000,000 d'assurance ordinaire, de $10,964,000,000 d'assurance industrielle, et de $16,275,000,000 d'assurance de groupe.

La compagnie rapporte que la popularité dont jouit, auprès du public, la protection fournie par l'assurance-accident et maladie, a continué de croître, au cours de l'année, particulièrement en ce qui concerne les nouveaux genres de protection fournie par les polices-frais hospitaliers, chirurgicaux et médicaux. A la fin de l'année, à peu près 6,200,000 personnes étaient assurées en cas d'accident et de maladie, par des polices collectives ou individuelles.

En outre, il y avait 549,000 certificats de groupe ou contrats individuels prévoyant des rentes viagères. L'ensemble de ces rentes viagères garantissait des versements s'élevant à $201,000,000 par année. De ce montant, $37,000,000 sont couramment versés annuellement aux crédirentiers.

Le taux de la mortalité chez les détenteurs de polices a continué d'être très favorable.

A la fin de l'année, 53 pour 100 de l'actif de la compagnie étaient placés en obligations de chemins de fer, de services publics, d'industries ou d'entreprises diverses, 17 pour 100 en obligations des gouvernements du Canada et des Etats-Unis, 18 pour 100 en hypothèques sur propriétés urbaines et rurales, 4 pour 100 en prêts aux assurés, 4 pour 100 dans des immeubles à l'usage d'habitation ou d'autres immeubles et 4 pour 100 se composaient d'espèces ou d'autres valeurs.

Les nouveaux placements à longue échéance effectués en 1952 se sont élevés à $1,600,000,000 en tout. La plus forte partie de ces fonds a servi à satisfaire aux besoins du commerce et de l'industrie et à mettre à la portée du public, les avantages des progrès technologiques réalisés dans des domaines tels que ceux de la chimie et de la science électronique.

SIGNAL OIL & METALS

RAPPORT PRELIMINAIRE DES INGENIEURS

Voici le rapport préliminaire des ingénieurs qui nous parvient au sujet de la nouvelle propriété acquise par Signal Oil & Metals. Le principal ingénieur de ce rapport est M. Julius Cohen bien connu à travers le Canada dans le domaine minier. Ces premières recherches se sont concentrées sur une seule des concessions obtenues et sur le métal argent seulement. Un des rapports indique une teneur moyenne de 6 oz. d'argent (par tonne) pour un volume de 40,000 tonnes, ce qui représente un montant de $150,000.00. Le deuxième indique un volume de 60,000 tonnes et une valeur de $175,000.00.

Il nous fait plaisir de faire remarquer une fois de plus qu'il ne s'agit pour le moment que du minerai déjà extrait et mis de côté, et encore il n'est question que du métal argent: Le cobalt s'y trouve en quantité encore plus importante mais le relevé exact n'a pas encore été fait. Malgré cela on peut affirmer que cette quantité de métal justifie amplement l'exploitation de la mine.

Nous attendons avec impatience le résultat des ingénieurs qui sont à évaluer le cobalt, rapport qui donnera une idée plus précise des immenses possibilités de la compagnie. Ainsi, il suffit de dire que Signal Oil & Metals ont acheté une mine de cobalt et qu'au premier relevé on y trouve assez de métal argent pour défrayer amplement les dépenses d'exploitation. Dès le mois de mai on prévoit que la livraison de concentré sera commencée.

Si en plus de cette mine de cobalt, on considère les terrains d'huile en Gaspésie et des métaux de base à Chibougamou, on peut sans aucun doute prévoir que l'avenir de Signal Oil & Metals semble assuré et que ses actionnaires peuvent anticiper d'excellents profits.

(Texte publicitaire de Milrot & Cie, Edifice Théberge, Chicoutimi.)

Pipe-line nouveau genre!

LES CULTIVATEURS canadiens savent comme il est pénible, au temps des sucres, de transporter la sève à la sucrerie — surtout si la fonte des neiges a commencé de bonne heure. C'est pourquoi nous avons appris avec intérêt que l'un d'eux qui se servait de tuyaux d'aluminium pour l'irrigation, en été, a pensé à s'en servir aussi, au printemps, pour amener la sève des érables à la sucrerie.

Léger, robuste, facile à utiliser, l'aluminium a le don de stimuler l'ingéniosité des gens qui lui découvrent sans cesse de nouvelles applications pratiques. Il existe aujourd'hui plus de mille entreprises canadiennes qui fabriquent des articles faits d'aluminium fourni par Alcan (Aluminum Company of Canada, Ltd.).

RENSEIGNEZ-VOUS

Notre service de statistiques sera fier de vous donner gracieusement les informations désirées sur les stocks que vous détenez, qu'ils soient listés ou non. — Ecrivez ou téléphonez à

Milrot & Cie
265 ouest, rue Craig, Montréal
ou
Georges Hutchison
(Chambre 2, 2e étage)
Edifice Théberge — Chicoutimi

CHARRON, SIMARD & Cie
400 ouest Saint-Jacques — Montréal
Membres de la Bourse et du Curb de Montréal
COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES
Succursales :
Québec—Drummondville—Victoriaville—Thetford-Mines
Hôtel Mont-Royal (rue Metcalfe) Montréal
CHICOUTIMI
250, AVENUE RIVERIN — TEL.: 4-4439 — CHICOUTIMI
EDIFICE GAGNON FRERES
Notre salle de dépêches complète avec "Translux et Teletype" est là pour vous desservir. Nous espérons qu'à l'occasion vous profiterez des avantages que nous sommes en mesure de vous offrir.

Gairdner & Company Limited
Membre de l'Investment Dealers' Association of Canada
93, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 4-4619
Communications directes par fil privé

Affiliés:
Gairdner, Son & Company
Membre de la Bourse de Toronto
Membre de la Bourse et du Curb de Montréal
Gairdner & Company Inc.
New York

Toronto — Montréal — Hamilton — Calgary
Arvida — Kitchener — Kingston — London — New York

Notre meilleure année!

Notre Compagnie vient de terminer sa meilleure année depuis sa fondation.

Au terme de cette période, le montant de nos assurances en vigueur atteignait $87,022,136., et l'actif de notre compagnie se portait à $7,026,266., soit une augmentation de plus de 21% sur l'année précédente.

Grâce à votre encouragement et au travail assidu de nos représentants, le nombre de nos assurés a atteint 41,014 et le chiffre de nos nouvelles assurances payées dépassait celui de l'an dernier de $400,000.

Ces succès nous ont permis de payer, pour la première fois, des dividendes à nos actionnaires et d'augmenter de plus de 50% le dividende payé à nos assurés.

LA LAURENTIENNE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
SIÈGE SOCIAL QUÉBEC

Sur demande, une copie du rapport annuel sera envoyée, dès son impression.

Notre feuilleton

PIERRE L'ERMITE

La Jeune Fille en bleu...

No 13

—Jamais, dans une statue antique — et j'en connais beaucoup — je n'ai vu le sentiment de mélancolie que vous avez cherché à exprimer dans l'attitude de votre jeune Odile.

—Pour la simple raison, Mademoiselle, que les anciens n'ont pas connu ce sentiment dont vous me parlez: La mélancolie est d'origine chrétienne. C'est la nostalgie de l'exilé qui pense à la patrie perdue. Rappelez-vous les vers de Sully-Prudhomme:

Ici-bas tous les lilas meurent,
Tous les chants des oiseaux sont courts.
Je rêve aux étés qui demeurent
Toujours...

Pendant que Jean Loup disait ces vers, et avec quel accent convaincu, les yeux de Danielle semblaient fouiller sa pensée. Elle risque une question:

—Alors, vous avez quelquefois éprouvé ce sentiment de mélancolie, pour l'exprimer si bien?

—Oh! souvent, Mademoiselle. Quand je vois les débris de beauté que la catastrophe originelle a laissé subsister, ici-bas, je pense au pays où l'on sera ébloui par la splendeur intégrale de la vision divine. Si je n'avais pas, dès ici-bas, le réconfort de cette magnifique espérance, la terre serait pour moi une route sans issue,et un abîme d'ennui. Devant tout effort, je dirais: A quoi bon?

—Et vous l'avez, cette espérance?

—Dans la tour d'ivoire de mon âme, j'adore Dieu devant la beauté d'un arbre... en écoutant le chant d'un oiseau... en regardant la lumière tremblante d'une étoile au fond du ciel noir. Et cela m'aide à attendre.

—Ce que vous êtes poète!

—La poésie, Mademoiselle, c'est la vérité endimanchée, mais vraie. La prose, c'est la pauvre chose que cette vérité devient entre les mains des hommes qui ne lèvent jamais les yeux vers le Père.

Danielle aurait bien voulu continuer la discussion. Mais M. le curé était là. Poser une question... soulever une objection... émettre un doute... aurait dévoilé le scepticisme de son âme. La jeune fille n'insiste plus. On regarde de nouveau la grande esquisse, mais alors au point de vue documentaire.

Elève de l'Ecole du Louvre, Danielle, dont l'esprit critique est très averti, se permet, d'abord timidement de faire remarquer à Jean quelques erreurs de détails.

Et, peu à peu, elle s'enhardit, lui demande s'il connaît le manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Berne — Collection Bongars — lequel provient de la Bibliothèque du Chapitre de Strasbourg, vieil in-folio vénérable, à couverture de bois, piquée de vers, et où se voient encore les traces des six clous d'ornement et des ferrures ?

Jean Loup ignore ce document, et aussi celui de la Bibliothèque de Saint-Gall. Il s'est laissé emporter par le démon fougueux de la peinture, en négligeant un peu trop l'exactitude historique.

Danielle, alors inquiète, pousse plus loin son investigation:

—Avez-vous consulté le document si important, de **Hortus Deliciarum, le Jardin des Délices..?**

—Je croyais qu'il avait été anéanti pendant le bombardement de la Bibliothèque de Strasbourg?

—Oui, dans la nuit sacrilège du 24-25 août 1870. Mais, heureusement, de magnifiques copies en avaient été prises. Et vous y trouverez des détails de costumes du plus grand intérêt pour votre fresque. Je me rappelle avoir lu qu'Odile avait un véritable amour pour les livres. Elle avait ordonné à ses religieuses de copier, chaque jour, pendant quelques heures, de savants manuscrits. Et, c'est en raison de cette directive, que Herrade de Landsberg, artiste magnifique, miniaturiste scrupuleuse, connaissant le latin et le grec, a composé, d'après nature, son **jardin des Délices,** qui est véritablement la vision illustrée des moeurs et habitudes de son temps... Excusez-moi, cher Monsieur, de vous dire tout cela. Mais quand les circonstances m'amènent à parler des vieux manuscrits, alors je deviens absolument insupportable!..

—Mais non, Mademoiselle, vous me rendez,au contraire, le plus signalé service. J'allais faire des hérésies irréparables.

M. le curé a écouté, lui aussi, les observations de la jeune fille. Il ne la croyait pas cultivée à ce point.

—Où pourrions-nous, lui dit-il, trouver une copie de ce **Hortus Deliciarum?**

—Il y en a certainement une au couvent de Sainte-Odile, et probablement aussi à Paris. Je m'informerais je vous tiendrai au courant.

Puis, s'adressant à Jean Loup, la jeune fille continue:

Il faut absolument que je vous trouve ce document. Ce serait trop dommage que vous fassiez des erreurs évidentes. Ainsi, votre sainte Odile est magnifiquement habillée; mais historiquement, c'est inexact. Je suis toute confuse de vous dire cela, et à ma première visite dans votre atelier...

—Et moi, je vous redis, Mademoiselle ,que je ne saurais jamais assez vous remercier de votre franchise.

Mais il faut que la conversation en reste là, car M. le curé doit présider le catéchisme de ses "tout petits". Et il est pressé de partir.

Avec regret, Danielle s'en va.

Le groupe sort par la petite rue verdoyante. Et voici qu'on croise un passant, qui est un paroissien de M. le curé. Il ne résiste pas au plaisir de serrer la main de son pasteur, et de lui faire un pas de conduite.

Jean Loup et Danielle marchent, seuls, en arrière, et la conversation revient sur la question artistique:

—Je veux que ma fresque soit bien, dit le jeune homme. Je me suis trop pressé. Votre intervention d'aujourd'hui me semble providentielle. J'y consacrerai le temps qu'il faudra.Je vous remercie de me mettre en garde contre ma fougue naturelle. Pourtant, je ne travaille pas pour ma gloire personnelle. J'admire que nos merveilleuses cathédrales, nos émoutes abbayes soient, si souvent, sans aucune signature. Les artistes sont les prêtres de la Beauté... Peu importe l'instrument, pourvu que la musique soit divine...

—C'est très moyen âge, ce que vous dites là.

(à suivre)

La radio régionale

CBJ
CHICOUTIMI

Le dimanche, 15 mars

9.00—Radio-Journal
9.30—L'Heure du concerto
10.30—Récital
11.00—Paradoxes de la vie chrétienne
12.00—L'Heure dominicale
12.15—La moisson
12.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
12.45—Au clavier.
1.00—Institutions politiques
1.15—Radio-Journal
1.30—L'Art dans la vie
2.00—Grandes vocations
2.30—L'Orchestre symphonique de N.-Y
4.00—L'Heure du thé
4.30—L'Heure dominicale
5.00—Géographie humaine
5.30—Le Ciel par-dessus les toits
6.00—Radio-Journal
6.15—Fantaisies.
6.30—Nos romanciers
7.00—Match inter-Cité
7.30—Les Petites symphonies
8.00—Théâtre de Radio-Collège
9.00—Nos futures étoiles
10.00—Radio-Journal
10.15—Clement Lockquell
10.30—Les Artistes de renom
11.00—Nouvelles anglaises
11.10—Adagio

Le lundi, 16 mars

7.30—Reveille-Matin
8.00—Radio-Journal
8.15—Elévations matutinales
8.30—Ici Philippe Robert
8.35—Sur demande
9.00—Radio-Journal
9.15—Ca et là
9.30—Comptoir du disque
10.00—Sur nos ondes
10.15—Le Cabaret des ondes
10.30—Entre nous, mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Francine Louvain
11.15—Vies des femmes
11.30—Les Joyeux troubadours
12.00—Jeunesse dorée
12.15—Rue principale
12.30—Le Réveil rural
1.00—Quelles nouvelles?
1.15—Radio-Journal
1.30—Tante Lucie
1.45—Estelle Leblanc
2.00—Grande soeur
2.15—Maman Jeanne
2.30—L'Ardent voyage
2.45—Lettre à une Canadienne
3.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
4.00—Pensée aux malades
4.30—Rythmes et chansons
5.00—Vie de la terre
5.15—La Nature
5.30—Passe-temps
6.00—Radio-Journal
6.10—Nouvelles anglaises
6.15—Progrès du Saguenay
6.30—Fantaisies
6.45—Un homme et son péché
7.00—Revue de l'actualité
7.15—Métropole
7.30—Chansons de l'escadrille
7.45—La Famille Plouffe
8.00—Connaissance de l'homme
8.30—Le choc des idées
9.00—Théâtre Lyrique Moison
10.00—Radio-Journal
10.15—Symphonie de Radio-Canada
11.00—Nouvelles anglaises
11.10—Adagio

Le mardi, 17 mars

Comme lundi, sauf:
1.45—Le quart d'heure de détente
4.30—Courrier de Radio-Parents
5.00—Psychologie
5.15—Pensée moderne
6.30—Les Collégiens
8.00—L'Histoire
8.30—Concert symphonique
9.30—Revue des arts et des lettres
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Ce qu'ils disent... quand vous n'y êtes pas

Le mercredi, 18 mars

Comme lundi, sauf:
3.00—Le Pèlerinage des malades
4.30—La musique
6.30—Dans la coulisse
7.30—Tambour battant
8.00—Ceux qu'on aime
8.30—Le curé de village
9.00—Radio-Carabin
10.15—Les pays scandinaves.
10.30—Récital.

Le jeudi, 19 mars

Comme lundi, sauf:
4.30—Causerie par Zia Pell
5.00—Les Evangiles
6.30—Perrette et le trio des petits
7.30—Chansons de l'escadrille
8.30—Baptiste et Marianne
9.00—Théâtre Ford
10.15—La politique provinciale
10.30—Recital.

Le vendredi, 20 mars

Comme lundi, sauf:
8.00—Cité des plantes
8.15—Le Monde animal
8.00—L'orchestre
8.30—La boîte aux chansons
9.00—Les idées en marche
9.30—Carte blanche
10.15—Pierre Bertin
10.30—Nouveautés dramatiques

Le samedi, 21 mars

Comme lundi, sauf:
8.30—Sur demande
9.05—Fantaisie
10.00—Tante Lucille
10.15—Les plus beaux contes
10.30—Concert intime
11.30—Boîte à musique
11.45—Mélodies
12.00—Musique légère
1.00—La Voix agricole du Saguenay
1.30—Chansonnettes
2.00—L'Opéra du Metropolitan (Tristan et Yseult)
5.00—Rythmes et chansons
5.45—La revue des sports
6.15—Notre français sur le vif
6.30—Orchestre de la N.B.C.
7.30—Le R. P. Marcel-Marie Desmarais, o.p.
8.00—Concert intime
8.30—Magazine des sports
9.00—Radio-Journal
9.05—Radio-boxing
10.30—Musique légère
11.00—Nouvelles anglaises
10.45—Nouvelles
11.00—Les danses modernes
11.15—Les sports ce soir
11.30—Les danses modernes
11.55—Nouvelles

Le lundi, 16 mars

6.31—Nouvelles
6.35—Musique pour tous
7.00—Nouvelles
7.05—Musique pour tous
7.30—Nouvelles
7.35—Musique pour tous
7.45—Charlie Zunz
8.00—Radio Sacré-Coeur
8.15—Nouvelles
8.25—Musette
8.30—La boîte à musique
8.50—Chansons concours Gusto
8.55—La boîte à musique
9.00—Nouvelles
9.05—La boîte à musique
9.25—Cinq et Cinq
9.30—La boîte à musique
10.00—Nouvelles
10.05—La boîte à musique
10.15—Le courrier à CKRS
10.30—Musique pour madame
10.35—Cherchez, trouvez, gagnez
10.40—Musique pour madame
11.00—Nouvelles
11.05—Le courrier de Mimi
11.15—Vedettes de chez-nous
11.30—Programme anniversaire Purity
11.40—La voix du Lac
12.00—Nouvelles
12.05—L'Heure agricole
12.30—Mélodies populaires
1.00—Nouvelles
1.15—Piano moderne
1.30—Sur trois temps
1.45—Neuvaine à St-Joseph
2.00—Nouvelles
2.05—Boulevard de la chanson
2.30—Le Dr Renee
2.45—Intermède
2.50—Cécile et Coco
3.00—Nouvelles
3.05—En roulant ma boule
3.30—Fiesta à Rio
4.00—Nouvelles
4.05—Le thé dansant
4.30—Disco-jeunesse
5.00—Nouvelles
5.05—Divertissement
5.15—Cinéma-parade
5.30—Chansonnettes
5.45—Rythmes populaires
6.00—Nouvelles
6.15—Un peu de tout
6.30—Causerie sportive
6.40—Musique en dinant
7.00—Chapelet en famille
7.15—Your Special
7.30—Les contes de la pluie et du beau temps
7.45—Musique en douce
8.00—La Louve
8.15—La rue des pignons
8.30—Jouez double
8.55—Nouvelles
9.00—La pause qui rafraîchit
9.30—Le Survenant
9.45—Disques en balade
10.00—Rendez-vous musical
10.30—En vedette

CKRS
JONQUIÈRE

Le dimanche, 15 mars

9.01—Musique pour tous
10.00—Irradiation de la messe
11.30—Nouvelles
11.35—Cavalcade musicale
12.00—L'Heure agricole
12.30—Mélodies populaires
1.00—Nouvelles
1.15—Chronique syndicale
1.30—Sur trois temps
1.45—Neuvaine à St-Joseph
2.00—Boulevard de la chanson
3.00—New York Hollywood
3.30—Fiesta à Rio
4.00—Nouvelles
4.05—Opéras et operettes
5.00—Musique pour tous
5.30—Fédération Jociste de Chicoutimi
5.45—Le journal de famille
6.00—Nouvelles
6.15—Chronique sportive
6.30—La gent ecolière
7.00—Chapelet en famille
7.15—En vrac (théâtre)
7.30—Images de France
8.00—Mémoires du Dr Lambert
8.30—Chansonnettes
8.55—Nouvelles
9.00—La semaine sportive
9.15—Disques en balade
9.30—Ildeaux (théâtre)
10.00—Chefs d'oeuvre de la musique française
10.30—Parade des quilles
10.45—Nouvelles
11.00—Les danses modernes
11.15—Les sports ce soir
11.30—Les danses modernes
11.55—Nouvelles

Le lundi, 16 mars

6.31—Nouvelles
6.35—Musique pour tous
7.00—Nouvelles
7.05—Musique pour tous
7.30—Nouvelles
7.35—Musique pour tous
7.45—Charlie Zunz
8.00—Radio Sacré-Coeur
8.15—Nouvelles
8.25—Musette
8.30—La boîte à musique
8.50—Chansons concours Gusto
8.55—La boîte à musique
9.00—Nouvelles
9.05—La boîte à musique
9.25—Cinq et Cinq
9.30—La boîte à musique
10.00—Nouvelles
10.05—La boîte à musique
10.15—Le courrier à CKRS
10.30—Musique pour madame
10.35—Cherchez, trouvez, gagnez
10.40—Musique pour madame
11.00—Nouvelles
11.05—Le courrier de Mimi
11.15—Vedettes de chez-nous
11.30—Programme anniversaire Purity
11.40—La voix du Lac
12.00—Nouvelles
12.05—L'Heure agricole
12.30—Mélodies populaires
1.00—Nouvelles
1.15—Piano moderne
1.30—Sur trois temps
1.45—Neuvaine à St-Joseph
2.00—Nouvelles
2.05—Boulevard de la chanson
2.30—Le Dr Renee
2.45—Intermède
2.50—Cécile et Coco
3.00—Nouvelles
3.05—En roulant ma boule
3.30—Fiesta à Rio
4.00—Nouvelles
4.05—Le thé dansant
4.30—Disco-jeunesse
5.00—Nouvelles
5.05—Divertissement
5.15—Cinéma-parade
5.30—Chansonnettes
5.45—Rythmes populaires
6.00—Nouvelles
6.15—Un peu de tout
6.30—Causerie sportive
6.40—Musique en dinant
7.00—Chapelet en famille
7.15—Your Special
7.30—Les contes de la pluie et du beau temps
7.45—Musique en douce
8.00—La Louve
8.15—La rue des pignons
8.30—Jouez double
8.55—Nouvelles
9.00—La pause qui rafraîchit
9.30—Le Survenant
9.45—Disques en balade
10.00—Rendez-vous musical
10.30—En vedette
10.45—Visite au rayon
10.50—Intermède
11.00—Nos vedettes canadiennes du disque
11.30—Bulletin de nouvelles
11.35—Musique en dinant
11.40—L'Affiche parlante
11.45—Musique en dinant
11.00—L'Association forestière québecoise
12.10—Musique en dinant
12.45—Radio-Journal, 2e édition
1.00—Romance de Paris
1.15—Echos sud-américains
1.25—Madame est servie
1.30—Ballade de faubourg
1.45—Refrains parisiens
1.55—Bulletin de nouvelles
2.00—Sur le clavier
2.15—De Montmartre à la Place Pigale
2.30—Rythmes américains
2.45—Un brin de causette, mesdames
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—On danse à Mexico
3.15—Au bord de la Seine
3.30—Belles mélodies
3.45—Souffles d'orgue
3.55—Bulletin de nouvelles
4.00—Les plus belles pages de l'Opéra
4.30—A nos malades
4.55—Bulletin de la bourse
5.00—Votre jazz favori
5.15—Moment de détente
5.30—Pour tous les goûts
5.45—Sur toutes les gammes
6.00—Nouvelles locales
6.15—Belle musique
6.30—Radio-Journal, 3e édition
6.45—Actualités sportives
6.50—Intermède
7.00—Chapelet en famille
7.15—Le Survenant
7.30—Intermède
7.45—Causerie Richelieu
8.15—Intermède
8.30—Jouez double
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Concert miniature
10.00—Piano populaire
10.15—Résumé des nouvelles de la journée

CHRL
ROBERVAL

Le dimanche, 15 mars

8.30—Messe
10.00—Belle musique
11.00—A nos malades
11.30—Bulletin de nouvelles
11.35—Musique en dinant
12.45—Nouvelles
1.00—L'Histoire de Dieu
1.25—Intermède
1.30—Chronique syndicale
1.45—Romance de Paris
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—Opéra
5.00—Album des disques RCA Victor
5.30—Intermède
5.40—Rendez-vous avec la santé
5.45—Chronique sportive
6.00—Radio-Journal
6.15—Intermède
6.30—Belle musique
6.45—La bonne chanson
7.00—Chanteurs que vous aimez
7.30—Piano classique
8.00—Chansonnettes et variétés
8.30—Musique légère
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Théâtre français
9.30—Concert miniature
10.00—Piano Populaire
10.15—Résumé des nouvelles de la journée
10.30—Musique de danse
11.25—Nouvelles et fermeture

Le lundi, 16 mars

7.00—Ouverture et offrande de la journée
7.05—Variétés matinales
7.15—Horaire des trains
7.20—Domaine agricole
7.30—Bulletin de nouvelles
7.35—Prix des denrées
7.40—Intermède
7.45—Radio-Sacré-Coeur
8.00—Radio-journal, 1ère édition
8.15—Musique de fanfare
8.30—La vie en rose
9.00—Saviez-vous ça?
9.25—La roue de fortune
9.35—Cherchez, vous trouverez
9.45—Mon disques préféré
10.00—Bulletin de nouvelles
10.05—Mon disque préféré
10.30—On dit
7.30—Paris chante
7.45—Musique en douce
8.00—Place au talent
8.30—Que désirez-vous?
8.55—Nouvelles
9.00—Disques en balade

Le mardi, 17 mars

Comme lundi, sauf :
7.05—Musique de chez-nous
7.20—Domaine agricole
7.30—Variétés matinales
9.00—Mon disque préféré
9.15—Saviez-vous ça?
9.25—Mon disque préféré
12.15—Musique en dinant
2.45—L'Inspiration du moment
6.15—Intermède
7.30—Les chanteurs que vous aimez
7.55—Bulletins de nouvelles
8.00—Variétés musicales
8.30—Radio-Hockey
9.30—Impromptu de Paris

Le mercredi, 18 mars

Comme lundi, sauf :
7.05—Musique de chez-nous
7.20—Domaine agricole
7.35—Variétés matinales
9.00—Mon disque préféré
9.15—Saviez-vous ça?
7.30—Folklore
7.45—Intermède
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Tentez votre chance!
8.25—Intermède
8.30—Voguant vers l'Horizon
9.00—Concert Miniature
(Suite à la 21e page)

Le jeudi, 19 mars

Comme lundi, sauf :
1.45—Neuvaine à St-Joseph
7.45—Colette et Roland
8.30—Avec l'orchestre de Guy Lombardo
9.00—Aux îles du Soleil

Le vendredi, 20 mars

Comme lundi, sauf :
1.45—Neuvaine à St-Joseph
9.15—Le rendez-vous de Lisette
10.30—Cherchez, trouvez, gagnez
2.05—Paris chante
2.50—Cécile et Coco
7.45—Qui aura le dernier mot
8.00—La Louve
8.30—Tentez votre chance
9.00—Disques en ballade

Le samedi, 21 mars

Comme lundi sauf :
7.45—Variétés canadiennes
7.55—Frank Petty Trio
10.30—Programme anniversaire Purity
10.45—Musique pour madame
11.00—Nouvelles
11.05—Vedettes de chez-nous
11.30—La voix du lac
12.00—Nouvelles
12.05—Chansonnettes (commandité)
12.15—Mélodies populaires
12.30—Théâtre impérial
12.40—Mélodies populaires
12.50—Intermède
1.00—Nouvelles
1.15—Piano moderne
1.30—Sur trois temps
1.45—Orgue magique
3.00—Nouvelles
3.05—New York — Hollywood
6.40—Intermède
6.45—Musique populaire (commandité)
7.15—Musique en douce
7.25—Intermède

Le lundi, 16 mars

6.31—Nouvelles
6.35—Musique pour tous
7.00—Nouvelles
7.05—Musique pour tous
7.30—Nouvelles
7.35—Musique pour tous
7.45—Charlie Zunz
8.00—Radio Sacré-Coeur
8.15—Nouvelles
8.25—Musette
8.30—La boîte à musique
8.50—Chansons concours Gusto
8.55—La boîte à musique
9.00—Nouvelles
9.05—La boîte à musique
9.25—Cinq et Cinq
9.30—La boîte à musique
10.00—Nouvelles
10.05—La boîte à musique
10.15—Le courrier à CKRS
10.30—Musique pour madame
10.35—Cherchez, trouvez, gagnez
10.40—Musique pour madame
11.00—Nouvelles
11.05—Le courrier de Mimi
11.15—Vedettes de chez-nous
11.30—Programme anniversaire Purity
11.40—La voix du Lac
12.00—Nouvelles
12.05—L'Heure agricole
12.30—Mélodies populaires
1.00—Nouvelles
1.15—Piano moderne
1.30—Sur trois temps
1.45—Neuvaine à St-Joseph
2.00—Nouvelles
2.05—Boulevard de la chanson
2.30—Le Dr Renee
2.45—Intermède
2.50—Cécile et Coco
3.00—Nouvelles
3.05—En roulant ma boule
3.30—Fiesta à Rio
4.00—Nouvelles
4.05—Le thé dansant
4.30—Disco-jeunesse
5.00—Nouvelles
5.05—Divertissement
5.15—Cinéma-parade
5.30—Chansonnettes
5.45—Rythmes populaires
6.00—Nouvelles
6.15—Un peu de tout
6.30—Causerie sportive
6.40—Musique en dinant
7.00—Chapelet en famille
7.15—Your Special
7.30—Les contes de la pluie et du beau temps
7.45—Musique en douce
8.00—La Louve
8.15—La rue des pignons
8.30—Jouez double
8.55—Nouvelles
9.00—La pause qui rafraîchit
9.30—Le Survenant
9.45—Disques en balade
10.00—Rendez-vous musical
10.30—En vedette

1240 K. C. **CKRS** 250 watts
Tous les samedis
à 10 h. 30 a.m.
PROGRAMME ANNIVERSAIRE DES JEUNES

1240 K. C. **CKRS** 250 watts
Jeudi
à 8 h. 30 p.m.
TENTEZ VOTRE CHANCE

Sophisti-crème DU BARRY

Le miraculeux fond de teint en pain.
Une merveille pour les peaux sèches!

La nouvelle découverte merveilleuse de Du Barry . . . un fond de teint qui dissimule les imperfections, convenant particulièrement bien aux peaux sèches et recommandé pour tous les genres d'épidermes. Pas besoin d'eau— il s'applique du bout des doigts, en une couche protectrice d'un adorable velouté. De plus, il est hypo-allergénique! Sept nuances enchanteresses.

$1.75

Un produit de la famille des célèbres poudre pour le visage et rouge à lèvres Du Barry

Richard Hudnut
TORONTO • NEW YORK

SUPPRIME graisse et saleté
COMME PAR MAGIE

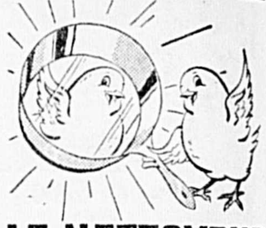

LE NETTOYEUR BON AMI
NETTOIE TOUT RAPIDEMENT... SANS JAMAIS ÉGRATIGNER!

Deux formes pratiques: en poudre et en pain. Essayez les deux!

Donne un poli éclatant aux éviers, baignoires et casseroles...tout en les nettoyant!

N'ABÎME JAMAIS LES MAINS!

Essayez le nettoyeur rapide qui "n'a pas encore égratigné!"

BON AMI

Les aventures de Tintin et de son chien Milou

Le sceptre d'Ottokar 42

EMBELLISSEZ VOS PLANCHERS À PEU DE FRAIS!

NOUVEAUX MOTIFS DE CONGOLÉUM
— le couvre-plancher RENOMMÉ POUR SA DURABILITÉ

CONGOLEUM GOLD SEAL GUARANTEE SATISFACTION GUARANTEED OR YOUR MONEY BACK

SANS LE "SCEAU-OR" CE N'EST PAS UN CONGOLÉUM

Le Congoléum "sceau-or", durable et facile à nettoyer, offre maintenant un choix de dessins et motifs plus magnifiques que jamais. Ne manquez pas d'aller admirer le *Shadow-Leaf* Simili-Relief — un motif absolument nouveau qui donne l'illusion d'un luxueux tapis à dessins en relief.

CONGOLEUM CANADA LIMITED, Montréal
Fabricants du CONGOWALL, le couvre-mur splendide et durable

Comprendre les autres

(par Stanley O.Allyn)

Aujourd'hui la personne la plus utile au monde est celle qui sait s'entendre avec les autres et les respecter. Les relations humaines constituent la science la plus importante de l'Art de vivre.

J'avance ceci parce que je reviens d'un voyage de 6 semaines à l'étranger, dont j'ai passé la plus grande partie en Asie où de mauvaises relations humaines sévissent depuis des générations. Cette erreur nous menace, vous et moi. Elle menace tout ce que nous avons et tout ce que nous espérons être. Nous devons donc nous préparer à y penser et à faire quelque chose à ce sujet.

Ceux qui acceptent aujourd'hui de guider le monde, ou auxquels ce rôle échoit, comme cela nous est arrivé, doivent trouver un moyen de traiter les problèmes de l'homme dans les parties agitées du monde et ravagées par la famine. Les conditions de vie des masses en Orient sont une source de troubles qui peuvent s'étendre au monde entier. L'isolationisme a vécu. Quand vous n'êtes qu'à 50 ou 60 heures de vol de n'importe quel point du globe, vous ne pouvez plus croire que vous êtes seuls.

Quelle est donc la raison pour laquelle le commerce trouve le moyen de survivre et de prospérer tout en ayant à faire face aux mêmes obstacles qui handicapent souvent les pays et les gouvernements? La raison fondamentale en est que pour faire du commerce vous êtes obligé de connaître et de comprendre les us et coutumes des pays et de vous y conformer. Vous devez soit établir un terrain d'entente, soit vous abstenir de faire du commerce.

Par exemple, lorsque nous étions à Singapour, nous voulions organiser une réunion suivie de dîner pour nos employés de Malaisie. Parmi eux il y avait des Mahométans, des Chinois et des Européens. Les Mahométans demandaient que leur nourriture soit préparée et servie par des Mahométans, les Chinois avaient des exigences très définies et les Européens voulaient aussi leur propre menu.

Nous nous en sommes tirés avec 3 tables séparées. Nourriture et service mahométans à une table, chinois à une autre, européens à une troisième. La réunion fut un succès. Le lien commun de l'intérêt des affaires a servi à surmonter les intolérances vieilles comme le monde et le manque de compréhension mutuelle.

Pour faire du commerce il faut non seulement trouver un terrain d'entente, mais aussi fournir des produits que les principaux clients apprécient et désirent. Et il est paradoxal de constater que les produits américains sont appréciés là où ils sont répandus, mais que dans de très vastes régions du globe les idées américaines ne le sont pas. Vous et moi nous savons que le standard de vie des américains est le plus haut du monde. Il est basé sur la mise en pratique des bonnes relations humaines. Il considère les gens comme des êtres humains. Cela nous paraît une attitude normale et naturelle. Mais, dans la vie de centaines de millions de gens elle apparaît comme une nouvelle et étrange théorie. Nous devons expliquer cette nouvelle théorie aux gens de l'étranger. Dans nos contacts personnels, dans nos lettres qui touchent des millions de gens nous devons expliquer comment cette théorie a été mise en pratique. Nous pouvons tous faire cela même si nous ne voyageons que jusqu'à la boîte aux lettres du coin. Les aspects de vie que nous décriront montreront que les bonnes relations humaines sont pratiquées en Amérique.

Nous avons la bonne fortune, en tant qu'Américains, d'avoir reçu cet héritage de liberté et d'opportunités. La porte est grande ouverte aux opportunités, non seulement pour des profits, mais aussi pour des services, des contributions personnelles qui aideront à faire un monde meilleur.

Nous commençons à nous rendre compte à quel point les progrès de la Science et de la technologie ont dépassé l'art de se comprendre et de travailler avec les autres. C'est dans ce domaine que réside tout l'espoir de l'avenir. Cet espoir de succès et de bonheur dépend de nos possibilités d'entretenir de bonnes relations humaines. Nos réalisations, matérielles et autres, seront à la mesure de notre capacité de compréhension du point de vue des autres, de l'appréciation de leurs espoir et de leurs aspirations, et pour autant que nous acquerrons leur respect et leur collaboration. Et plus nous augmenterons nos réalisations dans ce domaine, plus nous apporterons de contribution à l'avenir.

(Common Council)

Une Vive Démangeaison ... Me Rendait Fou!

Dès le premier usage, la Prescription D.D.D., liquide adoucissant et rafraîchissant, soulage les démangeaisons causées par l'eczéma, les boutons, les dartres et autres affections de la peau. Pas graisseux, ne tache pas. Bouteille d'essai de 4/c doit satisfaire, ou l'argent sera remis. Ne souffrez pas! Demandez la PRESCRIPTION D.D.D à votre pharmacien.

45e anniversaire de mariage

A l'occasion du 45e anniversaire de mariage de M. et Mme Arthur Milot de Normandin, tous les enfants des jubilaires se sont rendus à la maison paternelle. On reconnaît sur cette photo, de gauche à droite, 1ère rangée: Mme Albert Savard (Germaine), M. et Mme Arthur Milot (Claudia Grenier), et Mme Eugène Roy (Gérardine), 2e rangée: Mme Charles-Henri Maltieu (Georgette), Mme Olivier Lemieux (Annette), Mlle Candide, Mme Renault Tremblay (Blandine), Mlle Moïsette et M. Paul-Emile Milot. 3e rangée: Anatole, Raoul, Luc et Alphonse Milot, ainsi que Mme Noël Desmeules (Liliane), de Normandin.

ont perdu leur bébé de 2 jours.

STATISTIQUES

En 1952 il y a eu 29 baptêmes, 5 mariages, 6 sépultures dont 4 grandes personnes: M. Alfred Marcil, M. Jos Lecomte, Mme Gérard Villeneuve et M. Emile Lecomte.

VA ET VIENT

MM. René Marcil et Joseph Rousseau ont eu la visite de leurs fils qui sont frères P.E.C. à Pointe du Lac.

Mme Wellie Thibeault est allée à Québec aux funérailles de sa mère.

M. Robert Villeneuve fils de M et Mme Jos-J.-Villeneuve a visité sa famille avant son départ pour outre-mer.

RADIO

(Suite de la 20e page)

Le jeudi, 19 mars

Comme lundi, sauf :

7.35—Variétés matinales
9.00—Le quart d'heure de la valse
9.15—Saviez-vous ça?
9.25—Mon disque préféré
10.20—Qui chante
12.15—Musique en dînant
2.45—L'inspiration du moment
6.15—Intermède
7.30—Les chanteurs que vous aimez
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Variétés musicales
8.30—Chansonnettes françaises
9.00—Chefs d'oeuvre de la musique
9.30—Concert miniature

Le vendredi, 20 mars

Comme lundi, sauf :

7.05—Musique de chez-nous
7.35—Variétés matinales
9.00—Mon disque préféré
9.15—Saviez-vous ça?
7.30—Chanteurs que vous aimez
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Variétés musicales
8.30—Radio-Hockey (Alma vs Jonquière)

Le samedi, 21 mars

Comme lundi, sauf :

7.05—Musique de chez-nous
7.35—Variétés musicales
9.00—Mon disque préféré
12.15—Musique en dînant
2.45—L'inspiration du moment
6.00—Sur toutes les gammes
6.15—Intermède
6.45—Intermède
7.15—Intermède
7.30—Un reel, une valse, un quadrille
7.45—Intermède
7.55—Bulletins de nouvelles
8.00—Variétés musicales
8.30—Chansonnettes françaises

MAUX DE TÊTE
RHUMES
DOULEURS
RHUMATISMALES
MALAISES FÉMININS
Soulagés rapidement avec
ANTALGINE
84

St-Stanislas

St-Stanislas (Ex.C.) — Jos-Paul-Réjean, fils de M. et Mme Alex. Brassard. Parrain, M. Achille Fournier; marraine, Mlle Florence Beauchesne.

Jos-Jean-Bap.-Denis, fils de M. et Mme Lucien Hébert. Parrain et marraine: M. et Mme J.-B. Bouchard.

Joseph-Yvon-Eglde, fils de M. et Mme Maurice Rousseau. Parrain et marraine M. et Mme Georges Doucet.

Marie-Cécile-Bérangère, fille de M. et Mme Paul-Emile Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Robert.

Marie-Rita-Denise, fille de M. et Mme Jos.-Henri Ouellet. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Rousseau.

Le 4 février, M. et Mme J.-H. Ouellet

Ce que vous voulez c'est un Coke

7¢

Consigné Taxe Réduite

BUVEZ Coca-Cola MARQUE DÉPOSÉE

"Coke" est une marque déposée 56-19

Embouteillage de Coca-Cola Autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltée

GAGNON & LAPOINTE
54, rue du Pont
Jonquière — Tél.: 2-3558

Le langage des Fleurs est le plus Eloquent

Mme J.-L. Marchand FLEURISTE

16 est, rue Racine CHICOUTIMI Tél.: 4-4016

Des Asiatiques étudient l'O. N. U.

Des étudiants originaires de l'Afghanistan, de Birmanie, de Ceylan, d'Israël, du Japon, de Malaisie, du Népal, du Pakistan, des Philippines et de toutes les régions de l'Inde se sont réunis récemment à la Nouvelle Delhi pour participer à une Conférence sur l'ONU, organisée conjointement par le Mouvement mondial des Etudiants pour les Nations Unies (ISMUN) et par l'Association estudiantine indienne pour les Nations Unies. L'Unesco avait accrédé des allocations de voyage pour permettre à des délégués américains, suédois, australiens et indonésiens de se rendre à la Conférence. L'Iran et la France y avaient également délégué des observateurs. Cette réunion avait pour but de familiariser les étudiants asiatiques avec l'oeuvre de l'ONU et de ses Institutions spécialisées et d'envisager la constitution éventuelle d'associations estudiantines pour les Nations Unies. Inaugurée par Sir Benegal Nursing Rau, membre de la Cour internationale de Justice, la Conférence entendit une allocution du Premier Ministre de l'Inde, M. Jawaharlal Nehru. Le Département de l'Information de l'ONU, ainsi que l'OMS, l'OAA, l'OIT et l'Unesco étaient représentés à cette réunion. (UNESCO)

vous aurez les planchers

les plus brillants

au monde...

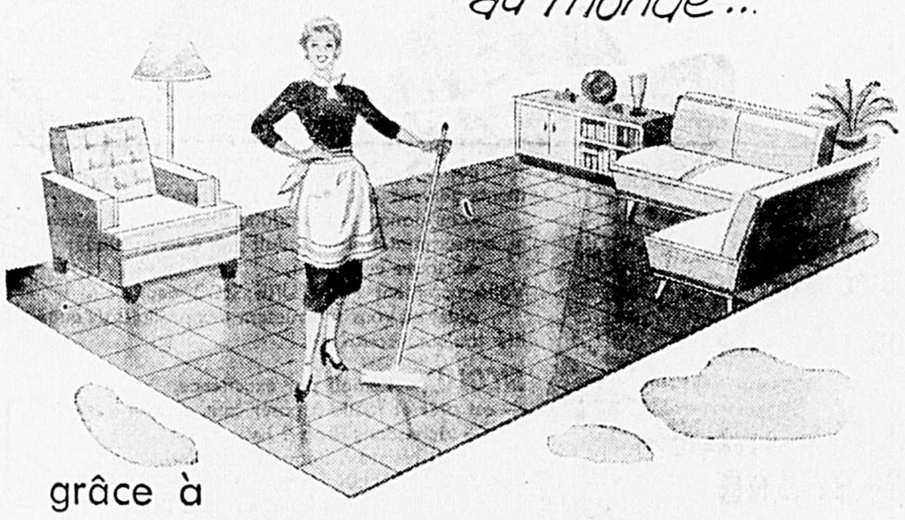

grâce à

la *NOUVELLE* cire **Johnson**

GLO-COAT
ÉCLAT DURABLE

Les célèbres Laboratoires des Cires Johnson ont produit la Glo-Coat *Eclat Durable* pour les ménagères qui désirent des planchers à l'éclat *plus brillant* et *plus résistant.*

De toutes les cires sans frottage, c'est elle qui confère aux linoléums et aux carrelages l'éclat *le plus brillant au monde* et qui les recouvre de la couche protectrice *la plus dure* qui soit. Elle les protège contre toutes marques de talons et rayures et son éclat reste intact même aux endroits les plus *exposés.*

Absolument *sans danger* pour tous linoléums et carrelages . . . elle ne peut amollir les surfaces ni endommager les couleurs.

Et...elle brille en séchant...*sans* qu'on y touche.

Demandez à votre fournisseur, le bidon à **bande verte . . .**

la cire sans frottage **JOHNSON**

GLO-COAT

ÉCLAT DURABLE

membre de la famille des **CIRES JOHNSON** *-les préférées depuis 60 ans-*

Pour tous conseils concernant l'entretien des planchers, adressez-vous à Paulette Richard Service aux Consommateurs de la cire Johnson.

S. C. JOHNSON AND SON, LIMITED
5430 AVE. ROYAL MOUNT, MONTRÉAL, QUÉ.

Ne manquez pas le nouveau programme radiophonique Johnson "Cécile et Coco"-consultez les journaux pour l'heure et le poste.

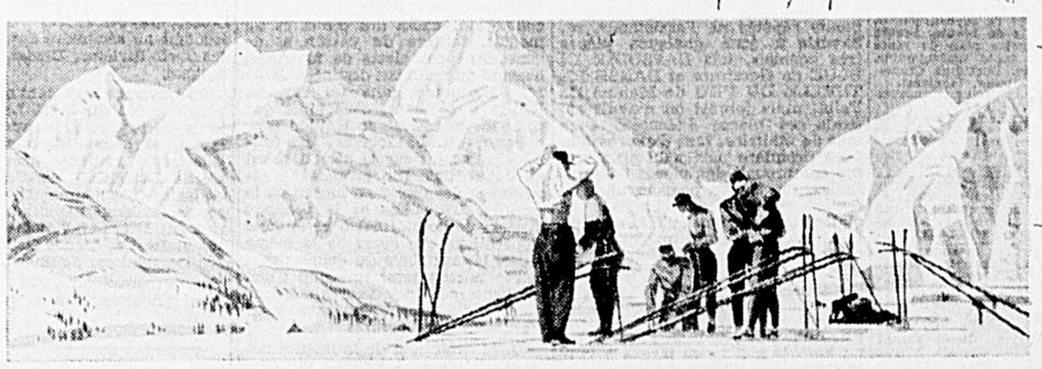

LE SKI À BANFF

Banff, dans les Rocheuses, offre un véritable paradis pour les fervents de sports d'hiver . . . dans un décor splendide ayant comme toile de fond la plus majestueuse chaîne de montagnes du Canada.

Pour qui recherche la perfection... la **Monarch !**

Partout où vous verrez des gens qui mènent une vie active et palpitante, vous trouverez la superbe Monarch de 1953. Ses lignes attrayantes ont un air de jeunesse qui vous invite à prendre le volant pour une randonnée toute de confort et d'insouciance. L'intérieur luxueux de la Monarch vous assure une détente parfaite pendant des milles et des milles de conduite sans effort. Et avec quel plaisir constaterez-vous la superbe performance de son puissant moteur V-8 de 125 CV! Rendez visite à un vendeur autorisé Monarch au plus tôt . . . Demandez-lui une randonnée d'essai dans une nouvelle Monarch "53" — le triomphe de l'industrie automobile! Les regards admirateurs dont vous serez l'objet vous convaincront que *pour qui recherche la perfection, la Monarch s'impose.*

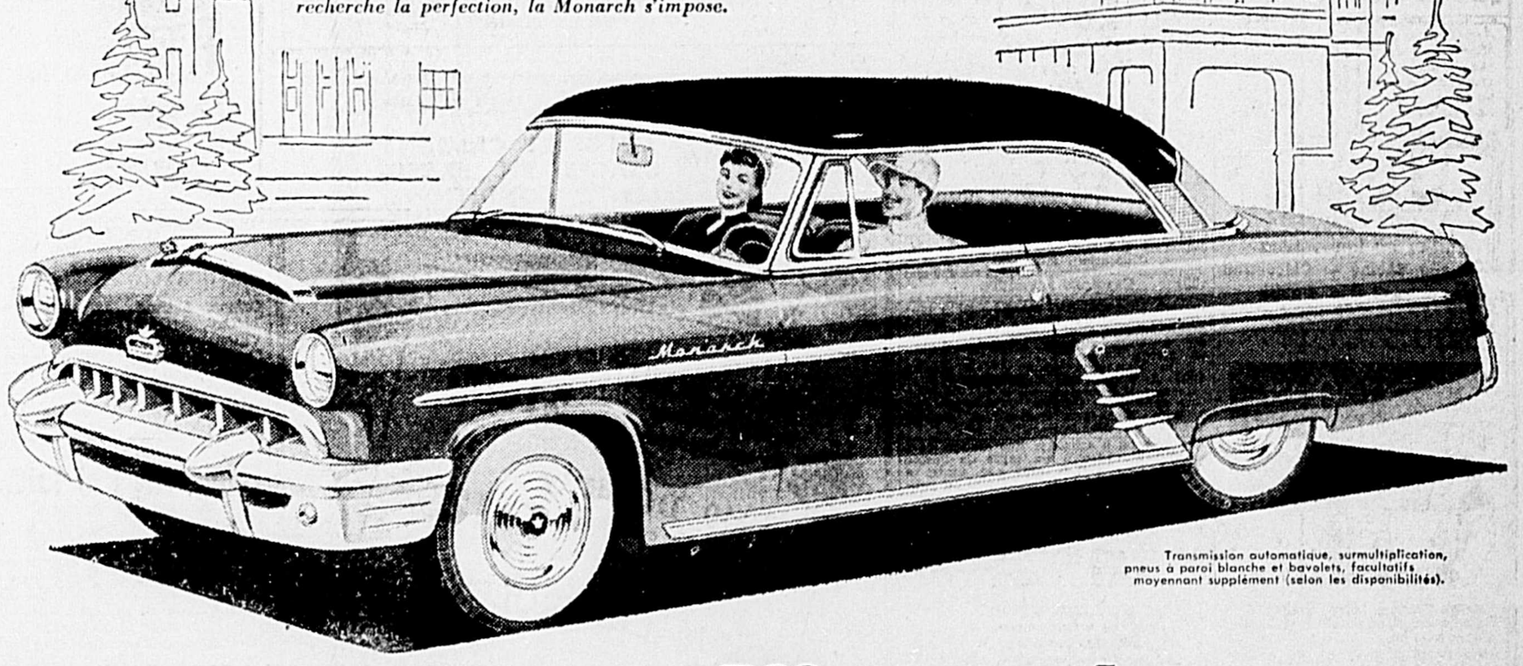

Transmission automatique, surmultiplication, pneus à paroi blanche et bavolets, facultatifs moyennant supplément (selon les disponibilités).

Prélassez-vous dans une **Monarch** 1953

UN DEMI-SIÈCLE D'EXPÉRIENCE EN CONSTRUCTION AUTOMOBILE

VOYEZ UN VENDEUR AUTORISÉ MONARCH

Ford MONARCH LE GARAGE AUTOMOBILE DE CHICOUTIMI LIMITÉE

54-60 est, rue Racine
Chicoutimi
Tél.: 4-4401

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION SE TROUVENT CHEZ LES VENDEURS MONARCH

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIF
DES ANNONCES CLASSEES
LE PROGRES DU SAGUENAY

Caractère 6½ points chaque mot 02
Minimum par insertion 75
Annonces spéciales la ligne agate 10
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard le lundi midi

(1) Chambres à louer

Chambre à louer pour monsieur seulement. S'adresser à 398, avenue Hôtel-Dieu, tél. 4-3890, Chicoutimi. (1)

(2) Etablissements commerciaux à louer

BUREAUX A LOUER — environ 10,000 pds carrés de plancher dans immeuble moderne, rue Racine, Chicoutimi. S'adresser à C. P. 218, dept 113, Chicoutimi. (2)

(3) Propriétés à vendre

A VENDRE

UNE EPICERIE licenciée située Chicoutimi ouest, à vendre pour cause exceptionnelle. Chiffre d'affaire annuel établi tout au comptant, $85,000.00. Pour d'ici dix jours, aucune offre raisonnable ne sera refusée.

UNE PROPRIETE de 7 appartements située rue Vaudreuil, Arvida. Prix $7,500.

UNE PROPRIETE de 3 logements et une maisonnette en plus situées rue Fortin à Chicoutimi. Revenu $100.00 par mois. Prix $6,300.00 dont $3,300.00 comptant et la balance à $50.00 par mois. Logement libre à l'acheteur dans 15 jours. C'est une occasion.

UNE MAISON de 6 pièces située rue Delage près de la rue Lorne à Chicoutimi. Prix $4,750.00 dont $1,250.00 comptant.

UNE PROPRIETE de 7 pièces située rue Davy à Arvida, à vendre pour cause de départ. Système de chauffage. Prix $8,500.00.

UNE PROPRIETE de 2 logements située Halfway, Jonquière. Prix $3,200.00 dont $1,200. comptant.

UNE PROPRIETE moderne et une maisonnette situées rue de la Fabrique, Ste-Anne. Vue magnifique sur la ville de Chicoutimi. Prix $7,500.00 à de bonnes conditions. Revenu $104. par mois.

UNE PROPRIETE moderne de 6 pièces située rue Faraday, Arvida. Système de chauffage. Prix $9,500.00 dont $4,500.00 comptant. Livraison immédiate.

UNE EPICERIE restaurant située à Bagotville. Chiffre d'affaire $700.00 à $800.00 par semaine. Logement libre à l'acheteur. A vendre pour cause de santé.

Almas Brassard
Courtier en immeubles
121 est, rue Racine, Chicoutimi
Edifice Thébergo
Tél.: bur. 4-5851 et rés. 4-5422

A VENDRE

COMMERCE de marchandises à la verge avec salon de couture, comprenant 2 moulins à coudre, stock valeur $5,000 coûtant, ameublement $1,000. Le tout à vendre au prix de $5,000. Situé dans le centre de Chicoutimi avec bail de 5 ans.

EPICERIE-BOUCHERIE-LICENCIE située au centre de la ville de Chicoutimi, à vendre pour cause de départ, chiffre d'affaire actuel $130,000.

UNE PROPRIETE, en brique, située à Ste-Anne-de-Chicoutimi, 2 loyers dont un libre à l'acheteur, valeur $16,000., à vendre au prix spécial de $12,000., donc $5,000. comptant, pour cause de départ.

UNE PROPRIETE GENRE BUNGALOW située au centre de la ville, 7 pièces, à vendre pour cause de départ, $5,000. comptant, balance $30. par mois.

UNE PROPRIETE de 2 loyers, construction de 4 ans, située à Ste-Anne-de-Chicoutimi, prix spécial $5,000. dont $2,500. comptant, balance conditions faciles.

UNE PROPRIETE AVEC 6 ACRES DE TERRE? UNE ETABLE NEUVE, située à un mille de la ville de Chicoutimi, sur route régionale, conviendrait pour élevage de volailles, prix spécial $5,000 avec conditions si désiré.

UNE TERRE DE 150 ACRES, 10 vaches, située à 5 milles de Chicoutimi, à vendre à prix d'occasion pour cause de maladie. Accepterais en échange une propriété, située, soit à Jonquière, Arvida ou Chicoutimi. Vraie occasion pour un client qui désire échanger sa maison pour une terre.

EPICERIE-BOUCHERIE-LICENCIE, avec propriété de 4 loyers, camion pour livraison, établie depuis 12 ans dans Chicoutimi, tout ameublement, comptoir frigorifique, balance toledo valeur réelle $7,000. Stock $4,000. Le tout à vendre à prix de sacrifice pour cause de départ, accepterais une propriété en échange.

A LOUER

UN SOUS-SOL COMMERCIAL 40' x 30' avec vitrine et porte sur la rue Racine au centre, conviendrait pour commerce de gros ou salle d'échantillons.

S'adresser à

Omer Tremblay
Courtier en immeubles
333 est, rue Racine — Chicoutimi
Tél.: Bur. et Rés. 4-5268

Simpsons-Sears
"CHICOUTIMI"
Tél.: 4-4438
MARCHANDISES USAGEES

Set de cuisine 6 morceaux, bois verni, fini naturel. Val. rég. $98. Spécial **$45**
Buffet de cuisine, émaillé blanc. Spécial **$10**
Glacière en tôle d'acier, émaillée blanc. Val. Rég. $69.50 - Spécial **$30**
2 radios de table "Mental radio". Val. rég. $49.95 - Spécial **$22.50**
Rangette électrique "MacLary" avec contrôle du four. Valeur rég. $89.60 Spécial **$45.**
Laveuse électrique émaillée - Spécial **$18.**
Laveuse électrique en parfaite condition. Spécial **$25.**

(9) Poules-poussins

Vous voulez des bons pousains? Le couvoir Bray peut remplir votre commande. D'un jour: laines; cochets, poulettes, mêlés. Grand choix de races pures et races croisées. Demandez tous les détails aux agents J.-E. Coudé, 175 avenue Morin, Chicoutimi; Henri Plourde, Saint-Prime; Ernest Pilote, Saint-Joseph d'Alma. (9)

Prix spéciaux des poussins pour mai (juin. Rocks barrés, Rouge et Rock, Rosbeck, Sussex et Rouge, Island Rouge et Leghorn et Rock. Poulettes 95% garanties $23.50 le cent; Cochets $9.00 le cent. Poussins non sexués $13.50 le cent. Chaque race est baguée par le gouvernement et a subi l'épreuve du pullorum. Certificat de santé remis avec chaque envoi. Epargnez du temps, commandez d'après l'annonce. Catalogue gratuit envoyé sur demande. Monkton Poultry Farm, Monkton Ont. (9)

(12) Hommes demandés

Hommes demandés pour vendre à domicile nos 250 nécessités domestiques. Hommes sérieux et brasseurs d'affaires. Catalogue illustré Gratis. Ecrire à Dr N.-A. Birola Enr., Sainte-Anne-de-la-Pocatière. (12)

(17) Personnel

JEUNES FILLES MAIGRES! ACQUEREZ UNE SILHOUETTE ELEGANTE! Gagnez de 5 à 10 lbs - entrain nouveau. Essayez les fameux comprimés toniques Ostrex qui restaurent santé et poids. Format de présentation **seulement 60c.** Toutes pharmacies. (17)

(18) Automobile

Automobile Austin A-40 Sommerset - 1952 - 4 portes - air conditionné - radio - en parfaite condition. S'adresser: Alain Lajoie, bureau tél. 4-3418, rés. tél.: 4-4835 (18)

(19) Radio

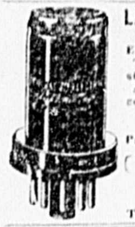

LAMPES DE RADIO
"General Electric"
EN GROS et au DETAIL
Toujours en main un stock des plus complet
Attention spéciale aux commandes par la poste
Technicien toujours à votre service.
Prix spécial au technicien
GILBERT & FRERES LTEE
401 est, rue Racine
Tél.: 4-4151 Chicoutimi

(20) Logements demandés

Logement de 3 pièces plus chambre de bain. S'adresser au Progrès du Saguenay. (20)

On demande à louer à Port-Alfred du 15 avril au 1er décembre, une maison meublée pour famille ayant des enfants qui devront suivre des cours dans une école anglaise. S'adresser au Progrès du Saguenay, Dept 117, C. P. 218, Chicoutimi. (20)

(21) Vendeurs demandés

Demande homme compétent comme détaillant dans Chicoutimi et ailleurs. Expérience pas nécessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable où les Produits Rawleigh ont été vendus pendant des années. Gros profits. Produits fournis à crédit. Ecrire Rawleigh's, Dept C-499-161, Montréal. (21)

(22) Filles-femmes demandées

Aimeriez-vous gagner facilement de $40 à $75 par semaine? Nos représentantes actives sont assurées de ce revenu par la vente de nos produits de beauté. Prenez le temps d'étudier notre plan de vente facile, accessoire de vente incomparable. Pas de territoire fixe. Doraldina Cosmetics Co., 1600 P. Delorimier, Montréal.

(24) A vendre divers

Mobilier de chambre à coucher - 4 morceaux - en très bonne condition. S'adresser après 6 h. du soir à 427 est, rue Racine, tél. 4-6301. (24)

Balance Jacobs Fan Type Detecto - Gram pour épicerie - Une caisse enregistreuse "National", système de comptabilité bon pour 5 ans, table de pool 4 x 8. S'adresser à 24 ct, rue Racine, tél. 4-4155. (24)

Attention ménagères, finie la corvée hebdomadaire du dégivrage de votre réfrigérateur avec le merveilleux dégivreur automatique M H I. Pendant que vous dormez le travail se fait. Cet appareil permet de conserver la saveur de vos aliments, tout en éliminant le surplus de givre accumulé durant le jour. Essai gratuit pour une semaine. Garantie de 2 ans. Pour renseignements: Ecrivez à: Jean-Paul Lefebvre, 1014 Melançon, Chicoutimi, tél. 4-4314. (24)

(27) Agents demandés

Belle opportunité d'augmenter votre salaire en vendant à temps plein ou partiel nos 250 nécessités domestiques dans tous les foyers. Agents demandés, avec ou sans expérience. Territoires libres dans Petit Saguenay et les environs. Familex, 1600 Delorimier, Dept C., Montréal. (27)

Voulez-vous être indépendant et votre propre patron. Devenez agent Jito pour ville de Chicoutimi et Bagotville. Nos 225 produits connus et garantis comprenant articles de toilettes, domestiques, médecines, culinaires, thé, café, etc., se vendent facilement de porte en porte. Succès assuré aux travailleurs. Aucun risque. Détails - Jito: 5130, rue Saint-Hubert, Montréal. (27)

(28) Chambre et pension

Chambre et pension dans famille privée. S'adresser à J.-B. Ouellet, 28, rue Lorne, Chicoutimi. (28)

(34) Rapports d'impôt

Hâtez-vous de compléter votre rapport et obtenir un remboursement et, ayant recours à un expert qui est à votre disposition à son bureau de Chicoutimi tous les mercredis soir. Pour rendez-vous, signalez 8-3402. (34)

(38) Vendeurs ou vendeuses

LA PLUS BELLE MERVEILLE DU SIECLE — Vendeurs ou vendeuses... sans aucune expérience... temps régulier ou temps libre... réalisez jusqu'à $100.00 par semaine, en vendant le merveilleux nouveau bas Minuit... 100% nylon, prouvé par la C.I.L., Montréal, admirablement empaqueté, comme dans un paquet de cigarette... Aux couleurs vives... Enveloppe de papier celophane... Très pratique pour accroche ou poche de manteau... Coupon de prime dans chaque boîte... Tous les gauges... Commission considérable, pour information: tél.: 4-4314 ou écrivez à Mme Jean-Paul Lefebvre, gérante, 1014 rue Melançon, Chicoutimi, P.Q. (38)

(39) Camions à vendre

Camion International, modèle 1941 - moteur neuf - 5 pneus neufs - en très bonne condition. Prix $450. Licence 1953. S'adresser à C.-E. Gilbert, Saint-Jean-Eudes tél. 8-3904.

(40) A vendre et à échanger

Une automobile Chrysler 1952. S'adresser à René Blackburn, Port-Alfred, Service Texaco, tél. 275, Port-Alfred. (40)

A vendre ou à échanger une maison de 3 logements, située à un mille de l'usine d'Arvida. Revenu de $900 par année. A échanger pour un petit restaurant ou pour une maison qui conviendrait à ce genre de commerce. Prix très avantageux. Les intéressés devront signaler tél.: 8-5958, après 6 h. du soir. (3)

Avis public

CHICOUTIMI
District de Chicoutimi

Cour Supérieure,
No 16,343.

POTVIN & BOUCHARD INC. corporation légalement constituée, et ayant son siège social à Jonquière, district de Chicoutimi, demanderesse; vs GERARD McNICOLL, résidant à Jonquière, district de Chicoutimi, défendeur; et OMER LAPOINTE & LEONIDAS GAGNON, ès-qualité de régistrateurs-conjoints de la division d'enregistrement du comté de Chicoutimi, mis-en-cause.

Contre le défendeur:

Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Jonquière, sous le numéro vingt-huit, vingt-neuf (No 28-29), dans le rang un (Rg. 1) dudit canton, avec bâtisses dessus construites, circonstances, dépendances, et accessoires.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale Sainte-Cécile, ville de Kénogami, JEUDI, le DIX-NEUVIEME jour du mois de MARS 1953, à TROIS heures de l'après-midi.

Le Shérif,
RENE DESLILE.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Arvida et les Jets sont vainqueurs au ballon-panier

Kénogami (D.N.C.) — La Ligue Régionale du Saguenay du Ballon-Panier a terminé sa cédule régulière, en biffant de ses activités deux parties pour chacun des clubs du circuit, qui sont au nombre de quatre. Les séries éliminatoires semi-finales auront lieu en la salle du Memorial Hall de Kénogami, étant sans contredit l'endroit voulu pour ce genre de sport.

Mercredi soir le 4 mars dernier. Les quatre équipes en lice se sont disputé les parties en programme double. Dans ces séries de deux parties au total des points, le Price Brothers Recreative Association de Kénogami rencontrait l'équipe d'Arvida, pendant que le Chicoutimi venait aux prises avec les Jets de l'Aviation Royale Canadienne de Bagotville.

Le Club de Kénogami fut défait par les Arvidiens dans la première partie au compte de 45 à 35. Chez les vainqueurs on a pu remarquer un bel esprit d'équipe, qui n'empêcha pas Bob Black de compter 21 des points de son club. Black est un spécialiste de poussées individuelles. Parmi les autres compteurs de l'équipe d'Arvida, McGreer 15 pts; Miners 5 pts; Cmith, Kaker et Howie deux points chacun.

Dans cette partie qui fut particulièrement mouvementée, les meilleurs compteurs pour le Kénogami sont toujours Pharo 12 points; Desjardins et Levesque, 8 points; Ouellet, Bouchard et Hicks 2 points chacun et Coulombe 1 point.

Il est le cas de dire que la deuxième partie fut un bombardement en règle contre les représentants de Chicoutimi au bialon-panier. Les Jets de Bagotville ont littéralement écrasé leurs adversaires au compte de 61 à 21. Pour les vainqueurs, Munn, Junkin et Crutchley furent les principaux artisans de cette victoire en comptant respectivement 21, 17 et 13 points des 61 points des Jets. Le Chicoutimi qui ne pouvait pas rivaliser avec le jeu magnifique des Jets, compta 21 points, dont 10 points furent attribués à Frigon et huit points à Savard. Deux points furent comptés par Miron, tandis que Gil en comptait un.

Georges Savaria a conquis Alma

Alma (DNC) — La section artistique de la Société St-Jean-Baptiste d'Alma a eu la main heureuse lorsqu'elle a présenté, pour son deuxième concert, le pianiste-compositeur, Georges Savaria, qui a conquis l'auditoire qui se pressait dans la salle du Théatre Alma. C'est M. H.-J. Lemieux, président de la Section artistique, *qui présenta* l'artiste invité. Après avoir fait une courte mais très intéressante biographie de l'artiste, M. Lemieux annonça, aux applaudissements de toute la foule, que le prochain concert nous permettrait d'entendre une artiste locale, Mlle Sylvaine Picard, diseuse, qui a obtenu à date de très grands succès à Montréal, tant à la scène qu'à la radio.

Pendant deux heures, l'artiste tint l'auditoire en haleine avec des pièces de choix et éxécutées avec une technique remarquable. D'une grande humilité, le pianiste n'a donné que trois rappels à la fin du concert, malgré les applaudissements répétés de l'assistance. M. Savaria a joué quelques pièces très connues, tels RAPSODIE IN BLUE de Gershwin et DANSE RITUELLE DU FEU de Manuel De Falla, mais jamais on n'avait entendu ces pièces éxécutées avec tant de maîtrise, tant d'expression.

La première partie du programme comprenait des pièces très difficiles, du Chopin pour la plupart. L'on a constaté que l'artiste se plait avec Chopin et qu'il comprend la mystique de cette musique et la communique à son auditoire. Dans la seconde partie, deux pièces de Debussy furent très applaudies, ainsi qu'une composition de Savaria, une DANSE VILLAGEOISE, qu'il dût jouer en rappel. En un mot, le choix des pièces a permis à l'artiste de se mettre en valeur, de se faire connaître et de plaire à l'auditoire.

Le lendemain du concert, M. Savaria offrait gracieusement aux Révérends Frères Maristes un concert tout aussi intéressant. Inutile de dire qu'il fut reçu à bras ouverts par ces bons éducateurs qui n'ont pas toujours la chance d'assister à nos concerts.

Complexité de la confection d'un manteau de fourrure

La Chambre de Commerce de Chicoutimi a eu l'avantage la semaine dernière de visiter une autre petite industrie de cette même ville appelée à un avenir florissant. Il s'agit en l'occurence des ateliers de fourrures de Gagnon & Frères. Cette excursion, si l'on peut s'exprimer ainsi, a intéressé fortement les visiteurs. Elle leur fit toucher du doigt la complexité de la confection d'un manteau de fourrure. MM. Roland Roy, gérant et Lionel Charbonneau, contremaître, qui possèdent déjà une longue expérience dans ce domaine, donnèrent les explications nécessaires, indiquant à leur auditoire ambulant, les diverses phases de la confection: choix des peaux et du modèle, taillage du patron et agencement des pièces de fourrures, blocage du manteau destiné à assurer l'harmonie dans les rayures. Rendu à ce stage, c'est alors que comence le travail de finition proprement dit. La fourrure est taillée exactement sur le patron choisi au début, puis l'on procède à l'assemblage des pièces au moyen de la couture. L'ajustage et le pressage mettent le point final à cette série d'opérations. Au cours de la même visite, les membres du Jeune Commerce purent jeter un coup d'oeil sur l'entrepôt de fourrures qui contient actuellement environ 3,000 manteaux de fourrures.

Après avoir joui de la science des employés de l'atelier, les visiteurs purent jouir de leur gentillesse. Une réception, en effet, leur fut offerte au cafétéria chez Roméo, situé au sous-bassement de l'édifice Ganon & Frères.

Couvoir certifié
BAIE-ST-PAUL
AVE. MORIN — BAIE-ST-PAUL — CTE CHARLEVOIX
LEON-J. PERRON, prop.
À VENDRE
POUSSINS d'un jour Plymouth Rock Barré
HYBRIDE: New-Hampshire & Plymouth Rock Barré
New-Hampshire & Light Sussex
DINDONNEAUX Broad Brest de Charlevoix
POULETTES de 4 semaines et plus.
Distributeur des nourritures Ful-O-Pep.
Certification provinciale approbation fédérale.
LISTE DE PRIX SUR DEMANDE

AUTOS ET CAMIONS USAGES EN EXCELLENTE CONDITION... A PRIX D'AUBAINE.
1951 FORD sedan, Custom air conditionné $1500
1949 DODGE sedan, air conditionné, moteur neuf $1125
1946 CHEVROLET sedan chaufferette $775
1946 FORD Pick Up, 1 tonne $425
CHEZ
COTE BOIVIN AUTO SERVICE INC.
DISTRIBUTEURS
CHEVROLET - OLDSMOBILE - CADILLAC - CAMIONS CHEVROLET - PNEUS DOMINION ROYAL
Tél.: 4-3315
80 RUE RACINE EST CHICOUTIMI

Le Clement Business College vient d'annoncer la nomination de M. Joseph Wood au poste de moniteur des cours par correspondance de cette institution. Actuellement, nous commençons les cours d'anglais. Pour information: Signalez 4-6241 ou venez le soir au College tous les vendredis de 7.30 à 8 heures P. M. Classe 106, édifice Côte Boivin, Rue Racine, Chicoutimi.

Décès du frère de M. Jean Dolbec

Monsieur Jean Dolbec vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son frère, monsieur Antonio Dolbec, courtier en assurances de Shawinigan. Monsieur Dolbec est décédé à l'hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières, à l'âge de 54 ans. Le regretté disparu était le fils du docteur Phidyme Dolbec et de dame Alise Godin, tous deux décédés.

D'une famille de dix-huit enfants, six frères et soeurs de monsieur Antonio Dolbec lui survivent. Ce sont Mme J.-A. Fortin (Rachelle) de Québec; Mme (Dr) F.-X. Lacourisère (Fabienne) des Trois-Rivières; Mlle Pauline Dolbec G.M.G. de Québec; Mlle Jeanne Dolbec du ministère de la Santé à Montréal; M. l'abbé Robert Dolbec, secrétaire général de l'Université Laval et M. Jean Dolbec de Chicoutimi.

Son épouse, née Irène Trottier, lui survit à Shawinigan avec cinq enfants: le docteur Jacques Dolbec de Shawinigan; MM. Guy et Claude Dolbec, associés de leur père; Pierre, étudiant au séminaire Saint-Joseph des Troit-Rivières; Denise, de Shawinigan.

Lui survivent également ses beaux-frères: le docteur F.-X. Lacoursière de Trois-Rivières; monsieur J.-A. Fortin, agronome de Québec; sa belle-soeur, madame Jean Dolbec (Cécile Bouchard) de Chicoutimi; ses belles-filles: Mme (Dr) Jacques Dolbec (Rolande Lamothe) de Shawinigan; Mmes Guy Dolbec (Louise Désaulniers) et Claude Dolbec (Thérèse Desaulniers) de Shawinigan.

Le "Progrès" offre ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Oland's et Guy Crispo, en vedette

Après avoir perdu la première partie jouée à Québec par la marge de 35 points, l'équipe Oland's de Jonquière s'est à nouveau distinguée dimanche après-midi en faisant subir une défaite à l'équipe Conseil Laval de Québec, par la marge de 140 points. L'équipe Oland's remporte donc la semi-finale provinciale aux grosses quilles par la marge de 105 points. Individuellement, Guy Crispo a été la grande vedette en jouant un extraordinaire triple de 719, des parties simples de 227-236-256. Pour le Conseil Laval, Paul Paré a été le meilleur avec un triple de 561. L'équipe Oland's devra maintenant se mesurer à l'équipe La Tuque en finale provinciale, et l'obtention du trophée Brunswick.

Partie jouée à Jonquière:

CONSEIL LAVAL

	1	2	3	T
Richard	181	179	180	540
Paré, Jules	168	167	222	557
Whitton, Ambr.	170	140	.....	310
Paré, Paul	213	176	172	561
Rymond, Frs	179	191	181	551
Whitton, Albert	.....	.....	195	195
	991	853	950	2714

OLAND'S

	1	2	3	T
Crispo, Arthur	178	171	189	538
Lemay, Arthur	190	175	158	523
Villeneuve, Paul	225	162	171	558
Crispo, Guy	227	236	256	719
Harvey, Paul	184	150	182	516
	1004	894	956	2854

Comment j'ai fait...

(suite de la 1ère)

Mais le jeune homme avait eu le temps de voir les figures de ces 16 personnes. A la maison, son père lui montra les photos des principaux suspects et Morris Taylor en identifia la plupart.

Par la suite il s'introduisit dans la chambre 25, alors qu'elle était déserte. Un classeur retint son attention. Il ouvrit un tiroir; il put ainsi consulter à l'aise les dossiers du parti. Dans un autre tiroir, figurait un dossier marqué de la lettre "M". Il renfermait la liste de tous les membres du parti. Il la subtilisa et s'en fut à la maison. Le lieutenant Boyczum, tout joyeux reconnut que la possession de ce document donnait autant de résultats que l'auraient fait dix raids consécutifs.

Mais il s'agissait de remettre la liste en place avant que les dirigeants du parti ne s'aperçoivent de sa disparition. En observant bien les allées et venues, Morris Taylor constata qu'entre 9 et 10 heures du matin, il avait chance de pénétrer sans être vu dans la chambre 25. Il y parvint donc, un matin, pour constater, à sa grande surprise, que le dossier marqué "M" d'où il avait extrait la liste, était disparu. Au même moment, il entend du bruit dans l'escalier. Il referme le tiroir s'assied sur une chaise et s'efforce de paraître calme. C'était Harry Binder lui-même qui entrait.

Le jeune Boyczum, alias Taylor alias Traschekowitch racontera la suite de son récit dans la prochaine livraison de Veritas-Information.

Les quilles

Chicoutimi (D.N.C.) — Poursuivant sa poussée victorieuse, l'Antonio Simard a facilement disposé, par voie de blanchissage au compte de 4 à 0 de la Laiterie Chicoutimi, mercredi soir dernier, sur les allées de la Salle de Quilles Chicoutimi. Le trio compose d'Yvon Pedneault, Jean-Marc Létourneau et Jean-Paul Gauthier a dirigé l'offensive avec respectivement 417, 463 et 488 points.

Grâce au jeune Gilles Bernard qui se surpassa avec un triple de 518 points, le Good Year a également passé au blanc la Tabagie Racine. Gerry Vaillancourt et Fred Blouin, malgré leurs triples de 419 et 437, n'ont pu éviter l'échec à leur équipe. Signalons également chez les vainqueurs la belle tenue de A. Gaudreault a totalisé 426 points.

Gisèle Crevier, la talentueuse quilleuse des Barbiers Harvey a mené l'offensive en réussissant un triple de 421 pour conduire son club à une éclatante victoire de 4 à 0. Jean-Marie Lavoie s'est également distingué pour cette équipe avec un total de 432 points. Chez les Liqueurs Saguenay, Rita Girard a brillé d'un vif éclat avec un triple de 427, mais ce fut en vain.

La Huche Sans Pareille, la plus puissance équipe de la Ligue Commerciale Mixte de Petites Quilles de Chicoutimi, a dû se contenter d'un match nul contre le Philippe Maziade. Renée DeMoor, s'est de nouveau mise en évidence avec un triple de 428, alors que son compagnon Fernand Desgagné réussissait pour sa part un total de 422 points. C'est cependant une équipière du Philippe Maziade, Francine Gagnon, *qui afficha* la meilleure tenue avec un triple de 436. Il convient également de mentionner le total enregistré par Maurice Belley, soit de 408 points.

Dans le dernier match au programme ce soir-là, Lorenzo Edmond et P.-E. Desharnais ont conduit le C. B. Charron à une victoire de 3 à 1 contre le People's Store de Chicoutimi. Robert Martel fut le meilleur chez les perdants.

Maurice St-Jean avec les As

Après s'être vu refuser la permission d'aligner Maurice St-Jean des Castors de Dolbeau, lors d'une assemblée de la Ligue Senior Saguenay-Lac St-Jean tenue vendredi dernier, les As de Jonquière se sont adressés directement à la Q.A.H.A. où ils ont obtenu gain de cause.

La direction du club de Jonquière a donné pour raison que l'allier Réal Marcotte ne pouvait revenir au jeu cette saison par suite d'une maladie et ne pouvant aligner une équipe complète, elle a obtenu la permission de recourir aux services d'un joueur des Castors de Dolbeau, Maurice St-Jean.

René Harvey, l'instructeur des As a déclaré que St-Jean est passé au club de Jonquière à la suite d'une entente avec les Castors de Dolbeau, entente par laquelle St-Jean devra être libéré dès que la saison sera terminée afin de demeurer la propriété des Castors.

Les Canadiens ont dépensé en 1951 quelque $3,400,000,000 pour leur nourriture.

• • •

La moyenne heddomadaire de l'ouvrier ontarien est de $56.48.

POUSSINS:
P.R.B.
H.B.X.N.H.
L.S.X.N.H.
L. S.
Descendance: R.O.P.
CAPACITE 180,000 OEUFS
Réaction à l'épreuve: 0%
COMMANDEZ sans DÉLAI
La Santé, la vigueur et la précocité sont les caractéristiques de nos poussins
COUVOIR COOPERATIF CERTIFIÉ DE CHICOUTIMI
Boul. Lamarche Chicoutimi Tél.: 4-5588 - 4-5205

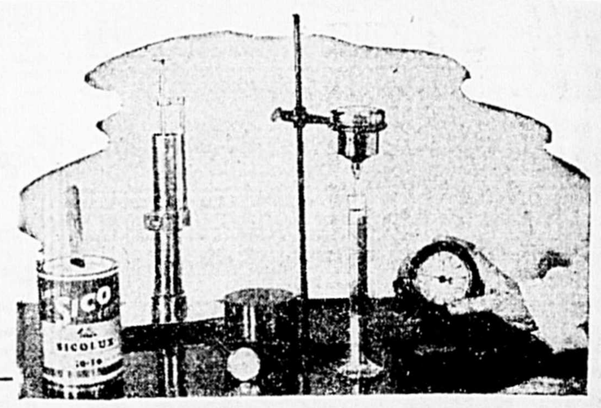
FORD CUP et MOBILOMETRE
Deux instruments utilisés aux laboratoires de PEINTURE SICO Limitée pour mesurer la viscosité des peintures et des émaux. Ces instruments servent à contrôler l'uniformité de la consistance des produits SICO afin d'assurer au consommateur un produit prêt à être utilisé en toute confiance.
Voilà comment PEINTURE SICO peut vous aider en vous fournissant des produits de qualité toujours contrôlée.

SICOLUX l'émail par excellence,
— est prêt et facile à poser sans couche d'apprêt,
— sèche dans 3 ou 4 heures,
— résiste à l'eau et au soleil.
L'EMAIL SICOLUX s'emploie sur TOUT et PARTOUT, à l'intérieur et à l'extérieur.
CHAQUE BIDON REGORGE DE QUALITE
PEINTURE SICO LTEE QUEBEC

UNE MACHINE à usages multiples
Rapide. Elle rapporte beaucoup

LE PAYLOADER HOUGH
Cette pelle-tracteur robuste sert à de multiples usages. Sa traction sur les 4 roues lui donne toute la puissance que nécessite l'exécution de travaux qui exigeaient auparavant l'usage de tracteurs à chenilles. Le Payloader Hough se déplace en outre avec l'aisance et la vitesse que seuls les pneus peuvent assurer. C'est l'idéal pour les gros travaux, en tout terrain, où il atteint jusqu'à 16 milles à l'heure. Sa large pelle déverse son contenu sur des amoncellements de toutes sortes, dans des camions et dans des wagonnets. CUSSON vous démontrera combien cette machine peut vous épargner de temps, d'argent et de travail.
C'est une PELLE
C'est un BULLDOZER
C'est une GRUE
C'est une CHARRUE À NEIGE
EN MONTRE À TOUTES LES SUCCURSALES CUSSON
Chas Cusson Limitée
ROUYN RIMOUSKI
Rang St-François JONQUIÈRE Tel.: 2-5805
QUÉBEC MONTRÉAL

Mission dans la vallée de Mezquital

Au nord de Mexico la grand route traverse les hauts plateaux, puis s'enfonce dans les vallées et les plaines; elle touche une ville: Ixmiquilpan, capitale de l'état d'Hidalgo. Vers l'ouest, où se profilent les cimes de la Sierra, il n'y a que des pistes pour qui s'aventure dans la vallée du Mesquital. Mais qui s'y aventure? Il semble que le soleil ait brûlé toute vie sur ces terres désoées, dans ces villages fantômes qui ne dressent au milieu des ruines qu'une mairie et qu'une église — d'ailleurs splendide.

Des gens y vivent pourtant: tout un peuple. On les voit autour de l'église une fois la semaine, deux fois peut-être si un camion-citerne leur apporte cette richesse la plus précieuse: un peu d'eau. Puis ils retournent se terrer à des lieues à la ronde dans leurs masures écartées, sur leurs champs épuisés. Les gens du Mezquital se méfient. Ils se méfient depuis toujours; bien avant que le castillan resonnât au Mexique, bien avant l'arrivée de Cortès, il y a cinq cents ans déjà, ils fuyaient devant les Aztèques. On les appelle les Otomis. Ils vivent dans cette vallée. Ils y meurent.

Or, en 1950, d'autres étrangers sont venus de Mexico, avec cette idée simple que les Otomis pourraient peut-être vivre moins misérables et mourir moins jeunes C'était une mission — non pas de fonctionnaires, d'ingénieurs ou de maîtres d'écoles — mais d'hommes et de femmes qui étaient tout cela à la fois, et avant tout ethnologues. Ils appartenaient à l'Institut Indigéniste Interaméricain et se mettaient au travail pour deux ans avec l'appui financier de l'Unesco et du Gouvernement mexicain. Après les études approfondies qu'a dirigées le Prof. Alfonso Villa Rojas, ils venaient au Mezquital avec une longue expérience, mais sans idée préconçue. Le dialecte otomi? Ils le parlaient. Les coutumes otomi? Ils allaient les apprendre et s'y conformer. Ils se présentaient en amis bien plus qu'en messagers de la civilisation.

Ce n'est pas l'alphabet qu'ils essayèrent d'abord d'enseigner à ce peuple. Il fallait lui apprendre a manger. Depuis des générations les Otomis ont le régime le plus monotone du monde: maïs, poivrons, alcool de maguey; et depuis des générations l'alcoolisme est ainsi le seul rival des maladies de carence. Jamais de lait; et la mortalité infantile est effrayante.

Il falait apprendre aussi au peuple du Mezquital à travailler — dans la mesure où l'anémie permet le travail. Mais il fallait encore lui donner de l'eau, lui fournir des outils, lui montrer l'utilité de l'effort, la nécessité de la collaboration, le convaincre de vivre.

Pour cet enseignement, les beaux discours ne suffisaient pas. Manuel Gamio, le directeur de la mission songeait au théâtre; car les Otomis ont conservé certaines formes traditionnelles de théâtre, de chants et de danses, qu'ont parfaitement dégagées les recherches de Roberto Williams, de Raul G. Guerrero et de Sergio Morales. Les chants, d'ailleurs, ne possèdent pas seulement un grand intérêt folklorique: de plus en plus les compositeurs mexicains s'en emparent et les intègrent au patrimoine de la musique nationale. Parmi les indigènes, Gamio réunit acteurs, costumiers et musiciens, écrivit des pièces et des chorégraphiques, et commença des tournées dans la vallée. Les spectacles font revivre les vieux mythes, les croyances et les leçons des anciens; mais peu à peu ils introduisent aussi des leçons nouvelles. Ils disent que le village peut secouer sa torpeur, qu'il peut vaincre la misère s'il surmonte la méfiance et l'isolement; ils disent que la maladie n'est pas le fait du destin et que les hommes doivent manger certaines plantes venues de loin, que l'on peut cultiver facilement; ils disent encore qu'il existe des métiers comme le tissage, grâce auxquels on gagne assez d'argent pour creuser des puits, pour reconstruire les maisons, pour élever du bétail. Ils disent que le gouvernement aidera les Otomis à mieux vivre, si seulement ils le veulent.

Les mêmes leçons inlassablement sont reprises dans les petites brochures que composent en espagnol et en otomi Manuel Gamio et ses collaborateurs. Ces cartillas illustrées, imprimées en beaux caractères, sont répandues à des milliers d'exemplaires. Voici "Le tapis à point-noué", voici "Le sarapé" ("ra mfo' mi") qui traite du célèbre vêtement indien mi-tunique, mi couverture: "On ne pourrait pas vivre sans le sarapé dont nos ancêtres nous enseignèrent l'usage". "On fabrique des sarapés dans la vallée du Mezquital, mais les tisserands doivent les vendre meilleur marché que ceux de Texcoco et de Toluca, parce que ceux-ci sont en laine plus propre et qu'ils ont des dessins et des couleurs qui plaisent au client." Voici encore "L'eau" ("ra dehe") qu'illustre l'image d'une divinité aztèque: "Pour éviter les coliques, la diarrhée, la fièvre typhoïde, et bien d'autres maladies il ne faut boire que de l'eau pure."

En même temps la mission de l'Institut a ouvert des ateliers de tissage où les jeunes gens se pressent avec enthousiasme pour apprendre l'art du point-noué et la fabrication de tapis et de sarapés "aussi beaux qu'à Toluca". Les apprentis sont nourris et payés dès que leurs travaux sont vendables. Et pour les tisserands de villages, la mission se charge de toutes les avances: métiers, laine, fil de couleur, de même qu'elle organise le marché des nouveaux produits.

Une fois trouvée pour les Otomis cette source inespérée de revenus, la mission s'est préoccupée de leur agriculture et de leur régime alimentaire. Elle introduit des cultures nouvelles et en particulier celle du soya, qui contribuera à éliminer les risques de maladies, et à écarter le danger de la sous-alimentation. Les enfants eux-mêmes prospéreront enfin grâce au *soya, puisqu'on* en tire aujourd'hui un lait d'excellente qualité. D'autres cultures, alimentaires ou industrielles, sont à l'étude.

Il reste que le problème de l'irrigation est un des plus urgents et aussi un des plus difficiles à résoudre. On a pu en certains endroits creuser sans trop de frais des puits artésiens; jusqu'ici les ressources financières sont évidemment trop faibles pour généraliser l'entreprise. Cependant la mission de l'Institut Indigéniset met une partie de son espoir dans l'expérience la moins coûteuse de toutes: elle préconise en effet la pluie artificielle et assure qu'un seul avion pourrait en intervenant aux bons moments changer radicalement la dure existence des gens du Mezquital, qui depuis des générations voient passer dans leur ciel des nuages stériles en sachant bien que ces nuages, comme d'habitude, iront crever sur les montagnes voisines.

Ainsi se poursuit l'oeuvre de ces professeurs sans livres ni chaires. Ils jettent les bases d'un enseignement total qui ne néglige aucun aspect de l'existence du petit peuple otomi. Par le travail, par le théâtre, la musique et les danses, par l'amitié aussi qu'ils fondent peu à peu, ils font que ce peuple renait à l'espoir; c'est qu'ils lui apportent des raisons d'espérer, comme l'exige au fond toute entreprise sincères d'éducation de base.

(UNESCO)

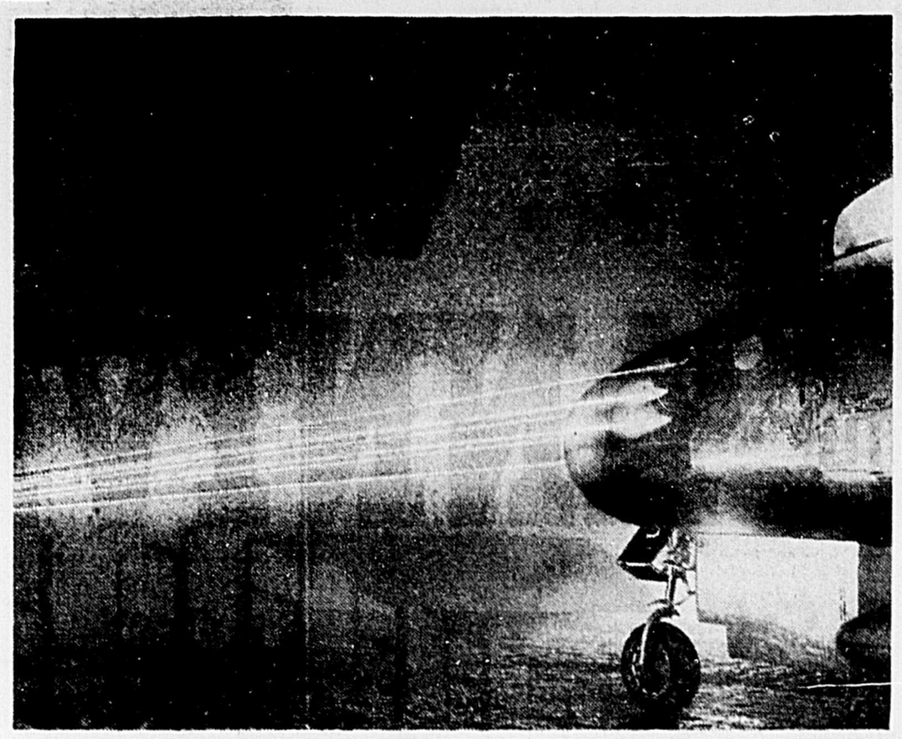

UN SABRE DU CARC MONTRE LES DENTS — Afin de maintenir leur précision de tir, il faut contrôler constamment les mitrailleuses à bord des avions de chasse du CARC. La photo ci-dessus nous fait voir l'effet terrifiant de six mitrailleuses calibre 50 d'un Sabre F-86 qui crachent des balles lumineuses en pleine nuit. Les Sabres canadiens sont les chasseurs les plus rapides au monde. Ils portent, outre les mitrailleuses, des bombes et des fusées. Ils ont fait leur preuve en Corée et montent la garde sur le continent européen. (Photo de la Défense Nationale)

Ouverture d'un cercle de couture à Jonquière

La compagnie Singer ouvre ces jours-ci un cercle de couture à 558 rue St-Dominique à Jonquière. Dans un décor clair et spacieux, la compagnie Singer met à la disposition du public une salle de couture où sera enseigné un cours spécial "Le Secret de Haute Couture". En suivant ce cours les dames, pourront apprendre les solides principes de base indispensables à la reussite de la robe qu'elles veulent confectionner chez-elles. En outre, elles pourront connaitre le detail de la finition et toutes les possibilités qu'offrent les points de fantaisie. La compagnie Singer commence son 2ieme siecle au service du public. Cet organisme est unique au monde et apporte la solution à tous les problèmes de couture. Un personnel courtois, expérimenté, spécialement entraine selon le standard qui a fait la valeur de la maison est à la disposition du public. Un service de reparation répondra également aux besoins de ce dernier. La clientèle féminine sera certainement heureuse de voir la ville de Jonquière, dotée de ce nouveau service.

Funérailles de Mme Patrick Tremblay

On annonce le décès de Mme Patrick Tremblay (Marie Gauthier) survenu le 27 février dernier Elle était âgée de 84 ans et 7 mois.

Elle laisse dans le deuil cinq filles: Mmes Nazaire Tremblay (Antoinette) d'Albanel, François Guillet (Bernadette) du Cap de la Madeleine, Ludger Poitras (Marie-Blanche) de Montréal, Marie-Louise d'Arvida, Raoul Bouchard, Simonne d'Arvida, Trois fils: Ernest de Chicoutimi, Joseph d'Arvida, Rosaire d'Alma. Ses belles-filles; Mmes Ernest Tremblay (Eleonor Audet), Joseph Tremblay (Hedwidge Godin) Lorenzo Tremblay (Ida Harvey). Ses soeurs: Mme Arthur Bergeron (Louise) de Jonquière, Mme Stanislas Gagnon (Abeline) de Port-Alfred, Mme St-Michel (Alice) Ursuline de Roberval, Mme Antoine Gauthier (Rose-Anna) de St-Francis de Salles, Mme Zénon Pineault (Marguerite) de Jonquière.

Ses frères: M. Ernest Gauthier et Rosario Gauthier de la Tuque. Ses nièces: Mère Ste-Philomène des Ursulines de Roberval; son petit-fils, Clément Tremblay, des Frs Maristes. Sa petite-fille: Soeur St-Hugues (Huguette Tremblay) Notre-Dame du Bon-Conseil.

Le corps était porté par six de ses petits fils: J.-Chs. Tremblay, P. A. Tremblay, Sylvio Tremblay, Dollard Tremblay, J.-Maurice Poitras, J.-Paul Bouchard. Patrick et Guy Tremblay, portaient la bannière des dames de Ste-Anne. Les rubans: Mmes Foster, Bélanger, Perron et Menier.

Le service a été chanté par M. l'abbé Alfred Simard. Les diacres étaient MM les abbés Armand Simard et René Fleury, amis de la famille.

Etaient présents au choeur: M. le chanoine Jos Levesque, curé d'Arvida, M. l'abbé Bluteau, professeur au Séminaire de Chicoutimi, M. l'abbé Potvin, aumônier de la prison de Chicoutimi, M l'abbé Walter Lavoie d'Arvida.

La défunte demeurait chez son gendre M. Raoul Bouchard d'Arvida.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Splendeur de l'art turc

Une exposition réunit actuellement au Musée des Arts Décoratifs de Paris les trésors des musées turcs. Pour la première fois se trouvent groupés plus de trois cents oeuvres de techniques et d'époques différentes, du XIIIème au XVIIIème siècles: armes, bois sculptés, tissus, tapis, céramiques, miniatures et calligraphies, réunis grâce à la générosité du Gouvernement d'Ankara. Cet ensemble d'une exceptionnelle richesse est complété par les envois de collectionneurs français et des musées de Paris et de Londres. Inaugurée le 23 janvier, l'exposition restera ouverte jusqu'en avril. (UNESCO)

On rapporte que les Canadiens de 1945 à 1951 ont investi quelque $406 millions pour l'exploitation des champs pétrolifères.

Films primés à Paris

Les prix du Laurier d'Or et du Laurier d'Argent, destinés à récompenser les films produits en Europe par des Européens, qui auront le plus efficacement contribué à la comprehension internationale, viennent d'être décernés à Paris. C'est le film anglais de Zoltan Korda "Pleure, ô pays bien-aimé", réalisé d'après le roman d'Alan Paton, qui a remporté le Laurier d'Or, tandis que des Lauriers d'Argent ont été décernés aux titres suivants: "Deux sous d'espoir" (Italie), "Le coeur du monde" (Allemagne), "Le banquet des fraudeurs" (Belgique), "Nous sommes tous des assassins" (France). Les prix du Laurier d'Or et du Laurier d'Argent sont offerts chaque année par le cinéaste américain David O. Selznick. (UNESCO)

PRÊTS POUR RÉPARATIONS DE MAISONS

OBTENEZ DE $50 A $1200 PROMPTEMENT CHEZ *Personal*

VOUS FAUT-IL DE L'ARGENT pour réparer votre maison ou faire le paiement initial sur une maison . . . réparer votre auto ou en financer le paiement initial . . . ou pour toute autre raison valable?

Obtenez cet argent promptement chez *Personal* ou l'on dit "oui" à 4 personnes sur 5. Pas besoin de sécurité bancaire. Bureaux modernes et méthodes à la page pour vous assurer un service rapide. Téléphonez ou venez aujourd'hui.

Prêts de $50 à $1200 sur signature, meubles ou auto

Beneficial Loan SYSTEM

"LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI" Personal FINANCE CO.

2ième étage, 130 Rue Racine, Chicoutimi, Québec Téléphone: 4-4421

2ième étage, 298 St. Dominique, Jonquière, Québec Téléphone: 2-3571

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A MIDI

Prêts consentis aux résidents de toutes les villes environnantes * Personal Finance Company de Canada

Merveilleuse direction hydraulique à effet constant de Chrysler et transmission par couple hydraulique ultra-rapide s'obtiennent sur toutes les Chrysler 1953 moyennant supplément. Les freins actionnés par vide, obtenus sur les V-8 seulement, font partie de leur équipement standard.

Quoi d'étonnant . . . elle est si docile . . . si facile à commander . . . si luxueusement confortable.

Quoi d'étonnant . . . elle vous inspire cette sensation bien connue de tous les propriétaires de Chrysler . . . celle d'une *maîtrise totale*.

Quoi d'étonnant . . . son fameux moteur Fire-Power ou Spitfire vous tirera promptement de toutes les situations.

. . . ses nouveaux amortisseurs "avalent" les pires chocs. Un bébé ne se réveillerait pas.

. . . elle vous permet de choisir la direction hydraulique *à effet constant* grâce à laquelle on tourne ou parque du bout du doigt. Elimine la résistance des roues.

Quoi d'étonnant . . . elle est si belle! Elle fait plaisir à voir, arrêtée à votre porte.

Faites à votre femme le plaisir de la laisser conduire cette nouvelle Chrysler. C'est une expérience qu'elle n'oubliera pas . . . vous non plus d'ailleurs.

Et vous serez tous deux très fiers d'entendre vos amis s'extasier:

"JE VOIS QUE VOUS CONDUISEZ UNE CHRYSLER"

Splendides Chrysler 1953

EXPOSÉES CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO

CONSTRUITES AU CANADA PAR LA CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

VOUS AUSSI,

Vous aurez ce sourire . . .

SI

VOUS SUIVEZ L'EXEMPLE DES NOMBREUSES MENAGERES QUI NOUS CONFIENT LE BLANCHISSAGE DES CHEMISES

NOTRE SERVICE EST SÛR ET GARANTI. CONFIEZ À NOS EXPERTS VOTRE BLANCHISSAGE.

NETTOYEURS Voque CLEANERS

ARVIDA, 8-3631 - CHICOUTIMI, 4-5692 - JONQUIERE, 2-6746
PORT-ALFRED, 1046 - ALMA, 563

49ième VENTE ANNIVERSAIRE

Le plus grand ÉVÉNEMENT COMMERCIAL de l'année

du 12 au 28 mars

VOYAGEZ À NOS FRAIS SELON LA CÉDULE ÉTABLIE

Nos gérants ont parcouru tous les marchés extérieurs et locaux pour vous apporter des marchandises nouvelles et de qualité, en pleine saison, avec des réductions de **20% 30% ET 50%** Ces marchandises proviennent d'achats faits en grande quantités, de soldes d'échantillons de manufacturiers et de notre stock régulier... Jamais marchandises nouvelles n'ont été offertes à pareils bas prix...

400 ROBES DE TOILETTE

Pour dames et jeunes filles. Modèles tailleur et fantaisie, tissus: picoté, crêpe, imprimé, piqué. Teintes: rose, jaune, bleu, blanc, turquoise, noir. Aussi imprimé dans toutes les couleurs. Tailles: 12 à 20, 16½ à 24½.

$4.76

Rég. 6.95 à 9.95 - Spécial

SOULIERS POUR DAMES

600 paires de souliers pour dames et jeunes filles. Solde d'un des meilleurs manufacturiers, aussi échantillons. Teintes: brun, noir, rouge, vert, bleu, etc... Choix de suède, cuir, dans toutes les pointures et largeurs, 3 à 9.

$4.98

Rég. 8.95 à 15.00 - Spécial

BAS NYLON "SUBSTANDARD"

51 gauges, 15 deniers, aussi 54 gauges. Teintes: beige, neutre et brun. Pointures: 8½ à 11.

77c

3 paires pour $2.00

Rég. 1.50 à 1.75 - Spécial

COSTUMES DE PRINTEMPS

Solde d'un manufacturier de haute réputation. Modèles tailleur et fantaisie, pour dames et jeunes filles. Tissus: gabardine, charmaine, soie cordée. Teintes: gris, rouge, cuivre, beige, marine et noir. Tailles: 10 à 20 ans.

16.95

Rég. 29.95 à 35. - Spécial

500 CHAPEAUX POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Paille suisse, body, dentelle. Grande variété de styles et de couleurs.

$2.94

Rég. 4.95 à 6.95 - Spécial

300 BLOUSES DE NYLON

Pour dames et jeunes filles. Modèles assortis, teintes variées. Légères imperfections. Tailles: 12 à 20 ans.

$1.94

Rég. 3.95 à 5.95 - Spécial

ROBES DE MAISON

En broadcloth avec élastique à la taille et zipper en avant, aussi autres modèles. Teintes assorties. Tailles: 12 à 20 ans, 38 à 44.

$1.98

Rég. 2.59 Pour

LAINE GREYHORA ou "ABERDEEN"

renforcie nylon, 3 plis dans les teintes les plus variées. Balle 1 once

19c

Rég. .29 et .39 - Spécial

DRAPS DE FLANELLETTE

Pour lit double seulement. fond blanc à carreaux rose, bleu, jaune, vert et brun. Légèrement imparfaits.

$2.98

Rég. 5.95 — Spécial LA PAIRE

PERCHE EN BAMBOO

Dans case en bois, avec compartiment pour la ligne, calles, mouches, hameçons. La perche qui est une valeur de 42.50 comprend: 1 perche bamboo avec un petit bout d'extra et un second pour le "Casting" ou le "spinning", une ligne en nerf de 20 verges et 12 mouches, un étui en bois.

$13.95

Rég. 42.50 Pour

ROBES et COSTUMES pour FILLETTES

SOLDE D'UN MANUFACTURIER REPUTE

Choix de crêpe, taffetas, lainage dans un assortiment de teintes. Confection parfaite. Ages: 2 à 6x, 7 à 14x, 10 à 16 ans.

$4.79

Rég. 7.95 à 15.95 Très spécial

PANTALONS DE GABARDINE

Pour hommes et jeunes gens. Un choix de teintes, en gabardine, covercloth. Confection des plus soignée, plis et zipper. Statures: 29 à 44.

$4.95

Rég. 7.95 Pour

GABARDINE DE RAYONNE

Superbe qualité, très pesante, pour robes tailleur, costumes et manteaux. Dans un choix de 30 jolies teintes. 54 pouces de large.

$1.69

Rég. 2.29 et 2.95 - Spécial

BOTTES DE CAOUTCHOUC

Pour enfants, fillettes et garçons, teinte: noir. Pointures: 4 à 10, 11 à 2.

$1.99

Rég. 3.29 Spécial

PALETOT "TRENCH COAT"

Modèle "Hollywood", en gabardine avec empiècement tempête à la poitrine, ceinture et deux grandes poches. Teintes: bleu-marine, gris, taupe. Ages: 6 à 16 ans. Grandeurs: 24 à 36.

$11.95

Rég. 18.95 Spécial

2000 CHEMISES

Pour hommes et jeunes gens. Beau broadcloth sanforisé. Teintes: blanc, bleu, vert, gris, beige, etc... Grandeurs: 13½ à 17½.

$2.79

ou 3 pour $8.00

Rég. 3.95 à 6.95 - Spécial

MANTEAUX DE PRINTEMPS 1953

Pour dames et demoiselles, modèles: ample et ajusté. Richement doublé de satin. Tissus: Elysian, tweed, cordela. Teintes: bleu, rouge, tomate, vert et beige. Tailles: 10 à 18, 18½ à 24½.

$19.95

Régulier $29.95 SPÉCIAL

COMPLETS À 2 PANTALONS

Pour hommes et jeunes gens. Beau worsted anglais 100% tout laine, teintes nouvelles du printemps. Nouveau modèle à simple croisure, 1 ou 2 boutons. Doublure de satin. Statures: 34 à 46.

$55.00

Régulier $69.50 à $79.50 SPÉCIAL